

RAPPORT
DE GESTION
**de la Municipalité au Conseil communal
de Vevey sur l'exercice 2006**



RAPPORT DE GESTION de la Municipalité au Conseil communal de Vevey sur l'exercice 2006

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- ⇒ de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c) ;
- ⇒ du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34) ;
- ⇒ du règlement du Conseil communal de Vevey du 1^{er} août 2000 (art. 143) ;

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2006.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2006

vu les rapports de la commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2006 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Laurent Ballif P.-A. Perrenoud



Municipalité—Texte du Syndic	1
Répartition des dicastères.....	2
Conseil communal	3
Administration générale	13
Greffes municipal.....	13
Archives communales.....	14
Service du Personnel.....	33
Service informatique.....	38
Service des affaires intercommunales du district de Vevey.....	43
Direction des finances	50
Impôts.....	50
Office de la population.....	50
Gérances.....	55
Vignobles et Caves de l'Hôpital.....	56
Direction de l'urbanisme et des constructions	59
Direction des espaces publics	73
Direction de la sécurité	89
Police municipale.....	89
Service de défense contre l'incendie et secours.....	92
Animation sport & jeunesse	98
Service des sports.....	98
Service jeunesse.....	101
Développement durable—Agenda 21 local.....	110
Direction de l'éducation	113
Service culturel	123
Musée Jenisch	133
Musée historique de Vevey	139
Musée suisse de l'appareil photographique	141
Bibliothèque médiathèque municipale	145
Direction des services sociaux	148
Marché de l'emploi.....	148
STOMP.....	150
Agence d'assurances sociales.....	151
Activités interculturelles.....	152
Région d'action sociale.....	154
Accueil de la petite enfance.....	157
Office du logement.....	162
Divers.....	163
Organigramme.....	164
Glossaire.....	165

MUNICIPALITE

Les premières années du 3^e millénaire ont été une période troublée pour le monde, l'Europe, la Suisse, le canton, et notre commune. En disant cela, je me trouve dans la situation d'un internaute qui clique sur GoogleEarth, et qui plonge depuis l'espace intersidéral sur notre petite ville, si minuscule vue de l'infini.

D'en haut, les conflits ouverts, les guerres civiles, les avions qui tombent, les crises boursières, les déplacements de population n'apparaissent pas sur l'écran du globe terrestre. C'est dire si les soubresauts économiques du canton, l'entrée en vigueur de sa nouvelle Constitution, et le déplacement des élections au printemps 2006 ont laissé peu de traces sur le téléviseur de l'observateur extraterrestre !

Et pourtant, cette année 2006 a été marquante à plus d'un titre pour le canton de Vaud et la ville de Vevey. Redémarrage économique enfin visible par tous, nouveau découpage des districts, élections communales au printemps pour une législature de 5 ans dorénavant, droits politiques communaux pour les étrangers, première élection avec le vote par correspondance généralisé: il y avait de quoi s'intéresser au fonctionnement économique, légal et institutionnel du canton et de la cité.

La période des élections a été l'une des plus agitées que la ville ait connue depuis des décennies, sans qu'on puisse dire avec certitude s'il fallait s'en féliciter ou le déplorer. L'effervescence politique a certainement amené les citoyens à se sentir concernés par les élections en cours, ce qui nous a valu un taux de participation des plus satisfaisants (40,19 %). Grâce à une action de sensibilisation menée en collaboration avec la Commission des activités interculturelles, la participation des étrangers a elle aussi été très élevée pour ces nouveaux électeurs (28,01 %, dont 46,41% de femmes !).

Au terme de cette phase mouvementée, la ville a assermenté ses nouvelles autorités, après que la Municipalité eut pu présenter au Conseil communal sortant des comptes 2005 éclatants de santé. La nouvelle équipe municipale espère pouvoir se réjouir de la même manière avec les comptes 2006, dont les premiers signes sont positifs.

Le programme de législature élaboré par la Municipalité pour la période 2006-2011 a été bien accueilli par le Conseil communal. La question du financement devra certes être suivie avec attention, mais les fondamentaux que nous constatons en matière de finances publiques à Vevey nous laissent confiants quant aux ressources disponibles pour le bien de la ville.

Hormis les débats politiques qui ont, il est vrai, influencés le déroulement de certains projets, l'année 2006 aura en effet été marquée par la concrétisation de ce redéploiement économique qu'on

sentait venir. Exemple emblématique, le projet des anciens Ateliers mécaniques et les ambitions affichées par ses promoteur s'inscrivent parfaitement dans la ligne de ce que les Municipalités sortante et entrante espéraient pour ce quartier, et la collaboration avec les services communaux en a été facilitée. Le Château de l'Aile et le périmètre Salle del Castillo / Restaurant du Rivage, après le blocage d'un premier projet fin 2005, a suscité une offre sur laquelle le Conseil est appelé à se prononcer dès le début de 2007. Quant au réaménagement de la Place du Marché, même si la direction définitive de cette réalisation n'est pas encore connue, il a lui aussi repris des couleurs et devrait se concrétiser dans le courant de l'année à venir.

Cet essor économique, qui se traduit également par une progression régulière de la population et donc des contribuables, est bien évidemment très bénéfique pour les finances communales. Après la période de vaches maigres des années 90, qui avaient vu l'endettement s'envoler, il est aujourd'hui possible de mener de front une politique judicieuse d'investissement pour le bien de tous et un processus de diminution de la dette. Cela s'est traduit en 2006 par une baisse de près de 20 millions, ce qui est un pas encourageant vers un assainissement qui se révèle possible sans bouleversement des données fiscales de la ville.

Sur ces bases financières saines et grâce à une administration communale performante, la Municipalité est très heureuse de soumettre au Conseil communal un rapport de gestion très positif pour l'année 2006, avec une assurance raisonnable que les mois à venir n'apporteront pas de revirement important à ces conditions cadres.

Laurent Ballif
Syndic

Répartition des dicastères	Titulaire	Suppléant(e)
1. Administration générale 1.1. Greffe municipal 1.2. Service du personnel 1.3. Service informatique 1.4. Service des affaires intercommunales	M. L. Ballif Syndic	Vice-président(e) de la Municipalité
2. Direction des finances 2.1. Comptabilité générale 2.2. Gérances 2.3. Office de la population	M. P.-A. Dupont	M. L. Ballif
3. Direction de l'urbanisme et des constructions	M. J. Christen	M. M. Martin
4. Direction des espaces publics	M. M. Martin	M. J. Christen
5. Direction de la sécurité 5.1. Police 5.2. CRDIS 5.3. Protection civile	M. P.-A. Dupont	M. M. Martin
6. Direction de la culture, de la jeunesse et des sports + A21 6.1. Culture 6.2. Animation jeunesse 6.3. Animation sportive 6.4. Agenda 21 (développement durable)	Mme M. Burnier	M. J. Christen
7. Direction de l'éducation	M. J. Christen	M. P.-A. Dupont
8. Direction des services sociaux	M. L. Ballif	Mme M. Burnier
Vice-présidence de la Municipalité (du 1er juillet — au 30 juin)		
2006-2007 : M. Pierre-Alain Dupont 2007-2008 : M. Marcel Martin 2008-2009 : M. Jérôme Christen 2009-2010 : Mme Madeleine Burnier 2010-2011 : M. Pierre-Alain Dupont		

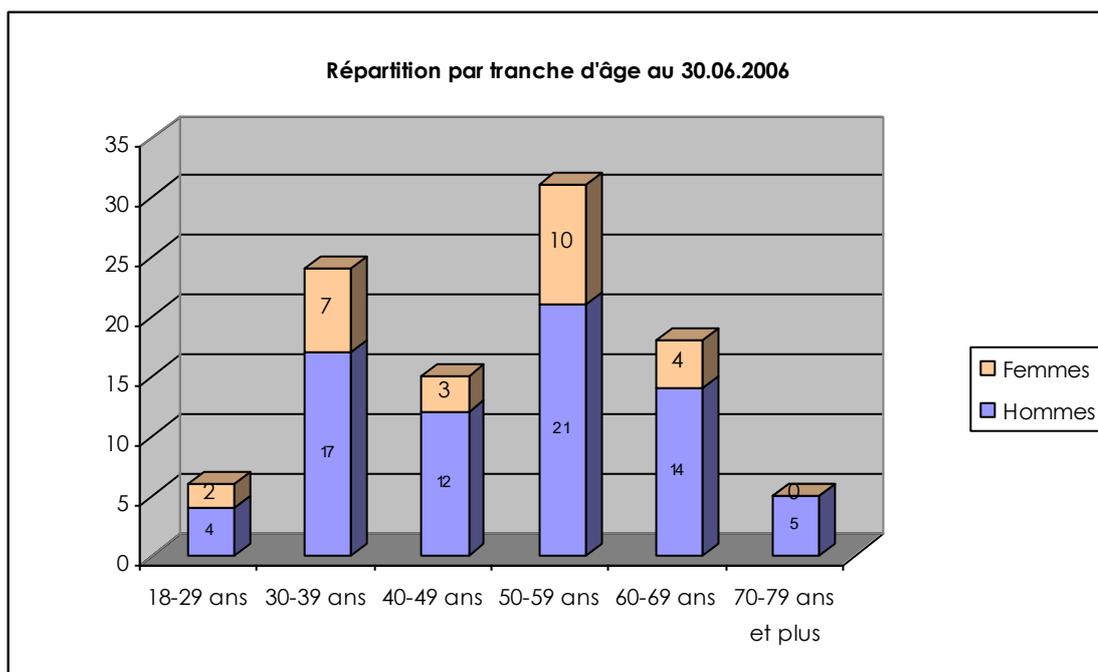
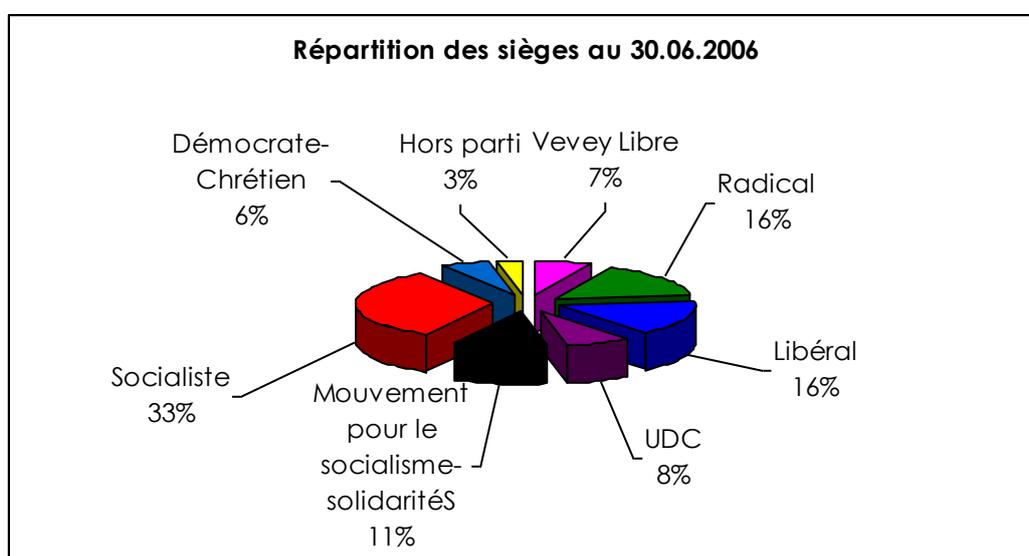
CONSEIL COMMUNAL

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 30.06.2006

Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
S	ABBET	Boris	Architecte	1968
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
DC	APPENZELLER	Rolf	Technicien commercial	1939
S	AUBORT	Denise-Claire	Employée de commerce	1948
L	BADOUD	Jacqueline	Pharmacienne	1951
S	BARHOUMI-Henchoz	Josette	Enseignante secondaire	1946
VL	BAUD	Francis	Economiste	1941
R	BAUDIN	Stephan	Electricien	1962
S	BAUMELER	David	Aide-comptable	1971
S	BEAUX	Daniel		1967
DC	BENKHETTAB	Idriss	Directeur d'entreprise	1959
VL	BERNEY	Michel	Directeur CEPV	1951
R	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
MPS	BOILLAT	Jean-Pierre	Travailleur social	1945
MPS	BORLOZ	Valérie	Documentaliste	1967
MPS	BRAFF	Katja	Institutrice psychologue	1968
S	BRIOT	Benoît	Ingénieur	1978
L	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur-étalagiste	1949
L	CASA	Stefano	Juriste-conseiller fiscal	1977
R	CHAMBAZ	Henri	Retraité	1940
L	CHAVANNES	François	Médecin	1936
VL	CHRISTEN	Jérôme	Journaliste	1965
S	CLEMENT	Michel	Manutentionnaire	1948
L	COMTE	Hélène	Infirmière	1944
S	COTTIER	Rémy	Indépendant/Fiduciaire	1948
HP	D'ANGELO	Vladimir	Représentant	1945
S	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
UDC	DELADOEY	Jean-Claude	Fonct. fédéral	1938
L	DELALAY	Raymond	Huissier Musée Jenisch	1947
R	DELAVY	Patrice	Homme au foyer	1950
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur-chimiste	1965
R	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
R	DORIOT	Serge	Ingénieur mécanicien ETS	1935
VL	DUBOUX DESPLAND	Véronique	Educatrice	1955
VL	EDUARDO	Domingos	Infirmier	1967
L	EGLOFF	Serge	Ingénieur	1948
S	FABRYCY BOVARD	Chantal	Enseignante	1957
S	FAEDDA-LAUBER	Dorly	Aide-soignante	1946
S	FLACTION	Pierre-André	Installateur sanitaire	1952
UDC	FRATINI TRIOLO	Marysa	Employée de commerce	1967
MPS	FREUDIGER	Reynald		1979
S	GAVIN	Eric	Paysagiste	1957
S	GIRARDIN	Lionel	Chef de projet	1974
MPS	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
S	IMSAND	Charles	Menuisier retraité	1924

Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
R	JAGGI-HERITIER	Doris	Educatrice	1942
S	JOTTERAND	François		1950
L	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
L	KOEHLER	Béatrice	Secrétaire	1938
S	LAMBERT	Hubert	Représentant	1950
MPS	LAVANCHY	Laurent	Pasteur Aumônier	1953
DC	MALDONADO	Jorge	Employé de commerce	1956
MPS	MAMBOURY	Isabelle	Educatrice en formation	1964
R	MARCHESI	Jean-Yves	Maître-Peintre	1956
HP	MARINELLI	Rogero	Commerçant Radio TV	1968
L	MARINELLI	Vincenzo	Ingénieur	1958
S	MARTIN	Jean-François	Maître secondaire	1953
S	MARTIN	Marcel	Facteur	1949
S	MELCHIOR	Alexandra	Call-center agent	1970
L	MEYER	Jean-Claude	Fonct. police retraité	1944
R	MONACO	Marco	Informaticien	1966
S	MOSER	Ivan-Pierre	Agent d'assurances soc.	1946
R	MOTTAZ	Jean-François	Technicien commercial	1962
S	MUNOZ	Ascension	Infirmière SP	1946
DC	NARBEL	Jean-Pierre	Comptable indépendant	1944
VL	NICOLLIER	Pascal	Juriste	1973
S	NIQUILLE	Roger	Retraité	1926
S	OGUEY	Christiane	Institutrice	1951
S	OGUEY	Eric	Enseignant	1952
S	PALI	Musa		1954
S	PASTORINI	Alberto	Représentant	1965
S	PERRET	Numa	Mécanicien retraité	1929
L	PIAGET	Emmanuelle	Juriste	1967
L	PIAGET	Lorenzo	Conseiller fiscal	1972
S	RACINE	Jean-Marie	Libraire	1956
R	REATO	Gérald	Dessinateur en génie civil	1944
R	REATO	Sébastien	Dessinateur en génie civil	1973
DC	RICKENBACHER	Richard	Informaticien	1945
UDC	RIESEN	Norma	Femme au foyer	1952
UDC	RIESEN	Werner	Dessinateur-constr.	1947
DC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Etudiant	1985
R	SCHORRO	Jean-Pascal	Pharmacien	1968
L	SCIALES	Salvatore	Employé de banque	1966
L	SIEGENTHALER	Christian	Commerçant	1958
MPS	SRBINOSKI	Loren	Etudiante	1980
MPS	STUDER	Eric	Etudiant	1975
UDC	TENTHOREY	Jean-Daniel	Juge retraité	1928
UDC	TENTHOREY	Marc-Henri	Agriculteur	1973

Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
S	TEUSCHER	Charly	Retraité DFAE	1945
MPS	TOBLER	Sven	Géographe	1969
MPS	VALLOTTON	Alexandre	Hydrogéologue	1973
L	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
S	WEBER	Alexandra	Enseignante	1974
HP	WENK	Pieter	Commerçant	1941
VL	WERFFELI	Michel	Conseiller en personnel	1957
S	WETTSTEIN MARTIN	Irène	Avocate	1965
R	ZAUGG	Jacques	Employé d'administration	1947
R	ZAUGG	Joëlle	Empl. technico-comm.	1951
R	Vacant			





Sommaire des décisions du Conseil communal

Première séance - Jeudi 2 février 2006

Assermentation d'un membre du Conseil communal

M. Charly Teuscher est assermenté en remplacement de M. Tefik Djikoli, démissionnaire

Nomination de deux suppléants à la commission de gestion

MM. Rolf Appenzeller et Michel Werffeli sont nommés en remplacement de MM. Jérôme Christen et Guy Bolomey, démissionnaires.

Interpellation de Mme F. Despot intitulée « A Vevey, à vélo, on dépasse les autos »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de M. E. Gavin intitulée « Densification et grands projets : pour une vision d'avenir au profit de tous les Veveysans »

Transmise à une commission pour sa prise en considération

Interpellation de M. V. D'Angelo intitulée « Le bus Votons ensemble profite à qui ? »

Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

Réponse à l'interpellation de M. Rémy Cottier « Rue du Torrent-avenue Nestlé : piste de vitesse ou dévestiture? Proposition de mise en zone 30 » (C 29/2005)

Réponse à l'interpellation de Mme Alexandra Melchior « Horaires d'ouverture des magasins : des leçons à tirer du double désaveu du peuple et de la justice » (C 2/2006)

Modification du règlement sur les jours et heures d'ouverture et fermeture des magasins du 25 septembre 1981, adopté par le Conseil communal le 3 mars 2005 - Arrêt de la Cour constitutionnelle (C 3/2006)

Château de l'Aile (C 1/2006)

Liaison fibre optique ICI-TV et extension du réseau informatique communal (C 4/2006)

Statistiques de la population veveysanne et selon les origines - Décembre 2005 (C 5/2006)

Affaire de mobbing (C 34/2005)

Deuxième séance - Jeudi 9 mars 2006

Rapport sur demande de crédits pour financer :

- *l'aménagement au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, des locaux nécessaires à la mise en exploitation d'un guichet unique d'accueil et d'information de l'administration communale ainsi que la transformation de l'ancien Etat civil au profit de l'office de la population*

- *la rémunération, durant le 2ème semestre 2006, du personnel nécessaire à l'exploitation dudit guichet unique et la couverture de ses frais de fonctionnement (1/06)*

Rapporteur : M. Lionel Girardin

Adopté

Rapport sur demande de crédit pour la rénovation des installations sportives de Copet I et la construction de nouveaux vestiaires (2/06)

Rapporteur : M. Jean-Pascal Schorro

Adopté

Rapport sur subvention 2006-2008 à Montreux-Vevey Tourisme (MTV) (3/06)

Rapporteur : Mme Emmanuelle Piaget

Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2005, 3ème série (4/06)

Rapporteur : M. Jean-Marie Racine

Adopté

Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « Au rivage du convenable »

Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme F. Despot concernant l'achat du Château de l'Aile

Réponse donnée oralement en cours de séance

Motion de Mme M. Fratini-Triolo et du groupe UDC intitulée « Restaurer sans délai l'autorité et la discipline dans les écoles de Vevey »

Transformée en interpellation, réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Ansermet au sujet de l'entreprise Compost Chablais Riviera SA

Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

Réponse à l'interpellation de Mme Fabienne Despot « A Vevey, à vélo, on dépasse les autos » (C 8/2006)

Décompte final des travaux de construction liés au lot de PPE « Salle de gymnastique » sise à la rue des Tilleuls 2, à Vevey (C 6/2006)

Décompte final des travaux liés à la transformation et à la réhabilitation de l'école de la Part-Dieu (C 7/2006)

Information de la Conférence des syndicats du district de Vevey

Troisième séance - Jeudi 27 avril 2006

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (31 candidatures) (5/06)

Rapporteur : M. Jean-Daniel Tenthorey

Adopté

Rapport sur état de l'étude des motions en suspens et demandes de prolongation de délais (6/06)

Rapporteur : M. Lionel Girardin

Adopté

Rapport sur renouvellement d'une balayeuse mécanique du service gestion (7/06)

Rapporteur : M. Jean-Yves Marchesi

Adopté

Rapport sur demande de crédit de CHF 1,5 mio. pour l'entretien du patrimoine communal (8/06)

Rapporteur : M. Jean-Jacques Burgi

Adopté avec amendement

Rapport sur prise en considération de la motion de M. Eric Gavin « Densification et grands projets : pour une vision d'avenir au profit de tous les Veveysans »

Rapporteur : M. Laurent Lavanchy

Adopté par 39 voix contre 32

Interpellation de Mme et MM. V. D'Angelo, P. Bertschy, F. Despot et R. Delalay intitulée « Bilan du Plan Directeur 1997 - Programme de réalisation »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Ansermet intitulée « Contrôle des champignons : pourquoi avoir supprimé un système efficace et peu onéreux ? »

Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. M. Berney intitulée « Une buvette dans la bibliothèque ou un vrai Café Littéraire ? »

Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme F. Despot intitulée « Sécurité : prévention en ville de Vevey »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

Milices vaudoises - Prise d'armes 2006 à Vevey (C 10/2006)

Réponse à l'interpellation de Mme Marysa Fratini Triolo « Restaurer sans délai l'autorité et la discipline dans les écoles de Vevey » (C 11/2006)

Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet « Entreprise Compost Chablais Riviera SA » (C 12/2006)

Quatrième séance - Jeudi 1er juin 2006

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (6 candidatures) (10/06)

Rapporteur : M. Jean-Daniel Tenthorey

Adopté

Interpellation de M. M.-H. Tenthorey, au nom du groupe UDC, intitulée « Pourquoi une telle augmentation du prix de l'eau potable et du prix du traitement des eaux usées »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

Réponse à l'interpellation de Mme Fabienne Despot « Sécurité : prévention en ville de Vevey »

(C 15/2006)

Mise en gérance des bâtiments locatifs communaux (C 16/2006)

Prêt au Septembre musical (C 17/2006)

Fondation des Arts et Spectacles de Vevey - Comptes de la saison 2004/2005 (C 9/2006)

Décisions municipales d'intérêt général « Municipalité de Vevey... en bref » (C 13/2006)

Cinquième séance - Jeudi 22 juin 2006

Rapport sur la gestion, exercice 2005

Rapport général de la commission de gestion

Président-rapporteur : M. Jean-Daniel Tenthorey

Rapport de la sous-commission Administration générale

Rapporteur : M. Alain Gonthier

Rapport de la sous-commission Finances, Gérances

Rapporteur : M. Alain Gonthier

Rapport de la sous-commission Direction de l'Équipement - Services technique et gestion

Rapporteur : Mme Béatrice Koehler

Rapport de la sous-commission Sécurité, SDIS

Rapporteur : M. Michel Werffeli

Rapport de la sous-commission Animation sport et jeunesse

Rapporteur : Mme Doris Jaggi-Héritier

Rapport de la sous-commission Développement durable - Agenda 21 local

Rapporteur : Mme Chantal Fabrycy

Rapport de la sous-commission Education

Rapporteur : Mme Doris Jaggi-Héritier

Rapport de la sous-commission Service culturel

Rapporteur : Mme Alexandra Melchior

Rapport de la sous-commission Services sociaux

Rapporteur : Mme Doris Jaggi-Héritier

Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2005 (C 18/06)

Décharge est donnée à la Municipalité pour sa gestion 2005

Rapport sur comptes et gestion 2005 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (9/06)

Rapport lu par : M. Lionel Girardin

Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2005 du Fonds culturel Riviera (13/06)

Rapport lu par : Mme Doris Jaggi-Héritier

Adopté

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2005 (12/06)

Rapporteur : M. Jean-Jacques Burgi

Adopté, décharge est donnée à la Municipalité



Sixième séance - Jeudi 29 juin 2006

Rapport sur gestion et comptes 2005 de la commission de contrôle régionale de protection civile Riviera

Rapport lu par : M. Jean-Claude Meyer
Adopté

Rapport sur création d'une association de communes sous la dénomination « Sécurité Riviera » et l'adoption des statuts y relatifs (11/06)

Rapporteur : M. Lionel Girardin
Adopté

Rapport sur demande de crédit de CHF 335'000.- pour la rénovation de la place multisports de Pra (14/06)

Rapporteur : M. Francis Baud
Adopté

Rapport sur renouvellement d'emprunts échus en 2006 (15/06)

Rapporteur : M. Jean-Marie Racine
Adopté

Interpellation de M. H. Chambaz intitulée « Avenue de Pra Sud : SOS Enfants ! »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Casa intitulée « Recettes manquées ? »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

Réponse à l'interpellation de M. M.-H. Tenthorey intitulée « Pourquoi une telle augmentation du prix de l'eau potable et du prix du traitement des eaux usées » (C 20/2006)

Promotion des écoles (C 19/2006)

CORAT - Rapport d'activités 2005

Bibliothèque médiathèque - Café littéraire (C 21/2006)

Sur proposition du groupe radical, le jeton de présence de cette séance est abandonné au profit de l'Association bénévole des 4 Roues de Vevey et environs.

Séance d'installation des autorités communales - Législature 2006-2011 - Vendredi 30 juin 2006

Nomination du (de la) président(e) du Conseil communal pour 2006-2007

M. Jean-Daniel Tenthorey est élu (UDC)

Nomination du (de la) secrétaire du Conseil communal pour 2006-2011

Mme Carole Dind est élue

Nomination du (de la) premier(ère) vice-président(e)

M. Lionel Girardin est élu (Soc)

Nomination du (de la) second(e) vice-président(e)

M. Francis Baud est élu (VL)

Nomination de deux scrutateurs

MM. Yves Arbel (VL) et Jacques Zaugg (Rad) sont élus

Nomination de deux scrutateurs suppléants

M. Musa Pali (Soc) et Mme Rebecca Ambesh (PDC) sont élus

Nomination du (de la) secrétaire suppléant(e) du Conseil communal pour 2006-2011

M. Jacques Zaugg est élu (Rad)

Nomination des délégués

Au conseil intercommunal du service intercommunal de gestion (SIGE)

Sont nommés :

Ansermet Serge (S)

Gavin Eric (S)

Marchesi Jean-Yves (R)

Burgi Jean-Jacques (L)

Nicollier Pascal (VL)

Gonthier Alain (ALT)

Sont nommés suppléants :

Tolusso Clément (VER)

Pali Musa (S)

Meyer Jean-Claude (L)

Schuseil Peter (VL)

Justo José (PDC)

Doriot Serge (R)

A la commission intercommunale de gestion de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Sont nommés :

Matthys Vincent (S)

Badoud Flavia (L)

Est nommée suppléante :

Destraz Marie-Catherine (R)

A la commission de contrôle régionale de l'Organisation régionale de protection civile Riviera (ORPC)

Sont nommés :

Bonjour Laurent (S)

Meyer Jean-Claude (L)

Sont nommés suppléants :

Chambaz Henri (R)

Schobinger Bastien (UDC)

A la commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

Sont nommés :

Semlali Driss (S)

Jaggi-Héritier Doris (R)

Est nommée suppléante :

Riesen Norma (UDC)

Commission des finances

Sont nommés :

Rapport de gestion 2006

Baumeler David (S)
 Racine Jean-Marie (S)
 Wettstein Martin Irène (S)
 De Stefanis Sergio (S)
 Bertschy Patrick (R)
 Egloff Serge (L)
 Marinelli Vincent (L)
 Baud Francis (VL)
 Molliat Stéphane (VL)
 Gonthier Alain (ALT)
 Riesen Werner (UDC)
 Narbel Jean-Pierre (PDC)
 Bischoff Birgitta (VER)
 Sont nommés suppléants :
 Hadji Clotilde (S)
 Jaggi-Héritier Doris (R)
 Burgi Jean-Jacques (L)
 Diangitukwa Fweley (VL)
 Tobler Sven (ALT)
 Despot Fabienne (UDC)
 D'Angelo Vladimir (PDC)
 Rapin Roland (VER)

Commission du Fonds d'urbanisme

Sont nommés :
 Racine Jean-Marie (S)
 Kohli Patrick (R)
 Kaeser Danièle (L)
 Comte Catherine (ALT)
 Narbel Jean-Pierre (PDC)
 Tenthorey Marc-Henri (UDC)
 Sont nommés suppléants :
 Baumeler David (S)
 Baudin Stéphane (R)
 Clément Pierre (L)
 Molliat Stéphane (VL)
 Gonthier Alain (ALT)
 Schobinger Bastien (UDC)
 Roduit Jean-Marc (PDC)
 Gonzalez Esther (VER)

Commission de gestion pour 2007

Sont nommés :
 Muñoz Ascension (S)
 Melchior Alexandra (S)
 Butty Pierre (S)
 Dutruy Gilbert (S)
 Zaugg Joëlle (R)
 Chambaz Henri (R)
 Rivier Etienne (L)
 Boillat Jean-Pierre (ALT)
 Bonjour Pierre (UDC)
 D'Angelo Vladimir (PDC)
 Post Charles (VER)
 Werffeli Michel (VL)
 Agnant Michel (VL)

Sont nommés suppléants :
 Georgi Claude (S)
 Marinelli Roger (R)
 Meyer Jean-Claude (L)
 Schuseil Peter (VL)
 Borloz Valérie (ALT)
 Riesen Werner (UDC)
 Narbel Jean-Pierre (PDC)
 Roué Corinne (VER)

Commission de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales

Sont nommés :
 Pali Musa (S)
 Nicollier Pascal (VL)
 Reato Gérald (R)
 Sont nommés suppléants :
 Marinelli Vincent (L)
 Maurer Marc (VER)

Commission de recours en matière d'informatique

Sont nommés :
 Briot Benoît (S)
 Ambresin Grégory (S)
 Kohli Patrick (R)
 Koehler Béatrice (L)
 Berney Michel (VL)
 Vallotton Alexandre (ALT)
 Seewer Cédric (UDC)
 Maldonado Jorge (PDC)
 Maurer Marc (VER)
 Sont nommés suppléants :
 Wettstein-Martin Irène (S)
 Jaggi-Héritier Doris (R)
 Walter Antoinette (L)
 Zeller Emmanuelle (VL)
 Comte Catherine (ALT)
 Despot Fabienne (UDC)
 Pilloud Olivier (PDC)
 Gonzalez Esther (VER)

Septième séance - Mardi 12 septembre 2006

Assermentation de membres du Conseil communal
 MM. François Jotterand et Jean-Pascal Schorro sont assermentés

Assermentation d'un membre du Conseil communal
 M. Stefano Casa est assermenté en remplacement de Mme Emmanuelle Piaget, démissionnaire

Rapport sur parcelle communale no 721 sise rue du Collège 16-18 - Octroi d'un droit de superficie en faveur de la Coopérative de la Valsainte (16/06)
 Rapporteur : M. Eric Gavin
 Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2006, 1ère série (17/06)



Rapporteur : M. Jean-Pierre Narbel
Adopté

Interpellation de M. H. Chambaz intitulée « Empêchons la mort de la SPA du Haut-Léman ! »

Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. A. Gonthier intitulé « A la recherche des économies oubliées »

Pris en considération et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de Mme B. Bischoff intitulée « Vélo, vélo, où vas-tu ? »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

Réponse à l'interpellation de M. H. Chambaz intitulée « Avenue de Pra Sud : SOS Enfants ! » (C 22/2006)

Réponse à l'interpellation de M. S. Casa intitulée « Recettes manquées ? » (C 24/2006)

Autorisations générales et compétences de la Municipalité (C 23/2006)

Compétences et prérogatives du Conseil communal et de la Municipalité (C 28/2006)

Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey en bref » (C 25/2006)

Premier îlot quartier Moulins de la Veveyse - projets communaux (C 26/2006)

Rénovation des installations sportives de Copet I (C 27/2006)

Dicastères - appellations (C 29/2006)

Huissier municipal (C 30/2006)

Huitième séance - Jeudi 9 novembre 2006

Assermentation d'une conseillère
Mme Rosa Carreno est assermentée

Assermentation d'un membre du Conseil communal
M. Louis Gut est assermenté en remplacement de
Mme Véronique Duboux Despland, démissionnaire

Nomination des délégués au conseil intercommunal
« Sécurité Riviera ». Délégations fixe et variable
Délégation fixe : Roger Marinelli (R)

Délégation variable

Lionel Girardin (S)

Jean-Marie Racine (S)

Pierre Clément (L)

Patrick Kohli (R)

Pascal Nicollier (VL)

Rolf Appenzeller (PDC)

Pierre Bonjour (UDC)

Camille Murisier (ALT)

Clément Tulusso (VER)

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie
(6 candidatures) (19/06)

Rapporteur : Mme Antoinette Walter
Adopté

Rapport sur reconduction du Fonds d'urbanisme
pour la législature 2006-2011 (18/06)

Rapporteur : M. Patrick Kohli
Adopté

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour
2007 et 2008 (20/06)

Rapporteur : M. Francis Baud
Adopté tel qu'amendé

Rapport sur modification des statuts de l'association
pour l'action sociale de la région Riviera (21/06)

Rapporteur : Mme Danièle Kaeser
Adopté

Postulat de M. E. Gavin intitulé « Développement
durable à Vevey : pourquoi et comment renforcer
l'action de l'Agenda 21 local »

Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
pour étude et rapport.

Interpellation de M. W. Riesen intitulée
« Financement du Vevey Riviera Basket : de l'Etat-
providence à l'état d'urgence... »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de M. L. Girardin intitulée « Petit crédit -
Vision d'avenir ou chute programmée »

Transformée en interpellation, réponse ultérieure de
la Municipalité

Postulat de M. S. Ansermet intitulé « Quelques pas
de plus en faveur d'une meilleure efficacité éner-
gétique »

Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
pour étude et rapport.

Interpellation de M. S. Ansermet intitulée « Où en
est le Programme énergétique de la ville de Ve-
vey ? »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de Mme B. Bischoff intitulé « Vevey - à la
lumière de ses luminaires »

- Pris en considération et renvoyé à la Muni-
cipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. R. Rapin intitulée « Le projet
Les Moulins de la Veveyse est indigne de Vevey Cité
de l'énergie »

Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité
 Réponse à l'interpellation de Mme B. Bischoff intitulée
 « Vélo, vélo, où vas-tu ? » (C 34/2006)
 Service du Personnel - Application du système GESPER
 (C 32/2006)
 Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey en
 bref » (C 33/2006)
 Information (verbale) de la Conférence des syndicats du
 district de Vevey
 Château de l'Aile (C 31/2006)
 Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville
 pour les études complémentaires des aménagements
 sportifs de La Veyre et de Copet I (C 36/2006)
 Association des communes « Sécurité Riviera
 » (C 37/2006)

Neuvième séance - Jeudi 7 décembre 2006

Assermentation d'un membre du Conseil communal
 Mme Vera Feuerstein est assermentée en remplacement
 de Mme Ester Gonzalez, démissionnaire

Rapport sur budget 2007 du Fonds culturel Riviera
 (23/06)
 Rapport lu par : M. Driss Semlali
 Adopté

Rapport sur budget 2007 de la Communauté intercom-
 munale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (24/06)
 Rapport lu par : M. Vincent Matthys
 Adopté

Rapport sur budget 2007 de la commission de contrôle
 régionale de l'Organisme régional de la Protection civile
 Région Riviera (ORPC)
 Rapport lu par : M. Jean-Claude Meyer
 Adopté

Rapport sur budget communal pour 2007 (26/06)
 Rapporteur : M. Jean-Pierre Narbel
 Adopté avec amendements

Rapport sur fixation de plafonds en matière d'endette-
 ment et de risques pour cautionnements, pour la législa-
 ture 2006-2011 (27/06)
 Rapporteur : M. Jean-Pierre Narbel
 Rapport de la commission adopté par 49 voix contre 35
 (2 abstentions)

Communications de la Municipalité
 Programme de législation - Plan des investissements
 2006-2011 (C 35/2006)

Dixième séance - Jeudi 14 décembre 2006

Assermentation d'un membre du Conseil communal

M. Anthony Gerber est assermenté en remplace-
 ment de Mme Katja Braff, démissionnaire

Nomination d'un(e) délégué(e) au conseil inter-
 communal « Sécurité Riviera »
 M. Eric Studer est nommé en remplacement de
 Mme Camille Murisier (ALT), démissionnaire

Rapport sur demandes d'agrégation à la bour-
 geoisie (5 candidatures) (25/06)
 Rapporteur : Mme Antoinette Walter
 Adopté

Rapport-préavis sur construction d'un immeuble
 locatif sur les parcelles No 646 et 649, chemin
 du Petit-Clos 8 et 14, et avenue de Rolliez, par la
 société coopérative Coopelia, à Nyon
 Demande de subventionnement des loyers
 Réponse partielle à la motion de M. Marcel Mar-
 tin « Pour une réactualisation de la politique
 communale du logement subventionné, pour la
 fixation d'un objectif comparable à celui consenti
 lors de la dernière décennie » (28/06)
 Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit
 Adopté

Questions de Mme B. Bischoff adressées à la
 Municipalité à propos de son programme de légi-
 slature
 Réponse municipale acceptée

Interpellation de M. J.-F. Fave intitulée « Con-
 seils d'établissements »
 Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. A. Gonthier intitulé « Prendre le
 virage avant qu'il ne soit trop tard »
 Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
 pour étude et rapport.

Communications de la Municipalité
 Réponse à l'interpellation de M. W. Riesen intitu-
 lée « Financement du Vevey Riviera Basket : de
 l'Etat-providence à l'état d'ur-
 gence... » (C 43/2006)
 Agrément des prestations Ginkgo par le départe-
 ment de la santé et de l'action sociale
 (C 41/2006)
 Décisions d'intérêt général « Municipalité de Ve-
 vey en bref » (C 38/2006)
 Aide aux pays en voie de développement
 (C 42/2006)
 Déménagement de la direction des services so-
 ciaux et du centre social intercommunal de Ve-
 vey (C 44/2006)
 Nouveau règlement sur le service de défense



contre l'incendie et de secours (C 45/2006)
Installation des autorités de l'association de communes Sécurité Rivie-
ra (C 39/2006)

Indemnités aux membres du Conseil communal et jetons de présence

(Décision du Conseil communal du 12 septembre 2006)

<i>C</i> <i>c</i> <i>o</i> <i>n</i> <i>s</i> <i>e</i> <i>i</i> <i>l</i> <i>c</i> <i>o</i> <i>m</i> <i>m</i> <i>u</i> <i>n</i> <i>a</i> <i>l</i>	- Président du Conseil	CHF 4'000.-
	- 1 ^{er} et 2 ^{ème} vice-présidents	CHF 500.-
	- Scrutateurs	CHF 250.-
	- Scrutateurs suppléants	CHF 200.-
	- Secrétaire du Conseil	CHF 9'000.-
	- Secrétaire suppléant : indemnité fixe en plus pour chaque PV de séance du Conseil	CHF 300.- CHF 500.-
	- Commission d'une journée	CHF 200.-
	- Commission d'une demi-journée	CHF 100.-
	- Commission sur préavis, dès 17h.00	CHF 30.-
	- Commissions permanentes de 17h.00 à 20h.00	CHF 50.-
	de 17h.00 au-delà de 20h.00	CHF 60.-
	- Rapporteur (par rapport)	CHF 150.-
	- Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	CHF 30.-
	- Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	CHF 90.-

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Municipalité

La Municipalité a tenu 44 séances et traité 1 658 objets en 2006.
29 préavis et 45 communications ont été présentés au Conseil communal.
27 actes de mœurs ont été délivrés en 2006.

Greffe municipal

Puisqu'il est l'office chargé de la liaison entre le Conseil communal, la Municipalité et l'administration communale, il convient, à l'intention des nouveaux membres du Conseil exerçant pouvoir délibérant, de rappeler les tâches du Greffe municipal. Celles-ci se résument comme suit :

- Secrétariat général de la Municipalité
- Protocole et réceptions
- Représentations diverses
- Relations extérieures
- Organisation de manifestations officielles
- Affaires du Conseil communal et relations avec son Bureau
- Organisation et direction des dépouillements de votations / élections
- Procédures de naturalisations
- Commissions municipales (organisation)
- Coordination générale
- Conférence des chefs de services de l'administration communale
- Publications diverses
- Gestion économat, mobilier et machines de bureau
- Gestion budgétaire
- Contrôle des activités des commissions et rétribution de leurs membres
- Gestion des archives communales
- Exploitation du centre d'impression de l'administration communale
- Gestion des activités des jumelages Vevey-Carpentras et Vevey-Müllheim
- Délivrance d'actes officiels
- Information du public et de la presse

De la liste des nombreuses manifestations ayant eu lieu à Vevey lors de l'année écoulée, nous nous bornons, pour l'histoire, à ne citer que les plus importantes, savoir :

- Inauguration des nouveaux bureaux de l'OSEO
- Vernissage de l'exposition des peintres de Carpentras à l'Hôtel de Ville
- Manifestation du 1^{er} Août
- Réception et remise des Mérites Sportifs 2005
- Réception des nouveaux bourgeois, citoyens, électeurs et habitants
- 12^e édition de la Route Gourmande
- Inauguration des nouveaux locaux de la Bibliothèque municipale
- 14^e Festival des Artistes de Rue
- 21^e Foire à la Brocante
- Remise des prix des Balcons fleuris
- 537^e Foire de la St-Martin



Festival des artistes de rue



Archives communales

Activités

Suite au déménagement des archives communales de l'Hôtel de Ville au Collège Kratzer, l'activité principale du début de l'année 2006 a consisté à organiser la répartition des registres et documents rassemblés dans un même lieu pour la première fois depuis leur production.

Avec l'aide d'une jeune auxiliaire, l'ensemble des archives historiques de leur origine à 1960 a pu ainsi être répertorié dans chacun des éléments de l'armoire mobile installée à cet effet. Elles ont pris place dans 12 compartiments selon le plan de classement de l'inventaire général établi par Raoul Campiche de 1922 à 1946 qui regroupe tous les documents produits dès 1300 jusque vers 1880 et auxquels ont été adjoints les documents du plan de classement numérique du greffe municipal. Les pré-archives postérieures à 1960 sont demeurées à l'Hôtel de Ville, en attente d'un archivage définitif, ainsi qu'une partie des registres de comptes.

Une page d'accueil élaborée par l'archiviste et mise en forme par le service informatique de Vevey dont l'accessibilité est effective sur le site de Vevey depuis mi-janvier 2006 informe le visiteur sur l'organisation et le contenu du nouveau site des archives communales.

L'apprentie bibliothécaire Cinthia Tagliaferri s'est initiée à l'archivage durant un stage de 6 semaines de septembre à mi-octobre. Le dépôt d'un complément d'archives provenant de la bibliothèque municipale lui a fourni l'opportunité de procéder à la mise en place d'un inventaire raisonné pour l'ensemble du fonds.

Recherches

Dans la mesure du possible, les personnes intéressées par l'histoire de leur ville parviennent à trouver le temps de participer elles-mêmes aux recherches, sous la conduite de l'archiviste. Mais l'éloignement est souvent une contrainte qui restreint les déplacements. Nombre de chercheurs recourent donc à Internet pour obtenir les renseignements désirés et l'archiviste s'efforce de répondre à leur attente, pour autant que le terrain d'investigation ne dépasse pas le cadre de la commune. En 2006, une cinquantaine de recherches d'ordre privé ou scientifique ont ainsi pu être honorées par l'archiviste. Signalons la recherche effectuée par Liliane Godat, écrivaine, en vue d'une publication évoquant Vevey ainsi que la recherche entreprise par une étudiante de Paris sur l'école de photographie de Vevey dans le cadre d'un diplôme de master à paraître en 2007.

Dons et dépôts d'archives

Transmission de la direction des espaces publiques par les soins de M. Althaus de 7 volumes de registres de décès (1937-1971) et de 7 registres d'entrées de corps (1937-1971).

Remise par M. Christian Graf de registres et documents de la bibliothèque municipale de Vevey qui n'avaient pas encore été versés aux archives.

Complément au don de documents de la famille Chevallier qui s'est illustrée dans le domaine de la photographie.

Don de documents concernant la vie associative de Vevey par M. François Chavannes, association pour la sauvegarde de Vevey et environs, 1980-1991 et association Videogram, 1987-1992.

Don de documents concernant Bernard et Henry Chavannes par M. François Chavannes.

Don d'un Album officiel de la Fête des Vignerons de Vevey, 1889 par M. Patrick Meehan, Angleterre.

Don d'une carte de la Suisse, 1924, et d'un dépliant des années 1930 de la commune de Vevey par M. Serge Guinot.

Don pour la bibliothèque des archives de *Bertha*, Suisse discrète autant qu'irremplaçable par Liliane Godat.

Représentations

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'association des archivistes suisses, de l'association vaudoise des archivistes, du cercle de généalogie et de l'association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud. Outre sa présence incontournable à la journée du 24 janvier organisée par les archives cantonales vaudoises, l'archiviste a pris part à la journée professionnelle des archivistes suisses à Berne ainsi qu'à la journée de l'association pour le patrimoine naturel à Prangins.

Marjolaine Guisan, archiviste

Nonagénaires et centenaires

37 nonagénaires (27 femmes et 10 hommes) et 5 centenaires (4 femmes et 1 homme) ont fêté leur anniversaire en 2006. Trente personnes, le souhaitant, ont reçu la visite d'une délégation municipale.

Naturalisations

Nous rappelons que la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) du 28 septembre 2004, entrée en vigueur le 1er mai 2005, a introduit trois types de naturalisation :

1. La naturalisation ordinaire, qui touche

- 1.1. une personne dès l'âge de 11 ans
- 1.2. une famille entière (les deux parents et enfants jusqu'à 18 ans) ou partielle (un des deux parents et enfants jusqu'à 18 ans)

2. La naturalisation facilitée des jeunes de la deuxième génération (art. 22), qui touche

- 2.1. le jeune entre 14 et 24 ans révolus
- 2.2. Les personnes âgées de plus de 24 ans mais qui remplissent les conditions de la naturalisation facilitée des jeunes de la 2^{ème} génération peuvent bénéficier de cette procédure dans les 5 ans suivant l'entrée en vigueur de la LDCV (disposition transitoire jusqu'au 30 avril 2010).

3. La naturalisation facilitée des étrangers nés en Suisse (art. 25), qui touche

- 3.1. Toute personne née en Suisse et y ayant résidé sans interruption.

Les modifications apportées par la nouvelle loi ont intégré :

- la procédure ordinaire simplifiée
- des procédures cantonales de naturalisations facilitées
- des coûts limités (seuls des émoluments administratifs sont perçus)
- un droit de recours au Tribunal administratif contre les décisions communales et cantonales.

14/15

Dès lors, la Municipalité a la compétence pour octroyer la bourgeoisie. La bourgeoisie est accordée sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

Selon les dispositions finales et transitoires de la nouvelle LDCV les demandes de naturalisation déjà transmises au département avant son entrée en vigueur sont traitées selon l'**ancien droit (ad)** *.

La Municipalité a enregistré 103 nouvelles demandes de naturalisation durant l'année 2006, dont 59 dossiers de naturalisation facilitée.

Dossiers en cours de traitement durant l'année : 289

Etapas de la procédure :

en attente d'audition :	78
en attente de l'octroi de bourgeoisie :	15
à soumettre au Conseil communal :	7 (ad)*
en attente du décret :	119
en attente d'assermentation :	30
dossiers terminés :	40 = 77 candidats naturalisés (69/2005)

Répartis dans les catégories :

- naturalisation ordinaire	149
- naturalisation facilitée, art. 22	42
- naturalisation facilitée, art. 25	49
- naturalisation facilitée, art. 53	9
- dossiers terminés	40

En outre, l'agrégation communale a été octroyée à une personne bourgeoise d'une autre commune vaudoise.

Votations et élections

Elections communales (législature 2006-2011)

12 mars 2006

Election de la Municipalité – 1er tour
(16 candidats – 5 sièges)
Electeurs (suisses et étrangers) 11'088
Participation 36.66%

Election du Conseil communal
(181 candidats – 100 sièges)
Electeurs (suisses et étrangers) 11'088
Participation 33.23%

Elections communales (législature 2006-2011)

2 avril 2006

Election de la Municipalité – 2^{ème} tour)
(10 candidats – 5 sièges)
Electeurs (suisses et étrangers) 11'119
Participation 35.47%

Election du Syndic
Election tacite selon procès-verbal du 3 avril 2006

Votation fédérale 21 mai 2006

1. Arrêté fédéral du 16.12.2005 modifiant les articles de la Constitution sur la formation

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2050	113866	1137450
NON	171	9927	191666

Votations fédérales 24 septembre 2006

1. Initiative populaire du 09.10.2002 "Bénéfice de la Banque nationale pour l'AVS"

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1972	89596	973831
NON	1777	104943	1359514

2. Loi fédérale du 16.12.2005 de la loi sur les étrangers

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1849	106397	1602134
NON	1966	89999	755119

3. Loi fédérale du 16.12.2005 de la loi sur l'asile.

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1933	112294	1598399
NON	1883	83897	760787

Votations fédérales 26 novembre 2006

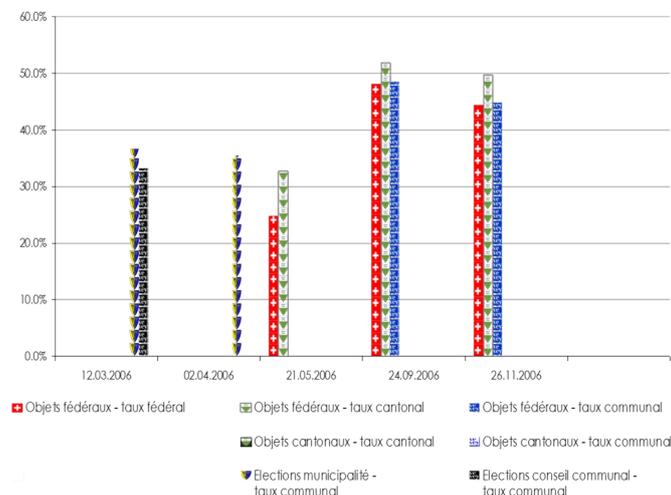
1. Loi fédérale du 23.03.2006 sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2249	114299	1158442
NON	1216	71711	1010255

2. Loi fédérale du 24.03.2006 sur les allocations familiales

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2811	142841	1480350
NON	729	46143	697736

Evolution des taux de participation en 2006



JUMELAGES**Vevey – Carpentras (F) – (1985)**

Après les festivités qui ont marqué l'an dernier à Vevey et à Carpentras le 20^e anniversaire de ce jumelage, l'année 2006 aura été celle du retour à la normale s'agissant des activités déployées par les différents acteurs de nos villes. Les Foires de la St-Martin à Vevey et de la St- Siffrein à Carpentras restent les principales occasions annuelles permettant aux Autorités et aux organes chargés de la conduite du jumelage de se rencontrer, d'échanger et de profiler un futur conforme aux attentes des uns et des autres dans un climat d'amitié réciproque.

**Vevey – Müllheim (D) – (1998)**

Toujours sous la férule d'Associations actives et dévouées maintenant le nombre et la qualité des échanges, ce jumelage bénéficie des conditions favorables découlant de la relativement faible distance séparant les deux villes. Les nombreux points fixes retenus pour l'organisation de rencontres permettent des retrouvailles régulières dont profitent nombre de personnes provenant de différents milieux. Présidée avec compétence depuis une dizaine d'années par M. Ivan-Pierre Moser qui a manifesté son désir de passer la main, l'Association Vevey – Müllheim est à la recherche d'un successeur, avis aux amateurs...

**Autorisation générale de plaider
(art. 33 du Règlement de la Municipalité du 20 janvier 1988, modifié le 1^{er} janvier 2001)**

Usage : Affaire "Portail du cimetière de St-Martin"

Conclusion

L'année 2006 – nouvelle Constitution vaudoise oblige – a été marquée par la fin, respectivement le début d'une législature. Les élections communales du printemps ont modifié les forces politiques. Les deux nouveaux membres de l'Exécutif (MM. Marcel Martin et Jérôme Christen) se sont très rapidement intégrés avec pour conséquence une Municipalité dynamique et opérationnelle dans un très court laps de temps. L'administration a bénéficié de ces circonstances favorables et a pu poursuivre sa mission sans baisse de régime. Le Programme de législature adopté en novembre 2006 servira de précieux guide aux Services communaux pour la planification de leurs activités tout au long de cette législature de cinq ans.

P.-A. Perrenoud
Secrétaire municipal

16/17

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

**Pour toutes informations
n'oubliez pas le site Internet
www.vevey.ch**

**REPRESENTATIONS MUNICIPALES
LEGISLATURE 2006-2011
(sans les commissions municipales)**

Etat au 30 avril 2007

	L. Ballif	P.-A- Dupont	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
Conférence des Syndics	X				
CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman					
- Délégué municipal	X				
- Suppléant				X	
SIGE – Service intercommunal de gestion					
- Comité de direction	X		X		
- Délégation fixe au conseil intercommunal)				X	
- Suppléant		X			
Approvisionnement économique du Pays (AEP) – responsable communal	X				
SEVM – Société électrique Vevey-Montreux					
- Conseil administration	X				
Romande Energie Holding SA					
- conseil administration – Tournus Montreux-Vevey	X				
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen					
- Comité	X				
RAS – Régionalisation de l'action sociale Riviera					
- Comité de direction	X				
- Conseil intercommunal					X
- Suppléant		X			
S.I. Logements Modernes SA					
- Conseil administration	X				
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B					
- Conseil administration	X				
Société coopérative d'habitation « Le Petit Clos »					
Conseil administration	X				
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille					
Conseil administration	X				
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village	X				
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations	X				
Fondation Profa – Consultation conjugale	X				
ASMADO – Comité exécutif	X				
Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs					
- Président	X				
Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale Mme Nicole Rimella LTP	—	—	—	—	—
Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	X				
UCV Union des communes vaudoises					
- Groupe des Villes	X				

	L. Ballif	P.-A- Dupont	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
Association de la coordination des villes de Suisse romande - Membre	X				
"GESPER" – Gestion du personnel Ville de Vevey - Groupe de suivi	X	X			
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	X				
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique - Vice-présidente					X
- Délégués municipaux		X		X	
Fondation Vevey Ville d'Images - Comité	X				X
SwissMedia (Association suisse du Multimédia) Membre du comité	X				
Organisation hospitalière régionale	X				
Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera					
- Membre	X				
- Suppléante					X
Société de développement de Vevey Comité	X				
Chemin de fer Vevey-Chexbres Conseil administration		X			
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) - Délégué municipal		X			
- Suppléant				X	
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera - Conseil administration		X			
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration		X			
Commission intercommunale Taxe de séjour - Membre		X			
Protection civile Région Riviera - Comité de direction		X			
Police 2000 « Sécurité Riviera » Comité directeur		X			
Régionalisation SDIS – COPIL		X			
SATOM – Conseil administration			X		
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage			X		
Fondation Beau-Séjour – Conseil			X		X
Fondation Haefeli-Meylan – Conseil			X		
Fondation "Joli-Bois", Chamby – Comité directeur			X		
SA Compost Chablais-Riviera - Conseil administration			X		
GEDERIVIERA (gestion déchets)			X		

	L. Ballif	P.-A- Dupont	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
Triage forestier de la Veveyse			X		
CORAT plénière				X	
- Suppléant			X		
CORAT GT Equipements sportifs				X	
CORAT GT Transports		X			
CORAT – GT Transports publics / Romande Energie		X			
CEPV – Centre d’enseignement professionnel - Conseil		X		X	
- Présidence				X	
Commission de l’Office régional d’orientation professionnelle				X	
Fondation des écoliers de Vevey à la montagne - Membre				X	
Association Oriental-Vevey – Comité de gestion				X	
Commission intercommunale de la législation sur le travail et l’inspection des chantiers – Présidence				X	
- Membre					X
Passeport Vacances - Délégué municipal				X	
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration					X
- (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) - 2006-2011 = Vevey		X			
Holdigaz SA Conseil d'administration					X
FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)					
- Conseil de Fondation	X	X		X	X
- Comité de direction		X		X	X
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande membre					X
MVT – Montreux-Vevey Tourisme - Comité de direction					X
Fondation pour l’équipement touristique de la Riviera - Conseil de Fondation					X
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s’occupant de la formation des jeunes					X
PROMOVE Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois					
- Comité					X
- Délégué assemblée générale				X	

	L. Ballif	P.-A- Dupont	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
Fondation Musée de l'Alimentation « Alimentarium » - Délégué municipal					X
Université populaire Vevey-Montreux - Délégué municipal					X
TMR Théâtre Montreux Riviera - Conseil de fondation					X
Septembre musical Montreux-Vevey - Conseil de Fondation					X
Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera - Conseil de fondation					X
Fonds culturel Riviera					
- Conseil administratif					X
- Bureau exécutif					X
Société coopérative des Pléiades - Comité					X
ATAC – Association Tous Artistes Confondus - Conseil des délégués en réorganisation - Délégué municipal au comité					
Association de la Ferme Menthée - (Conseil des délégués) en réorganisation - (dél. mun. au comité)					
ACT Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie - (délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et St-Légier)	à déterminer				
Commission « Prévention » - (délégué pour Vevey – La Tour-de-Peilz, Mme J. de Quattro, Municipale LTP)	—	—	—	—	—

COMMISSIONS PERMANENTES du Conseil communal

Etat au 31.12.2006

Commission de gestion		
Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Butty	Pierre	S
Chambaz	Henri	R
D'Angelo	Vladimir	PDC
Dutruy	Gilbert	S
Melchior	Alexandra	S
Munoz	Ascension	S
Post	Charles	VER
Rivier	Etienne	L
Werffeli	Michel	VL
Zaugg	Joëlle	R
<i>Suppléants</i>		
Borloz	Valérie	ALT
Georgi	Claude	S
Marinelli	Roger	R
Meyer	Jean-Claude	L
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Riesen	Werner	UDC
Roué	Corinne	VER
Schuseil	Peter	VL

Commission des finances		
Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Baumeler	David	S
Bertschy	Patrick	R
Bischoff	Birgitta	VER
De Stefanis	Sergio	S
Egloff	Serge	L
Gonthier	Alain	ALT
Marinelli	Vincent	L
Molliat	Stéphane	VL
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Racine	Jean-Marie	S
Riesen	Werner	UDC
Wettstein Martin	Irène	S
<i>Suppléants</i>		
Burgi	Jean-Jacques	L
D'Angelo	Vladimir	PDC
Despot	Fabienne	UDC
Diangitukwa	Fweley	VL
Hajji Pinto	Clotilde	S
Jaggi-Héritier	Doris	R
Rapin	Roland	VER
Tobler	Sven	ALT

Commission de recours en matière d'informatique		
Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	S
Berney	Michel	VL
Briot	Benoît	S
Koehler	Béatrice	L
Kohli	Patrick	R
Maldonado	Gorge	PDC
Maurer	Marc	VER
Seewer	Cédric	UDC
Vallotton	Alexandre	ALT
<i>Suppléants</i>		
Comte	Catherine	ALT
Despot	Fabienne	UDC
Gonzalez	Esther	VER
Jaggi-Héritier	Doris	R
Pilloud	Olivier	PDC
Walter	Antoinette	L
Wettstein Martin	Irène	S
Zeller	Emmanuelle	VL
Feuerstein	Vera	VER

Commission de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales		
Nom	Prénom	Parti
Nicollier	Pascal	VL
Pali	Musa	S
Reato	Gérald	R
<i>Suppléants</i>		
Marinelli	Vincent	L
Maurer	Marc	VER

Commission du Fonds d'urbanisme		
Nom	Prénom	Parti
Comte	Catherine	ALT
Kaeser	Danièle	L
Kohli	Patrick	R
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Racine	Jean-Marie	S
Tenthorey	Marc-Henri	UDC
<i>Suppléants</i>		
Baudin	Stéphane	R
Baumeler	David	S
Clément	Pierre	L
Gonthier	Alain	ALT
Gonzalez	Esther	VER
Molliat	Stéphane	VL
Roduit	Jean-Marc	PDC
Schobinger	Bastien	UDC

<i>Désignés par la commission des finances</i>		
Baud	Francis	VL
Bischoff	Birgitta	VER
Gonthier	Alain	ALT
Riesen	Werner	UDC
Wettstein Martin	Irène	S

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES (représentants de Vevey)

Etat au 31.12.2006

Commission CIEHL		
Nom	Prénom	Parti
Badoud	Flavia	L
Matthys	Vincent	S
<i>Suppléante</i>		
Destraz	Marie-Catherine	R

Commission de l'ORPC Riviera		
Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Laurent	S
Meyer	Jean-Claude	L
<i>Suppléants</i>		
Chambaz	Henri	R
Schobinger	Bastien	UDC

Commission du Fonds culturel Riviera		
Nom	Prénom	Parti
Jaggi-Héritier	Doris	R
Semlali	Driss	S
<i>Suppléante</i>		
Riesen	Norma	UDC

CONSEILS INTERCOMMUNAUX (représentants de Vevey)

Commission "Sécurité Riviera"		
Nom	Prénom	Parti
Girardin	Lionel	S
Racine	Jean-Marie	S
Kohli	Patrick	R
Clément	Pierre	L
Nicollier	Pascal	VL
Studer	Eric	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Appenzeller	Rolf	PDC
Tolusso	Clément	VER
<i>Délégation fixe</i>		
Dupont (Municipal)	Pierre-Alain	S
Marinelli	Roger	R

Commission du SIGE		
Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Burgi	Jean-Jacques	L
Gavin	Eric	S
Gonthier	Alain	ALT
Marchesi	Jean-Yves	R
Nicollier	Pascal	VL
<i>Suppléants</i>		
Doriot	Serge	R
Justo	José	PDC
Meyer	Jean-Claude	L
Pali	Musa	S
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

COMMISSION RAS

(Régionalisation de l'action sociale)

NOM	Prénom	TITRE	COMMUNE
Ballif	Laurent	conseiller municipal, Syndic	Vevey
Bornand	Christophe	directeur CSI Vevey	Vevey
Bornet Amstein	Monique	directrice CSI Montreux	Montreux
Delay	Jean-Daniel	conseiller municipal, Syndic	Chexbres
Chassot	Marc-Etienne	agent régional d'ass. soc.	La Tour-de-Peilz
Chevalley	Christine	conseillère municipale, Syndic	Veytaux
Degex	Bernard	conseiller municipal	Blonay
Curchod	Fabienne	conseillère municipale	Jongny
Willi	Edith	conseillère municipale	Montreux
Rimella	Nicole	conseillère municipale, Syndic	La Tour-de-Peilz
Wehrli	Laurent	conseiller municipal - président	Glion

COMMISSIONS MUNICIPALES

Etat au 31.12.2006

Activités interculturelles (anc. Intégration des étrangers)				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Ballif	Laurent	Services sociaux		Municipalité
Muñoz	Ascension	Quai Maria-Belgia 4	1800 Vevey	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Ch. de Pomey 20A	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Werffeli	Michel	Ch. Charles-Giron 6	1800 Vevey	Vevey-Libre!
Marinelli	Vincent	Ch. des Liserons 5	1800 Vevey	Libéral
Parente Scussel	Alessandra	Bd Charmontey 34	1800 Vevey	Pas CC
Maldonado	Jorge	Rue de Fribourg 28	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Rapin	Roland	Rue du Midi 4A	1800 Vevey	Les Verts
Pomilio	Francesco	Av. de Pra 47	1800 Vevey	Ass. italienne
Peerun Steiger	Bhama	Rue des Bosquets 17C	1800 Vevey	Autres communautés
Stergiou	Grégory	Rue Blanchoud 2	1800 Vevey	Ass. des musulmans
Chakir	Abdelhamid	Ch. Forestallaz 4	1806 St-Légier	Ass. des musulmans
Gandi	Daniel	Rue des Marronniers 13A	1800 Vevey	Carfman/Afrique
Lussamaki	Okita	Rue du Conseil 21	1800 Vevey	Communauté congolaise
Ahmedi	Abdulah	Ch. de Béranges 18	1814 La Tour-de-Peilz	Communauté albanaise
Ferizi	Vehbi	Rue de la Corsaz 20	1820 Montreux	Communauté albanaise
Bexheti	Nexhat	Rue des Chenevières 11	1800 Vevey	Ass. des kosovars
Gerber	Christophe	Services sociaux		Services sociaux
Bays	Alexandre	Education		Chef de service
Bloch	Michel	Agenda 21		Délégué
Gisi	Alain	Office population		Office population
Pache	Rachel	Animation jeunesse		Responsable Equinox

Administration générale

24/25

Aménagement du territoire				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Urbanisme/Constructions		Municipalité
Martin	Marcel	Espaces publics		Municipalité
Abbet	Boris	Av. Louis-Ruchonnet 6	1800 Vevey	Socialiste
Kohli	Patrick	Av. de Savoie 6	1800 Vevey	Rad. Démocr.
Thum	Simon	Rte de St-Légier 15C	1800 Vevey	Pas CC
Kaesar	Danièle	Av. Louis-Levade 1	1800 Vevey	Libéral
Tobler	Sven	Av. Gustave-Coindet 8	1800 Vevey	Alternatives
Justo	José	Av. Rollier 9	1800 Vevey	Démocr.-Chrétien
Schobinger	Bastien	Rue des Communaux 19	1800 Vevey	UDC
Filippozi	Yves	Ch. de la Chiesaz 14	1806 St-Légier	Les Verts
Escolar Riquet	Alicia	Bd St-Martin 7	1800 Vevey	Architecte
Ferrari	Christian	Rue du Midi 25	1800 Vevey	Architecte
Novello	Eligio	Rue de l'Union 15	1800 Vevey	Architecte
Rapin	Vincent	Rue de la Madeleine 15	1800 Vevey	Architecte
Veluzat	Philippe	Rue du Torrent 5	1800 Vevey	Architecte
Marion	Jean-Paul	Chemin des Sorbiers 21	1803 Chardonne	Soc. d'Art Public/Ingénieur
Sulliger	Denis	Rue du Simplon 13	1800 Vevey	Avocat
Dupuis	Albert	Urbanisme/Constructions		Chef de service
Francey	Michel	Police		Commandant Police
Amoos	Gérard	Espaces publics		Chef de service
Hitz	Renée-Laure	Urbanisme/Constructions		Architecte
Lehrian	Claude	Urbanisme/Constructions		Architecte

Bibliothèque municipale				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Culture		Municipalité
Barhouni	Josette	Av. de Beauregard 42	1800 Vevey	Socialiste
Delavy	Patrice	Rue du Panorama 14	1800 Vevey	Pas CC
Berney	Michel	Ch. E.-Javelle 12	1800 Vevey	Vevey Libre
Egloff	Serge	Bd Paderewski 30	1800 Vevey	Libéral
Comte	Catherine	Case postale 232	1800 Vevey 1	Alternatives
Appenzeller	Rolf	Rue Collet 8	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	Rue de la Madeleine 17	1800 Vevey	UDC
Roué	Corinne	Rue des Tilleuls 24	1800 Vevey	Les Verts
Rastoldo	Louissette	Chemin du Laviau 7	1805 Jongny	Bibliothécaire
De Gautard-Rayroud	Antoinette	Av. des Mousquetaires 10	1814 La Tour-de-Peilz	Familles donatrices
Graf	Christian	Bibliothèque-Médiathèque		Conservateur

Communication				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Ballif	Laurent	Administration générale		Municipalité
Briot	Benoît	Rue des Marronniers 13A	1800 Vevey	Socialiste
Rizzi	Antonio	Quai de l'Arabie 1	1800 Vevey	Pas CC
Nicollier	Pascal	Quai Maria-Belgia 6	1800 Vevey	Vevey Libre
Burgi	Jean-Jacques	Major-Davel 45	1800 Vevey	Libéral
Gonthier	Alain	Av. Nestlé 26	1800 Vevey	Alternatives
Pilloud	Olivier	Ch. Vert 45	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Seewer	Cédric	Rue du Panorama 16	1800 Vevey	UDC
Bischoff	Birgitta	Rue du Léman 12	1800 Vevey	Les Verts
Ethenoz	Jean-Jacques	Rue des Terreaux 3	1804 Corsier	Journaliste presse
Bovay	Thierry	ICI-Télévision	1800 Vevey	Directeur
Grunder	Roland	SwissMedia	1800 Vevey	Secrétaire général
Schneider	Jean-Frédéric	Rue de l'Hôtel-de-Ville 2	1800 Vevey	Webmaster
Rickenbacher	Richard	Ch. du Point-du-Jour 6	1800 Vevey	Concepteur logiciels
Perrenoud	Pierre-André	Administration communale	1800 Vevey	Secrétaire municipal
Pilloud	Corinne	Greffe municipal		Cheffe de bureau
Schneider	Robert	Service informatique		Responsable
Pittet	Olivier	Centre d'impression		Responsable

CRDIS (Intercommunal)				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
De Quattro	Jacqueline	Maison de Commune	1814 La Tour-de-Peilz	Municipalité de LTP
Dupont	Pierre-Alain	Police	1800 Vevey	Municipalité de Vevey
Gut	Louis	Aimé-Steinlen 5	1800 Vevey	Vevey Libre ! (CC Vevey)
Meyer	Jean-Claude	Rue du Simplon 14	1800 Vevey	Libéral (CC Vevey)
Post	Charles	Quai Ansermet 8	1800 Vevey	Les Verts (CC Vevey)
Bercher	François	Av. Condémine 6	1814 La Tour-de-Peilz	Socialiste (CC LTP)
Cornut	Daniel	Ch. Crausaz 46	1814 La Tour-de-Peilz	Radical-Dém. (CC LTP)
Petitpierre	Eric-Michel	Ch. du Levant 4	1814 La Tour-de-Peilz	Libéral (CC LTP)
Jordan	Anick	Champ-Pamont 54	1033 Cheseaux	Resp. sécu St-Antoine
Burdet	Jacques	Ancien-Stand 18	1820 Montreux	Resp. tech/sécu Hôpital Riviera
Gilliéron	Ute	Hostellerie Bon Rivage	1814 La Tour-de-Peilz	Directrice
Santus	Michel	Rue du Musée 5	1800 Vevey	Cdt CRDIS
Gaillard	Yves	Traménaz 46	1814 La Tour-de-Peilz	Cdt rempl. CRDIS
Delafontaine	Françoise	Rue du Musée 5	1800 Vevey	QM CRDIS

Crescendo				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Education		Municipalité
Racine	Jean-Marie	Quai Maria-Belgia 8	1800 Vevey	Socialiste
Marchesi	Jean-Yves	Rue des Moulins 31	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Hunziker	Randolph	Rue du Collège 12	1800 Vevey	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Av. Louis-Ruchonnet 8	1800 Vevey	Libéral
VACANT				ALT
Rickenbacher	Richard	Ch. du Point-du-Jour 6	1800 Vevey	PDC (pas CC)
Riesen	Werner	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Roué	Corinne	Rue des Tilleuls 24	1800 Vevey	Les Verts
Gavillet	Liliane	Place de la Gare 3	1800 Vevey	Parents
Burglé	Christian	Rue Louis-Meyer 16	1800 Vevey	Parents
Bron	Robert	Chemin de Béranges 51	1814 La Tour-de-Peilz	Président de La Lyre
Demierre	Philippe	Route de Saulgy 14	1670 Esmonts	Directeur de La Lyre
Ischer	Robert	Ch. du Signal 47A	1807 Blonay	Directeur CRESCENDO
Massard	Néhémie (M.)	Ch. de Béranges 79	1814 La Tour-de-Peilz	Elève
Pagano	Tamara	Rte de l'Esplanade 12	1804 Corsier	Elève
Bays	Alexandre	Education		Chef de service

Développement durable (Agenda 21)				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Agenda 21		Municipalité
Gavin	Eric	Av. Louis-Ruchonnet 8	1800 Vevey	Socialiste
Chambaz	Henri	Bd Paderewski 12	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Zeller	Emmanuelle	Rue d'Italie 59	1800 Vevey	Vevey Libre
Marinelli	Vincent	Ch. des Liserons 5	1800 Vevey	Libéral
Comte	Catherine	Case postale 232	1800 Vevey 1	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Rue du Lac 36	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	Rue de la Madeleine 17	1800 Vevey	UDC
Rapin	Roland	Rue du Midi 4A	1800 Vevey	Les Verts
Ansermet	Serge	Quai Maria-Belgia 8	1800 Vevey	WWF Vaud—Socialiste
Ferrari	Christian	CF Architecture	1800 Vevey	Architecte
Nordmann	Olivier	Maupas 51	1004 Lausanne	ProSenectute Vaud
Bloch	Michel	Développement durable		Délégué

Famille (sur la)				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Ballif	Laurent	Services sociaux		Municipalité
De Stefanis	Maria-Antonietta	Rue des Tilleuls 5	1800 Vevey	Socialiste
Destraz	Catherine	Av. E.-Bieler 12	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Schuseil	Peter	Bd Charmontey 3	1800 Vevey	Vevey Libre
Roh	Christian	Ch. de Pomey 22D	1800 Vevey	Pas CC
Borloz	Valérie	Rue d'Italie 25	1800 Vevey	Alternatives
Ambesh	Rebecca	Gustave-Coindet 7	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Roué	Corinne	Rue des Tilleuls 24	1800 Vevey	Les Verts
Bays	Alexandre	Education		Chef de service
Bornand	Christophe	Services sociaux		Chef de service

Jeunesse & Equinox				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Jeunesse		Municipalité
Ramoni	Blagena	Rue des Deux-Marchés 2	1800 Vevey	Socialiste
Delavy	Patrice	Rue du Panorama 14	1800 Vevey	Pas CC
Arbel (dit Arbez)	Yves	Rue d'Italie 31	1800 Vevey	Vevey Libre
Clément	Grace	Quai Perdonnet 14	1800 Vevey	Pas CC
Srbinoski	Loren	Rue Louis-Meyer 12	1800 Vevey	Pas CC
Maldonado	Cesar	Rue de Fribourg 28	1800 Vevey	Pas CC
Fratini Triolo	Marysa	Rte de St-Légier 6	1800 Vevey	Pas CC
Maurer	Marc	Rue d'Italie 25	1800 Vevey	Les Verts
Martin	Jean-François	Chemin des Saules 9	1800 Vevey	Corps enseignant— Socialise
Favre	Nicole	Rte de St-Légier 29	1800 Vevey	Commission scolaire
De Muralt	Anne-Pierre	Grande-Place	1800 Vevey	Ass. enfance, pré-ado.
Theytaz Grandjean	Michèle	Animation jeunesse		Déléguée à la jeunesse
Pache	Rachel	Animation jeunesse		Responsable Equinox
Hürzeler	Stephan	Animation jeunesse		Resp. travail proximité

Logement				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Ballif	Laurent	Services sociaux		Municipalité
Christen	Jérôme	Urbanisme/Constructions		Municipalité
Girardin	Lionel	Rue Blanchoud 4	1800 Vevey	Socialiste
Dragone	Umberto	Av. de Pra 36	1800 Vevey	Radical
Diangitukwa	Fwelex	Av. de Gilamont 65	1800 Vevey	Vevey Libre
Clément	Pierre	R. des Deux-Marchés 34	1800 Vevey	Libéral
Srbinoski	Loren	Rue Louis-Meyer 12	1800 Vevey	Pas CC
Tolusso	Mauro	Bd d'Arcangier 31	1800 Vevey	Pas CC
Tenthorey	Marc-Henri	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	UDC
Tolusso	Christophe	Rue d'Italie 33	1800 Vevey	Pas CC
Bavaud	Françoise	Confrérie 17	1800 Vevey	ASLOCA
Deriaz	Robert	Louis-Meyer 21D	1800 Vevey	AVIVO
Chirichiello	Claude	Rue du Centre 4	1800 Vevey	Agence l'Arcade
Turin	Laurence	Av. de la Gare 13	1800 Vevey	DOMICIM
Hitz	Renée-Laure	Urbanisme/Constructions		Architecte
Bornand	Christophe	Services sociaux		Chef de service

Musée des Beaux-Arts				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Culture		Municipalité
Melchior	Alexandra	Rue de Fribourg 13	1800 Vevey	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Ch. de Pomey 20A	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Agnant	Michel	Rue du Collège 10	1800 Vevey	Vevey Libre
Casa	Stefano	Rue du Midi 4B	1800 Vevey	Libéral
Freudiger	Reynald	Av. de Corsier 2	1800 Vevey	Pas CC
D'Angelo	Vladimir	Rue du Lac 36	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Fave	Jean-François	Impasse Confrérie 24	1800 Vevey	Les Verts
Felley	Santina	Rue Pro-Fontana 8	1920 Martigny	
Alamir	Marie	Dérochoz 10	1801 Mt-Pèlerin	
Bourqui	Edmond	La Galaise	1407 Gossens	
Radrizzani	Dominique	Musée des Beaux-Arts		Directeur

Musée historique de Vevey				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Culture		Municipalité
Baumeler	David	Rue des Communaux 8	1800 Vevey	Socialiste
Zaugg	Joëlle	Rue de Fribourg 24	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Rusterholz	Danielle	Quai Perdonnet 14	1800 Vevey	Pas CC
Rivier	Etienne	Bd St-Martin 10	1800 Vevey	Libéral
Gonthier	Alain	Av. Nestlé 26	1800 Vevey	Alternatives
Appenzeller	Rolf	Rue Collet 8	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Bonjour	Pierre	Av. Général-Guisan 27B	1800 Vevey	UDC
Tolusso	Christophe	Rue d'Italie 33	1800 Vevey	Pas CC
Dik	Jan Klaas	Rue J.-J. Rousseau 4	1800 Vevey	Restaurateur de tableaux
Grandchamp	José	Rue des Bosquets 33	1800 Vevey	Ebéniste
Moriggi	Dominique	Rue du Centre 12	1800 Vevey	Fondeur d'étain
Rivollet	Madeleine	Av. de Chillon 63	1820 Territet	Antiquités
Eynard	Hugues	Quai Maria-Belgia 6	1800 Vevey	Individuel
Martin	Jean-François	Ch. des Saules 9	1800 Vevey	Individuel-socialiste
Pfefferlé	Jean-Pierre	Ch. du Grand-Pin 5	1802 Corseaux	Individuel
Chavannes	François	Rue d'Italie 20 bis	1800 Vevey	VIBISCUM
Lambert	Françoise	Musée historique		Conservatrice

28/29

Musée suisse de l'appareil photographique				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Culture		Municipalité
Melchior	Alexandra	Rue de Fribourg 13	1800 Vevey	Socialiste
Doriot	Serge	Av. de Pra 43	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Berney	Michel	Ch. E.-Javelle 12	1800 Vevey	Vevey Libre
Burgi	Jean-Jacques	Av. Major-Davel 45	1800 Vevey	Libéral
Comte	Catherine	Case postale 232	1800 Vevey 1	Alternatives
Appenzeller	Rolf	Rue Collet 8	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	Rue des Moulins 33	1800 Vevey	UDC
Maurer	Marc	Rue d'Italie 25	1800 Vevey	Les Verts
Piaget	Lorenzo	Av. Mon-Repos 14	1005 Lausanne	Pdt Fondation Musée
Mottier	Jean-Pierre	Rue du Village 13	1121 Bremblens	Pdt Ass. Amis du Musée
Yersin	Jean-Marc	MSAP		Directeur MSAP
Bonnard Yersin	Pascale	MSAP		Directrice MSAP

Naturalisations				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Croix	Danielle	Greffe municipal		Municipalité
Oguy	Christiane	Av. Gustave-Coindet 2	1800 Vevey	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Ch. de Pomey 20A	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Reber	Paulette	Rue du Lac 43	1800 Vevey	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Av. Ruchonnet 8	1800 Vevey	Libéral
Murisier	Camille	Rue Aimé-Steinlen 7	1800 Vevey	Alternatives
Maldonado	Jorge	Rue de Fribourg 28	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Jean-Daniel	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	UDC
Fave	Jean-François	Impasse de la Confrérie	1800 Vevey	Les Verts
Borel	Françoise	Pl. de l'Ancien-Port 1	1800 Vevey	Bourgeois de Vevey

Salubrité				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Urbanisme/Constructions		Municipalité
Tobler	Sven	Gustave-Coindet 8	1800 Vevey	Alternatives
Gardaz	Jacques	Rte de St-Légier 50	1800 Vevey	Médecin retraité
Collaud	Eric	Av. de Blonay 35	1800 Vevey	Architecte
Hitz	Renée-Laure	Urbanisme/Constructions		Architecte-urbaniste
Bornand	Christophe	Services sociaux		Chef de service

Sports				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Burnier	Madeleine	Animation sport		Municipalité
Martin	Marcel	Espaces publics		Municipalité
Haji Pinto	Clotilde	Av. Rolliiez 11	1800 Vevey	Socialiste
Bertschy	Patrick	Ch. des Saules 9	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Rue des Tilleuls 5	1800 Vevey	Pas CC
Koehler	Béatrice	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	Libéral
Freudiger	Reynald	Av. de Corsier 2	1800 Vevey	Pas CC
Roduit	Jean-Marc	Rue des Tilleuls 1	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Marc-Henri	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	UDC
Post	Charles	Quai E.-Ansermet 8	1800 Vevey	Les Verts
Baumgartner	Pierre-André	Ch. de l'Aubousset 6	1806 St-Légier	Sports de plein air
Hangartner	Bernard	Rte de Sichoze 65	1814 La Tour-de-Peilz	Pdt Ass. Sport Riviera
Amoos	Gérard	Espaces publics		Chef de service
Bryois	Jean-Marc	Animation sportive		Délégué aux sports

Sports - Sous-commission "Lac"				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Martin	Marcel	Espaces publics		Municipalité
Burnier	Madeleine	Animation sportive		Municipalité
Haji Pinto	Clotilde	Av. Rollicz 11	1800 Vevey	Socialiste
Bertschy	Patrick	Ch. des Saules 9	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Rue des Tilleuls 5	1800 Vevey	Pas CC
Koehler	Béatrice	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	Libéral
Freudiger	Reynald	Av. de Corsier 2	1800 Vevey	Pas CC
Justo	José	Av. Rollicz 9	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Marc-Henri	Bd d'Arcangier 56	1800 Vevey	UDC
Post	Charles	Quai E.-Ansermet 8	1800 Vevey	Les Verts
Sauberlin	Jacques		1612 Ecoteaux	Port + Sports d'eau
Cochard	Elec	Emille-Javelle 2	1800 Vevey	Pêcheurs (FIPAL)
Burnat	Daniel	Rue d'Italie 7	1800 Vevey	Sauvetage "Le Vétéran"
Goncerut	Laurent	Av. Major-Davel 32	1800 Vevey	Sauvetage "La Sentinelle"
D'Angelo	Vladimir	Rue du Lac 36	1800 Vevey	Club House
Troillet	Pascal	Rue de la Valsainte 5	1800 Vevey	Amicale Voile (AVV)
Amoos	Gérard	Espaces publics		Chef de service
Bryois	Jean-Marc	Animation sport		Délégué aux sports

GROUPES DE TRAVAIL

30/31

Etat au 31.12.2006

Animation du Quai Perdonnet				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Urbanisme/Constructions		Municipalité
Oguy	Eric	Av. Gustave-Coindet 2	1800 Vevey	Socialiste
Dragone	Umberto	Av. de Pra 36	1800 Vevey	Radical
Reber	Paulette	Rue du Lac 43	1800 Vevey	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Rue du Simplon 14	1800 Vevey	Libéral
Vallotton	Alexandre	Av. Louis-Ruchonnet 10	1800 Vevey	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Rue du Lac 36	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Henauer	Gilbert	Rue de l'Union 12	1800 Vevey	Pas CC
Post	Charles	Quai E.-Ansermet 8	1800 Vevey	Les Verts
Boutilly	Jean-Marc	Rue d'Italie 49	1800 Vevey	Directeur Trois Couronnes
Dubois	Gérald	Rue de l'Hôtel-de-Ville 17	1800 Vevey	SIC
Micheloud	François	Rue du Lac 21	1800 Vevey	Association des Riverains du Quai Perdonnet
Schäubli	Jonas	Quai Perdonnet 33	1800 Vevey	Café littéraire
Direction de	Pizza Taxi	Quai Perdonnet 31	1800 Vevey	Pizza Taxi
Dupuis	Albert	Urbanisme/Constructions		Chef de service
Lehrian	Claude	Urbanisme/Constructions		Architecte

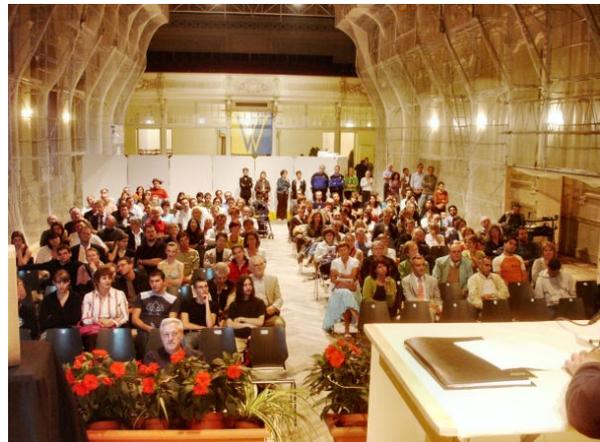
Développement du quartier Vevey Est				
Nom	Prénom	Adresse		Représentant
Christen	Jérôme	Urbanisme/Constructions		Municipalité
Ambresin	Grégory	Bd Charmontey 30	1800 Vevey	Socialiste
Marinelli	Roger	Av. de Gilamont 24	1800 Vevey	Radical-Démocratique
Zeller	Emmanuelle	Rue d'Italie 59	1800 Vevey	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Rue du Simplon 14	1800 Vevey	Libéral
Vallotton	Alexandre	Av. Louis-Ruchonnet 10	1800 Vevey	Alternatives
Pilloud	Olivier	Ch. Vert 45	1800 Vevey	Démocrate-Chrétien
Henauer	Gilbert	Rue de l'Union 12	1800 Vevey	Pas CC
Bischoff	Birgitta	Rue du Léman 12	1800 Vevey	Les Verts
Airivier	Jean-Louis	Rue d'Italie 24	1800 Vevey	Coiffeur
Boutilly	Jean-Marc	Rue d'Italie 49	1800 Vevey	Directeur Trois Couronnes
Chiffelle	Pierre	Rue d'Italie 57	1800 Vevey	Avocat
Fattebert	Catherine	Rue du Collège 14	1800 Vevey	Ass. Quartier Valsainte
Moro	David	Rue d'Italie 52	1800 Vevey	Boutique Cobalt
Vasquez	Marina	Rue d'Italie 52	1800 Vevey	Boutique Cobalt
Plancherel	Arlette	Rue d'Italie 58	1800 Vevey	Alpha-Optique
Dupuis	Albert	Urbanisme/Constructions	1800 Vevey	Chef de service
Lehrian	Claude	Urbanisme/Constructions		Architecte



Passation des pouvoirs du Président du Conseil communal



Vernissage exposition des peintres de Carpentras, Hôtel de Ville, 2 juin 2006



Réception des nouveaux bourgeois, citoyens, électeurs et habitants

SERVICE DU PERSONNEL

Mutations et remplacements du personnel

Le nombre de mutations du personnel (somme des entrées et sorties) s'est élevé à 86 ou 24.5% des personnes en activité au 31 décembre 2006 (100 / 33.3% en 2004). En moyenne, cela représente la gestion d'une arrivée ou d'un départ tous les 3 jours ouvrables avec toutes les démarches administratives qui y sont liées. Il se situait entre 45-65 de 1987 à 1991, entre 25-30 de 1992 à 1994, entre 37-45 de 1995 à 1999, puis entre 66-78 de 2000 à 2004.

Cette année, 21 engagements concernent des nouveaux postes, 6 départs sont dus à des retraites et 3 à l'Al.

Le nombre d'offres reçues et étudiées par les services pour chaque mise au concours s'est situé entre 10 et 389 (moyenne 62); pour 2005, ces nombres se situaient entre 5 et 150 (moyenne 65).

Cette année, nous avons reçu 235 offres spontanées (264 en 2005, 235 en 2004, et 242 en 2003).

Le 9 novembre 2006, la Municipalité a invité les 46 nouveaux collaborateurs engagés durant l'année pour une séance d'information.

Retraités

au 31 janvier M. Jean-Jacques SAUVAGEAT, après 19 ans et 9 mois d'activité, ouvrier de voirie - balayeur, espaces publics

M. Sebastiano ZACCARIA, après 16 ans et 3 mois d'activité, ouvrier de voirie - balayeur, espaces publics

au 31 mars M. Alexandre WARPELIN, après 24 ans et 3 mois d'activité, responsable du centre funéraire, espaces publics

au 30 avril M. Claude DEPALLENS, après 4 ans et 3 mois d'activité, concierge, finances – gérances

M. Jean-Pierre DIZERENS, après 32 ans et 10 mois d'activité, responsable du centre d'impression, greffe municipal

au 31 décembre Mme Rolande MERMOUD, après 19 ans et 6 mois d'activité, secrétaire, finances - comptabilité générale

Jubilaires

Pour la première fois, la Municipalité a invité les 33 jubilaires fêtant 10, 15, 20, 25 et 30 ans de service à une sortie récréative. Celle-ci s'est déroulée le 29 septembre 2006 dans la région de la Vallée d'Aoste.



Assurances

Le service du personnel a traité et suivi 23 (34 en 2005) cas d'accidents professionnels, dont 11 (17 en 2005) avec arrêt de travail, ainsi que 63 (48 en 2005) cas d'accidents non-professionnels, dont 34 (21 en 2005) avec arrêt de travail.

Formation

Chaque année les services prévoient un budget formation, mais nous constatons que ces requêtes restent souvent à l'état de souhaits non réalisés. Le service du personnel va organiser un suivi plus marqué de ces demandes, afin que le budget formation profite au développement des compétences du personnel.

Les cours suivis en 2006 se répartissent ainsi:

Cours de 1 à 5 jours : 21 personnes

Conférences : 1 personne

Formation de longue durée

(> 5 jours) : 3 personnes

Les cours suivis sont souvent de type technique, en rapport direct avec la fonction exercée. Malheureusement les cours de développement personnel proposés par le CEP ne sont que très peu demandés.

Le grand projet formation mis en place en 2006 est l'organisation de cours de management à l'intention des cadres de la Commune de Vevey, afin de leur offrir des outils de gestion dans la direction et la motivation de leurs collaborateurs. Le fait de donner un tel cours de 4 jours à l'ensemble des cadres permet également de donner une plus grande cohésion dans la politique de gestion du personnel et ceci, en lien également avec notre système GESPER d'évaluation du personnel.

Malgré le temps pris sur leurs agendas chargés, les chefs de services ont tous grandement apprécié ce cours, d'une part pour le contenu qui a rafraîchi leurs connaissances, et d'autre part pour les contacts créés avec les chefs de service des Communes de Montreux et La Tour-de-Peilz.

Grabeau de fin d'année

La Municipalité a réuni le personnel aux Galeries du rivage pour la partie officielle qui précédait le Grabeau.

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé 293 collaboratrices, collaborateurs, retraités et invités, a eu lieu le vendredi 15 décembre. Cette année, l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation ont été assurés par les apprentis avec l'appui de Mme Françoise Yerly, présidente de l'association du personnel.

Tableaux des effectifs

Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

1. Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2006

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune pour une durée déterminée ou indéterminée et qui n'est pas soumis au statut du personnel.

Ce groupe ne comprend pratiquement que du personnel à temps partiel, souvent avec un petit taux d'activité. Nous n'indiquons que le nombre de personnes car le taux d'activité n'est souvent pas fixé (forfait défini pour une activité).

Services	Nombre
Animation Jeunesse	1
Culture et cultes	4
Éducation	33
Espaces publics	3
Finances	17
Sécurité	1
Services sociaux	1

2. Apprentis(es) au 31.12.2006

Ce tableau indique le nombre d'apprentis(es) en cours de formation à la commune au 31.12.2006 avec comparaison au 31.12.2005.

Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

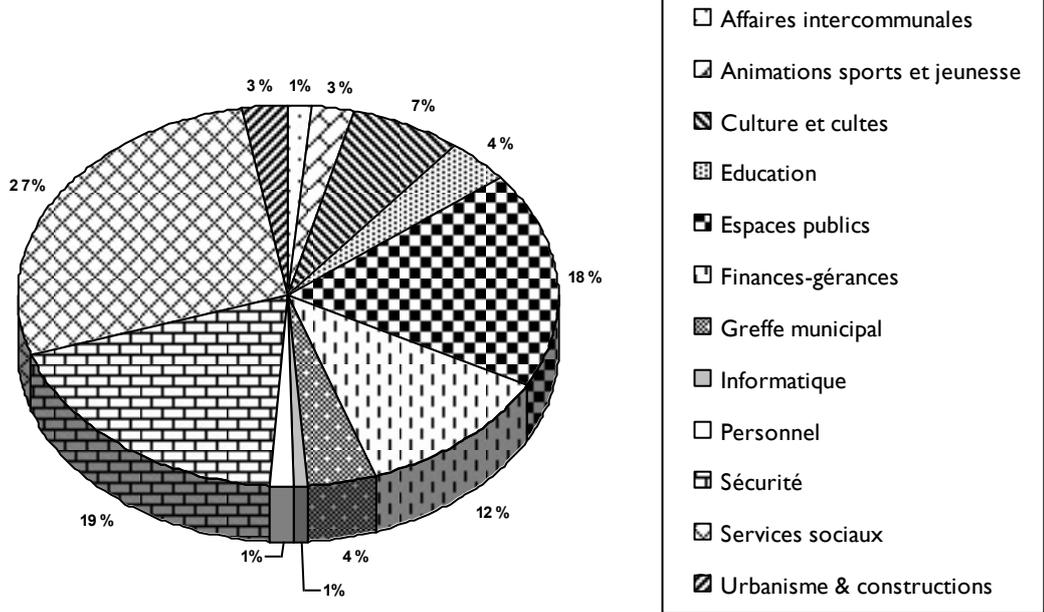
Profession	Année apprentissage	Au 31.12.2005	Au 31.12.2006
assistante en information documentaire	2 ^{ème} /3 ^{ème} année	1	1
assistante socio-éducative	1 ^{ère} année	—	2
employé(e) de commerce	1 ^{ère} année	1	2
employé(e) de commerce	2 ^{ème} année	1	1
employé(e) de commerce	3 ^{ème} année	5	4
cuisinier(ière)	1 ^{ère} année	1	1
horticulteur(trice)	1 ^{ère} année	2	3
horticulteur(trice)	2 ^{ème} année	2	2
horticulteur(trice)	3 ^{ème} année	2	2
mécanicien sur automobiles légères	1 ^{ère} /2 ^{ème} année	1	1

3. Personnel "stable" (lié au statut du personnel)

Les différents graphiques ci-après donnent une image globale de la composition du personnel communal. De plus, le tableau mentionne les différences entre le budget et la situation au 31 décembre 2006.

SERVICES	Au 31.12.2005		Au 31.12.2006		BUDGET 2006	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
GREFFE MUNICIPAL	12.00	9.65	15.00	11.35	15.00	11.75
PERSONNEL	3.00	2.60	3.50	3.10	4.00	3.10
INFORMATIQUE	3.00	2.40	3.00	2.40	3.00	2.40
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	4.00	2.95	5.00	3.95	5.00	3.95
DÉVELOPPEMENT DURABLE	1.00	0.40	1.00	0.40	1.00	0.40
FINANCES - GÉRANCES	39.00	35.30	42.00	38.30	44.00	38.30
URBANISME ET CONSTRUCTIONS	9.70	9.70	9.70	9.70	9.70	9.70
ESPACES PUBLICS	63.00	61.05	64.00	61.22	64.00	61.87
EDUCATION	13.40	10.90	14.00	10.90	14.00	10.90
SÉCURITÉ	64.00	60.80	67.00	64.30	73.00	68.90
SERVICES SOCIAUX	86.00	68.75	95.50	77.15	102.00	79.40
CULTURE ET CULTES	21.90	16.93	22.30	16.68	23.30	17.68
ANIMATION SPORTS ET JEUNESSE	9.00	6.70	9.00	7.10	9.00	6.70
TOTAL GENERAL	329.00	288.13	351.00	306.55	367.00	315.05

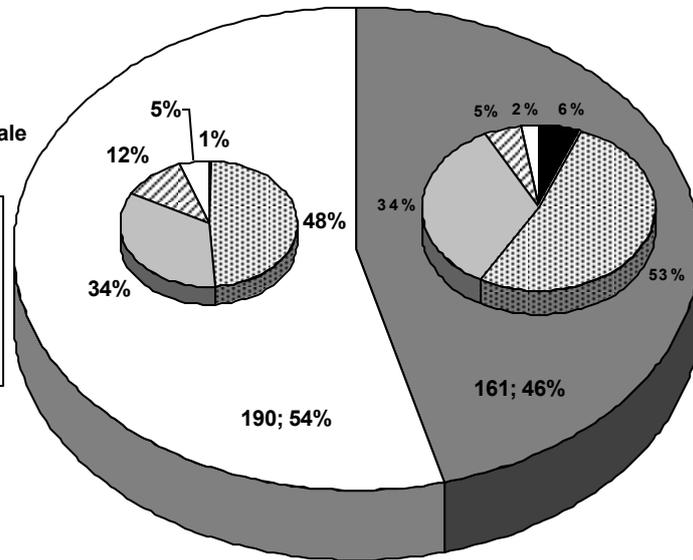
Répartition du personnel par service



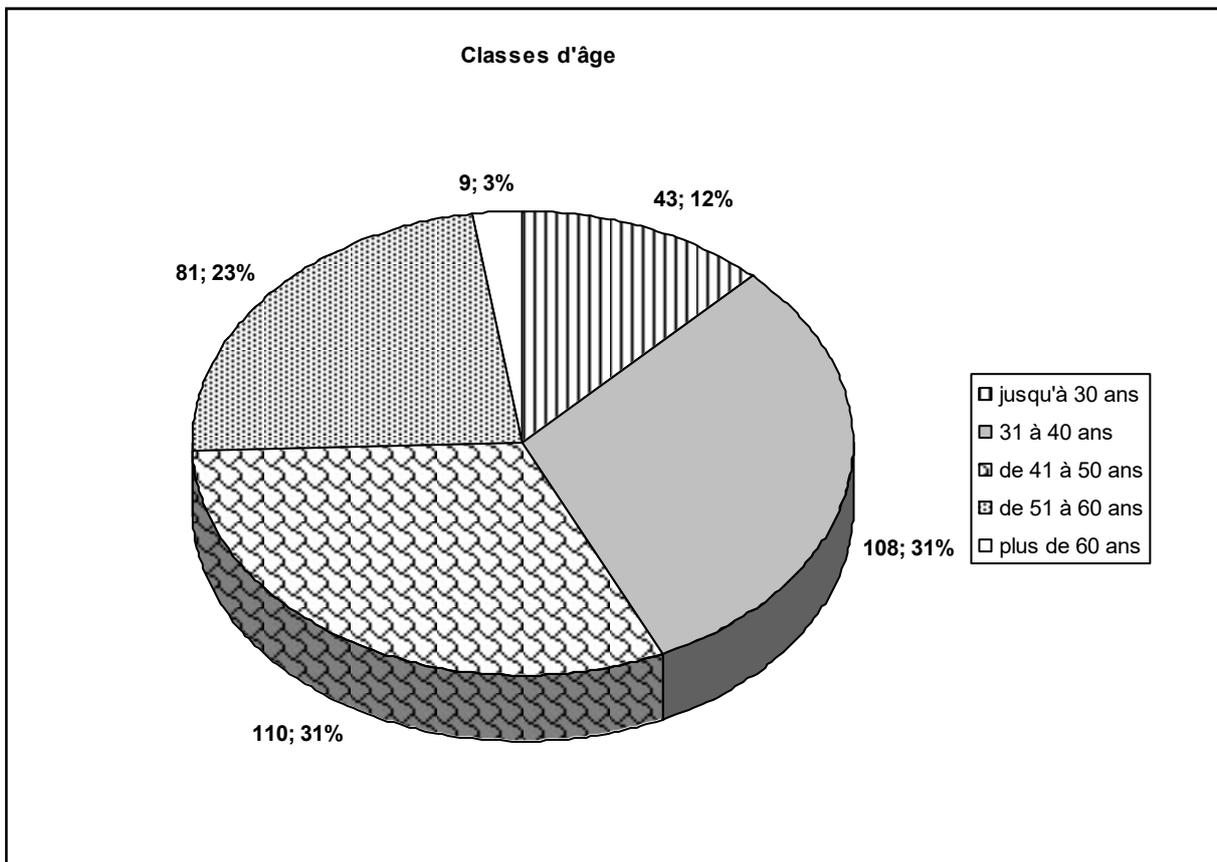
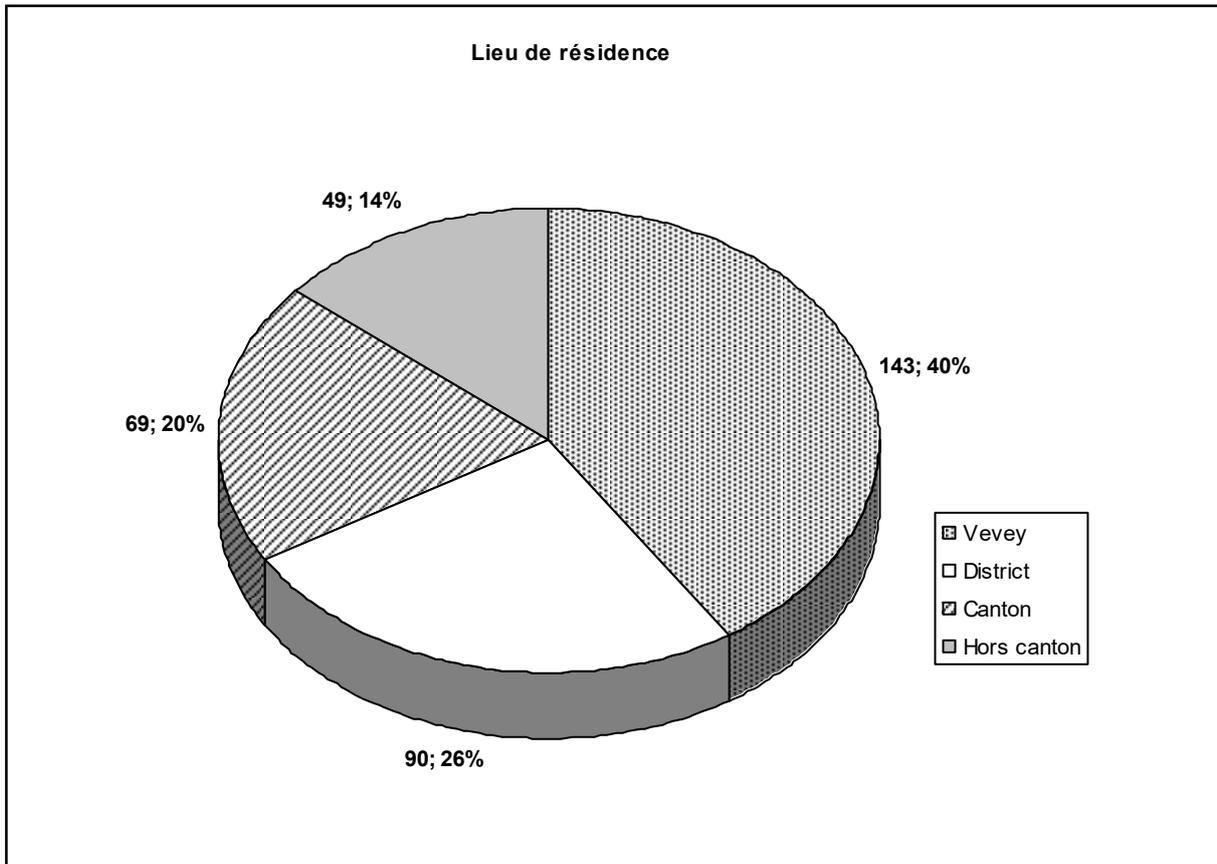
Répartition par sexe

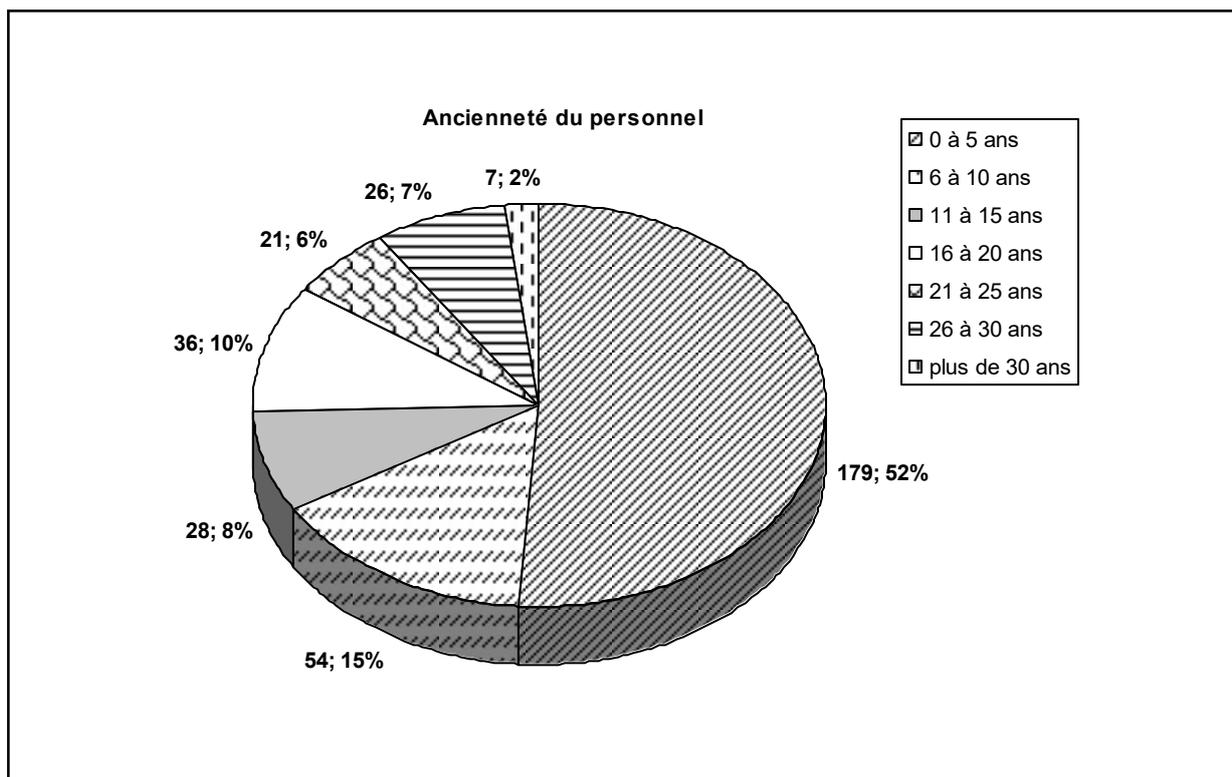
Répartition salariale

- jusqu'à 4'000.--
- ▨ de 4 à 6'000.--
- ▩ de 6 à 8'000.--
- ▧ de 8 à 10'000.--
- plus de 10'000.--



■ Femme □ Homme





Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- Sur les 351 personnes en activité au 31.12.2006, il y a 161 femmes et 190 hommes
- L'âge moyen du personnel est de 43.4 ans (41.7 pour les femmes et 44.9 pour les hommes)
- L'ancienneté moyenne est de 9.7 ans (7.5 pour les femmes et 11.6 pour les hommes)
- Le taux d'activité moyen est de 87% (76% pour les femmes et 96% pour les hommes)
- 36 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 2.5 ans
- 100 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 17.6 ans.

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 2001 à 2004, nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

	2002	2003	2004	2005	2006
Personnes en activité au 31.12	314	325	328	330	351
dont : Femmes	133	146	147	149	161
Hommes	181	179	181	181	190
Age moyen	43.7	43.3	43.7	43.4	43.4
Ancienneté moyenne	10.5	10.3	10.5	10.2	9.7
Moins de 30 ans	39	40	34	35	36
Plus de 50 ans	94	94	98	96	100

Pour mémoire, l'âge moyen de la population totale de résidence de Vevey était de 39.1 en 2001, 39.0 en 2002 et 2003, 38.9 ans en 2004, 2005 et 2006.

Service du personnel
 Le syndic Le chef de service

 L. Ballif S. Volet

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2006 de 210 PC. Le nombre de postes a ainsi légèrement augmenté en 2006, principalement du fait de l'augmentation de l'effectif des services sociaux (6 PC supplémentaires).

Il faut cependant relever que 32 PC (26 PC fixes et 6 portables) sur ce total vont devenir officiellement propriété de l'entité Police Riviera dès le 1^{er} janvier 2007. Ils vont cependant continuer d'être gérés par le service informatique de Vevey pendant un certain temps. En revanche, la Police compte à terme confier la gestion de l'ensemble de son parc informatique à l'un des services informatiques des communes du district.

Outre la gestion normale des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, les tâches spéciales mentionnées ci-dessous ont été accomplies par le service informatique et font l'objet de ce rapport.

Personnel du service

Le personnel du service informatique n'a pas varié en 2006 et est resté au chiffre de 2,4 EPT, soit 2 EPT pour l'intervention technique proprement dite et 0,4 EPT pour l'administration et l'appui technique. Il est nécessaire de préciser que cet effectif permet juste d'assurer la maintenance, au prix d'un certain nombre de procédures de standardisation, mais rend très difficiles les éventuelles études prospectives des services en matière informatique.

Sécurité

Virus et « spyware »

Il n'y a pas eu de problème lié à des virus ou des « spyware » (logiciel espion) en 2006. Certes, cette menace est toujours présente, mais les outils mis en oeuvre (passerelle messagerie/antivirus externe, mise à jour automatique des antivirus sur les postes) et les règles de sécurité adoptées (notamment le blocage des fichiers annexés de type « dangereux » comme .com, .exe, .zip, etc.), bloquent de manière efficace les virus à l'extérieur du réseau communal.

Antispam

On peut signaler que la quantité de « spams » (messages publicitaires non-sollicités) a fortement augmenté en 2006 et que ces messages indésirables représentent en règle générale un peu plus de la moitié de tout le courrier arrivant sur le réseau communal (avec des pointes à 90% !). Heureusement, le système antispam, mis en place en 2005, les filtre de manière efficace et évite que ceux-ci ne parviennent dans les boîtes des utilisateurs.

SERVICE INFORMATIQUE

Réseau

Liaison fibre optique pour SwissMedia, le Musée Jenisch et le collège du Clos

A la demande du Greffe municipal et de la Municipalité, une solution a dû être trouvée en urgence au début 2006 pour permettre à ICI-Télévision de diffuser en direct certaines séances du Conseil communal. La ville disposait déjà de fibres optiques reliant la Maison du conseil à l'Hôtel de ville ; par contre aucune liaison n'existait entre le réseau communal et le bâtiment SwissMedia où se trouvent les locaux d'ICI-Télévision.

Finalment la solution retenue a été élaborée avec la société Fibrelac. Celle-ci a proposé de tirer des fibres optiques entre le bâtiment du Feu et le bâtiment SwissMedia. Le service informatique a également fait inclure dans ce projet la liaison du Musée Jenisch et du collège du Clos, qui était prévue et figurait dans le budget 2006.

La technique novatrice proposée par Fibrelac consiste à creuser un étroit sillon dans la route avec une scie à goudron et à y glisser ensuite une sorte de gaine rigide en plastique dans laquelle les fibres optiques ont été enfermées. Le sillon est ensuite rebouché.

Grâce à cette technique de pose rapide, les fibres optiques ont ainsi été posées en quelques jours par la société Nexans entre le bâtiment abritant le SDIS et le centre SwissMedia, avec des liaisons avec le Musée Jenisch, le collège du Clos et le bâtiment du Panorama.

La liaison entre la Maison du conseil et ICI-Télévision est ainsi opérationnelle depuis le début du mois de février 2006. Elle emprunte entièrement les fibres optiques de la ville, à l'abri ainsi des appétits des opérateurs commerciaux, et permet la diffusion en direct des séances du Conseil communal par ICI-Télévision.





Liaison du Musée Jenisch

Les fibres optiques tirées en 2006 par Nexans/Fibrelac dans le cadre de la liaison du bâtiment Swissmedia ont permis de supprimer les lignes téléphoniques louées utilisées pour la liaison du Musée Jenisch et de multiplier d'un facteur 50 le débit (100 Mbits/s) entre le musée et le réseau informatique communal.

Liaison informatique et câblage des nouveaux locaux de la bibliothèque

Du fait du déplacement prévu de la bibliothèque sur le Quai Perdonnet, il fallait impérativement mettre en place une liaison informatique entre le réseau communal et les nouveaux locaux. Ainsi, après étude, c'est la société Cablecom qui a installé une liaison fibre optique entre la nouvelle bibliothèque et le musée suisse de l'appareil photographique, où aboutissent les fibres optiques communales. Ces fibres empruntent principalement les tubes souterrains de la SITEL (qui appartient à Cablecom).

Il a également fallu faire réaliser le câblage réseau interne des locaux de la bibliothèque. Ces travaux étaient prévus et ont été financés par le crédit de construction.

Les équipements informatiques de la bibliothèque ont pu ainsi être déplacés et connectés au réseau communal avec une nouvelle liaison rapide (1 Gbits/s).

Liaison informatique du centre horticole

A la demande du service des espaces publics, le service informatique a mis en place pour le centre horticole une liaison 2 Mbits/s sur une ligne cuivre louée à Swisscom. Afin de diminuer les coûts, le service informatique a fait cette opération après avoir remplacé la liaison cuivre du Musée Jenisch par une liaison fibre optique et a ainsi pu réutiliser les routeurs employés précédemment pour le musée.

Grâce à cette liaison, le centre horticole dispose dorénavant des mêmes outils informatiques (messagerie Lotus, gestion communale, annuaire CD, etc.) que les postes sur le réseau principal et



peut accéder à des données partagées sur le réseau communal.

Disponibilité des systèmes / pannes

Il n'y a pas eu de pannes conséquentes des systèmes informatiques en 2006. Dans les indisponibilités des systèmes, on peut juste évoquer le remplacement du serveur Oracle abritant la gestion communale, mais cette opération s'est effectuée pour l'essentiel en dehors des heures d'ouverture des bureaux, afin de ne pas perturber l'activité des services (principalement l'office de la population). Ainsi l'ancien serveur a été mis hors service un vendredi à 16h et le nouveau serveur a pu être rendu opérationnel, avec toutes les données reprises, le même soir vers 22h.

On peut par contre relever que le climatiseur de la salle informatique a connu pas mal de problèmes en 2006. Un tuyau bouché a ainsi provoqué une petite inondation sous le faux plancher de la salle informatique. Heureusement, même si certains câbles d'alimentation électrique et câbles réseau ont trempé dans l'eau, aucun problème électrique ou informatique n'est apparu.

Pour évacuer l'eau, le service informatique a d'abord fait avec les moyens du bord (éponges, seaux et aspirateur empruntés au concierge) puis a finalement appelé le SDIS qui a mis à disposition un aspirateur à eau performant qui a permis d'assécher le sol de la salle informatique.

Un des deux compresseurs du climatiseur a également rendu l'âme au mois de mars et a pu heureusement être remplacé par un compresseur d'occasion (ces équipements qui fonctionnent au gaz CFC ne sont plus commercialisés). Malheureusement, le deuxième compresseur a lâché à l'automne.

La maison Alltech qui assure l'entretien de ce climatiseur vieux de 17 ans ne disposant plus de pièces de rechange pour ce modèle, il a finalement été décidé d'entente avec M. Richard de la direction de l'urbanisme et des constructions de remplacer ce climatiseur. Cette proposition de remplacement a été acceptée par la Municipalité en 2006 mais, du fait des délais de livraison, le nouveau climatiseur sera mis en place au début 2007.



Inondation salle informatique

Logiciel Installation

Afin de pouvoir mieux gérer le parc informatique de l'administration communale et d'être plus efficace, le service informatique a acquis et a installé le logiciel LANDesk.

Ce produit offre entre autres les fonctionnalités suivantes :

- déploiement à distance de logiciel
- arrêt et démarrage des PC éteints (Wake On Lan) inventaire précis des PC et des composants
- prise en main à distance des PC des utilisateurs pour aide ou dépannage
- déploiement via le réseau d'installations standardisées (images ou « masters ») sur les nouveaux PC.

Après quelques mois d'utilisation, l'outil permettant la prise de contrôle des postes à distance s'avère très utile pour dépanner les utilisateurs. En fait, il est vraiment devenu l'outil de base indispensable pour le support, car il permet aux collaborateurs du service informatique de visualiser le problème rencontré sur le PC de l'utilisateur et d'intervenir directement sans avoir à se déplacer. Le gain en temps et en efficacité est particulièrement important pour les PC éloignés de l'Hôtel

de Ville comme ceux des garderies, de la voirie ou du centre horticole.

De même, les possibilités de déploiement à distance de logiciels permettent au service informatique d'installer des logiciels ou des mises à jour en les lançant en quelques clics. Jointes à cela, les fonctionnalités d'arrêt et de démarrage des PC permettent de programmer des déploiements et des mises à jour pour qu'elles s'exécutent pendant la nuit.

Ainsi, pour donner un exemple, ces outils ont permis de déployer de manière automatisée, sans déranger les utilisateurs, la nouvelle version du programme de gestion communale Gefi/G2i sur près de 200 machines. Auparavant, à raison d'environ 20 minutes par machine, il eût fallu près de 2 semaines à une personne ne faisant que cela pour mettre à jour tous les postes.

INTERNET

Site www.vevey.ch

Le service informatique aide les utilisateurs à mettre en place les informations sur le site Internet de la ville. Il effectue également à la demande les opérations de mise en forme compliquée (création de structures, formulaires, tableaux évolués).

MATÉRIEL

Postes de travail

Les besoins supplémentaires de PC ont été les suivants :

finances	:	1 portable
Musée Jenisch		2 PC
greffe	:	2 PC
espaces publics		2 PC
services sociaux		5 PC et 1 portable
SDIS	:	1 portable

L'augmentation du nombre des PC est due pour moitié à l'augmentation des effectifs des services sociaux.

Remplacement des écrans

Le service informatique a remplacé en 2006 une bonne partie des écrans cathodiques de 17 et 15 pouces encore en service par des écrans plats de 19 pouces, dont le prix a beaucoup baissé. Ces nouveaux écrans de grande taille présentent les avantages suivants :

- consommation d'énergie réduite vis-à-vis des écrans cathodiques beaucoup plus gourmands (environ 2 fois plus)
- taille de l'image augmentée qui permet de travailler agréablement avec une résolution de 1024x768 pixels ou même en 1280x1024
- hauteur réglable permettant une bonne ergonomie du poste de travail
- gain de place vis-à-vis des tubes cathodiques plutôt encombrants

Il est prévu de remplacer le reste des écrans cathodiques encore en service en 2007.

Renouvellement du parc informatique

Il y a eu peu de renouvellements de PC en 2006, les machines vraiment trop anciennes ayant été remplacées précédemment. On peut juste noter que le service informatique a remplacé 3 PC anciens (Pentium III à 800 MHz) dans les garderies Les Cèdres, La Barcarolle et Les Sapins. De plus, quatre PC, vieux de plus de 3 ans et tombés en panne hors garantie, ont été remplacés par des PC neufs, car la réparation nécessaire (remplacement de la carte-mère) eût coûté beaucoup trop cher par rapport à leur valeur résiduelle et au prix d'une machine neuve.

Serveurs

Le serveur abritant la base de données Oracle et les données de l'application de gestion communale Gefi/G2i (comptabilité, facturation, contrôle des habitants) a été remplacé en 2006 par un nouveau serveur. A noter pour l'anecdote que l'ancienne machine, qui avait fonctionné sans interruption et sans aucun problème depuis sa mise en service de 1999, a définitivement rendu l'âme une fois les données qu'elle hébergeait reprises sur le nouveau serveur.

Un nouveau serveur a également été mis en service en 2006 pour permettre la supervision du parc informatique via le logiciel LANDesk.

Afin de pouvoir sauvegarder ces serveurs, un lecteur de bande LTO2 d'une capacité de 200 à 400 GB a été installé sur une de ces machines.

Grâce à la mise en service de la liaison fibre optique de la nouvelle bibliothèque, qui permet un débit rapide, le serveur de la bibliothèque a pu être ramené dans la salle informatique de l'Hôtel de Ville. Il est ainsi, comme les autres serveurs, directement supervisé par le service informatique.

Achat équipement divers

En 2006, le service informatique a racheté un nouveau scanner pour le Musée Jenisch permettant notamment de numériser les ektachromes (films de grande taille).

AUTRES TÂCHES

Procédures Votelec

M. Schneider, responsable informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le Greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

Le service informatique a également organisé et supervisé la saisie informatique des bulletins de vote des élections du Conseil communal. Le dépouillement s'est effectué grâce au logiciel fourni par le Canton et qui avait été spécialement adapté aux spécificités des élections communales.



Saisie informatique élections

Formation Quicksite (logiciel de gestion du site internet Vevey.ch)

En 2006, le service informatique a formé sur Quicksite les deux employées du bureau de l'information et la nouvelle secrétaire du service culturel.

Bases Access pour Ginkgo

A la demande de M. Hürzeler, l'éducateur des rues, le service informatique a développé quelques petites bases Access utiles pour Ginkgo.

WI-FI à Vevey

En coordination avec les travaux d'aménagement de la nouvelle bibliothèque, le service informatique a mis en place une extension du WI-FI gratuit sur le quai Perdonnet. Les équipements techniques (Firewall, modem ADSL et bornes d'accès) ont été installés à l'intérieur des murs de la bibliothèque, alors que les antennes ont été placées sur un réverbère devant le bâtiment. Ces équipements permettent ainsi de couvrir le quai Perdonnet de la Place du Marché jusqu'au secteur de l'Alimentarium. La salle de lecture de la bibliothèque est également desservie par ce réseau, qui offre l'accès gratuit à Internet.



Antennes bibliothèque



Suivi du projet de Système d'information sur le territoire (SIT)

Lors des problèmes rencontrés par Axit en 2004, plusieurs séances avaient été organisées à Blonay, rassemblant les responsables des communes travaillant avec cette société (Blonay, BTI - Bureau technique intercommunal pour les Communes de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny - et Vevey), afin de chercher une solution commune. Il avait finalement été décidé, par l'ensemble des entités présentes, de s'équiper du logiciel Topobase de la société C-Plan et de coopérer sur la partie web. Aussi, face au retard dans le projet de SIT à Vevey, le responsable du service informatique a pris contact avec les communes utilisant Topobase pour que Vevey ne soit pas mis à l'écart du projet web. Suite à ces contacts, un groupe d'étude a été formé, comprenant des représentants techniques des communes de Blonay, de La Tour-de-Peilz, du BTI, du SIGE (autre utilisateur régional de Topobase), ainsi que M. Schneider pour la commune de Vevey. Les objectifs de ce groupe sont de mettre en place une solution web, sur un serveur commun, permettant de visualiser sur Internet une partie des données géographiques de ces différentes entités.

Service informatique

Evolution prévue en 2007

Conformément aux études menées en 2006 et à certaines rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2006, en particulier dans les domaines suivants:

- Réalisation du câblage du collège du Clos
- Etude du SIT
- Etude d'un système de Gestion électronique des documents (GED)
- Mise en place d'un Intranet pour la ville de Vevey

Service de l'informatique	
Le municipal	le Responsable Informatique
L. Ballif, Syndic	R. Schneider

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

SERVICE DES AFFAIRES INTERCOMMUNALES DU DISTRICT DE VEVEY

Préambule

Comme pour les rapports d'activités précédents, celui de 2006 fait l'objet d'une adoption, d'une part, par les 10 syndics du district et, d'autre part, par la Municipalité de Vevey. Pour mémoire, cette façon de procéder reflète la prise en charge financière du service par l'ensemble des communes du district et par conséquent, la dimension intercommunale de celui-ci.

Le présent rapport s'articule en trois parties :

- Présentation du service.
- Activités 2006 en bref.
- Activités 2006 par domaine thématique.

Présentation du service

Historique

En gestation depuis 1968, le service des intérêts généraux, chargé, en plus du secrétariat des affaires intercommunales, d'études générales que le greffe n'avait plus le temps d'effectuer, a finalement été créé en 1972. A cette époque, il n'existait pratiquement qu'une seule institution intercommunale, la Conférence des Municipalités de Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux.

C'est en 1988 que l'idée d'instituer un véritable secrétariat intercommunal a pris forme. Un cahier des charges a été établi et le mode de contribution des autres communes du district aux frais de ce secrétariat a été défini pour entrer en vigueur dès 1990.

Depuis sa constitution, les tâches de ce service ont été en constante évolution, les affaires intercommunales devenant de plus en plus importantes pour finalement représenter les seules tâches du service qui, depuis 1995, s'appelle Service des affaires intercommunales (SAI).

Caractéristiques du service

Service public rattaché administrativement et localisé à Vevey, chef lieu du district, le SAI est un service transversal œuvrant dans tous les domaines où les Municipalités lui confient un mandat. Plaque-tournante de l'information, le SAI assure le relais entre le technique et le politique. Il dépend des 10 communes du district et, plus particulièrement, de la Conférence des syndics du district (CSD), dont il assure le secrétariat et la coordination. Pour éviter toute confusion, il importe de relever que le SAI n'est pas une « Préfecture bis ». Ainsi, si le Préfet est un représentant de l'Etat auprès des communes, le SAI lui, intervient toujours dans le cadre de la sphère des compétences communales.

Composition et financement

Le service emploie 5 personnes, qui représentent 3,95 postes de travail en équivalent plein-temps, soit une cheffe de service (100%), deux adjoints (100% et 75%) et deux secrétaires (60%).

En 2006, les communes ont accepté de participer au financement du service à raison de CHF 7.50 par habitant pour 2007. Pour mémoire, jusqu'en 2001, les communes du district participaient au financement du service à hauteur de CHF 4.- par habitant, le solde étant assumé par la commune de Vevey.

Par ailleurs, et dans la mesure du possible, le service facture aux institutions disposant d'un budget propre, les prestations effectuées à leur intention. Ceci permet de financer la part non couverte par les contributions communales. Il s'agit des institutions suivantes : CIEHL, SEPHL, Fonds intercommunaux culturel et sportif, Commission prévention Riviera et, depuis 2006, Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera.

Missions

En bref, les missions du service sont les suivantes :

- Assurer la coordination, le développement et la gestion des projets intercommunaux qui lui sont confiés.
- Gérer les institutions intercommunales existantes qui sont placées sous sa responsabilité.
- Développer dans la mesure du possible, une vision globale de la régionalisation.
- Développer l'information et la communication internes et externes.

Le tableau ci-après présente, de manière synthétique, une vue des principales collaborations intercommunales dans le district et permet ainsi de situer le rôle et les secteurs d'interventions du SAI.

Coordination générale	SÉCURITÉ PRÉVENTION	ÉQUIPEMENTS TRANSPORTS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	CULTURE SPORTS	ÉCONOMIE TOURISME	SERVICES ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES	SOCIAL SANTÉ (PARTENARIAT CANTON - COMMUNES)
Conférence des syndics (CSD) Conférence des Municipalités Vevey-Montreux-La Tour-de-Peilz Autres conférences des Municipalités	Commission Police Riviera Commission régionalisation SDIS Organisation régionale de protection civile Riviera (ORPC) Inspection des chantiers Commission prévention Riviera Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (ACT)	Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier Organisation hospitalière régionale SEPHL En liquidation	Fonds culturel Riviera Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera Fonds sportif intercommunal Convention relative à l'utilisation des installations sportives Fonds intercommunal de sauvetage	Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE) Montreux-Vevey Tourisme (MVT) Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera	SIGE SA Compost Chablais Riviera SATOM Société électrique Vevey-Montreux SA (SEVM) Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG) Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDERIVIERA)	Association régionale pour l'action sociale région Riviera (RAS) Association de soins coordonnés de la Riviera (ASCOR) Association pour la prévention, le maintien à domicile et l'aide à la famille des districts de Vevey et de Lavaux (ASMADO)

Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

Activités 2006 en bref

Objectifs et axes prioritaires de travail

Les dossiers traités par le SAI impliquent de nombreux acteurs tant politiques que techniques et s'étendent sur des périodes assez longues. Compte tenu du changement de législature en cours d'année, les objectifs et axes prioritaires définis pour 2006 ont été quelque peu conditionnés par cette perspective, à savoir :

- Nécessité de consolider l'existant et de poursuivre les dossiers en cours avec, en priorité, la finalisation du dossier Police Riviera et la reprise du dossier « Terrains de football ».
- Nécessité de poursuivre une politique d'information-communication, concrétisée par la mise en ligne du site internet (www.sai-riviera.ch) et l'élaboration d'un bulletin d'information sur les projets en cours et réalisés durant la législature 2002-2006.

Les dossiers ci-dessus ont relayé la réflexion sur la régionalisation au second plan pour l'année 2006, en particulier le projet-modèle « Agglomération Montreux-Vevey-Riviera ». Le service a tout de même poursuivi, de manière sporadique, ses réflexions et maintenu les contacts avec les représentants de la Confédération.

Le service en quelques lignes et quelques chiffres

Dans le cadre de la gestion des commissions et institutions permanentes, le SAI est chargé d'organiser et de préparer les séances, de rédiger les procès-verbaux et d'assurer le suivi des décisions, et ce pour toutes les commissions plénières et les différents groupes et/ou sous-groupes de travail dont il a la charge.

Pour l'année 2006, entre les structures permanentes et les projets spécifiques, ce sont environ 120 séances qui ont été organisées. Quant aux commissions et groupes de travail dont le SAI a dû assurer la gestion pour l'année 2006, ils sont au nombre de 20. Ceci représente une masse de travail considérable, nécessaire, mais pas forcément d'une grande lisibilité publique ou médiatique.

A titre indicatif, un décompte des heures et des séances effectuées pour les différents domaines donne les chiffres suivants : 32% pour la coordination générale et les projets spécifiques, 34% pour le domaine sécurité-prévention, 21% pour le domaine culture-sports-tourisme, 13% pour le domaine aménagement du territoire-équipements.

Par rapport aux chiffres 2005, il faut relever l'augmentation de 7 à 13% pour le domaine aménagement du territoire-équipements, en raison notamment de l'implication du SAI dans le dossier « Terrains de football », respectivement la baisse de

54 à 34% pour le domaine sécurité, due à la finalisation du dossier Police-Riviera à mi-2006 et à la finalisation, fin 2005, de la première phase de régionalisation des SDIS.

La hausse (15 à 21%) pour le domaine culture s'explique par l'augmentation considérable des demandes de soutiens ponctuels présentées au Fonds culturel Riviera, ainsi que par les réflexions et analyses développées pour l'élaboration du budget 2007. Enfin, l'augmentation pour le domaine coordination générale (24 à 32% s'explique par l'investissement effectué sur les aspects information-communication (développement du site internet du SAI, élaboration d'un bulletin d'information régional).

Activités 2006 par domaine thématique

Ce chapitre présente, sous forme résumée et thématique, les activités liées aux principales institutions, commissions et groupes de travail. La classification par grand domaine d'activité reprend celle présentée dans le tableau relatif aux collaborations intercommunales.

Coordination générale

Conférence des syndicats du district (CSD)

En 2006, la CSD a fonctionné selon les modalités définies dès 2002 soit, pour mémoire, fréquence régulière (7 séances en 2006) et restructuration des ordres du jour.

Les dossiers / projets qui ont fait l'objet d'une information et d'un suivi réguliers dans le cadre de la CSD sont les suivants : SAI, Agglomération Vevey-Montreux-Riviera, UCV / ADCV, Musée Chaplin, CORAT, gestion des déchets, Police Riviera, régionalisation SDIS, culture, sports et infrastructures, hôpital, Commission prévention Riviera, Romande Energie / VMCV, groupe de travail informatique.

Certains de ces sujets sont traités plus en détail dans les sous-chapitres suivants.

En outre, ont également été abordés, à une ou plusieurs reprises, les principaux sujets suivants : collaboration avec le Préfet - nouveau découpage des districts et collaboration avec le Pays-d'Enhaut - séminaire CSD nouvelle législature - politique foncière régionale - cyberadministration.

La CSD a également été saisie de plusieurs demandes de soutien financier, soit : Rocking Chair, Association Sport Riviera, Septembre musical, Société protectrice des animaux (SPA) du Haut-Léman, patinoire de Puidoux, coupe d'Europe 2007 de Inline Hockey, Association lire et écrire, centre d'accueil de l'Est Vaudois.

« Last but not least », avec le renouvellement des autorités communales, ce ne sont pas moins de 7 nouveaux syndicats sur 10 qui sont entrés en fonction au 1^{er} juillet 2006. C'est la première fois, depuis la création de la CSD que l'on assiste à un tel « mouvement ».

Information et communication

Comme chaque année depuis 2003, le Forum des Municipalités s'est déroulé en automne 2006. Le principal sujet abordé fut celui des « Terrains de football ». Cette rencontre a permis de faire le point sur ce dossier, tant sur les aspects techniques que financiers, et d'envisager la suite à donner sur la base de propositions concrètes en termes de gestion de projet.

Par contre, il n'y a pas eu de rencontre entre députés et CSD cette année, au vu du changement de législature en cours d'année d'une part, et de l'échéance proche de l'élection des députés au Grand Conseil, d'autre part. Il a été estimé plus judicieux d'attendre que les nouvelles autorités communales et les nouveaux députés soient en place, pour renouveler cette rencontre.

Le changement de législature évoqué ci-dessus a été l'occasion pour le SAI, sous l'égide de la CSD, d'établir un bilan portant sur les projets / dossiers réalisés et en cours de la législature 2002-2006. Le bulletin d'information a été validé par la CSD et distribué dans toutes les Municipalités pour transmission dans leurs conseils communaux respectifs, ainsi qu'aux différents partenaires régionaux.

Autre outil d'information, le site internet du SAI a été mis en ligne au début de l'été 2006, après avoir été accepté avec enthousiasme par la CSD. L'essentiel des institutions / dossiers / projets intercommunaux y sont traités, bien que quelques compléments soient d'ores et déjà prévus. Une information large à nos partenaires a été faite lors de sa mise en ligne. S'agissant d'information portant sur des dossiers spécifiques, le SAI a organisé la séance d'information intercommunale dans le cadre du préavis déposé sur l'association de communes « Sécurité Riviera », en mai 2006 et a rédigé une communication à l'intention des conseils communaux, les informant de l'entrée en vigueur des règlements SDIS approuvés par le Conseil d'Etat.

Enfin, le SAI a été invité à présenter les activités du service au parti « Vevey Libre » en juin. Il a également été sollicité pour intervenir dans le cadre du séminaire de l'IDHEAP destiné aux nouveaux élus en novembre, sur le thème de « La régionalisation à l'image de la Riviera ». En outre, le SAI a reçu une délégation chinoise de Shanghai en décembre, intéressée à connaître l'approche de l'aménagement du territoire, à différentes échelles et notamment à l'échelle régionale.

Projet-modèle « Agglomération Vevey-Montreux-Riviera »

Au vu du renouvellement des autorités en cours d'année, il nous paraît judicieux de rappeler, ci-après, les principaux éléments depuis le démarrage du projet-modèle.



Dans le cadre des réflexions sur la régionalisation, le SAI, en accord avec la CSD, a saisi en 2002 l'opportunité de la politique des agglomérations menée par la Confédération pour développer un projet de réflexion prospective sur les collaborations et coopérations intercommunales. En effet, la Confédération apporte un soutien technique et financier à la mise en œuvre de « projets-modèles » et de « projets-pilotes » favorisant la coopération verticale et horizontale au sein des agglomérations.

Pour rappel, l'objectif du projet présenté est double, soit :

- Établir un bilan critique de l'existant.
- Élaborer des pistes de travail pour l'avenir, en considérant notamment les nouvelles formes de coopération instaurées par la Constitution vaudoise, soit la fédération de communes et l'agglomération.

Cette réflexion devrait également permettre de répondre à certains vœux, émis par des conseillers communaux, dans le cadre de l'adoption du Plan directeur régional, voire à d'autres motions ou interpellations relatives à la régionalisation.

La déclaration de principe signée en août 2003 par la Confédération (ARE), le canton de Vaud et les Municipalités du district a marqué le démarrage officiel du projet et a fixé les obligations des parties.

Après les efforts déployés en 2003 et 2004 (participation au GT cantonal sur les collaborations intercommunales, séminaire avec les syndicats, questionnaire aux conseillers et secrétaires municipaux, récolte des données de base, diagnostic / état des lieux), force est de constater qu'il n'a pas été possible, au vu de l'investissement sur d'autres dossiers régionaux, de poursuivre les réflexions et de faire avancer ce projet. Une première ébauche de scénarii et d'options possibles pour l'avenir est toutefois en cours, mais n'a pu être finalisée.

Enfin, dans le cadre du partenariat avec la Confédération, le service participe régulièrement et dans la mesure de ses disponibilités aux séminaires / ateliers portant sur les projets liés aux agglomérations. Le service a notamment été invité à présenter un bilan intermédiaire en août 2006.

Sécurité - Prévention

Police Riviera

Fin 2005, au vu du contexte politique cantonal (absence de décisions du CE, motions développées au Grand Conseil, etc.), le comité de pilotage (COPIL) Police Riviera décidait de rapatrier les effectifs des polices municipales affectés à Police-secours et de poursuivre le processus de régionalisation déjà entrepris dans le cadre de la convention de collaboration et du projet P.2000.

Ainsi, l'année 2006 a été marquée par la poursuite et la finalisation des travaux relatifs à la création de l'association de communes « Sécurité Riviera », en vue d'une entrée en vigueur début 2007.

S'agissant plus spécifiquement des missions et tâches du SAI dans ce dossier, il s'est chargé : d'élaborer les statuts de l'association de communes « Sécurité Riviera » et les divers documents annexes.

- de rédiger le préavis y relatif.
- d'organiser la séance d'information à l'intention des commissions des 10 conseils communaux du district.
- d'assurer la coordination et le suivi avec le canton en vue de l'approbation par le Conseil d'Etat des statuts, adoptés par les 10 conseils communaux
- d'organiser la séance d'installation des autorités de la nouvelle association de communes « Sécurité Riviera », en décembre 2006. Cette étape marque la fin des missions du service sur le dossier police.

Régionalisation SDIS

Le SAI a été chargé en 2001 de relancer le processus de régionalisation sur la base du projet cantonal SDIS Evolution. Les réflexions et les travaux y relatifs sont assurés par un groupe technique, l'organe de coordination (OC), formé des commandants des 4 plates-formes et du SAI, suivi par un comité de pilotage mixte (technique et politique), le COPIL.

Fait important qu'il convient de rappeler, les règlements SDIS et les conventions de collaboration ont été adoptés par les conseils communaux, fin 2005, pour les plates-formes du Pèlerin (cercle de Corsier), Riviera (Vevey / La Tour-de-Peilz) et de Montreux-Veytaux, à l'exception toutefois de celle des Pléiades (Blonay / St-Légier-La Chiésaz), suite au dépôt d'amendements par le Conseil communal de Blonay.

Durant l'année 2006, le SAI s'est surtout occupé de la coordination avec le canton (ECA et DSE) pour l'approbation des règlements et des conventions. C'est finalement en décembre que ces documents nous ont été retournés. Le SAI a, dès lors, rédigé une communication à l'intention des conseils communaux pour les informer de l'entrée en vigueur de ces documents.

L'OC et le COPIL poursuivront leurs travaux en 2007 et ce, en vue d'amorcer les réflexions pour l'intégration des SDIS à la future plate-forme sécurité de la Riviera.

Commission prévention Riviera

Le SAI assure le secrétariat, la gestion et la coordination de cette commission.

En 2006, la commission prévention s'est réunie à 4 reprises. Les séances ont été consacrées pour l'essentiel à l'examen des demandes de subventions.

Trois projets ont été soutenus financièrement, soit :

- prévention dépendances alcool et drogues, développé par l'établissement secondaire de Montreux -Est.
- Aide-mémoire prévention pour les situations d'urgence et de détresse, développé par le chargé de prévention de Police Riviera et ACT.
- dialogue intergénérationnel, spectacle interactif destiné aux échanges entre générations et développé par l'animation jeunesse de Vevey.

Dans le cadre des échanges d'expériences de la commission, une rencontre avec l'Espace prévention Lavaux / Chablais / Pays-d'Enhaut / Riviera a eu lieu dans le courant du mois de juin 2006.

Enfin, la composition de la commission a été revue et finalisée à la lumière des réflexions faites en 2004 et 2005 en lien avec le dossier police.

Un rapport spécifique est transmis aux Municipalités.

Équipements - Transports - Aménagement du territoire

CIEHL

En 2006, le conseil administratif de la CIEHL s'est essentiellement penché sur la question du financement du projet « Terrains de football », ainsi que sur le projet de révision des statuts.

Il ressort de cette consultation qu'une large majorité des Municipalités est favorable à ce que les décisions des conseils communaux soient prises à la majorité qualifiée en lieu et place de la règle de l'unanimité. Les Municipalités sont également pour la plupart favorables à ce que la CIEHL puisse financer des projets hors district, ainsi que des projets privés présentant un intérêt public régional. L'augmentation des contributions à la CIEHL est par contre rejetée par la majorité des Municipalités.

Sur la base de ces réponses, le SAI a écrit au canton (Service des communes et des relations institutionnelles) pour obtenir un avis de droit sur les différentes modifications envisagées.

Outre le secrétariat du conseil administratif, le SAI s'est surtout consacré au projet de révision des statuts. Ainsi, les Municipalités ont été invitées à se prononcer sur la révision de plusieurs points essentiels de la convention.

Enfin, le SAI a participé aux séances de la commission intercommunale de gestion consacrées aux comptes 2005 et au budget 2007.

Un rapport spécifique est transmis aux Municipalités et aux conseils communaux.

CORAT Riviera

Le SAI a assuré l'organisation et le suivi des séances de la CORAT plénière et a été plus particulièrement impliqué sur le dossier des « Terrains de football », dès fin septembre 2006.

Invité dans un premier temps au sous-groupe de travail y relatif, le service a rapidement réuni les responsables techniques des communes propriétaires des terrains (Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz et Vevey), afin de coordonner et homogénéiser les aspects techniques et l'estimation des coûts pour chaque site.

En parallèle, le service a proposé aux Municipalités du district une nouvelle gestion de projet précisant les rôles / responsabilités des différents partenaires du projet, les objectifs et un calendrier; éléments qui ont été présentés lors du Forum des Municipalités du 28 novembre 2006 et sur la base desquels les Municipalités du district ont été consultées fin 2006. En fonction des réponses des Municipalités et selon le calendrier prévu, ces démarches devraient se poursuivre et se finaliser en 2007.

Les réflexions initiées dès 2004 par le GT Transports, portant sur le projet d'extension de la Communauté tarifaire MOBILIS à la région Riviera Chablais, ont été poursuivies au niveau cantonal, mais ont pris un certain retard lié en grande partie à des problèmes d'ordre technique.

Un rapport spécifique est transmis aux Municipalités et aux conseils communaux.

SEPHL

Pour mémoire, les terrains, propriété de la SEPHL, ont été vendus à l'Etat de Vaud en 2004 et décision a été prise de liquider la société. C'est lors de la dernière assemblée générale ordinaire des actionnaires, en mai 2006, que la liquidation fut effectuée. Cependant, la radiation définitive au registre du commerce reste toujours pendante, l'administration fiscale fédérale ayant bloqué la procédure.

GEDERIVIERA

Sous l'égide de la CSD, un groupe de travail regroupant les municipaux et les services techniques concernés a été formé fin 2002 pour traiter la problématique de la gestion des déchets au niveau du district. Le SAI a été sollicité pour la rédaction d'une convention ayant notamment pour but de créer un périmètre de gestion des déchets au sens de la loi cantonale y relative; cette convention a été

adoptée le 9 mars 2004 par l'ensemble des Municipalités du district et a été portée à la connaissance des conseils communaux.

Lors de sa séance de novembre 2006, la CSD a demandé à GEDERIVIERA de développer une véritable approche régionale, relative à la mise en place d'un centre de tri à St-Légier, et d'élaborer une proposition de règlement-type. Le résultat des réflexions est attendu durant le premier semestre 2007.

Organisation hospitalière régionale

La CSD a bénéficié d'une information régulière par le biais de M. Cardis, syndic de St-Légier-La Chiésaz et par Mme Nicollier, syndic de Veveytaux et députée au Grand Conseil, jusqu'à la fin de la dernière législature.

Soucieuse de ne pas voir ce dossier important « s'enliser », la CSD a demandé au Conseil d'Etat une information circonstanciée quant à la suite envisagée.

La réponse du Conseil d'Etat précise que les études complémentaires engagées en 2006 visent à consolider certains éléments fondamentaux et, principalement, la pertinence de la diminution prévue de 25% de lits sur le nouveau site. D'autres paramètres ont été abordés dans ce cadre, tels que les gains qualitatifs du nouvel hôpital, le dimensionnement du futur hôpital au regard des structures existantes dans chacune des régions concernées, les gains économiques de l'option hôpital unique, le devenir des sites existants.

Fin 2006, les Conseils d'Etat vaudois et valaisan ont confirmé publiquement la pertinence d'un hôpital unique sur le site de Rennaz, basée sur le résultat des études complémentaires. Une première demande de crédit d'étude devrait être déposée au Grand Conseil avant l'été 2007.

En parallèle, les discussions se sont poursuivies entre le canton et la commune de Montreux concernant les terrains pour implanter le futur hôpital. Un préavis devrait être déposé au Conseil communal de Montreux durant le 1^{er} trimestre 2007.

Culture - Sports

Fonds culturel Riviera

Rappelons que la convention intercommunale « Fonds culturel Riviera » est entrée en vigueur en juillet 2003, après avoir été adoptée par les 10 conseils communaux du district et ratifiée par le Conseil d'Etat. Les organes du fonds sont le conseil administratif, composé de délégués des 10 Municipalités, le bureau exécutif, choisi parmi les membres du conseil administratif et la commission intercommunale de gestion, composée de délégués choisis par chacun des 10 conseils communaux parmi ses membres.

Le SAI est chargé du secrétariat et de la gestion du fonds et, dans ce cadre, il prépare et assure le suivi des séances du conseil administratif et du bureau exécutif. Il assure la gestion financière du fonds et entretient des contacts réguliers avec les institutions bénéficiaires du fonds. Le SAI effectue également un premier examen des demandes de soutiens et rédige les préavis y relatifs à l'intention du bureau exécutif.

En 2006, le SAI a consacré une grande partie de son temps à la préparation du budget 2007 puisque, selon la convention en vigueur, le budget du fonds peut être réexaminé chaque année dès la seconde législature de fonctionnement (dès 2006). Dans ce cadre, le service a effectué une analyse des institutions bénéficiaires du fonds, ainsi que de nouvelles institutions susceptibles d'y entrer dès 2007.

Plusieurs scénarii ont été envisagés et discutés au sein du bureau exécutif, puis au conseil administratif. Les Municipalités ont été consultées à deux reprises. Finalement, les Municipalités ont proposé à leurs conseils communaux, qui l'ont accepté, le maintien d'une contribution de CHF 48.- / habitant. Les montants attribués aux institutions bénéficiaires ont été revus et 5 nouvelles institutions ont été intégrées.

En outre, sur 16 demandes de soutien ponctuel en cours d'année, 4 demandes ont été acceptées pour les institutions suivantes : Montreux Jazz Festival, Septembre musical, Société des concerts de St-Martin, Freddie Mercury's Montreux Memorial Day. Enfin, la nouvelle formule de l'agenda régional a été lancée dès l'édition de mars / avril 2006; 5 numéros sont donc sortis cette année. Il est prévu d'établir un bilan quantitatif et qualitatif de cette première année de fonctionnement début 2007.

Un rapport spécifique est transmis aux Municipalités et aux conseils communaux.

Conservatoire Riviera

En parallèle à la fusion des conservatoires de Montreux et Vevey, intervenue au 1^{er} janvier 2002, les communes du district se sont engagées à soutenir financièrement le nouveau conservatoire unique aux termes d'une convention signée fin 2001 avec la Fondation du conservatoire de musique et École de Jazz Montreux-Vevey-Riviera. Selon cette convention, les communes participent au financement du conservatoire selon une clé déterminée pour 50% par le nombre d'habitants et pour 50% par le nombre d'élèves de chacune d'elles.

Après avoir participé à l'élaboration de la convention en 2001, le SAI s'occupe depuis 2002 de la facturation et du suivi financier pour les communes du district.

Espace-Musée Chaplin » au Manoir de Ban, à Corsier

Suite à l'acquisition du domaine de Ban par la Fondation Musée Chaplin, la Municipalité de Corsier a pu lancer l'établissement du plan de quartier, nécessaire au développement d'un Espace-Musée dédié à Charlie Chaplin. La CSD a donné son aval pour que le SAI puisse apporter son appui à l'élaboration de ce plan de quartier.

La finalisation et la mise à l'enquête publique du plan de quartier ayant été effectuées en 2005, le SAI n'a plus de mission particulière sur ce dossier. L'année 2006 a essentiellement été consacrée au traitement des dernières oppositions et à la recherche de fonds pour la réalisation.

Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes

L'assemblée annuelle du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a eu lieu en juillet 2006 pour l'adoption des comptes 2005 et l'attribution des subventions 2006.

Le nombre de bénéficiaires n'ayant augmenté que de 1.2% entre 2005 et 2006, l'assemblée générale a maintenu la contribution des communes pour 2006 à CHF 6.- / habitant.

L'assemblée a poursuivi sur le mode de subventionnement décidé en 2005, soit en octroyant une somme identique pour tous les jeunes bénéficiaires sans distinction de classe d'âge.

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage

Destiné à subventionner le matériel important et durable, nécessaire à la pratique de la sécurité active des usagers du lac, le fonds est alimenté à raison de CHF 0.50 / habitant par année par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, St-Légier-La Chiésaz, St-Saphorin et Vevey. Le SAI assure le secrétariat et la gestion du fonds depuis sa création en 1997.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue en avril 2006; aucune demande de subvention n'a été présentée.

Économie - Tourisme

Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera

L'année 2006 a permis d'entériner l'extension de la fondation aux communes de Veytaux et Montreux et d'adopter les nouveaux statuts.

Le conseil de fondation est formé d'un représentant par Municipalité.

La fondation est alimentée financièrement par les contributions annuelles des communes et un montant forfaitaire octroyé par la taxe de séjour.

Hormis le secrétariat et la gestion courante, le SAI a été plus particulièrement chargé de compléter et re-fondre les statuts de la fondation, afin de satisfaire aux nouvelles directives de l'Autorité cantonale de surveillance des fondations.

Le conseil de fondation a officiellement adopté les nouveaux statuts lors de son assemblée de juin 2006.

Par ailleurs, le conseil de fondation a octroyé un soutien financier aux projets suivants :

- Aménagement d'un chemin de cépages à Corseaux en hommage à Graham Greene.
- Panneaux touristiques autoroutiers.
- Rénovation des bancs parlants.

Montreux-Vevey Tourisme (MVT)

En 2002, le SAI a été chargé, avec l'appui d'un groupe de travail politique, de proposer un nouveau cadre global et une nouvelle clé de répartition financière pour la participation des collectivités publiques au financement de MVT.

C'est en 2003, que cette nouvelle clé de répartition est entrée en vigueur et ce, pour la période s'étendant jusqu'en 2005 / 2006.

A l'automne 2005, MVT a présenté devant la CSD une demande visant à la reconduction et à une augmentation de la contribution des communes du district pour la période 2006-2008. La majeure partie des Municipalités s'est prononcée favorablement.

Conclusion

La finalisation du dossier Police Riviera avec la mise en place de l'association de communes « Sécurité Riviera » constitue sans aucun doute l'élément le plus marquant de l'année 2006, mettant ainsi un terme à plusieurs années de réflexions et de travail. Autres projets à mentionner, moins médiatisés, mais importants en termes de communication et d'information : la mise en ligne du site « www.sai-riviera.ch » et l'élaboration du bulletin régional « bilan de législation ».

Enfin, et comme de coutume, nous souhaitons remercier les Municipalités, et en particulier la Conférence des syndicats, pour la confiance témoignée, les techniciens (professionnels ou miliciens) qui ont œuvré dans les différents groupes de travail, les greffes et les secrétaires municipaux qui assurent un relais efficace et permanent, enfin les conseillers communaux qui ont participé aux différentes séances d'information régionale et aux commissions intercommunales.

C. Rossier
Cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

COMPTES DE L'EXERCICE 2006

Les comptes de l'exercice 2006 seront clôturés en avril 2007 et feront l'objet d'une publication détaillée.

IMPÔTS

Rôle des contribuables au 1er janvier	2004	2005	2006
Rôle ordinaire	9'112	9'372	9'469
Résidents étrangers soumis à l'impôt sur la dépense	21	21	21
Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N – attestations de départ – attestations d'admission provisoire)	1'095	1'275	1'306

Remarque : l'augmentation des personnes soumises à l'impôt à la source est notamment due au projet Globe/Nestlé.

OFFICE DE LA POPULATION

STATISTIQUE DE LA POPULATION VEVEYSANNE

Total des habitants enregistrés au 31.12.2006

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	430	556	111	111	1'208	6.88
Vaudois d'autres communes	1'455	1'906	283	279	3'923	22.34
Confédérés	1'699	2'140	382	342	4'563	25.98
Population suisse	3'584	4'602	776	732	9'694	55.20
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3'251	2'963	833	820	7'867	44.80
Population totale enregistrée à Vevey	6'835	7'565	1'609	1'552	17'561	100.00
<i>Situation au 31.12.2005</i>	<i>6'689</i>	<i>7'510</i>	<i>1'601</i>	<i>1'579</i>	<i>17'379</i>	

Remarque : les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de 432 au 31.12.2006 (423 au 31.12.2005).

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2006 fournie par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques se présente comme suit :

Population d'origine suisse	9'694
Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	7'233
Total chiffre officiel de la population	16'927

La différence de **634 habitants** entre la statistique communale et les chiffres admis comme « officiels » provient du nombre des étrangers fourni par le Registre central des étrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées en excluant les requérants d'asile dont la demande est encore à l'examen.

Evolution des citoyens « bourgeois » 2002 - 2006

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
2006	430	556	111	111	1'208
2005	393	520	98	84	1'095
2004	380	495	89	90	1'054
2003	362	467	82	91	1'002
2002	350	445	60	83	938

Evolution du nombre de naturalisations 2002-2006

	Naturalisations
2006	217
2005	114
2004	106
2003	109
2002	127

50/51

Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2006

Familles de :	Nombre de familles	Nombre d'enfants d'origine		Total enfants
		Suisse	Etrangère	
1 enfant de - 18 ans	1'086	556	530	1'086
2 enfants de - 18 ans	800	811	789	1'600
3 enfants de - 18 ans	215	285	360	645
4 enfants de - 18 ans	32	48	80	128
5 enfants de - 18 ans	8	0	40	40
6 enfants de - 18 ans	3	6	12	18
7 enfants de - 18 ans	—	—	—	—
Totaux	2'144	1'706	1'811	3'517
Au 31.12.1997	1'848	1'545	1'580	3'125
Au 31.12.1998	1'862	1'544	1'621	3'165
Au 31.12.1999	1'890	1'545	1'681	3'226
Au 31.12.2000	1'858	1'526	1'634	3'160
Au 31.12.2001	1'879	1'524	1'693	3'217
Au 31.12.2002	1'919	1'568	1'695	3'263
Au 31.12.2003	1'941	1'588	1'671	3'259
Au 31.12.2004	2'036	1'619	1'798	3'417
Au 31.12.2005	2'111	1'668	1'853	3'521

Statistique des migrations en 2006	Arrivées de	Départs pour	Différence	
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St- Légier, La Tour-de-Peilz)	277	391	-	114
Autres communes du district de Vevey	144	132	+	12
Autres communes du canton de Vaud	614	661	-	47
Autres cantons suisses	225	236	-	11
Pays étrangers	861	596	+	265
Naissances – Décès	236	159	+	77
Total mouvements migratoires	2'225	2'081	+	182

Population résidente du district (Riviera – Pays d'Enhaut) comparée depuis 2003

Communes	2003	2004	2005	2006	2006-2005	
Blonay	5'042	5'209	5'272	5'392	+	120
Chardonne	2'639	2'685	2'765	2'747	-	18
Château-d'Oex				3'139	+	3'139
Corseaux	2'100	2'091	2'092	2'078	-	14
Corsier-sur-Vevey	3'122	3'081	3'119	3'125	+	6
Jongny	1'329	1'305	1'336	1'403	+	67
Montreux	22'927	22'831	23'010	23'170	+	160
Rossinière				506	+	506
Rougemont				892	+	892
St-Légier-La Chiésaz	4'231	4'325	4'343	4'443	+	100
La Tour-de-Peilz	10'479	10'435	10'470	10'478	+	8
Vevey	15'784	16'321	16'641	16'927	+	286
Veytaux	809	801	806	803	-	3
Total	68'462	69'084	69'854	75'103	+	5'249

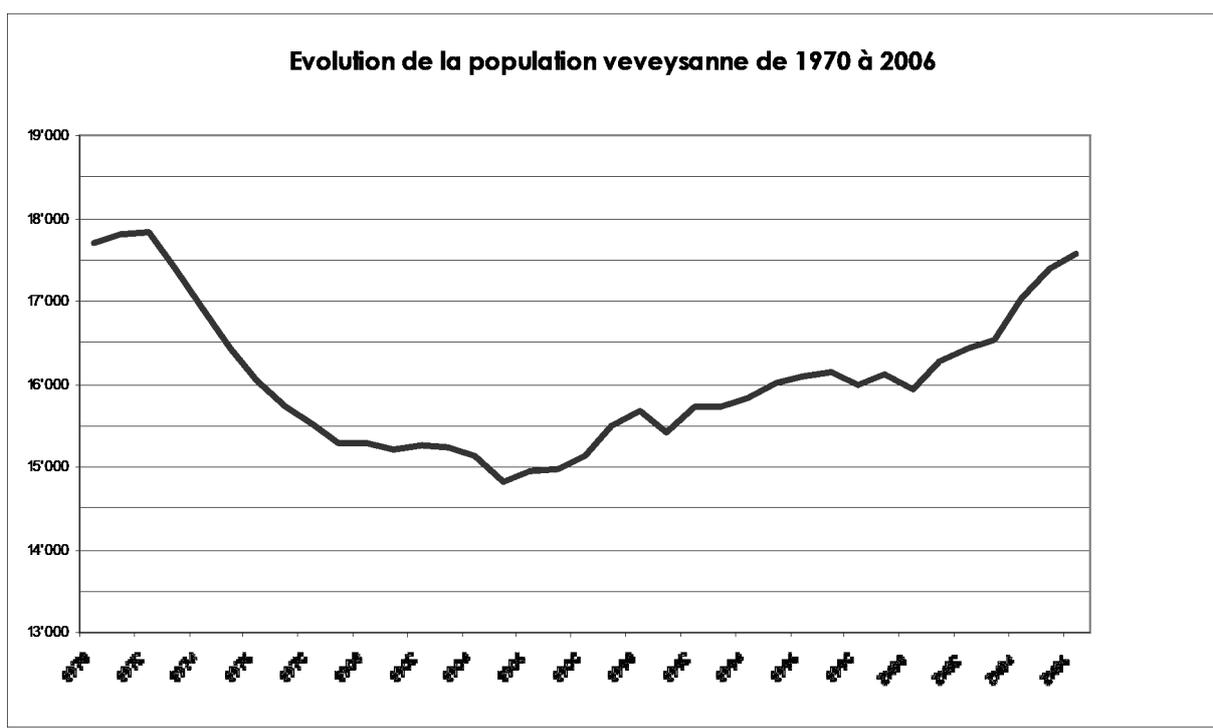
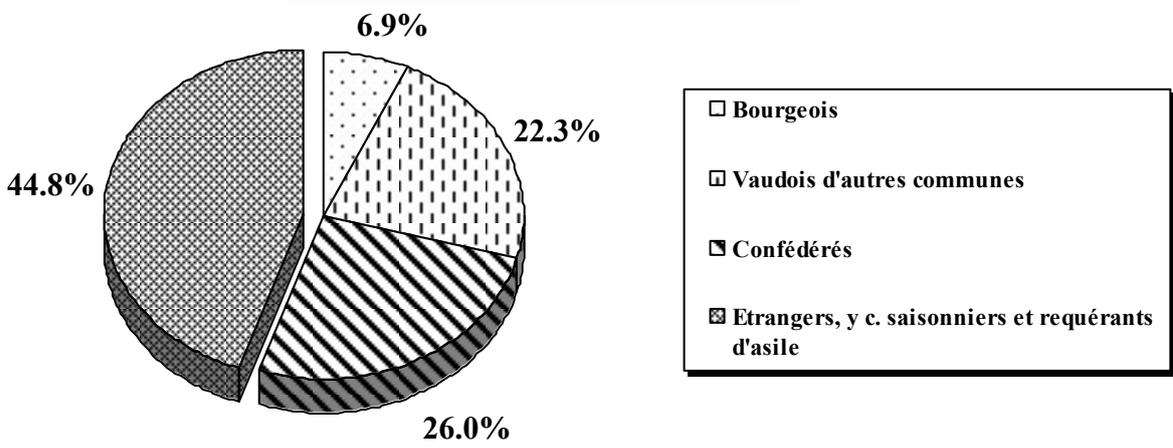
Remarque : l'augmentation de la population du district enregistrée en 2006 de 5'249 âmes est due à l'apport de la population des trois communes du Pays-d'Enhaut (4'537 habitants) et à l'augmentation de la population enregistrée dans les communes de l'ancien district de Vevey (+ 712 habitants).

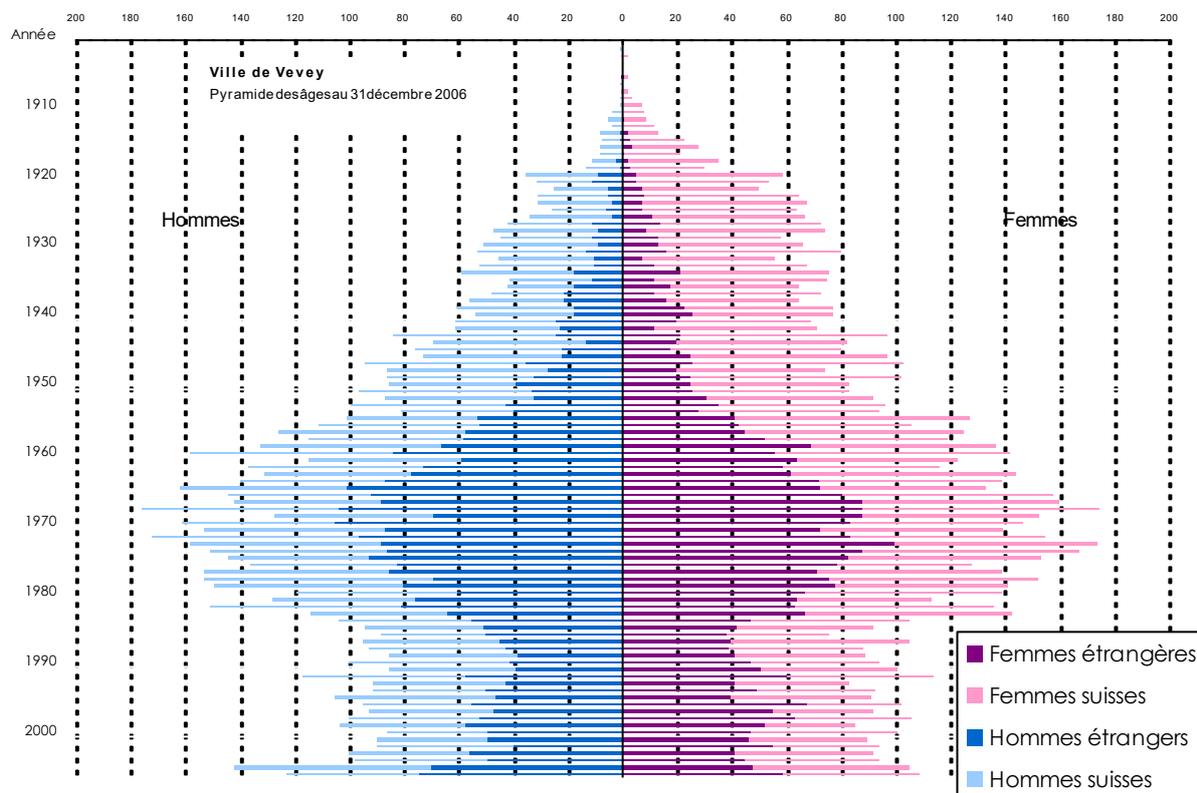
Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2005	2006
Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans		
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	7'828	7'947
Total des électeurs	11'072	11'263

Mutations enregistrées durant l'année	1997	2000	2003	2006
Arrivées ou retours à Vevey	1'830	1'788	1'916	2'077
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)	225	193	188	236
Départs de la localité	1'774	2'015	1'847	2'059
Décès de personnes domiciliées à Vevey	161	153	138	170
Changements d'adresses en ville	1'759	1'321	1'054	1'292
Mariages de personnes domiciliées à Vevey	254	148	134	128
Séparations de personnes domiciliées à Vevey	137	64	77	62
Divorces de personnes domiciliées à Vevey	120	60	65	108
Passages à majorité civile	130	167	153	172
Reconnaisances + changements de nom + désaveux	43	182	178	193
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisation, réintégration, reprises de vie commune et mutations diverses	496	284	450	442
Permis pour étrangers reçus du canton	3'295	3'917	3'899	2'558

Population veveysanne au 31.12.2006





Etat de la population étrangère à Vevey – Evolution de 2002 à 2006					
	2002	2003	2004	2005	2006
Permis B	1'216	1'405	1'743	1'928	2'052
Permis C	4'910	4'900	4'947	4'892	4'796
Sous-total étrangers résidents	6'126	6'305	6'690	6'820	6'848
Permis A (Saisonniers)	58	0	0	0	0
Permis L (Courte durée)	265	282	372	446	531
Refus (Délai de départ)	8	5	1	1	2
Fonctionnaires internationaux	1	3	2	2	2
Permis F (Asile admis provisoirement)	214	184	194	210	214
Permis N (Requérant d'asile)	223	282	235	196	157
Attestation de départ (Asile)	58	22	31	25	14
Attestation d'admission provisoire	15	1	1	0	2
En cours, divers	120	108	85	122	97
Total des étrangers établis	962	887	921	1'002	1'019

	2002	2003	2004	2005	2006
Total des étrangers résidents et établis	7'088	7'192	7'611	7'822	7'867
Etrangers (en résidence secondaire)	60	62	71	64	71
Etrangers (Sans Papiers Nationaux)	1	0	0	0	0
Total étrangers en séjour	61	62	71	64	71
Total des étrangers habitant Vevey	7'149	7'254	7'682	7'886	7'938
Frontaliers	182	197	178	218	260
Total des étrangers	7'331	7'451	7'860	8'104	8'198

GERANCES

Activités

Le service des gérances :

- assure la gérance de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune, ainsi que des vignes de l'Hôpital
- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires
- gère la cave de l'Hôpital
- s'occupe des transactions immobilières
- gère la piscine de Vevey-Corseaux Plage
- gère le camping de La Pichette
- dirige l'exploitation du stand de Gilamont
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune.
- Propriétés communales

La liste détaillée des propriétés communales figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2006.

Les transactions immobilières réalisées en 2006 ont été les suivantes :

- 18 janvier 2006 : acquisition d'un lot dans la PPE « Résidence Les Tilleuls », Rue des Tilleuls 2, quote-part de 305/1000, constitué d'une salle de gymnastique, de vestiaires et de locaux annexes (préavis n° 19/2003) ;
- 20 avril 2006 : cadastration du DP au domaine privé communal d'une surface de 152 m² à l'Av. de Gilamont 11 (parcelle n° 2249, estimation fiscale de CHF 1'500.—) ;
- 20 avril 2006 : cadastration du DP au domaine privé communal d'une surface de 37 m² à l'angle du Quai Perdonnet et de la Rue Clara-Haskil (parcelle n° 2256, estimation fiscale de CHF 400.—) ;
- 16 mai 2006 : vente de la parcelle communale n° 550, sise à la rue d'Italie 61 (préavis n° 15/2005) ;
- 27 octobre 2006 : constitution d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur de la Société coopérative d'habitation de « La Valsainte », grevant la parcelle communale n° 721 sise Rue du Collège 16-18 (préavis n° 16/2006).

54/55

L'inventaire des propriétés communales peut être résumé comme suit :

Genre d'immeuble	Surface (m2)	Valeur assurance incendie (indice 113)	Estimation fiscale	Valeur au bilan
Bâtiments locatifs	23'869	115'044'430.—	46'822'500.—	40'418'102.—
Bâtiments administratifs	16'882	73'859'319.—	8'790'000.—	8'500'000.—
Bâtiments scolaires et musées	114'342	151'290'139.—	1'170'600.—	—.—
Salles de spectacles	13'136	36'910'703.—	1'900'000.—	—.—
Terrains	283'033	128'626.—	6'884'100.—	6'763'300.—
Vignobles	117'307	2'834'624.—	2'372'700.—	2'372'700.—
Droits de superficie	69'577	22'109'612.—	2'665'000.—	1'790'000.—
Immeubles divers	182'259	57'517'263.—	8'002'000.—	5'202'000.—
Total	820'405	459'694'716.—	78'606'900.—	65'046'102.—



Mise en gérance des immeubles locatifs communaux

Par sa communication n° C 16/2006 du 18 mai 2006, la Municipalité a informé le Conseil communal de sa décision de confier la gérance de ses principaux immeubles locatifs à des régies immobilières de la place.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2006, les immeubles locatifs concernés ont été répartis en trois portefeuilles et sont gérés par :

a) Portefeuille I — Bernard Nicod S.A.

Tour de Gilamont 65

Tour de Gilamont 67

b) Portefeuille II — Muller-Veillard S.A.

Panorama 17 / Clos 19

Bd de Charmontey 41-43 et 45-47

Simplon 31

c) Portefeuille III — Rilsa S.A.

Deux-Marchés 3 et Ancien-Port 6

Conseil 15 - 17

Simplon 14 - 16

Byronne 4

Swissmedia Center (Clos 12)

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

L'exploitation du complexe balnéaire a enregistré la fréquentation suivante :

Bassin olympique	:	du 13 mai au 3 septembre	55'153 entrées	(2005 : 48'668)
Bassin couvert	:	du 3 janvier au 12 mai	9'470 entrées	(2005 : 11'505)
	:	du 4 septembre au 23 décembre	8'257 entrées	(2005 : 8'459)

soit un total d'entrées de **72'880** (68'632 en 2005) qui ont produit **CHF 178'027.—** de recettes (2005 : CHF 165'504.70).

Le laboratoire cantonal a procédé à des contrôles et prélèvements d'échantillons d'eau. Les résultats de ces examens ont été conformes aux exigences légales.

VIGNOBLES ET CAVES DE L'HÔPITAL

Il a été procédé aux travaux suivants :

- Vignoble des Allours :
- Reconstitution de deux parcelles.
 - Nettoyage et crépissage de divers murs de vigne. Rehaussement de murs et dépotoirs pour éviter des ravines.
- Vignobles Rueyres et Gonelles:
- Reconstitution de deux parcelles aux Rueyres et aux Gonelles
 - Elimination d'épandes. Nettoyage et crépissage de divers murs de vigne. Rehaussement de murs et dépotoirs pour éviter des ravines.
- Vignoble de Villard :
- Reconstitution du dernier tiers de la parcelle du Prélong.
- Cave :
- Remplacement du gaz réfrigérant par du R-22 dans l'installation de climatisation
 - Achat d'une machine à pression.

La surface du vignoble de l'Hôpital, cultivée en 2006, a été de 11 hectares 10, soit :

- 8 hectares 56 sur la rive droite et
- 2 hectares 54 sur la rive gauche de La Veveyse

Les trois vignobles (Allours — Gonelles/Rueyres/Bordel — Villard) sont cultivés par trois vigneron-tâcherons.

Les surfaces ci-après ont été arrachées et replantées :

Vignoble des Allours	2'026 m2
Vignoble des Gonelles/Rueyres	1'261 m2
Vignoble de Villard	800 m2

En 2006, l'hiver s'est montré particulièrement rigoureux. Aux dires de spécialistes, c'est même le plus froid de ces 21 dernières années. De nombreuses chutes de neige et des températures glaciales ont été enregistrées. Les parcelles recouvertes d'un blanc manteau n'ont pas facilité le travail de la taille. En matinée des 13 et 14 mars, on a même relevé des températures de -7° et -6° .

Et, si à l'approche du printemps, il a été constaté une élévation des températures accompagnées de légères pluies, à l'opposé, la seconde partie de mars nous offre de fréquentes et abondantes chutes de pluie, en alternance avec des périodes de soleil.

Les premiers signes de débourrement se manifestent aux alentours du 24 avril, soit une semaine plus tard qu'en 2004 et 2005. Certainement dû à d'arrière effets de la grêle de 2005, qu'un printemps plus humide que de coutume, avec notamment un mois de mai pluvieux et froid, n'a pas contribué à modifier. Conséquence de ces arrière effets grêle, une sortie sensiblement réduite.

Dès les premiers jours de juin, amélioration considérable des conditions atmosphériques. Un système de haute pression s'installe enfin sur notre pays. Puis, à partir de la troisième semaine, nous enregistrons des chaleurs caniculaires et même deux jours de nuit tropicale (plus de 20°). Les effeuilles se passent dans d'excellentes conditions et la floraison qui débute aux alentours du 20 juin, comme en 2005, pour se terminer vers le 7 juillet, démontre que le retard a déjà été rattrapé.

Joie de courte durée malheureusement, puisque le jeudi 29 juin vers les 5 heures du matin, la grêle frappe à nouveau des parcelles de nos domaines, aux Gonelles, au Bordel et au Rueyres.

Des jours très chauds et des orages en soirée, voilà le type de temps qui a marqué la première semaine de juillet. La canicule s'installe. Mais, après sept semaines de grand beau temps accompagnées de fortes chaleur, le 31 juillet, les premières pluies s'abattent, abondantes et parfois orageuses. De l'eau bienvenue. Les températures chutent de plus de 15° .

A noter que ces températures caniculaires n'ont pas entraîné une anticipation du début de la maturation, puisque la véraison s'est produite vers le 10 août, soit exactement comme en 2005.

Un coup de froid qui ralentit la croissance. Et, si à cet instant l'espérance d'une récolte abondante et belle était encore grande, les conditions météorologiques enregistrées durant le mois d'août et la deuxième quinzaine de septembre devaient annihiler cette attente.

C'est avec le retour du soleil que, dès les premiers jours d'octobre, les vendanges ont pu franchement débiter. Elles se sont déroulées du 27 septembre au 9 octobre.

Pour la petite histoire, on retiendra que 2006 a été une année plus arrosée que la moyenne. Avec 49 jours chauds (max. $> 25^{\circ}\text{C}$), on notera que l'on est largement au-dessus du nombre enregistré en 2004 et 2005 (37 jours) et même supérieur à celui de 2000 (43 jours). Alors qu'en 2003, 81 jours avaient dépassé la température de 25°C . On peut ajouter que l'on a également enregistré 12 jours tropicaux (30° et +), alors qu'en 2003, il y en avait eu 32.

En conclusion, il faut savoir que si la récolte 2006 est la plus petite depuis 1981, il ne faut pas craindre de venir nous rendre visite à la cave de l'Hôpital, pour y découvrir les lieux et y déguster l'ensemble de nos produits.

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 73'529 kg de raisin (23'793 kg en 2005), soit :

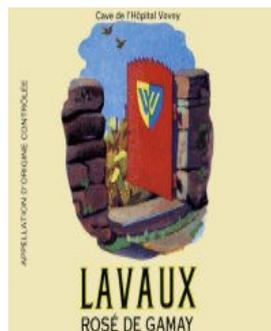
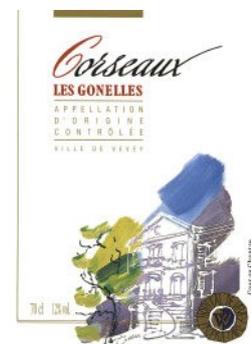
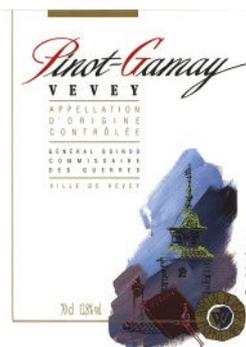
65'066 kg pour l'Hôpital
8'463 kg pour la Cave Vevey-Montreux

La récolte de l'Hôpital a été de :
31'102 litres de vin blanc (rive droite)
20'891 litres de vin rouge Pinot et Gamay
51'993 litres

Le rendement moyen du vignoble a été le suivant (au fos. = 450 m²) :

	2006	2005
Villard	268,28 litres	106,72 litres
Chardonne	175,88 litres	34,48 litres
Gonelles, Rueyres,		
Bordel	208,97 litres	71,76 litres

56/57





Les sondages ont varié entre 65° et 76° Oechsle pour le vin blanc et entre 80° et 90° Oechsle pour le vin rouge (2005 : 73° et 76° pour le vin blanc et 84° et 87° pour le vin rouge).

Tableau comparatif des surfaces et des récoltes des dix dernières années		
Année	Surface	Récolte
1997	11 ha 10	99'709 litres
1998	11 ha 10	104'640 litres
1999	11 ha 10	118'808 litres (<i>max. selon quotas</i>)
2000	11 ha 10	118'808 litres (<i>max. selon quotas</i>)
2001	11 ha 10	118'808 litres (<i>max. selon quotas</i>)
2002	11 ha 10	106'350 litres
2003	11 ha 10	94'890 litres
2004	11 ha 10	103'982 litres
2005	11 ha 10	16'442 litres
2006	11 ha 10	51'993 litres

Direction des finances

Direction des finances
Le municipal Le chef de service

P.-A. Dupont G. Altermath

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

DIRECTION DE L'URBANISME ET DES CONSTRUCTIONS

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Enquêtes publiques et dispenses	2005	2006
<i>Enquêtes publiques</i>		
- constructions	51	55
- plans d'extension	-	-
- cadastration/décastration	3	3
<i>Dispenses d'enquêtes</i>		
- constructions	21	22
Permis délivrés		
Permis de construire	73	76
Estimation totale des travaux selon CFC2	139 Mios	94 Mios
Permis d'habiter	18	43
Nombre de nouveaux logements	89	181
Taxes perçues (recettes pour la commune)		
Permis de construire	CHF 55'505.00	CHF 34'557.00
Anticipations et à bien plaisir	CHF 37'916.15	CHF 36'920.10
Contributions compensatoires (pl. de parc)	CHF 16'666.00	CHF 44'900.00
Statistiques		
Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment	3 (1 trimestrielle et 2 annuelles)	3 (1 trimestrielle et 2 annuelles)

Places de stationnement

210 places de stationnement ont été réalisées cette année sur les parcelles privées, ce qui porte le nombre total, en fin d'année 2006, à 9'909 places.

Le fonds pour la création de places de stationnement se monte à CHF 2'415'024.48.

Commission d'Aménagement du Territoire (CAT)

La commission municipale d'aménagement du territoire s'est réunie deux fois. Elle a été consultée pour l'élaboration de son cahier des charges (but, fonctionnement) et pour la présentation du projet des Anciens Moulins de la Veveyse (ex ACMV).

Groupe de travail Vevey-Est

Le groupe de travail a pour but de formuler, avec l'appui de l'Association Vevey-Est, des propositions à la Municipalité en vue de redynamiser l'Est de la ville. Ce groupe réunit des représentants de la Municipalité, des partis politiques, des commerçants, des habitants. Il a siégé une fois.

Les propositions issues de cette séance concernent : l'implantation d'un bancomat, le développement des zones 30 km/h, l'amélioration de l'éclairage public, l'offre en matière de parking.

Groupe de travail quai Perdonnet

Le groupe de travail a pour mission de faire des propositions pour « faire vivre le quai ». L'autorité municipale fera le lien entre les résidents et les acteurs de l'animation du quai, mais elle ne participera pas à l'organisation des manifestations. Le groupe s'est réuni une fois et diverses pistes ont été évoquées :

- mise en lumière du quai (en cours),
- réouverture du quai à la circulation,
- création de pontons d'amarrage aux débouchés des rues perpendiculaires au quai,
- construction de bornes de raccordement électrique (en cours)
- prolongement de l'installation Freespot (Wi-Fi) sur toute la longueur du quai,
- prolongation des horaires de fermeture des terrasses en été.

Commission de Salubrité

La sous-commission « salubrité des constructions » s'est réunie 28 fois pour effectuer des visites de bâtiments en vue de la délivrance du permis d'occuper/habiter.

La sous-commission "plaintes" n'a pas été sollicitée en 2006.

Cadastré

Mise à jour du registre des à bien plaie.

Infrastructures

Le réseau routier (aménagement des chaussées et trottoirs)

Des travaux d'entretien du réseau routier ont été effectués :

- Carrefour du Châtelard et des alentours, segment allant de la rue de Fribourg, rue des Moulins amont, av. des Crosets au Quai de Copet, après rabotages pose de la couche définitive des bitumes pour une surface de 2'260 m².
- Rue de l'Union 12 à 14, traversée av. Nestlé, réfection partielle de la chaussée et du trottoir pour une surface de 315 m².
- Quai Perdonnet, nouvelle bibliothèque, intervention parallèle pour remise en état de la chaussée et création d'un espace public terrasse pour une surface de 450 m².

Un total de surfaces traitées de 3'030 m², soit 2'485 m² de chaussées et 545 m² de trottoirs.

Au 31.12.2006, les factures payées se montent à CHF 289'180.—.



Carrefour du Châtelard - **AVANT**



Carrefour du Châtelard - **APRES**



Madeleine-Maria-Belgia - **AVANT**



Madeleine-Maria-Belgia - **APRES**



Bibliothèque, terrasse - **AVANT**



Bibliothèque, terrasse - **APRES**



Rue du Torrent - **AVANT**

Le réseau d'assainissement

Le chantier du système séparatif du Quai Maria-Belgia, rues de la Madeleine aval, Louis-Meyer Ouest et du Torrent (préavis No 22/2005) est toujours en cours, à l'exception de la rue du Torrent. Le séparatif et les bitumes de la sous couche des chaussées et trottoirs sont posés. Durant l'année 2006, 990 ml de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires ont été posés dans le sous-sol des routes aménagées. Les routes et les trottoirs ont bénéficié d'un nouveau bitume de sous couche, soit environ 3'220 m².

Au 31.12.2006, les factures payées se montent à CHF 1'936'892.—.



Rue du Torrent - **APRES**

Entretien des canalisations

Afin de palier à un risque d'explosion de la conduite centenaire principale de la compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA, intervention d'urgence à la rue de l'Union. Réalisation d'une tranche du système séparatif devant les numéros 12 et 14 de la rue de l'Union et traversée de l'av. Nestlé.

Circuit curages annuel des canalisations des eaux usées de la vieille ville à la station de pompage du SIGE au bas de la place du marché, soit environ 650 ml de collecteurs.

Au 31.12.2006, les factures payées se montent à CHF 4'000.—.

Vidange des sacs dépotoirs et grilles des routes

Chaque année, la ville procède avec une maison concessionnaire à la vidange de 2'250 sacs dépotoirs et grilles de routes. Au total 123 tonnes de résidus jusqu'à 30% de boues ont été retirés et évacués.

Au 31.12.2006, les factures payées se montent à CHF 59'865.—.

Conditions pour dossiers canalisations et transition du domaine privé au domaine public des bâtiments nouveaux

30 dossiers d'enquête ont été traités.

Réhabilitation des fontaines historiques en vieille ville

En accord avec les monuments historiques, rénovation des fontaines publiques à la rue du Conseil aval et du Bois d'amour à la Place du marché avec traitement intérieur et extérieur.

Au 31.12.2006, les factures payées se montent à CHF 26'558.—.



Fontaine rue du Conseil - **AVANT**



Fontaine rue du Conseil - **APRES**



Fontaine Bois d'Amour - **AVANT**



Fontaine Bois d'Amour - **APRES**

Génie civil

Av. du Général-Guisan : suivi des aménagements liés à l'extension du parcage et sur modification d'emprise des trottoirs devant le nouvel immeuble N° 31 de l'Av. du Général-Guisan/angle ouest rue du Midi. Pose de la première couche de revêtement bitumineux, éclairage public, arbres, sur cette nouvelle surface concédée au domaine public hors lignes constructibles.

Suite aux travaux de remplacements de conduites et câbles réalisés par les services industriels : surveillance du respect de qualité des matériaux employés lors des remblayages et de la réfection routière sur fouilles, spécialement : Ch. du Point-du-Jour, dans le quartier de la Madeleine, Boulevard Paderewski est et ouest, route du Stand, et rue du Léman devant N° 4.

Conduite de réalisations ponctuelles, de réfection ou réaménagement de chaussées et trottoirs, soit :

- conception puis implantation de supports pour affichages multiculturels et électoraux.

- Bd Saint -Martin : deuxième phase de ré-arborescence entre av. de Crédeilles et N° 23.

Suivi technique sur personnalisation d'aspect des éléments de fonte de voirie en système Nottaris.

Divers repérages sur égouts publics ou privés dans le cadre de problèmes d'écoulements difficiles. Adaptation ponctuelle de bordures pour assurer le gabarit de passage des transports publics.

Abaissement de trottoir et création de places pour livreurs à l'av. de la Gare, ouest.

Coordination des interventions des services industriels lors du remplacement du réseau et des luminaires de l'éclairage public au quai Perdonnet, entre les rues Clara-Haskil et du Château.

Plan pour barrières complémentaires au Pont de l'Europe.

Suivi de la réalisation des giratoires au débouché de la route du Rio-Gredon sur la RC 743b, puis en fin d'année, mise en œuvre de celui au débouché de Pra.

En application de la transversalité : élaboration ou extraits de plans cadastraux et conduites diverses à l'attention et sur demande des autres services communaux.

Présidence aux séances interservices (6 rencontres ordinaires en 2006), traitant de l'information, de leur coordination d'intervention et de l'ensemble des travaux projetés en incidence directe avec le domaine public.

Inspection des chantiers

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale.

Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, St-Légier – La Chié-saz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux.

Prévention des accidents dus aux chantiers

2'282 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visite) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit :

	2004	2005	2006
Blonay	267	254	327
Chardonne	85	119	181
Corseaux	72	98	99
Corsier	72	121	80
Jongny	70	105	100
La Tour-de-Peilz	96	216	253
Montreux	482	611	572
St-Légier	124	255	303
Vevey	504	397	335
Veytaux	21	29	32
Total	1'793	2'205	2'282

L'inspecteur des chantiers a adressé 3'248 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points suivants :

Détail des contrôles	2004	2005	2006
Protections diverses	60	43	43
Dépôts de matériaux dangereux	-	6	13
Etayage des fouilles	2	13	6
Echafaudages	145	273	255
Défauts d'auvents de protection à 45°	-	23	32
Garde-corps	33	359	295
Filet de protection	0	100	102
Défaut de clôture de chantier	42	157	186
Paroi de protection	2	5	18
Passage public / signalisation, cheminement piétons	29	119	130
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	14	26	15
Contrôle de grue, permis	9	5	17
Barre de sécurité	1	8	16
Interruption momentanée ou arrêt des travaux	18	17	28
Avis de chantier, carte, écriteau	77	112	159
Rendez-vous de chantier	119	81	69
Travail de nuit	-	0	0
Visite de chantier avec la SUVA	16	18	15
Rien à signaler	1'311	1'176	1'059
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	8	43	74
Défaut carte d'ouverture de chantier	-	40	46
WC de chantier	-	37	15
Assurance de travaux acrobatique	-	2	2
Démolition dangereuse	-	6	5
Défaut d'étayage d'immeubles	-	8	4
Protections auriculaires	-	37	30
Chaussure de chantier	-	4	11
Casque de protection	-	198	240
Gants, lunettes et masques de protection	-	35	31
Harnais de sécurité	-	23	13
Câbles ou ligne de vie	-	13	10
Remarques diverses	125	308	309
	2'011	3'260	3'248

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport et entrent dans cette statistique.

28 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état, à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

Cette remarque est identique à celle de l'année 2005, les mesures de sécurité publique sont bien appliquées sur les chantiers par les grandes entreprises. Il n'en est pas de même pour certaines entreprises petites et moyennes qui manquent de structures. Une surveillance régulière s'impose.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. De plus en plus, les prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Ils ont eu lieu, notamment au cours de 69 rendez-vous de chantier (81 en 2005). Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la CNA/SUVA, les inspecteurs cantonaux (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. Ensemble avec la SUVA, ils ont visité 18 chantiers (17 en 2005).

L'inspectorat a constaté que certains chantiers de moyenne importance ont débuté sans rendez-vous préalable et dont la sécurité, par la suite, s'est avérée pas adéquate. Il est nécessaire de faire un bon concept avant l'installation de chantier et définir avec l'organe de contrôle de sécurité le dispositif à prévoir.

Certaines entreprises de la région ont engagé un coordinateur de sécurité au travail, chargé de contrôler les chantiers de ces entreprises. Avec cette personne, le groupement répond à la loi sur l'assurance-accidents, LAA. Art. 82.1 et à l'ordonnance sur les travaux de construction : OTConst du 29 juin 2005 entrée en vigueur le 01 janvier 2006.

La carte d'ouverture de chantier ne nous est toujours pas remise systématiquement ou en cours de travaux, lorsque ceux-ci sont en phases des finitions – cela n'est pas utile et peu constructif si l'on veut faire de la prévention.

Cela provient en grande partie de la disparité entre les diverses communes et régions du canton où il n'y pas systématiquement de cartes d'ouverture de chantier envoyées avec les différents permis. Mais aussi avec l'ouverture du marché de la construction aux entreprises, maître d'ouvrage et mandataire extérieur au canton.

Pour cette année, 46 lettres ont été adressées pour demander le retour de la carte.

Le nombre de chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :

	2004	2005	2006
Blonay	66	55	73
Chardonne	27	27	20
Corseaux	30	19	25
Corsier	20	32	10
Jongny	14	16	15
Montreux	162	176	163
St.-Légier	48	75	87
La Tour-de-Peilz	48	68	57
Vevey	90	73	72
Veytaux	10	11	8
Totaux	495	552	530

Les chantiers de génie-civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit pour les communes qui nous font parvenir les permis de fouille de :

	2004	2005	2006
Blonay	62	53	43
Chardonne	15	25	31
Corseaux	21	33	23
Corsier	16	29	9
Jongny	14	9	11
La Tour-de-Peilz	0	0	0
Montreux	113	112	129
St.-Légier	17	46	32
Vevey	65	83	77
Veytaux	0	0	1
Totaux	323	390	356

Accidents

Au cours de l'année, 5 accidents annoncés sont à déplorer contre 6 en 2005 et 4 en 2004. 1 accident mortel (sur le chantier de la tour d'Ivoire Montreux – le 12.06.06), 2 accidents légers et 2 accidents bénins.

Dénonciations

L'inspectorat des chantiers du district n'a pas eu de dénonciation à faire à la Préfecture.

Par contre, les inspecteurs cantonaux sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indécents ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente. Très bonne collaboration avec ces messieurs.

Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi 2 journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie –civil (GRPA).

Une journée sur l'étude des problèmes liés aux transports de charge à proximité du domaine public (à la ville de Neuchâtel) en date du 9 juin 2006.

Le 15 novembre 2006, à Cointrin, pour une séance de travail et démonstration sur l'engagement d'hélicoptère pour le transport de charges dans les travaux de construction et la problématique du survol des zones habitées.

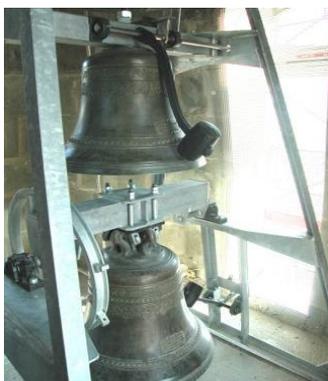
Réalisations

Eglise Notre-Dame

Débutés en mai 2005, les travaux de la 1^{ère} étape de l'église Notre-Dame se sont poursuivis jusqu'en automne 2006. L'avancement du chantier a été perturbé par l'ouragan du 18 juillet 2005, qui a retardé les travaux de finitions, notamment le jointoyage des pierres qui n'a pas pu se faire pendant la saison hivernale. Les échafaudages ont été retirés au mois d'octobre 2006. Une petite cérémonie marquant la fin de cette 1^{ère} étape a été organisée par la paroisse le 29 octobre 2006. Le montant des paiements pour les travaux effectués en 2006 s'élève à CHF 131'231.—. La situation financière globale à la fin de 2006 est la suivante :

- crédit voté par le Conseil communal :	CHF 1'100'000.—
- total des paiements au 31.12.2006 :	CHF 852'275.—

En étroite collaboration avec la direction des domaines et bâtiments de La Tour-de-Peilz, le préavis pour les crédits d'études touchant la 2^{ème} étape (enveloppe du bâtiment + les installations techniques) a été rédigé ; il sera déposé devant les conseils communaux respectifs au début 2007.



Repose des cloches à l'intérieur de la flèche



Dernière étape de la restauration, pose du coq doré

Bibliothèque

Dans sa séance du 27 janvier 2005, le Conseil communal a voté les conclusions du préavis N° 29/2004 pour financer les travaux de transfert de la bibliothèque sur le quai Perdonnet 33. Débuté en juin 2005, le chantier a duré 14 mois pour la bibliothèque et 16 mois pour le café littéraire. L'année 2006 a été consacrée aux travaux du second œuvre (menuiserie, plafonds, peinture, revêtement de sol, etc.).

La bibliothèque a ouvert ses portes au public le 21 août et le café littéraire le 10 octobre 2006. L'inauguration officielle a eu lieu le 9 novembre 2006, en présence des autorités exécutives et législatives, des mandataires, des entreprises et de la presse. En 2006, nous avons effectué des paiements pour un



Façade Sud de la Bibliothèque au quai Perdonnet 33

montant de CHF 1'147'480.—.



Bibliothèque au quai Perdonnet 33— Réception

Crédit cadre pour l'entretien du patrimoine communal

Dans sa séance du 27 avril 2006, le Conseil communal a accepté le préavis N° 8/2006 amendé sur « Demande de crédit pour l'entretien du patrimoine communal ». Un montant de CHF 655'000.— a été prévu pour des travaux de transformation et rénovation au collège secondaire, dit collège Bleu, et à la salle de gymnastique de Subriez.

Collège Bleu

Les travaux ont consisté à transformer l'ancien appartement du concierge, situé au rez-de-chaussée, en une nouvelle salle des maîtres, l'actuelle a été transformée en salle de classe. Les salles de sciences situées au 3^{ème} étage ne donnant plus satisfaction pour l'enseignement des travaux pratiques : pupitres centraux fixes pour les élèves, manque de surfaces de rangement, les salles B31 et B33 ont été réaménagées, le corridor et le laboratoire photo (désaffecté) ont été transformés respectivement en surface de préparation et local des maîtres.

Suite à d'innombrables fuites, et dans l'impossibilité de trouver les pièces de rechange, les équipements sanitaires des élèves, qui dataient de 1964, ont été remplacés. Les conduites d'alimentation et canalisations ont été contrôlées et seront à changer ponctuellement avant que des dégâts majeurs ne surviennent.



Salle des maîtres—chantier



Salle des maîtres—APRES

64/65

Salle de gymnastique de Subriez

L'école d'infirmières assistantes a été construite en 1971 à l'emplacement de l'ancienne clinique de Subriez, à l'angle de l'av. de l'Île-Heureuse et de celle de Rolliez. Un rapport de la société STS, de septembre 2002, faisait mention d'un sol de la salle de gymnastique de Subriez comme devant être remplacé de manière prioritaire. La salle de gymnastique, inaugurée en 1974, correspondait aux recommandations des instances des constructions sportives de Macolin.

Après plus de 30 ans d'utilisation intensive, les locaux présentant un degré d'usure important, nous avons procédé au renouvellement du sol sportif, à la réfection des parois en bois du local des engins et au remplacement des luminaires. Les vestiaires, douches et sanitaires ont également été rénovés.

Le décompte des travaux effectués au collège Bleu et à la salle de gymnastique de Subriez se monte à CHF 655'168.—.



Salle de gymnastique Subriez – chantier



Salle de gymnastique Subriez - après

Terrain de Pra

C'est en 1969 déjà que cette place a été dévolue aux activités sportives. Le goudron rugueux a fait place en 1992 à un revêtement synthétique combiné avec sol en tartan pour les zones de jeux de ballons. Ce lieu de sport a la particularité d'être libre d'accès et jouit donc d'un taux d'utilisation extrêmement élevé, aussi bien la semaine que le week-end. La durée de ce sol sportif est de 10 à 12 ans suivant l'utilisation. Malgré l'ouverture au public, et grâce à un entretien soigné, la durée de vie du terrain de Pra a été prolongée à 14 ans. Dans sa séance du 29 juin 2006, le Conseil communal a accepté un crédit de CHF 335'000.— pour les travaux de rénovation de la place multisports de Pra.

Le sol sportif actuel a été arraché, évacué et éliminé. La sous-couche bitumineuse a été maintenue, lavée et réfectionnée. Un nouveau gazon synthétique non lesté (sans sable, ni granulats) a été posé. Un revêtement en polyuréthane de couleur bleue a été coulé pour le terrain de basketball.

Les travaux ont été exécutés de la mi-septembre à fin octobre 2006. Le coût de cette réalisation se monte à CHF 247'958.—, dont à déduire une subvention cantonale du Fonds du sport d'environ CHF 75'000.— (en attente du calcul final).



Terrain de Pra – existant



Terrain de Pra - APRES

Guichet d'information

Dans sa séance du 1^{er} décembre 2005, le Conseil communal a renvoyé le préavis N° 29/2005 à la Municipalité pour une nouvelle étude. Dans sa séance du 9 mars 2006, le Conseil communal a voté les conclusions du nouveau préavis N° 1/2006 accordant un crédit total de CHF 140'000.— (CHF 95'000.— + CHF 45'000.—).

Le chantier a débuté le 8 septembre 2006 par les travaux de démolition et s'est terminé à la fin de l'année.

Le bureau pour les pièces d'identité a également été déplacé dans les locaux du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Un nouveau guichet a été créé pour desservir ce bureau.

Etudes

Grande Place

Le travail de l'architecte mandaté pour l'aménagement de la Grande Place a abouti au dépôt d'un projet définitif au mois d'avril 2006. Basé sur son premier projet de synthèse des propositions issues du concours d'architecture de 1991, M. Jean-Marc Lamunière s'est attaché à préciser son concept sur la base des résultats de l'étude de stationnement et d'accessibilité à la Grande Place menée par le bureau d'ingénieurs conseils Transitec. Les utilisateurs principaux de la place ont été consultés. Un projet de parking souterrain d'une capacité de 400 places a également été remis à la commune par l'ingénieur civil mandaté, M. Patrick Alberti.

En reconsidérant l'ensemble du travail accompli, présentant une réalisation qui avoisinerait au total CHF 28'000'000.—, la nouvelle Municipalité a souhaité redimensionner et préciser certains aspects du projet. La capacité du parking a été réduite à 280 places en sous-sol et 60 places en surface, comme prévu initialement dans le préavis accepté par le Conseil communal en 2001. Le projet de M. Jean-Marc Lamunière a été abandonné. Son organisation de la place en esplanades successives, les matériaux prévus et le coût estimé à CHF 10'000'000.— ne faisant plus l'unanimité, la Municipalité a pris le parti de faire étudier la réalisation d'un parking souterrain de 280 places avec 60 places en surface et de charger notre direction de l'établissement d'un cahier des charges en vue de l'organisation d'un concours d'architecture pour l'aménagement de la Grande Place.

A ce jour, le coût des études s'élève à CHF 601'144.— sur les CHF 880'000.— accordés par le Conseil communal. Une communication en ce sens sera présentée audit Conseil communal lors de la première séance de l'année 2007.

Château de l'Aile

Depuis le retrait du préavis N° 7/2005, relatif au projet de M. Christian Constantin, une dizaine de propositions ont été déposées à la Municipalité. Parallèlement à l'étude de l'ensemble des projets, la commune a entrepris une démarche en collaboration avec la section des Monuments et Sites (SIPAL-DINF) de l'Etat de Vaud visant à définir un cahier des charges et un coût de restauration-conservation du Château de l'Aile. Le bureau d'architectes mandaté pour piloter ce travail a proposé, dans un souci de réflexion globale, une étude prospective sur l'ensemble du secteur Aile-Castillo-Rivage. Cette étude a été remise, dans sa version définitive, au mois d'août 2006.

Seuls trois projets, ayant fait l'objet d'une offre d'achat, se sont révélés crédibles sur le plan financier, dont celui de la société Projet109 SA qui prévoit :

- l'achat du Château de l'Aile pour CHF 1.— symbolique, avec l'engagement ferme de le restaurer minutieusement pour un montant de CHF 19'000'000.—
- la construction d'un nouveau bâtiment d'intérêt public, en lieu et place de l'actuel restaurant du Rivage, pour un montant estimé à CHF 11'000'000.—.

Les deux opérations sont liées et l'offre est retirée si l'une ou l'autre des parties ne peut se réaliser.

Musée Jenisch

Les études en cours depuis 2003 se sont poursuivies en tenant compte du nouveau programme élaboré par la direction du musée. Un devis détaillé a été établi par nos mandataires, il se monte à CHF 5'200'000.— environ.

La direction du musée recherche des fonds privés pour financer une partie des travaux. Compte tenu de l'ampleur du projet, le mandat de l'architecte devra faire l'objet d'un appel d'offre en conformité avec la législation sur les marchés publics. Cette démarche entraînera un retard de plusieurs mois pour le dépôt du préavis au Conseil communal.

Galerias du Rivage

Les études se sont poursuivies en 2006, notamment sur une variante des vestiaires au sous-sol comprenant la démolition complète de ceux existants, et une nouvelle disposition plus adaptée à la configuration des lieux.

Au niveau de la halle, le remplacement du sol actuel par un parquet flottant est également à l'étude. Il est aussi envisagé de procéder à l'établissement du système séparatif des eaux à l'intérieur de la halle.

Le préavis de demande de crédit, comprendra, par conséquent

- la restructuration des vestiaires au sous-sol,
- la réfection de la dalle champignon,
- la réfection du sol de la halle,
- l'établissement du système séparatif,
- la création d'un sas à l'entrée principale.

Rénovation des installations sportives de Copet I

Dans le cadre de la rénovation des installations sportives de Copet I, le développement du projet d'exécution des détails constructifs et des soumissions a montré un risque de dépassement des montants prévus au devis estimatif. Cela s'est confirmé par la rentrée des soumissions, en particulier sur les travaux de maçonnerie, d'électricité et de chauffage, correspondant à une différence de 12,5 % par rapport au budget global de CHF 2'800'000.—.

L'augmentation du coût de construction due aux carnets de commande pleins des entreprises et une sous-évaluation de certains montants au devis estimatif sont les causes de cette situation. Dans ces conditions, nous avons décidé de ne pas démarrer le chantier et d'entreprendre le lancement de l'ensemble des appels d'offres.

Sur la base des soumissions rentrées, une variante de projet a été élaborée, afin de réduire autant que faire se peut le dépassement. Elle prévoit la suppression du sous-sol du bâtiment des nouveaux vestiaires, le déplacement de la chaufferie et du local à pellets dans la tribune Nord existante. La salle de musculation et son vestiaire sont aménagés dans la tribune Sud, la tribune centrale reste inchangée.

La suppression du sous-sol et la nouvelle organisation des locaux représente une économie de CHF 150'000.—. Des économies supplémentaires peuvent encore être réalisées sur les travaux de maçonnerie, ferblanterie-couverture, installations électriques et sanitaires pour un montant de CHF 157'000.—.

Un préavis pour une demande de crédit supplémentaire de CHF 197'000.— pour la rénovation des installations sportives de Copet I et la construction de nouveaux vestiaires sera déposé en début d'année 2007. Le chantier devra débuter au printemps 2007 pour une durée d'une année.



Stand de Gilamont

Une demande d'allègement au sens de l'art. 14 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB du 15 décembre 1986) est en traitement auprès du Service de la sécurité civile et militaire de l'Etat de Vaud. La disparition « naturelle » de plusieurs sociétés ainsi que le déplacement de séances au stand de Villeneuve (20 cibles) a permis de présenter un programme de tir 2006 réduit et nous autorisant à déposer la demande d'allègement (en dérogation de l'OPB).

Nous pensons que la pérennité du tir à 300 m passe vraisemblablement par une régionalisation des installations, compte tenu des nuisances engendrées aux abords des localités. Par ailleurs, le stand dispose d'une installation de tir à 50 m, dont la vétusté ne permet plus de respecter les normes de sécurité en vigueur. Trois variantes sont à envisager :

- construction d'un nouveau stand à 25-50 m sous les lignes de tir à 300 m, coût estimé CHF 1'150'000.— ;
- transformation de 6 lignes de tir à 300 m en lignes de tir 25-50 m ;
- reconversion totale du stand à 300 m en un stand à 25-50 m.

L'étude de ces variantes doit se faire en collaboration avec les sociétés de tir, les Municipalités partenaires à l'exploitation du site et la Municipalité de Villeneuve.

Terrains de foot intercommunaux

Nous rappelons qu'il s'agit d'une étude intercommunale. Au cours de 2006, le service des affaires intercommunales a repris la direction des opérations pour la suite des études. Quelques modifications sont intervenues dans le concept général.

Afin que Montreux s'associe au projet régional, la rénovation du terrain de la Saussaz II (déjà exécutée) fera partie du total à répartir entre les communes. De plus, les futures réalisations de Rennaz seront traitées sur les mêmes bases de financement.

Le programme de rénovation pour les terrains de Vevey a été reconsidéré. L'implantation des deux terrains de La Veyre (un en gazon naturel et l'autre en gazon artificiel) a été remplacée par un terrain à La Veyre en gazon artificiel et le terrain de Copet I également en gazon artificiel.

La totalité des réalisations projetées est devisée à environ CHF 15'000'000.— (CHF 10'000'000.— pour les terrains et CHF 5'000'000.— pour les constructions annexes : vestiaires, parking, etc.).

Le mode de financement est en cours d'étude. Le préavis intercommunal sera déposé dans le meilleur délai.

Entretien des bâtiments

Collège Bleu

L'établissement scolaire secondaire de Vevey a souhaité étendre son réseau interne ainsi qu'à Internet. Or, si c'est le canton qui est responsable de fournir les ordinateurs et les imprimantes, le câblage informatique du bâtiment est à la charge des communes. Nous avons profité des travaux de transformation pour réaliser le câblage informatique dans le même temps. Coût de ce travail, prévu au budget, CHF 90'276.80. Le dépassement de CHF 5'276.80 est dû au câblage pour antennes Wi-Fi et la transformation de l'installation de sonorisation. Ces demandes sont venues en cours de chantier et représentaient une somme de CHF 7'500.—.

Musée Jenisch

Remplacement de trois stations de climatisation : CHF 85'000.—.

Général-Guisan 69-73

Suite à plusieurs infiltrations d'eau, des dégâts importants ont été constatés dans les appartements des combles. Pour remédier à cette situation, il a été nécessaire de poser une couverture spéciale sur la toiture existante. Coût des travaux CHF 84'850.—.

Sinistre incendie garderie Les Cèdres

Suite à l'incendie survenu le soir du 1^{er} mars 2006 dans les combles de la garderie Les Cèdres, des travaux ont été réalisés pour un montant total de CHF 70'000.—, pris en charge par l'Etablissement cantonal d'assurance – ECA. Après enquête instruite d'office par le Juge d'instruction de l'arrondissement de l'Est vaudois, un non-lieu a été prononcé ; l'origine du sinistre n'a pas pu être déterminée.

Cour au Chantre

Des travaux de rénovation ont été entrepris dans l'annexe ; il s'agit de la réfection des peintures dans les bureaux et la cafétéria de l'Office des impôts. Coût des travaux CHF 52'856.40.

Dans la partie historique, les luminaires des couloirs du rez-de-chaussée et du premier étage ont été remplacés. Coût des travaux CHF 6'469.15.

D'importantes infiltrations d'eau ont été constatées dans les caves contenant les archives de l'Office des impôts, provoquées par des fissures dans le revêtement de sol de la cour arrière. Ce revêtement a dû être complètement remplacé. De plus, des infiltrations d'eau sont également apparues dans la passerelle qui relie les deux bâtiments rue du Simplon 22 – rue du Simplon 24. Il a été nécessaire de refaire tous les joints d'étanchéité des tôles de revêtement. Coût total des travaux : CHF 62'567.25.

Ecole du Clos

Réfection complète de trois salles, soit peinture, surfaces d'affichage et nouvel éclairage. Coût des travaux CHF 51'171.05.

Garderie des Marionnettes

Remplacement des machines de la buanderie : CHF 49'600.—.

Ecole de la Veveyse

Le secrétariat de la direction des écoles a été entièrement refait (peinture, revêtement de sol). Une classe a également été réaménagée, soit peinture du local, démontage du podium, pose de panneaux d'affichage et d'un nouvel éclairage. Coût des travaux CHF 48'481.10.

Rue du Musée 5

La salle de théorie située à l'entresol a été rénovée. Un nouvel éclairage a été posé et le plafond existant a été remplacé pour améliorer l'acoustique. Coût des travaux CHF 29'884.—.

Suite à la réorganisation du service régional de la protection civile, les locaux du poste de commandement de l'état-major, au 2^{ème} sous-sol du bâtiment du feu à la rue du Musée 5, ont été rendus à la commune de Vevey. De par leur climat intérieur stable, ces surfaces pouvaient constituer des locaux de rangement ou d'archivage appropriés. En parfait état, ils ne nécessitaient que quelques travaux de remise en fonction.

Dans le souci de sécuriser les archives des services de l'Hôtel de Ville, déposées dans les combles de celui-ci, nous avons proposé de les déplacer au poste de commandement. Les autres services pouvant également disposer de surfaces pour leurs archives. Coût des travaux de remise en état CHF 8'000.—.

Hôtel de Ville

Remplacement de la climatisation du local informatique : CHF 30'000.—.

Chatacombaz

Du fait de chéneaux percés, de naissances et descentes d'eaux pluviales fendues, l'eau se projetait sur les façades et s'infiltrait dans les crépis. Afin d'y remédier, nous avons changé l'ensemble des pièces de ferblanterie du bas de la toiture. La réfection globale de la toiture et de son isolation est à prévoir en fonction des possibilités budgétaires. Nous avons également remplacé les revêtements de sols des chambres, corridor et escalier de l'appartement. Coût des travaux CHF 34'000.—.

Grêle

Dans le cadre des travaux engagés suite à l'orage de grêle du 18 juillet 2005, la restauration des vitraux de St-Martin a nécessité une minutie particulière : récolte des débris de verre, relevé des réseaux de plomb, reconstitution des parties manquantes, coloration, choix des verres, calibrage, gravure à l'acide, peinture sur verre, cuisson, collage, repiquage, remise en plomb partielle et repose in situ des panneaux.

L'entreprise Delanoë Studio Glas, recommandée par la section des Monuments et des Sites (SIPAL – DINP) de l'Etat de Vaud et par le conservateur du musée du vitrail de Romont a réalisé cette restauration. Le coût s'élève à CHF 24'682.—, pris en charge par l'ECA.

Théâtre

Réfection des peintures dans les pas-perdus du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage : CHF 25'500.—.

Simplon 14-16

Les vitrines du magasin de fleurs ont été remplacées pour un montant de CHF 10'000.—. Des bureaux supplémentaires ont été aménagés au 2^{ème} étage pour le compte du centre social intercommunal, pour un montant de CHF 24'059.05.

Rue du Panorama 17

La pose d'une paroi de séparation a permis de réaliser un bureau supplémentaire au centre médico-social, section Est. Coût des travaux CHF 19'056.50.

Ecole à la montagne - Château-d'Oex

Réfection du vestiaire et pose d'un plafond à absorption phonique. Coût des travaux CHF 15'542.—.

Les Monts-de-Corsier

Nouvelle canalisation d'eau potable pour alimenter la maison du gardien : CHF 13'000.—.



Stand de Gilamont

Nous avons procédé au remplacement de l'installation de ventilation de la cuisine du restaurant. Les travaux de maçonnerie, installation de ventilation, électricité, peinture ont représenté un coût de CHF 9'945.—.

Divers

Notre direction a établi un inventaire de l'ensemble des plans des bâtiments communaux. Deux personnes, dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire subventionné, recommandées par le CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), ont créé une base de données comptabilisant 2'700 plans pour environ 120 bâtiments existants ou démolis pour certains. Ce travail, mis en relation avec les archives communales, permet aux services communaux, aux historiens, à nos mandataires, de constituer une documentation graphique de premier ordre.

Amiante

Plusieurs bâtiments ont été visités par des experts officiels pour détecter la présence éventuelle d'amiante. A l'exception de l'école des Crosets, pour laquelle il sera nécessaire d'envisager un assainissement, tous les bâtiments expertisés à ce jour ne contiennent que peu d'amiante et à des emplacements qui ne représentent pas un danger pour les utilisateurs. Les bâtiments analysés sont au nombre de 25 et il est prévu de réaliser d'autres expertises en 2007.

Liste des bâtiments expertisés					
N°	Bâtiment	Adresse	Expertise	Amiante	Urgence
1	Ecole des Crosets	Crosets 1	22.07.2005	oui	1
2	Ecole secondaire	Collège Bleu	11.05.2006	oui	1
3	Gym. Subriez	Rolliez	08.09.2006	oui	2
4	Galeries du Rivage	Louis-Meyer 4	11.09.2006	oui	2
5	Camping de la Pichette	Paix 37	12.09.2006	oui	2
6	Maison du cimetière	En Saint-Martin	12.09.2006	oui	2
7	Station horticole - Orangerie	Major-Davel 5	19.09.2006	oui	2
8	Station horticole - Dépôts	Major-Davel 5	19.09.2006	oui	2
9	Temple de Gilamont	Crosets	19.09.2006	oui	2
10	Station horticole - Dépôts	Major-Davel 5	20.09.2006	oui	2
11	Collège de la Veveyse	Torrent 27	27.09.2006	oui	2
12	Cour au chantre	Simplon 22	13.04.2006	oui	3
13	Ecole du Clos	Clos 15	22.08.2006	oui	3
14	Ancien collège	Collège 32	31.08.2006	oui	3
15	Garderie des Marionnettes	Louis-Levade 6	08.09.2006	oui	3
16	Camping de la Pichette	Paix 37	12.09.2006	oui	3
17	Bâtiment du feu	Musée 5	19.09.2006	oui	3
18	Collège de la Veveyse	Torrent 27	19.09.2006	oui	3
19	Police	Simplon 38	20.09.2006	oui	3
20	Terrain de Copet I	Crosets	27.09.2006	oui	3
21	Stand de Gilamont	Gilamont	27.09.2006	oui	3
22	Maison du Conseil	Conseil 8	21.11.2006	oui	3
23	Port franc et voirie	Entrepôts 9	04.12.2006	oui	3
24	Asmado	Panorama 17	21.04.2006	non	
25	Registre foncier	Simplon 24	17.05.2006	non	

Gestion énergétique

Parking du Panorama

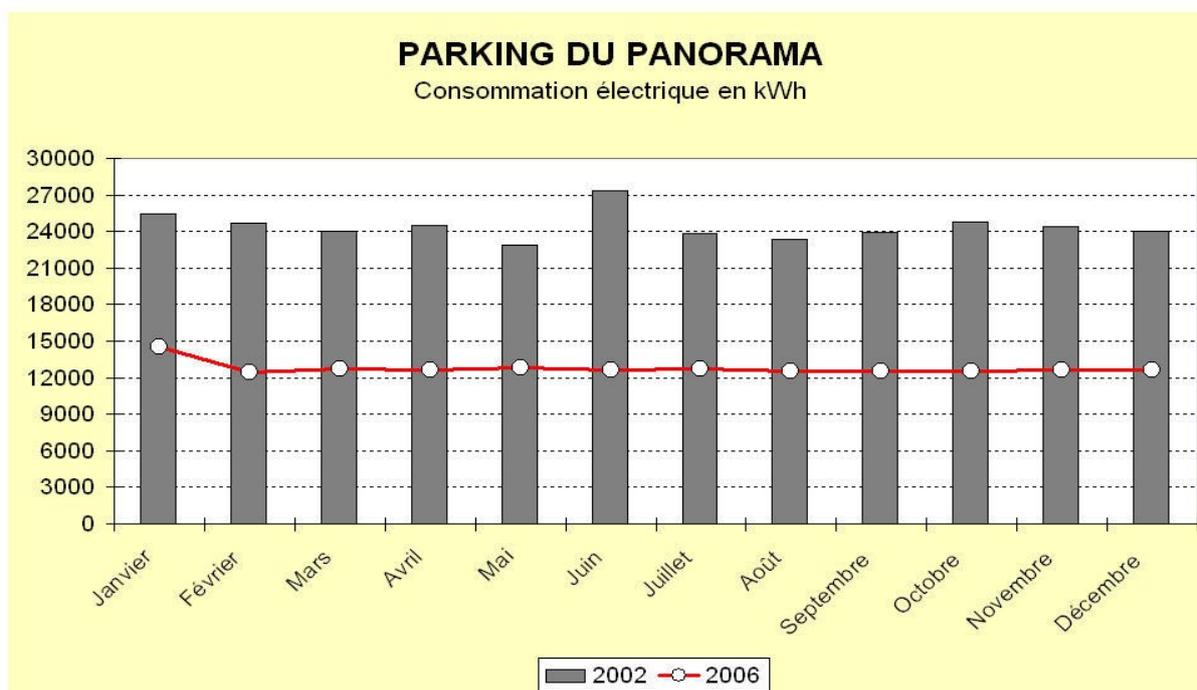
Commencée en 2003, l'optimisation de l'éclairage du parking a permis de diminuer la consommation électrique qui est passée de 293'000 kWh en 2003 à 153'000 kWh en 2006, soit une baisse de 48%.

La dernière mesure entreprise, qui date de janvier 2006, est la pose d'un appareil qui diminue la tension, celle-ci passant de 240 V à 210 V. Cet appareil (LEC = Lighting Energy Controller) a coûté CHF 9'600.— et sera amorti en 1 ½ année.

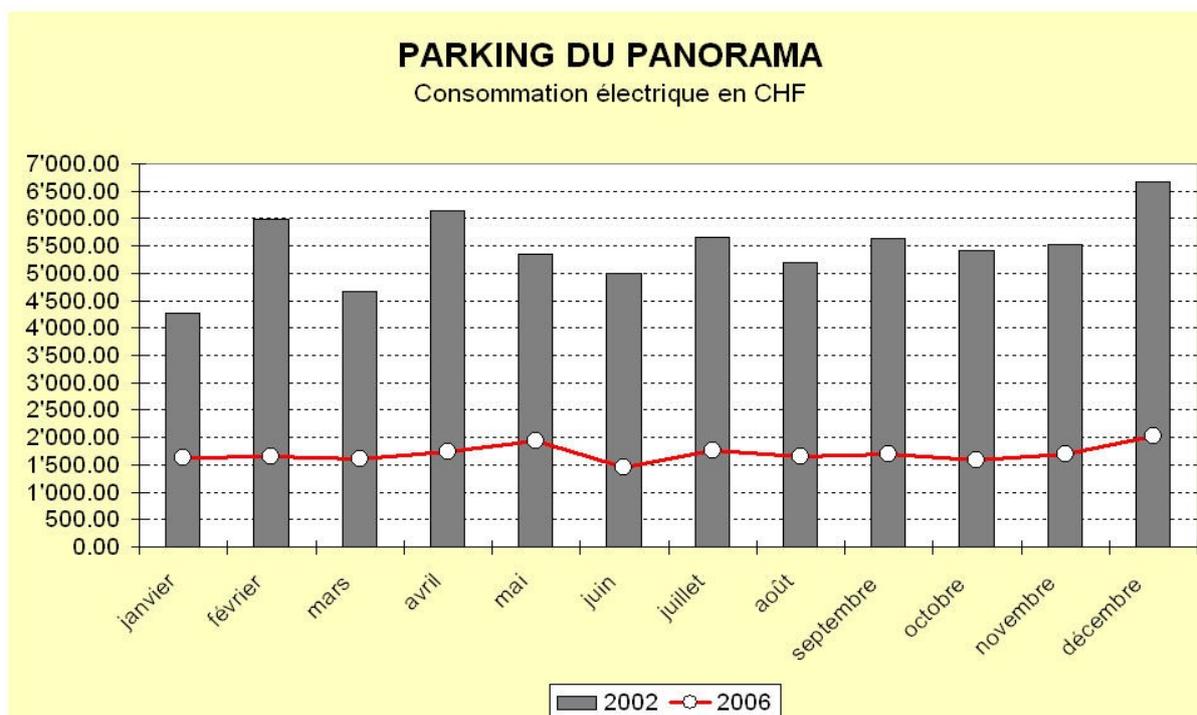
Ces mesures ont permis d'abaisser la pointe mensuelle de puissance qui est passée de 93 kW à 27 kW (économie CHF 5'500.— par année).

L'économie totale, malgré la baisse du prix moyen du kWh de 17 ct à 13 ct se monte à CHF 45'000.—, soit une baisse de 68 % par rapport à 2003.

L'optimisation de la ventilation a également été étudiée, mais les mesures envisagées ne pourront être entreprises que lors du remplacement des moteurs.



70/71



DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

PREAMBULE

Les circonstances de la vie, les activités humaines, économiques et commerciales, les événements festifs et sportifs, les loisirs, les divertissements, la culture ou encore les caprices du temps, de la nature et des saisons font aussi quotidiennement l'activité de la direction des espaces publics. Ses missions sont en effet directement en rapport avec tous ces domaines et consistent à fournir la palette de prestations que sont en droit d'attendre de la collectivité, l'ensemble des habitants et autres acteurs urbains veveysans.

En adaptant régulièrement son organisation, en développant ses moyens techniques, en valorisant les métiers qui la composent et en encourageant la formation continue de ses collaborateurs la direction des espaces publics travaille constamment à améliorer la qualité du service et à remplir les diverses et nombreuses tâches qui lui sont confiées. Elle est stimulée par les résultats obtenus et par le plaisir que rencontre chacun à vivre dans sa ville.

La direction des espaces publics c'est donc une équipe pluridisciplinaire dont l'activité est décrite ci-après.

Personnel—Effectifs—Absences—Formation continue

Personnel				Apprenti(e)s
Rubriques	Secteurs d'activité	Nbre de personnes	Nbre de postes	Nbre
400	direction, secrétariat	5	3.85	1
410	voirie	24.4	24.15	
430	parcs & jardins	19.52	19.52	7
431	cimetière	7.48	6.10	
435	garage	3	3.30	1
440	gestion des déchets	5.3	5.30	
Absences	Maladie 4.78 %	Accid. prof./ non prof. 3.83 %	Autres (militaire, p.c, etc.) 0.03 %	

Les vacances représentent de 8.33 % à 13.04 % du temps de travail selon l'âge du collaborateur.

Mutations

Les effectifs ont été complétés au fur et à mesure des départs spontanés ou à la retraite.

Ainsi, 7 nouveaux collaborateurs ou collaboratrices ont rejoint les différents secteurs d'activité.

Formation continue

Les cadres du service ainsi que des collaborateurs spécifiques des parcs & jardins et du garage ont eu l'opportunité de suivre des formations directement en relation avec leurs missions et responsabilités.

BUREAU ADMINISTRATIF

Avec 2.85 postes de travail ou 4 personnes et un apprenti, il assume l'entier des tâches administratives et de secrétariat de la direction.

A noter que le bureau des inhumations, géré par la police jusqu'à fin juin, a été intégré depuis aux tâches de la direction avec le transfert du poste à 0.35 %.

Le bureau administratif est au centre des activités du service. Il soutient la direction et les responsables de secteurs dans leurs missions.

Il prélève des taxes, gère des bases de données, notamment :

Pour les eaux claires et eaux usées (à chacune sa canalisation) sur la base des dispositions réglementaires en vigueur. Parcelles privées et communales.

Recettes : CHF 1'230'000.—



Les déchets urbains des entreprises, ici l'hôpital du Samaritain.

Tarif :

CHF 280.—/to incinérables

CHF 208.—/to recyclables

Recettes : CHF 402'000.—



Catégorie	Longueur	Largeur	Surface	Prix
Catégorie 1	3,00	1,20	3,60	2,00
Catégorie 1.1	3,20	2,20	7,04	2,40
Catégorie 2	3,50	2,30	8,05	2,50
Catégorie 3	4,50	2,40	10,80	2,70
Catégorie 3.1	4,50	2,80	12,60	2,80
Catégorie 4	7,50	2,80	21,00	3,00
Catégorie 5	9,00	3,00	27,00	3,30
Catégorie 6	10,20	3,40	34,68	3,70

La location des places de port selon la catégorie du bateau, par exemple à la Pichette.
Recettes : CHF 180'000.—



Le bureau des inhumations avec 450 dossiers traités annuellement.
Le cimetière de St-Martin avec l'118 abonnements et contrats d'entretien de tombes.



La gestion administrative du garage avec la saisie des données de travail, l'établissement des factures internes (voirie, parcs & jardins, police, ambulances : CHF 305'500.— et les factures externes. (police - SMUR – SDIS) : CHF 28'000.—



Les occupations et fouilles entreprises sur chaussées et trottoirs par des entreprises privées.
Recettes : CHF 23'000.—

PREAVIS

7/2006 « Renouvellement d'une balayeuse mécanique pour la voirie »

COMMUNICATIONS

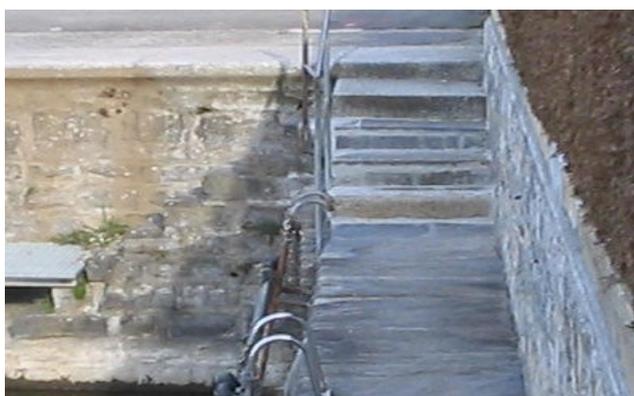
Néant.

GESTION ADMINISTRATIVE DES PORTS ET PLACES DERIVEURS

Les trois ports veveysans comptent 142 places. 7 ont été résiliées par leur locataire et réattribuées à de nouveaux navigateurs après consultation de la liste d'attente des prétendants veveysans. Celle-ci recense plus de 140 inscriptions. Une liste « inscriptions extérieures » compte quelque 250 inscrits.



Port de Plaisance



Accès Creux-de-Plan

Espaces publics



Vue Pichette-Ouest

74/75

Les ports sont surveillés chacun par un garde-port auxiliaire. Ceux-ci gèrent les petits détails et accueillent les visiteurs sur les 4 places prévues au port de Plaisance et les 2 à la Pichette-Ouest. L'entretien technique est assuré par la voirie.

Revenu des taxes d'ancrage et location de coffres	
Port de Plaisance	145'500.—
Port de Creux-de-Plan	3'600.—
Port de la Pichette-ouest	23'000.—
Places dériveurs	7'600.—
Location de coffres « Plaisance »	2'200.—



Places dériveurs Creux-de-Plan

Actuellement 13 places pour dériveurs sur les 25 disponibles sont louées à Creux-de-Plan. Le projet d'emplacement définitif est à l'étude par Nestlé qui souhaiterait ainsi compenser la surface affectée à sa nouvelle construction.

La commission des sports nautiques ne s'est pas réunie en 2006. Elle est remplacée dès juillet 2006 par la « sous-commission Lac » qui aura pour mission d'évaluer l'exploitation et les projets d'ouvrages dédiés aux amateurs plaisanciers du Lac.

ECLAIRAGE PUBLIC ET ATTRACTIF - ILLUMINATION DE FIN D'ANNEE

L'éclairage public compte plus de 2'300 foyers lumineux d'une puissance de 300 KW. Ce parc exige maintenance, entretien et renouvellement. Il est prévu de traiter ce dossier en finançant par le budget les tâches courantes de maintenance de la valeur du patrimoine et par l'investissement, sur 10 ans le remplacement des installations obsolètes - coffrets, câblages, mâts et luminaires (environ 35 % du parc). L'accent sera mis sur les rendements d'éclairage et énergétique.

Nous pouvons observer une nette régression des actes de vandalisme sur l'éclairage (l'évaluation des dégâts se monte à CHF 8'000.—). Seules des déprédations sont constatées dans des zones un peu décentrées comme par exemple la Terrasse de St-Martin, le chemin de l'Espérance ou encore les zones extrêmes des quais en direction de la piscine.



Le projet d'éclairage du Quai Perdonnet s'est poursuivi cette année. Les travaux ont été effectués, en ce qui concerne le génie civil, simultanément avec d'autres services industriels. Le type de matériel d'éclairage utilisé correspond à celui des étapes de 1994 et de 2001 ; il est optimal en matière énergétique (70 W/source)



L'éclairage public fait l'objet d'une attention particulière. En 2006, il a été procédé à l'échange de certains luminaires, mâts et câbles (matériel présentant des risques de ruptures, corrosion selon photo). Dépenses :

- entretien/an	CHF	50'000.—
- maintenance	CHF	295'000.—
- énergie	CHF	230'000.—



L'éclairage dit « attractif » concerne les monuments, ouvrages, arbres, etc. Celui des quais notamment se confond aujourd'hui avec l'éclairage dit « public », ce qui facilite le suivi de son entretien et son intégration dans la planification de renouvellement. Exemple d'un éclairage obsolète à la Cour au Chantre

Noël 2006 aura vu pour la dernière fois l'illumination particulière, commandée par les commerçants veveysans, soutenue financièrement à hauteur de CHF 50'000.— par la Ville de Vevey.

VOIRIE

L'organisation de la voirie permet d'envisager les interventions de manière efficace, tant en ce qui concerne le génie civil que le nettoyage ou encore, par exemple, le soutien à la mise en place de manifestations.



Le nettoyage c'est 9 personnes engagées env. 20'000 heures/an. Les interventions de balayage, de lavage, la propreté des fontaines et des WC publics, le traitement général des passages inférieurs à piétons voire routiers exigent un plan d'intervention optimisé et adapté à la sollicitation des zones.



L'entretien du génie civil, c'est-à-dire les réparations d'urgence sur le domaine public est assuré par un groupe de professionnels. Celui-ci a également pour mission d'exécuter toutes les interventions relatives à l'installation du mobilier urbain. Les compétences individuelles sont ainsi exercées et entretenues.

Es p a c e s p u b l i c s



Le soutien à l'organisation des manifestations et autres événements a exigé env. 1'500 heures de travail, la disponibilité du matériel de fête (tables, bancs, chaises, drapeaux, petites cantines, etc) mais également l'implication de divers véhicules et machines, tel camion avec grue ou nacelle élévatrice.



76/77

Des locaux spacieux, idéalement situés, bien organisés et agréables, permettent une bonne préparation des tâches et une gestion des stocks optimale.



La nouvelle balayeuse laveuse effectue un travail efficace, propre et rapide. Elle est équipée d'un filtre à particules à régénération électrique. Elle est engagée environ 2'000 heures/an.



Les graffiti, déprédations et autres dégâts sur le domaine public sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire qui consacre environ l'000 heures de travail à ces interventions. C'est environ CHF 10'000.— de produits spéciaux biodégradables, qui sont mis en œuvre pour attaquer les tags et autres dessins indésirables. Le nettoyeur électrique à haute pression et des outils divers assistent le personnel de la voirie pour ces travaux.



La voirie prépare chaque année le feu du 1^{er} Août qui est amené dans la soirée au large par la société du sauvetage. Elle utilise pour sa construction de vieilles palettes qui seraient de toute manière destinées à l'usine d'incinération.

Le déneigement

Disposant des machines et équipements pour faire face à la neige et au verglas, le secteur voirie renforcé des parcs et jardins a été engagé à 6 reprises en 2006. C'est plus de 40 employés qui sont mis sur pied graduellement en fonction des besoins. 30 tonnes de sel ont été épandues après la neige ou lors de formation de gel par des machines dont le dosage peut être réglé de manière très fine. Une utilisation parcimonieuse permet tout de même d'intervenir efficacement pour autant que le moment soit propice (préventif ou curatif).



Déneigement



Salage machine combinée

Les déprédations sur le mobilier urbain sont malheureusement très fréquentes et occasionnent des coûts non négligeables (env. CHF 15'000.— en 2006). Dans chaque cas important une plainte est déposée pour atteinte au patrimoine communal. Cette procédure est pratiquement toujours classée sans suite.

Le matériel choisi pour remplacer ces éléments irrécupérables devra répondre à de nouvelles exigences fonctionnelles et de résistance, tout en alliant critères esthétiques et intégration aux différents sites urbains.

GESTION DES DECHETS

Le tableau et les graphiques ci-après résument en quelques chiffres l'activité de la voirie en matière de gestion des déchets urbains.

La réalité du terrain est cependant plus complexe que ne le laissent voir ces éléments. Si chaque jour la ville est débarrassée de ses sacs de déchets déposés sur le trottoir, de ses conteneurs d'immeubles rebondis ou de tout autre objet encombrant ou appareil ménager abandonné sur le domaine public par son propriétaire, il est utile de savoir que la logistique mise en œuvre est une petite merveille d'organisation et de précision. En effet, les moyens humains et techniques qu'il faut déployer pour assurer un enlèvement régulier, même lorsque la semaine se raccourcit, comme entre les fêtes de fin d'année ou lors d'un jour férié, doivent être parfaitement planifiés et contrôlés. Ceci demande disponibilité et engagement exemplaire du personnel et de l'entreprise mandatée pour la mise à disposition des camions de collecte.

Au delà des questions de propreté ou de salubrité, subsiste bien entendu l'approche économique et écologique de la problématique des déchets dont il faut nécessairement tenir compte pour assurer une part de recyclage de 40 % environ (60 % prévus dans quelques années par le plan cantonal de gestion des déchets de 2004).

Si ces aspects ont toute leur importance dans la réflexion, il ne faut pas oublier non plus que la production de déchets est directement liée à la consommation en constante augmentation et sur laquelle nous n'avons pas prise. Elle est par ailleurs continue, sans interruption dans le temps, peu variable dans la quantité, ce qui est en l'occurrence et paradoxalement un avantage pour l'organisation des collectes journalières.

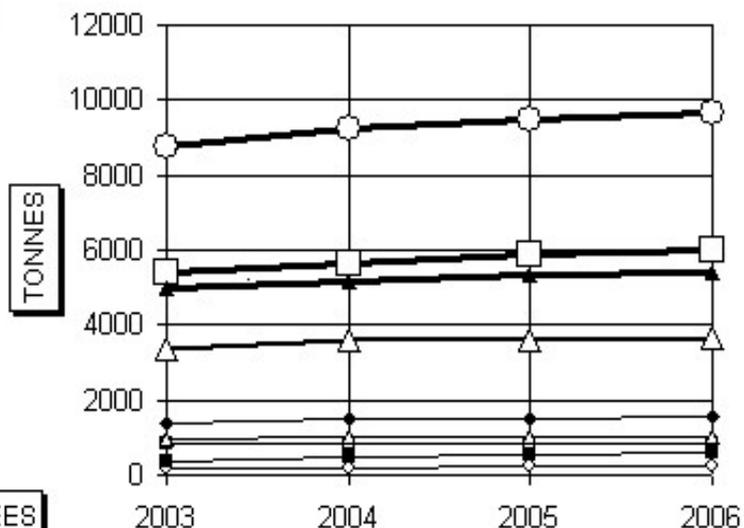
Par ailleurs, il faut relever que le marché du déchet recyclable, particulièrement celui du papier est très volatile. Le prix de reprise peut fortement varier en fonction de la demande influencée par la consommation mondiale. Pour cet exemple notamment, les repreneurs s'arrachent une marchandise pour laquelle la demande est très forte actuellement. Il est nécessaire d'être attentif aux débouchés offerts mais aussi à la durabilité de ceux-ci. Négocié au niveau des quantités disponibles dans le Périmètre GEDERIVIERA, le papier se situe au final à + CHF 20.—/tonne et le verre, qui est aujourd'hui recyclé en bouteille, après taxe et rétrocession à + CHF 30.—/tonne. Si les ménages produisent évidemment la majorité des déchets urbains (464 kg/hab/an), les entreprises - toutes activités confondues - évacuent par le système du porte-à-porte 912 tonnes d'incinérables et 575 tonnes de recyclables (répartis par habitant : 85 kg/an). Elles acquittent pour ce service la taxe prévue dans le règlement et mentionnée dans le chapitre bureau administratif.

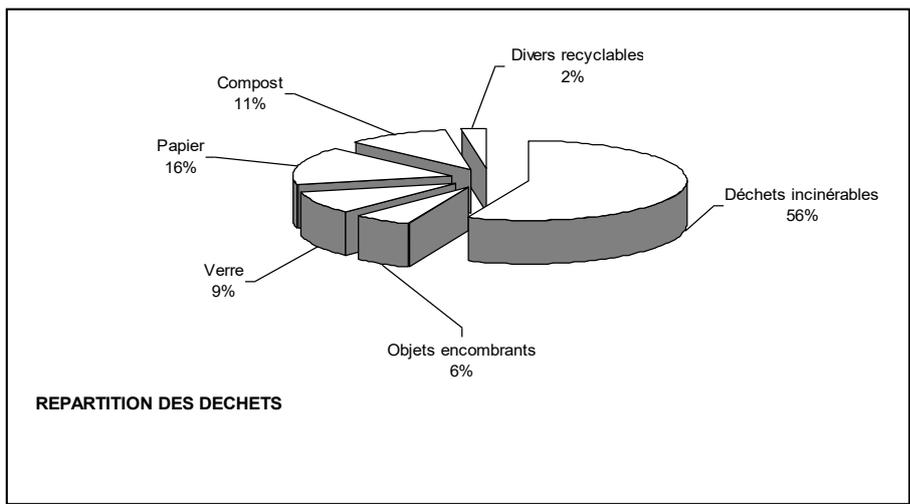
EVOLUTION DES QUANTITES - PRODUCTION PAR HABITANT - COÛT PAR HABITANT					
	2003	2004	2005	2006	Coûts totaux de gestion ¹⁾ /de traitement ²⁾
Déchets totaux Tonnes	8763.4	9222.1	9469.4	9648.1	
1. Incinérables totaux	5378	5621	5875	6015	
1.a Incinérables	4996	5143	5345	5424	278.- ¹⁾
1.b Objets encombrants	382	478	530	591	278.- ¹⁾
2. Recyclables totaux	3385.4	3601.1	3594.4	3633.1	
dont: 2a.Verre	835	863	839	836	98.- ¹⁾
2b.Papier	1410	1483	1507	1533	167.- ¹⁾
2c.Compost	948	1046	1016	1028	378.- ¹⁾
2d.Divers	192.4	209.1	232.4	236.1	
dont: 2d.1 Piles	3.4	2.3	4.7	8.1	0.-
2d.2 Fer/Alu/App./div.	69	88	102.7	105	250.00 ²⁾
2d.3 Textiles	25	25	25	25	0.-
2d.4 P.E.T.	78	84	90	88	250.00 ²⁾
2d.5 Huiles, spéciaux	17	9.8	10	10	0.-
Nombre d'habitants	16533	17019	17379	17561	
Prod. par hab. en kg/an3) (yc ind. + comm.4)	530 ⁴⁾	542 ⁴⁾	545 ⁴⁾	549 4) 464 3)	
Coûts tot./an pr les hab.	CHF 2'034'400	CHF 2'158'000	CHF 2'057'000	CHF 2'097'000	
Coût /an et par hab.	CHF 123.05	CHF 126.80	CHF 118.36	CHF 119.41	

EVOLUTION DES QUANTITES

○	Déchets totaux Tonnes
△	2. Recyclables totaux
□	dont: 2a.Verre
◆	2b.Papier
▲	2c.Compost
◇	2d.Divers
◻	1. Incinérables totaux
■	1.b Objets encombrants
▲	1.a Incinérables

ANNEES





Le coût des trois catégories de déchets collectés au porte-à-porte :

Quantité	To (tonnes)	6'015
Collecte	CHF/To	100
Transport	CHF/To	15
Traitement	CHF/To	163
Total	CHF/To	278

80/81



Quantité	To (tonnes)	1'533
Collecte	CHF/To	157
Transport	CHF/To	31
Traitement	CHF/To	-20
Total	CHF/To	168



Quantité	To (tonnes)	1'028
Collecte	CHF/To	215
Transport	CHF/To	19
Traitement	CHF/To	145
Total	CHF/To	378

Il est évident que le coût à la tonne est directement influencé par le prix du traitement mais également et de manière significative, par les quantités totales collectées avec le système au porte-à-porte. En effet, celles-ci déterminent le rendement de levée (tonne(s)/heure) étant admis que la tournée de ramassage est identique pour les trois catégories de déchets.

GEDERIVIERA

GEDERIVIERA, le Périmètre de gestion des déchets de la Riviera a mené une réflexion régionale de manière à développer des synergies entre les organisations de collecte de déchets existantes au sein des dix communes du district. L'année a été mise à profit pour régler les questions, d'une part, d'exutoire et les conditions de reprise pour le papier – carton (environ 3'500 To) et le verre (environ 2'900 To) et, d'autre part, pour préciser les objectifs en matière :

- d'harmonisation des dispositions réglementaires ;
- de financement ;
- d'optimisation des systèmes de collecte et de transport ;
- de communication et de sensibilisation.

PARCS & JARDINS

Rompus aux travaux dans des conditions parfois difficiles (chaud, pluie, orage, conditions hivernales), les jardiniers maîtrisent parfaitement les interventions d'entretien, les aménagements comme les tâches annexes, tels le déneigement, l'appui au nettoyage du domaine public, la participation à l'organisation d'événements, le service de fin de semaine.

A relever particulièrement le renforcement de la décoration florale dans les quartiers périphériques. Cette initiative a reçu un écho très favorable de la part des habitants. Le signal est ainsi donné à une autre approche de la répartition de la décoration et de la mise en valeur de la ville.

Un effort également dans ces secteurs à l'occasion des fêtes de fin d'année. Avec des moyens modestes et la débrouillardise des collaborateurs du service, décorations de circonstances, éclairages, illuminations d'arbres ont été réalisés, parfois en collaboration avec une association de quartier.



Une formation continue des paysagistes devant intervenir dans les arbres permet un travail soigné, une mobilité accrue et le respect des mesures de sécurité au travail.



L'entretien des zones vertes et des décorations florales demande la mise en œuvre d'un plan d'intervention et de travail bien défini et environ 32'000 heures/an d'engagement.



Les chrysanthèmes cascades accrochés à la barrière du Pont du Dévin ont fait tout leur effet auprès des habitants du quartier qui en redemandent.



Plus de 240 enfants apportent toute leur énergie à planter l'« Arbre de mes 7 ans », soit 4 fruitiers en Pra et 10 tilleuls au Bd de St-Martin.



Dans le cadre de la 2^{ème} étape du réaménagement du boulevard de St-Martin, les enfants de l'action « Arbre de mes sept ans » ont accompagné les horticulteurs paysagistes communaux pour la plantation des arbres. Les revêtements définitifs des trottoirs et bandes de plantation interviendront après tassement. Après cette 2^{ème} étape le montant dépensé s'élève à CHF 571'000.— sur un crédit accordé de CHF 765'000.—.

Le coup de balai printanier s'est déroulé le 20 mai 2006. Diverses activités étaient proposées aux participants, malheureusement peu nombreux à s'être inscrits à cette matinée.



Les places de jeux pour enfants font l'objet d'une attention particulière au niveau de la sécurité. Les interventions qui sont indispensables aujourd'hui seront effectuées sans tarder. Un projet de mise en conformité des installations et de développement de nouvelles activités ludiques doit démarrer incessamment. Le budget prévoit les travaux urgents. Dans le plan des investissements sont inscrits les montants nécessaires à la réalisation des objectifs fixés ci-avant.



Temps fort pour les jardiniers, la décoration florale qui s'articulait cette année autour du thème « couleur, mouvement et légèreté ».



Tant au niveau de la culture (lutte biologique – coccinelles) que des zones de verdure en ville (désherbage, traitement biologique) les produits phytosanitaires sont choisis en fonction de leur adéquation avec la protection de l'environnement.



Les compétences de chacun sont mises en valeur, particulièrement celles d'une hortultrice pour préparer les 56 décorations de manifestations officielles ; ici la salle du Conseil communal. Ceci représente un engagement de 330 heures par année.

PRODUCTION HORTICOLE MOYENNE (avenue du Major-Davel 5)		
TYPE DE CULTURES	DECORATIONS EN VILLE	CIMETIERE
Plantes d'été	31'000	24'000
Plantes bisannuelles	30'000	21'000
Plantes en pots	4'000	500
Plantes vivaces	1'500	500
Fleurs coupées	8'000	1'000
Nombre de plantes	74'500	47'000
TOTAL	121'500 plantes	

La production est déterminée de manière précise – une réserve étant naturellement prévue – pour répondre tant aux besoins du cimetière pour la décoration des tombes que pour les extérieurs. Chaque année de nouvelles variétés sont testées, voire introduites dans la gamme des plantes disponibles de manière à maintenir l'attractivité des décorations en ville.

La qualité des décorations florales a montré l'imagination et la capacité des horticulteurs à prévoir et à produire les plantes nécessaires à l'embellissement de la ville.

Animations

Le Passeport vacances reste un moment fort pour les jardiniers qui intéressent les enfants à leur métier, à leur passion et leur transmettent le respect de la nature.

Animai : pour la première fois, avec l'animatrice de jeunesse une après-midi « jardinage » s'est déroulée avec la participation de plus de 80 enfants qui sont venus s'initier au semis, à la multiplication des plantes et à leurs soins. Cette action didactique et ludique a été prise en charge par une horticultrice et les apprentis du centre horticole.

Locaux et installations

La citerne à mazout a dû être mise hors service pour une question d'étanchéité défectueuse constatée lors d'un contrôle périodique. Une réflexion est en cours pour déterminer la suite à donner à ces avaries.

Entretien forestier

Le secteur parcs & jardins participe activement avec la direction des finances à la gestion des forêts communales. Pour mémoire celles-ci couvrent une superficie de 16,2 ha dont 7 ha se trouvent sur le territoire communal (Les Bosquets, Les Toveires et Les Ruerettes).

L'entretien de ces zones boisées se fait en collaboration étroite avec le garde forestier du Triage, celui-ci étant seul habilité à marquer les arbres à abattre. Ci-contre, une coupe d'éclaircie dans Les Bosquets.



D'importants travaux forestiers ont été mis en œuvre dans les forêts communales, sur les parcelles de La Veyre et aux Bosquets. Ces travaux sont réalisés sous la conduite du garde forestier et exécutés par des entreprises spécialisées. A noter que les coupes de bois liées à la sécurisation des berges de la Veveyse, à proximité du viaduc autoroutier, ont nécessité l'emploi d'un hélicoptère pour le débardage des troncs.

CIMETIERE DE SAINT-MARTIN

L'activité du cimetière englobe bien entendu des aspects forts différents puisque l'on passe des travaux d'entretien et d'aménagement paysagés à ceux plus sensibles du centre funéraire ou de l'inhumation. Elle demande un certain pouvoir d'adaptation et des qualités humaines indéniables. En clarifiant l'attribution des tâches et en appliquant avec rigueur les méthodes de suivi, l'équipe du cimetière répond de manière satisfaisante aux exigences du service et du public.

Divers chantiers ont été menés à bien :

- désaffectation de 96 tombes;
- réaménagement des surfaces ainsi libérées;
- installation de l'arrosage automatique du secteur 32.

Par ailleurs, 1'118 tombes sont entretenues sur mandat des familles et les 1'745 autres étant soit fleuries par les privés, soit laissées aux soins de la nature.

Inhumations de corps		Inhumations de cendres	
Tombes à la ligne de corps	23	Tombes à la ligne cinéraire	15
Concessions de corps	4	Concessions cinéraires	2
		Tombes existantes	31
		Jardin du Souvenir	72

Gestion des secteurs

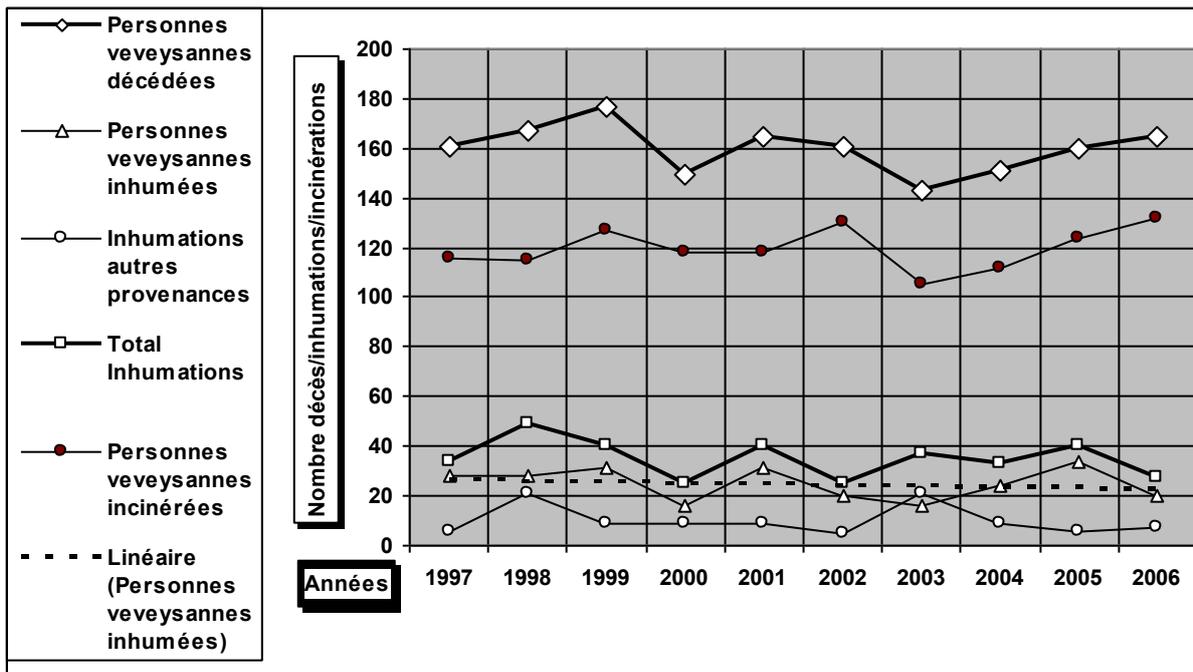


Les statistiques mentionnées ci-avant permettent de connaître avec précision l'évolution du mode de sépulture et ainsi d'adapter l'occupation des secteurs aux besoins :

- 80 % des inhumations sont réservées aux cendres et
- 20 % aux corps.

La planification montre que les surfaces disponibles dans les secteurs en activité sont suffisantes pour répondre aux attentes des 30 prochaines années. Ci-contre un secteur nouvellement aménagé.

FLUCTUATION DES DECES/INHUMATIONS/INCINERATIONS 1997 - 2006										
Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Personnes veveysannes décédées	161	167	177	149	165	161	143	151	160	165
Personnes veveysannes incinérées	116	115	127	118	118	130	105	112	124	132
Personnes veveysannes inhumées	28	28	31	16	31	20	16	24	34	20
Inhumations autres provenances	6	21	9	9	9	5	21	9	6	7
Rapport incinérations veveysannes/décès totaux en %	72.05	68.86	71.75	79.19	71.52	80.75	73.43	74.17	77.50	80.00
Rapport inhumations veveysannes/décès totaux en %	17.39	16.77	17.51	10.74	18.79	12.42	11.19	15.89	21.25	12.12
Total Inhumations	34	49	40	25	40	25	37	33	40	27



ATELIER MECANIQUE - GARAGE

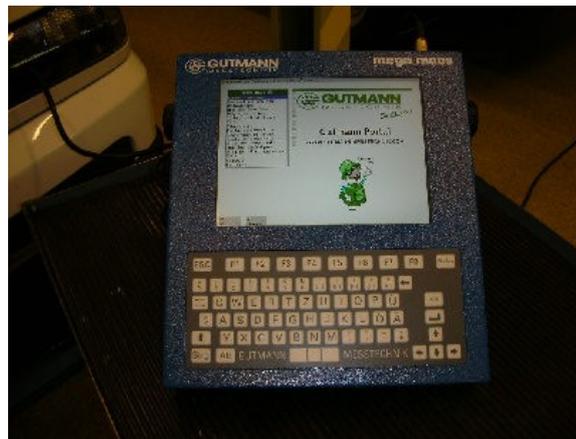
Organisé de manière à offrir flexibilité et rapidité d'intervention, le garage est reconnu pour la qualité d'entretien des véhicules et de leur suivi technique ainsi que des conseils fournis lors de leur renouvellement dès qu'ils arrivent en bout de course. Les utilisateurs de ces véhicules et machines peuvent ainsi compter sur un temps de mobilisation minimum ce qui est fort appréciable dans l'organisation.

Gestion technique

- L'atelier mécanique-garage a notamment effectué : 980 réparations mécaniques et dépannages;
- la préparation de 20 véhicules pour les contrôles périodiques ;
- les démarches d'immatriculation pour 5 véhicules ;
- le suivi des travaux d'entretien, de réparation et de contrôles particuliers confiés à l'extérieur.

Bus Fortuna

En 2006, 32 contrats de location ont été établis pour diverses sociétés veveysannes ou pour les services communaux. Le bus a roulé 14'847 km.



Des moyens et un outillage parfaitement adaptés aux interventions mécaniques, électriques ou de plus en plus électroniques.



Une nouvelle camionnette charge utile 3.50 To avec filtre à particules, pour parcs & jardins.



Des réparations sur un gros camion et.... sur une petite machine

PROJET « APPROVISIONNEMENT HORTICOLE »

Dans un proche avenir, la Municipalité devrait se déterminer sur la suite à donner au projet précité. La réflexion préalable sur le type d'approvisionnement (interne, intercommunal, externe ou mixte) doit aboutir prochainement pour permettre d'évacuer cette question essentielle conditionnant l'orientation à donner au projet.

De manière à ne pas précipiter une décision qui doit être mûrement réfléchie, l'outil de production doit être maintenu pour le moment en état de fonctionner. Aussi, des interventions d'entretien ponctuelles et des réparations d'urgence, essentielles à une marche correcte des installations techniques voire du chauffage, devront être effectuées.

PROJET « RAPPROCHEMENT PARCS & JARDINS – VOIRIE »

Ce qui précède n'empêche cependant pas d'entamer d'ores et déjà la première phase de la démarche qui a pour objectif la localisation de l'ensemble du personnel d'entretien du domaine public (voirie et parcs & jardins extérieurs) dans les locaux de la route des Entrepôts 9. Ceci serait une réelle opportunité de réaliser un rapprochement des forces et des moyens en vue d'une rationalisation des interventions sur le terrain et d'une gestion optimisée des stocks. Par ailleurs, cette idée, qui peut et doit être totalement dissociée de l'approvisionnement horticole, offrirait déjà, à elle seule, un potentiel d'économies d'échelle appréciable ainsi qu'une solution performante et durable sur les plans technique et pratique.

Direction des espaces publics	
Le municipal	Le chef de service
M. Martin	G. Amoos

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

DIRECTION DE LA SECURITE POLICE MUNICIPALE

L'année 2006 est la concrétisation de nombreux projets et Police Riviera, animée d'un état d'esprit « région », a continué à relever les nouveaux défis qui lui ont été fixés. Les différentes étapes peuvent se résumer de la manière suivante:

- dans le courant du mois de février, la cellule Police du commerce et administrative a été créée à La Tour-de-Peilz, pour regrouper les spécialistes des trois villes (Vevey, Montreux et la Tour). Ce regroupement a permis la concentration des forces et le développement de synergies qui profitent à l'ensemble des dix communes du district;
- depuis le 1er février 2006, date du rapatriement à Police Riviera des 24 policiers affectés au processus Police Secours, une amélioration importante de la présence visible des policiers a été constatée, qu'ils soient affectés à des patrouilles pédestres ou motorisés. Les effets ont été immédiats dans la gestion des problèmes, la diminution des incivilités et le nombre d'infractions dénoncées. Même s'il s'agit de se montrer réservé en demeurant conscient que le risque d'assister à un événement malheureux n'est pas exclusivement lié à ce phénomène, le constat demeure rassurant;
- quant au personnel de la centrale de régulation de l'information à Montreux (CRI), il est, depuis cette période appelé à gérer toutes les interventions de Police Riviera sur un secteur de quelque 80'000 habitants. Il gère simultanément une quinzaine de policiers qui composent en moyenne 5-6 patrouilles, 10-12 gardes municipaux et environ 8 répondants de proximité et autres policiers en patrouilles pédestres. Il faut ajouter à cela les sollicitations à la réception, les demandes de renseignements par téléphone et quelques tâches administratives. Il faut également relever qu'un très grand nombre d'interventions sont le fruit d'actions spontanées et proactives des forces se trouvant en rue;
- le 21 août 2006, Villeneuve a signé un contrat de prestations avec la police cantonale et cesse sa collaboration avec Police Riviera au 31 décembre 2006;
- le 11 septembre 2006, les dix conseils communaux du district ont avalisé le préavis et les statuts de l'Association de communes, visant à créer une seule entité pour le district sous l'appellation « Sécurité Riviera »;

- le 28 septembre 2006, à la faveur de la régionalisation des polices municipales du district et dans le cadre de la création de l'Association de Communes « Sécurité Riviera », l'intégration et la fusion des CSU de Montreux et de Vevey a été réalisée;

-
- le 25 octobre 2006, le Conseil d'Etat a ratifié les statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera et leur annexe;
-
- le 18 décembre 2006, Monsieur le Préfet a assermenté les membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction à la maison Hugonin de la Tour-de-Peilz.

Direction politique

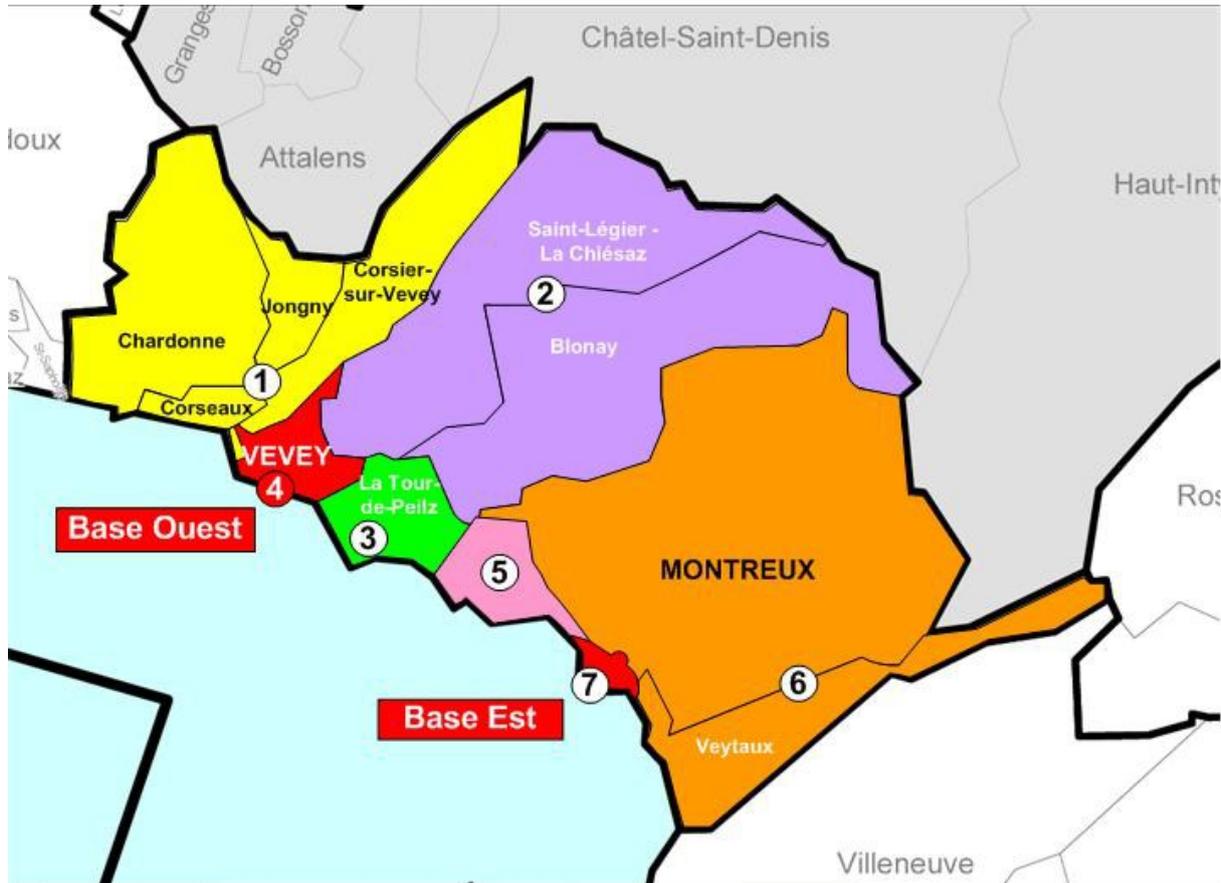
La direction politique, au niveau exécutif, sera assurée par le Comité de direction, composé d'un conseiller municipal par commune (voir également chapitre 6 du préavis).

Commandement

La section commandement sera composée d'un commandant, du secrétariat de direction, d'un responsable des finances, d'un responsable des ressources humaines et de la chancellerie. Cette section aura pour mission générale le management et la gestion de l'ensemble des trois sections, opérationnelle, services généraux, CSU. En terme de tâches, il s'agit plus particulièrement d'assurer la centralisation et la distribution de l'information et des sollicitations, la gestion financière et la gestion du personnel.

Opérationnel Police

La carte ci-dessous montre de quelle manière sera organisée Police Riviera. Le découpage territorial en sept secteurs est fonction à la fois de la densité de population et du nombre d'interventions. Deux bases opérationnelles sont maintenues, l'une à Vevey, l'autre à Montreux, permettant de respecter les délais d'interventions fixés. La base Ouest (Vevey) dessert les secteurs 1, 2, 3 et 4, alors que la base Est (Montreux) dessert les secteurs 5, 6, et 7.



Prévention

La cellule prévention regroupe cinq collaborateurs, dont le chargé de prévention. Il s'agit de personnel policier uniformé avec des tâches et missions spécifiques.

La prévention est étroitement liée à la sécurité de proximité et fait partie de la nouvelle philosophie de proximité développée dans le cadre de la région. L'enjeu est de développer une stratégie et les outils nécessaires, afin d'aller au-devant des problèmes. En bref, il s'agit de faire de la proximité une sécurité "proactive".

Centres de secours et d'urgence (CSU)

Rattachés jusqu'à présent aux directions de police des villes de Montreux et de Vevey, les CSU sont intégrés dans l'Association de communes, dans l'attente des décisions cantonales relatives à la construction de l'Hôpital unique Riviera-Chablais VD/VS.

Services généraux

Les services généraux sont chargés d'assurer la gestion et le suivi des tâches du 5ème processus, soit des tâches non policières. L'essentiel de ces tâches devra, à terme, être effectué par du personnel civil. Les services généraux sont subdivisés en cinq "cellules", soit:

- Unité technique logistique et informatique (UTLI), localisée à La Tour-de-Peilz;
- Police du commerce et administrative (PolCom), localisée à La Tour-de-Peilz;
- Amendes d'ordre (AO), localisée à Vevey;
- Signalisation, décentralisée dans les trois villes;
- Stationnement, décentralisée dans les trois villes;

Cellule Unité Technique Logistique et Informatique (UTLI)

UTLI fournit des prestations de soutien pour l'information et la logistique à l'ensemble de l'organisation. Ainsi, cette cellule s'occupe de gérer l'ensemble des moyens informatiques utiles à la police, mais elle gère aussi l'équipement du personnel, les véhicules et les moyens de télécommunications.

Dans le domaine informatique, l'Association bénéficie du support des services informatiques de Montreux et Vevey, elle est propriétaire des licences propres à l'organisation et en assume les frais de maintenance.

Cellule Police du commerce et administrative (PolCom)

La police du commerce et administrative gère l'ensemble des activités dites du 5ème processus, en relation notamment avec la loi sur l'exercice des activités économiques, la loi sur les auberges et débits de boissons (LADB) et la loi fédérale sur le commerce itinérant. A terme, les prestations de cette cellule devraient être effectuées par du personnel civil

Cellule amendes d'ordre (CELAO)

La cellule Amendes d'ordre assure le traitement et le suivi complet des amendes d'ordre, défenses publiques et diverses dénonciations qui ont trait aux règlements de police. Le personnel de cette cellule est constitué de personnel civil.

Cellule signalisation

La cellule signalisation traite l'ensemble des tâches liées à la signalisation routière : entretien de la signalisation verticale et horizontale (marquage), interventions lors de manifestations, chantiers, etc. Actuellement répartis dans les trois villes, le personnel, les locaux et le matériel devraient, à terme, être regroupés.

Cellules stationnement

Les cellules stationnement ont pour mission principale le contrôle et la gestion du stationnement. Elles comprennent les gardes municipaux des communes concernées et du personnel civil qui, lui, s'occupe de la planification. Rattachées à l'organisation intercommunale, ces cellules resteront toutefois décentralisées dans les communes concernées.

Formation

La formation continue 2006 a été orientée sur les aspects généraux au travers de cours suivis à l'Institut suisse de police et dans le domaine pratique aux cours de répétition de tir et technique policière qui se sont déroulés sur deux jours au printemps et à l'automne. Chaque collaborateur a suivi cette formation.

Aspirants

Quatre aspirants ont réussi leurs examens et sont aujourd'hui policier.

Quatre nouveaux aspirants ont commencé leur formation à l'Académie de police, durant l'année 2006.

Direction de la Sécurité-Police municipale
le municipal le chef de service

P.-A. Dupont

M. Francey

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

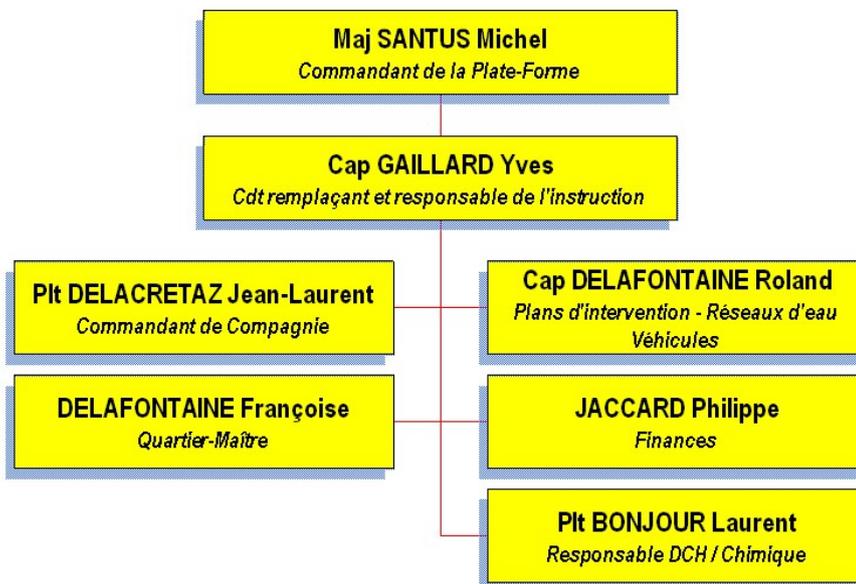
Généralités

Le bilan général après 6 années d'activité se présente comme suit :

- Si la structure des groupes d'alarme répond aux attentes des collaborateurs, des partenaires directs et de la population, permettant la maîtrise des coûts d'intervention, force est de constater que la situation économique ne permet plus autant de liberté d'action qu'auparavant, et spécialement pour les engagements en journée. Les entreprises et les collectivités publiques devant faire face à des contraintes économiques de plus en plus exigeantes.
- Fin 2005, l'adoption par la région d'un règlement organique commun, a abouti fin 2006, en obtenant l'aval du Conseil d'Etat, sur recommandation de l'Etablissement cantonal. Grâce à l'adoption de ce nouveau règlement, toute la tarification des interventions a pu être réadaptée (les tarifs encore pratiqués ne correspondaient plus aux coûts actuels des moyens engagés)
- Deux jeunes recrues, issues directement de la compagnie des jeunes sapeurs-pompiers, ont rejoint les rangs des adultes. Cette entité, a parfaitement rempli son rôle, en assurant la relève au sein du Centre Régional Défense Incendie et Secours Riviera.



Le CRDIS Riviera, fort de 95 collaborateurs, est organisé de la manière suivante :



Objectifs 2006

Développer de nouveaux modules d'instruction DPS pour le district.
Intensifier la collaboration avec nos partenaires.

La formation

Le capitaine Yves Gaillard dispose d'un pool d'instruction composé de 9 personnes au bénéfice du diplôme d'instructeur fédéral, renforcé par un team de formateurs internes extrêmement motivés et engagés. Ce team d'instruction a dispensé non moins de 5'450 heures d'instruction en 2006.

Les thèmes principaux traités durant l'année ont été :

- Feu (dont un exercice sur feu réel au Centre des Paquays).
- Sauvetage : cette année les collaborateurs ont pu bénéficier des démonstrations et explications avisées de plusieurs professionnels. Le thème principal était le sauvetage d'animaux. (Animaux de la ferme, et nouveaux animaux de compagnie (NAC).
- Secours routier : ce thème a été largement abordé durant l'année 2006, tout d'abord par la mise sur pied d'exercices de base permettant aux collaborateurs du Centre, d'acquérir des automatismes, puis par la mise sur pied d'exercices en collaboration avec l'école de formation « La Source », d'exercices d'engagement « secours routiers », et enfin par un exercice de démonstration à nos autorités, du nouveau matériel que nous souhaitons acquérir en 2007.
- Défense contre les hydrocarbures : cette année, le thème principal était l'engagement des moyens lacustres du CRDIS Riviera
- Défense chimique : deux thèmes ont été traités en particulier : 1) la mise en service et l'engagement des différents appareils de mesure 2) un test d'envergure a permis d'identifier avec précision le niveau de formation des collaborateurs (largement au-dessus de la moyenne)
- La Protection respiratoire : elle est le fer de lance de l'engagement des sapeurs-pompiers, et ce n'est pas moins de 28 exercices qui ont été organisés en 2006. Il est à noter que la direction du concept régional de formation ARI est assurée par un collaborateur du CRDIS RIVIERA.
- Ecole de conduite : elle est placée sous la responsabilité du capitaine Delafontaine (maître auto-école diplômé). Le CRDIS Riviera, dispose de plus de 12 véhicules, allant du véhicule léger aux véhicules lourds de plus de 18 tonnes, chaque conducteur a donc effectué un minimum de 8 heures de formation sur ces divers engins.
- Instructions permanentes : durant leur service de piquet, les collaborateurs ont pu bénéficier d'instructions spécifiques, permettant le renforcement des acquis suite à des expériences vécues en intervention ou lors d'exercices du détachement de premiers

- Formation des recrues : 4 collaborateurs du CRDIS Riviera ont pu profiter d'une instruction régionale, avec une quarantaine d'autres collègues de la région.

- Formation des jeunes sapeurs-pompiers : 26 jeunes sapeurs-pompiers issus des 2 communes (Vevey, La Tour-de-Peilz), se sont retrouvés à 13 reprises pour bénéficier d'instructions variées et ludiques. Un exercice d'ensemble regroupant plus de 100 Jeunes sapeurs-pompiers de notre région, leur a permis de vivre une expérience inoubliable lors de leur première prise de contact avec des feux réels.

D'autre part, 67 jours de perfectionnement, tant au niveau cantonal que fédéral, ont été suivis par les collaborateurs en 2006.

L'organisation des sections du Détachement de Premier Secours

De nuit, l'organisation du Détachement de Premier Secours se compose comme suit :

Groupe Etat-major							
Officier Etat-major							
Officier Etat-major							
Officier Etat-major							
Officier Etat-major							
Section E		Section F		Section G		Section H	
Chef de section		Chef de section		Chef de section		Chef de section	
E1	E2	F1	F2	G1	G2	H1	H2
Chef de groupe	Chef de groupe						
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur
1 personne en formation		1 personne en formation		1 personne en formation		1 personne en formation	

92/93

4 sections de 10 intervenants, chacune dirigée par un chef de section. Chacune d'entre-elles est composée de 2 groupes avec, à leur tête, un chef de groupe. Le bon fonctionnement du système conforte l'Etat-major dans l'idée de maintenir à tout prix ce type de structure, certes très complexe à gérer avec des volontaires, mais extrêmement performant. La création d'un groupe supplémentaire composé de jeunes en formation permet de disposer très rapidement de personnel prêt à intervenir.

Il est à relever que l'organisation a déjà fortement intéressé les instances cantonales puisqu'elle permet une gestion optimale des ressources. Sur les 421 interventions effectuées en 2006, moins de 5 personnes ont été engagées en moyenne par intervention.

Groupe Etat-major

Officier Etat-major
Officier Etat-major
Officier Etat-major

Chef de section

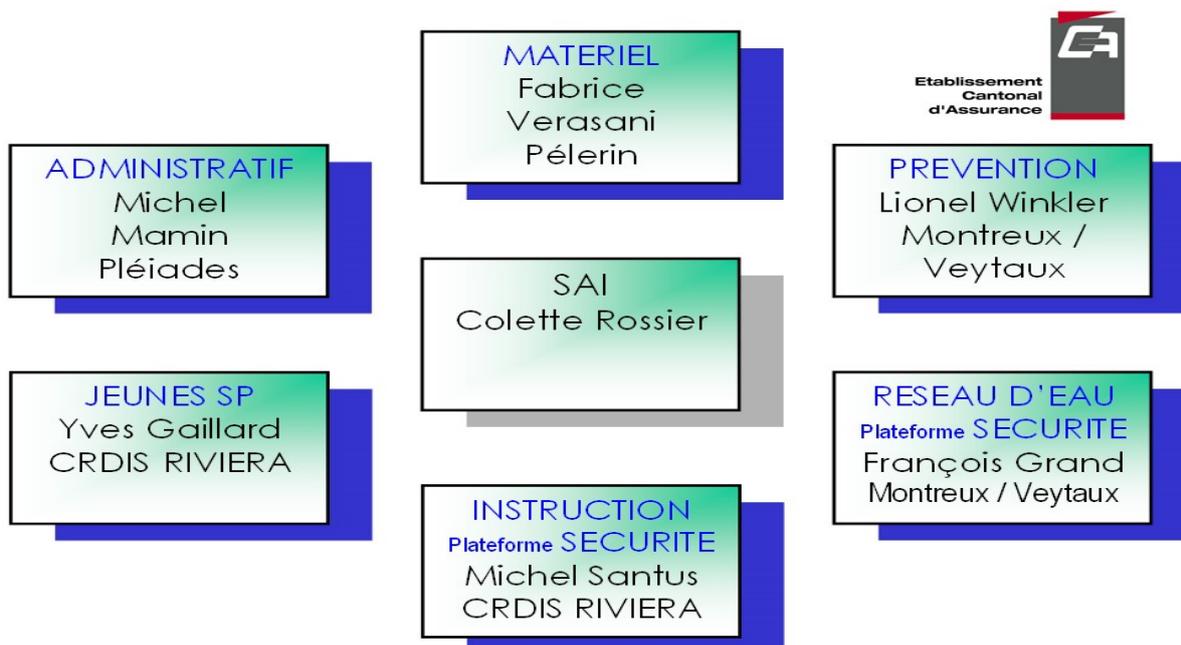
A1	A2	A3
Sapeur	Sapeur	Sapeur

Chef de section

Section B	
Sapeur	Sapeur

Participation aux groupes de travail régionaux

L'organe de coordination, futur état-major régional, est composé de 6 membres représentant les 4 plateformes du district. Chaque membre de cette entité est en charge d'un dossier régional, représenté ci-dessous :



Le Centre régional, par l'intermédiaire de ses membres, a été très actif au sein de cet organe. Dans le domaine de l'instruction tout d'abord, le Major Michel Santus, responsable de ce dossier au niveau du district, gère actuellement 2 concepts régionaux d'instruction qui font d'ailleurs partie des projets pilotes de l'ECA.

La protection respiratoire

Une structure régionale, comprenant les 4 plateformes du district, ainsi que le SDIS de Villeneuve, est placée sous la responsabilité d'un instructeur du CRDIS Riviera. Elle assure les formations suivantes : Formation des cadres régionaux dans le domaine de la protection respiratoire. Mise sur pied et gestion de l'école de formation de base dans le domaine de la protection respiratoire. Mise sur pied de formations continues pour les préposés à l'entretien des appareils respiratoires.

L'école de formation des recrues

Depuis 2002, une école de formation régionale inculque aux jeunes incorporés les bases des activités de sapeurs-pompier en respectant les besoins et spécificités des différentes plateformes. Un groupe de formateurs provenant de tout le district, sous la responsabilité d'un instructeur du détachement de premier secours de la plateforme des Pléiades, assure cet enseignement.

Dossier des Jeunes Sapeurs-pompier

Le capitaine Yves Gaillard est en charge de ce dossier. Les responsables des 4 entités de jeunes Sapeurs-pompier de la région, élaborent un programme de formation commun. Deux d'entre eux, membres du comité du Groupement des Jeunes Sapeurs-Pompier Vaudois, font office de courroie de transmission, garantissant ainsi à notre structure régionale qu'elle soit en parfaite adéquation avec les directives émises par les instances cantonales.

Situation des 4 autres dossiers régionaux

Prévention

Situation du dossier

Chaque plateforme dispose maintenant d'une équipe Prévention structurée.

Diverses actions de prévention ont déjà été entreprises dans les écoles et divers établissements publics.

Matériel

Situation du dossier

- Rationalisation des commandes et des déplacements au magasin central de l'ECA opérationnelle.

Réseau d'eau

Situation du dossier

- 90% des communes du district ont adopté un programme d'entretien clé en main de leur réseau.
- Mise en place d'une uniformisation de la numérotation et de l'identification des bornes hydrantes.

Administratif

Situation du dossier

- Une tarification unifiée a été avalisée par les autorités cantonales.
- Idem pour la validation du règlement organique régional.

Les ressources humaines

Le Centre régional est composé de 95 sapeurs-pompier (92 volontaires et 3 permanents) répartis comme suit :

- Etat-Major :	7
- Détachement de premier secours :	43
- Compagnie :	19
- Jeunes Sapeurs-Pompier :	26
-	

Responsable financier

Le Centre Régional Défense Incendie et Secours peut compter sur les compétences professionnelles de M. Philippe Jaccard, responsable financier du service.

Le personnel permanent

Le CRDIS a la chance de pouvoir compter sur 3 collaborateurs (2,5 postes à plein temps) pouvant assurer de multiples tâches inhérentes au bon fonctionnement du service.

Le capitaine Roland Delafontaine, responsable de la police du feu, du réseau d'eau et de la conduite, a effectué en 2006 :

- 80 inspections de bâtiments ou suivis de chantiers ayant fait l'objet de rapports.
- Le suivi de 150 sites importants équipés de tubes extérieurs à clé permettant au personnel, l'accès en tout temps aux installations.
- Avec l'aide de collaborateurs volontaires, le maintien et le renforcement des 2 réseaux d'eau communaux, forts de 420 bornes hydrantes. Les excellents contacts entretenus avec les différents services communaux et intercommunaux et les synergies ainsi développées ont permis de limiter au maximum les coûts inhérents à l'entretien des deux réseaux.
- Diverses instructions au personnel d'établissements publics et privés.
- La désormais traditionnelle instruction dispensée aux élèves des écoles de Vevey et de La Tour-de-Peilz afin d'inculquer aux enfants les bons réflexes et les bonnes attitudes à adopter.
- Il a assuré la formation de base de tous les futurs chauffeurs, de même que la formation continue des conducteurs de notre Centre.
- Il maintient à jour tous les plans d'intervention.
- En finalité, le team de prévention a formé plus de 481 personnes tout au long de l'année.

Mme Françoise Delafontaine, quartier-maître, responsable de l'administration, qui travaille à mi-temps et assure toutes les tâches administratives inhérentes au bon fonctionnement d'un centre régional tel que celui du CRDIS Riviera :

- Permanence téléphonique.
- Correspondance.
- Facturation des interventions ou prestations à des tiers.
- Gestion des comptes et du budget, en collaboration avec le responsable financier
- Suivi des débiteurs.
- Convocations à divers cours et manifestations.

Le lieutenant Laurent Quillet, responsable du matériel, des locaux et de l'infrastructure, assure les tâches suivantes :

- Toutes les premières interventions de jour.
- L'entretien de tous les locaux, matériels et véhicules.
- Formateur au sein du CRDIS.
- Rétablissement rapide de tout le matériel suite aux interventions.

- Plus spécifiquement, il a assuré le contrôle et l'entretien des appareils respiratoires, ainsi que le remplissage et la maintenance des bouteilles d'air comprimé.

Admissions

- 3 jeunes recrues ont été incorporées en 2006 et ont suivi une formation régionale.
- 8 jeunes sapeurs-pompiers ont été incorporés en 2006.

Démissions

- 9 personnes ont quitté le CRDIS en 2006

Promotions au 1er janvier 2006

- Au grade d'appointé : Pedro De Lima – Rafael Poncioni
- Au grade de sergent : Pascal Perrod – Pierre-Alain Durgniat
- Au grade d'adjudant sous-officier : Natalio Magalhaes
- Au grade de capitaine : Jean-Laurent Delacrétaiz

Il est également à relever que notre collaborateur, le lieutenant Laurent Quillet a été nommé officier d'Etat-Major, responsable du matériel du Centre Régional Défense Incendie et Secours Riviera.

Les véhicules

Le CRDIS dispose de :

- 12 véhicules d'intervention dont :
 - 5 véhicules appartenant au CRDIS Riviera
 - 4 véhicules appartenant à l'Etablissement cantonal
 - 1 véhicule appartenant au Service des Eaux, Sols et Assainissement
- 11 remorques dont :
 - 10 remorques appartenant au CRDIS Riviera
 - 1 remorque appartenant au Service des Eaux, Sols et Assainissement
- 2 bateaux dont :
 - 1 bateau appartenant au CRDIS Riviera



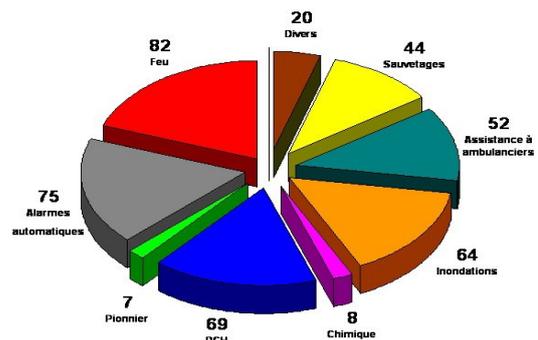
Feu d'une halle industrielle à Vevey

Les interventions feu ont représenté 20% de nos engagements en 2006. Lors de ce sinistre, deux autres plates-formes de la région ont été engagées. Il faut relever l'excellente collaboration entre tous les organismes feux bleus qui ont œuvrés de manière efficace et coordonnée. Dans pareille situation, les formations réalisées en commun portent leur fruit.

Une grande partie des frais d'entretien de ces véhicules est prise en charge soit par l'ECA, le Service de l'Energie et de l'Environnement ou celui des routes nationales, réduisant ainsi fortement les frais à charge des communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz.

Les interventions

En 2006, le personnel du CRDIS a assuré 421 interventions, représentant un engagement annuel de près de 2901 heures d'intervention.



Accident routier

Ce type d'engagement n'a représenté heureusement que 2% de nos sorties l'an passé. Ces interventions génèrent un très grand stress auprès de nos collaborateurs. Une parfaite coordination entre les différents organismes engagés est la clé du succès ! Afin de pouvoir faire face efficacement, une instruction sanitaire dispensée par nos collègues du CSU est indispensable. De plus une formation rigoureuse sur les techniques de désincarcération nous permet de dégager au plus vite les victimes.



ANIMATION SPORT & JEUNESSE

Organisation du service

Le service sport et jeunesse fait partie de la direction de la culture, de la jeunesse et des sports. Ce dicastère est placé sous l'autorité de Mme Madeleine Burnier depuis le 1^{er} janvier 2002.

Secrétariat

Le secrétariat, assuré par Mme Marina Rochat et un/e apprenti/e de commerce, assume les charges administratives les plus diverses en fonction des nombreuses activités dans lesquelles les animateurs sont engagés, telles que la correspondance diverse, l'utilisation et facturation des installations sportives, la comptabilité et paiement des salaires, gestion des dossiers, etc.

Locaux

Les bureaux de la Grande-Place 5 sont un relais efficace, connus des jeunes en général et des diverses sociétés locales et régionales.

Les bureaux abritent, outre sport & jeunesse, la municipale en charge du dicastère ainsi que le coordinateur de l'agenda 21 et son stagiaire.

Service des sports

Personnel

- Délégué au sport à 100 %
- Secrétaire à 50%
- Apprentie à 50%
- Stagiaire (salaire mensuel - de 3 à 6 mois)
- Moniteurs engagés à la tâche (50 personnes)

La mission prioritaire de cette structure est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et ses environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'événements sportifs de toutes sortes. Nous relevons plus particulièrement le besoin accru d'aide du milieu associatif, en raison principalement de la crise de bénévolat. Le service des sports est en outre chargé de :

- promouvoir le sport en général auprès de la population
- coordonner des actions ayant trait au sport
- mettre sur pied des événements sportifs dans le cadre "sport pour tous"
- soutenir et encadrer les sociétés sportives dans leurs activités
- conception, mise à disposition, entretien et construction en matière d'équipements sportifs
- gestion des subsides et dons divers
- organisation, animation et contrôle des activités sportives destinées à la jeunesse pendant les loisirs
- encouragements de projets en relation avec le sport et la jeunesse
- relations avec l'école fédérale de Macolin et le service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud
- coordination intercommunale.

Depuis le début de cette législature 2006-2011, nous mettons l'accent sur 3 objectifs prioritaires :

- uniformiser, améliorer et créer des installations sportives sur le plan local et régional (convention signée le 26.11.01 par l'ensemble des communes du district + Villeneuve et St-Saphorin - 10 millions d'investissement 2007-2010)
- favoriser les contacts et interactions entre les sociétés sportives du district (réseau local et régional).
- gestion du réseau intercommunal Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux www.sportinforiviera.ch et d'une ligne téléphonique commune aux trois administrations de Vevey - La Tour-de-Peilz et Montreux, le N° 0840 20 14 00.

Sur le plan régional :

Suite à la décision politique prise en 1999 déjà par les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey de coordonner leurs actions en faveur du sport, un certain nombre d'actions se sont concrétisées. L'année 2006 a été riche en événements : il est à relever qu'en matière d'initiative en faveur du sport, le ville de Vevey est toujours leader car c'est la seule à avoir un responsable des sports. Dans les autres communes il y a toujours plusieurs intervenants en matière de sport.

- 9ème édition du programme commun des loisirs sportifs pour les écoliers de Vevey et La Tour-de-Peilz; l'organisation et la conception est entièrement gérée par Vevey. Une participation financière de la commune de La Tour-de-Peilz est facturée pour le secrétariat, la conception et le coaching.
- un groupe de travail mené par le SAI, en étroite collaboration avec le service des sports, est mandaté par la "Corat" pour proposer la création de nouvelles installations de football dans le district. Le dossier a été accepté par l'ensemble des Municipalités du district et des mandats ont été donné à des architectes afin de préparer une mise à l'enquête et en parallèle de déposer des préavis devant les conseils communaux.
- mise en réseau de l'ensemble des installations sportives du district de Vevey, y compris Villeneuve;
- offre d'une quinzaine de camps de vacances aux enfants du district;
- un groupe de travail a été constitué avec la commune de Montreux afin de concevoir et présenter un projet régional d'un stade d'athlétisme à la Saussaz.

2006 sur le plan local

Le service des sports est intervenu dans différents projets et recherches de locaux pour le Vieux-Mazel, Club Alpin Suisse, Club d'Escrime, Vevey-Riviera Basket, Badminton Club, Compagnie des Archers, Handball Club, Club subaquatique, Scouts de Scanavin et Club de pétanque de l'Avenir ont abouti ou sont encore en cours.

Activités en faveur de la jeunesse

Les loisirs sportifs ont toujours un vif succès auprès des jeunes de 5 à 18 ans, les villes de Vevey et Lausanne sont les seules dans le canton à avoir une organisation structurée dans ce domaine-là. Quelques chiffres : 65 cours, 1000 participants, 50 moniteurs, 2000 heures de cours sportifs donnés en dehors des heures d'école. Une telle organisation engendre un suivi administratif et pédagogique important. La promotion et l'organisation se font de manière commune entre Vevey et La Tour-de-Peilz. Il est à relever que les sociétés sportives sont étroitement associées en mettant à disposition du matériel spécifique et des moniteurs. Cela est un bon moyen de recrutement de nouveaux membres.

Les camps de vacances ont pris une grande importance. En 2006, nous avons mis sur pied 5 camps : 1 camp de ski et snowboard à Fiesch, 2 camps d'été à Château-d'Oex, 2 camps multisports à Castillon du Gard en France. Nous pouvons offrir des conditions financières intéressantes grâce à l'implication active des communes de Montreux par la mise à disposition gratuite avec personnel des chalets de Leysin et Champéry, de La Tour-de-Peilz par un apport financier et participation de son animateur, de Vevey qui assure l'organisation générale du projet et met à disposition le chalet de La Cheneau. Nous avons mis en place une organisation commune, plus développée et ce ne sont pas moins de 15 camps au total qui sont proposés et ont fait la joie de 450 enfants du district.

Associations sportives

Le service des sports fait office de plate-forme d'information pour les clubs de la région. Elle collabore de manière active à l'organisation de toutes les manifestations sportives de Vevey et du district. Elle suscite et apporte son aide à la création de projets et facilite le regroupement de nouveaux clubs sportifs. Elle tient à jour l'agenda régional des manifestations sportives organisées par les sociétés.

Celui-ci va permettre une meilleure répartition des locaux, d'éviter des doublons et arriver à terme à une véritable planification du sport au niveau du district. Le point fort du service des sports est qu'il peut s'appuyer sur un réseau local du milieu associatif d'excellente qualité. C'est par cette interaction que naissent de nombreux événements sportifs dans la région. Un groupe informel avec différents municipaux du district est constitué, au gré des demandes, par le délégué au sport qui étudie la nécessité de créer une structure régionale du soutien au sport. Cette dernière est validée dans le cadre du Plan Directeur Régional. Le délégué au sport s'est chargé de redynamiser l'ASR Association Sport Riviera (anciennement ASSV) et un nouveau comité est en place depuis fin 2002. L'année 2006 a été aussi celle du renouveau du Vevey-Sports et du Vevey-Riviera Basket. Le service des sports a été l'initiateur de nombreuses négociations, tant au niveau financier, politique et associatif.

Événements sportifs

Dans ce domaine, nous travaillons essentiellement avec des groupes structurés (associations, clubs). Nous participons ou organisons près d'une vingtaine de manifestations à l'année. Le service des sports est de ce fait largement engagé dans l'ensemble des manifestations organisées à Vevey et district. Son rôle va du conseil à l'organisation générale :

- coordonner les demandes et faciliter les contacts
- mise à disposition de locaux et de matériel – soutien logistique – tenue de secrétariat – promotion – soutien financier – conception – partenariat – conseil, etc.

Événements particuliers

- Championnats du monde de football - écran géant au Jardin du Rivage - 35'000 personnes
- 2^{ème} Lavaux Nordic Walking - 1'200 participants
- Mérite sportif vaudois au Théâtre de Vevey - 500 personnes
- A.G. des services des sports suisse à Vevey - 50 villes
- Délégation de 60 personnes (Team Riviera) à Bangkok aux Jeux internationaux pour écoliers.
- Journée européenne de la jeunesse italienne de Suisse - 300 enfants

Le petit budget d'animation disponible de CHF 19'000.— par année ne permet pas d'assurer l'assise financière de la vingtaine de manifestations. Il est là pour donner l'impulsion de départ et pour la promotion en général. La plupart des événements s'autofinancent grâce aux finances d'inscription des participants. Nous assurons également une recherche de sponsoring qui facilite largement notre programme manifestations.

Nous sommes très attentifs à ne pas démarcher systématiquement les sponsors. Ceux-ci doivent être, avant tout, des soutiens aux associations et non des partenaires des communes !!! Notre souci permanent est d'autofinancer les activités avec le budget d'animation. On peut estimer le budget "extra communal" des événements payants que nous gérons à près de CHF 400'000.--. La grande partie de ce montant est réinvestie dans le commerce local et régional.



Sport pour tous

Un domaine dans lequel le service des sports s'implique beaucoup. Le but est de développer le sport de masse en offrant la possibilité de participer à des événements sportifs populaires et de faciliter l'utilisation des infrastructures sportives communales. Nous avons ouvert nos installations aussi bien plein air qu'intérieures au public depuis quelques années déjà. Elles sont utilisées surtout pendant les week-end, jours de congé et vacances scolaires. Nous rencontrons inévitablement des petits problèmes de bruit et vandalisme, mais qui restent toutefois dans les normes. Au départ, les concierges étaient réticents, mais le résultat de cette politique d'ouverture est très positif. Au fur et à mesure des départs à la retraite des concierges, nous devons revoir, en collaboration avec la direction des finances, leur cahier des charges et adapter leurs horaires en fonction de l'utilisation, non seulement des écoles mais également des clubs. Nous rencontrons assez fréquemment et devons régler des conflits entre les utilisateurs des installations et le personnel communal. Afin de remédier à ce genre de problèmes, nous allons envoyer notre personnel suivre des cours de formation continue dans le domaine de la communication.

Installations sportives

Le service des sports gère l'ensemble des installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès, soit 16 salles de gymnastique, 6 terrains extérieurs (football et athlétisme), 5 installations annexes libres d'accès, en assurant la gestion, l'entretien et le renouvellement de matériel. Nous assurons également la gestion des Galeries du Rivage et la piscine de Vevey-Corseaux-Plage. Le Centre nautique et balnéaire, le stand de tir sont sous la responsabilité de la direction des finances. Nous louons nos différents locaux aux écoles privées : Blancpain, Institut du Haut-Lac, Ecole spécialisée d'Arcangier, Fondation des Eglantines. Nous collaborons et coordonnons à la mise sur pied aux Galeries du Rivage de différentes expositions d'animations locales : manifestations sportives, foire à la brocante, concerts, fêtes multiculturelles, expositions, réceptions, foires, meeting, etc.

Les infrastructures sont mises gratuitement (participation aux frais de conciergerie) à disposition des sociétés locales. Des locaux sont également loués à divers groupements pour des activités sportives. L'étude de nouveaux projets et l'amélioration d'installations existantes ne sont pas négligées :

- rénovation et construction de nouveaux vestiaires (préavis déposé) du terrain de Copet I et II;
- création de nouveaux terrains de football dans le cadre d'un projet régional (Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier);
- remise en fonction des Galeries du Rivage en salle de sport scolaire, isolation du hall d'entrée, création de vestiaires supplémentaires et remplacement du sol sportif;
- étude intercommunale d'un projet de stade d'athlétisme à la Saussaz;
- inauguration du terrain multisports de Pra - automne 2006;
- étude sur l'agrandissement des vestiaires du Club subaquatique;
- rénovation de la salle de Subriez (sol et vestiaires) - été 2006;
- étude du réaménagement de la cour St-Jean (collège des Crossets);
- participation à l'étude de l'agrandissement du Centre de tennis de La Veyre.

Un manque cruel de locaux (salles de conférence, base administrative, archives, bibliothèque et vidéothèque sportive) se fait ressentir dans les nombreuses sociétés sportives que compte Vevey. Actuellement, celles-ci s'occupent et encadrent avec compétence plus de 2'400 jeunes âgés de 5 à 20 ans. La volonté de la Municipalité de transformer l'ancienne prison en maison des associations

Représentations diverses et réceptions

La Ville de Vevey, grâce à une équipe d'athlètes très complets, participe avec réussite depuis quinze ans au **Grand Prix des Villes Sportives** organisé par la Fondation de l'Aide Sportive Suisse qui a eu lieu cette année à Aigle (4 victoires : Montreux/1989 - Martigny/1990 - Bulle/1995 - Morges/1996, **2ème place** au Sentier/Vallée de Joux/1997, Meyrin/2002, Lausanne/2003, St-Maurice/2004 et Aigle en 2005). Vevey a organisé cette manifestation en 1994. D'autre part, le délégué au sport :

- assure l'organisation de la réception des sportifs méritants.
- visite et représente la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional;
- participe à un grand nombre de séances de comités divers (près d'une centaine en 2006, dont ASR, Commissions de jumelage Carpentras et Müllheim, Commission des sports, Commission des sports nautiques, Triathlon BCV Riviera, Course de la Vieille Ville, Marathon de Lausanne, Meeting du Lac, Skatepark, Mérites sportifs vaudois, Commission cantonale du Sport-Toto, Volley Masters, Passeport-vacances, Kid's Triathlon, Lavaux Nordic Walking, Coupe d'Europe de Inline, comités spécifiques, etc.);
- effectue, dans le cadre J+S, des cours de perfectionnement, cours d'expert (3 en 2006);
- séminaire à Macolin sur les installations sportives;
- participe aux séances de travail avec le service cantonal du sport/Sport-toto/Jeunesse et Sport;
- est président du comité du Triathlon de la Riviera et vice-président du Meeting du Lac;
- est membre du groupe de travail sur l'optimisation de l'utilisation des installations sportives du district dans le cadre de la Corat; de l'Association Suisse des services des sports et du Fonds régional d'aide aux jeunes sportifs; du Fonds régional de renouvellement d'unités de sauvetage; de la plate-forme "sport" du Plan Directeur Régional; du groupe de travail "rapprochement USL Montreux et des sociétés de Vevey et environs; du groupe de pilotage interne "développement durable"; du comité de fondation du Théâtre de Vevey; du comité des Colonies de vacances de Vevey; de l'organe de supervision intercommunal du skate-park; du comité du Kid's Triathlon; du jury "Prix Nestlé Sport" ; du comité élargi de l'association des piscines romandes, du comité du Lavaux Nordic Walking;
- participe aux séances de travail avec les services des sports vaudois : Nyon, Lausanne, Yverdon;
- collabore avec l'IDHEAP sur différents projets de mémoires;
- participe aux séances de travail avec le service du sport universitaire à Lausanne;
- est l'initiateur du projet des jeux internationaux pour écoliers. « Team Riviera. »;
- est responsable de la commission technique "Corat"
 - installations sportives;

- collabore à (GPSHL) police sport Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe de réflexion "Sport-étude" sur la Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe intercommunal de réflexion sur la création d'une structure "Sport régional";
- est chargé de cours et expert aux examens à l'université de Lausanne - formation des maîtres d'éducation physique;
- présentation d'une politique sportive communale dans le cadre de la formation post-grad des managers du sport de l'IDHEAP;
- collabore étroitement avec l'Office fédéral du sport pour le concept des réseaux locaux;
- collabore avec l'Association suisse des managers du sport.

Service jeunesse

Personnel

- Déléguée à la jeunesse à 70% : Michèle Theytaz Grandjean.
- Travail de proximité et Ginkgo
- l'éducateur, responsable du travail de proximité à 100% : Stephan Hürzeler
- l'éducatrice de proximité à 50% : Karine Clerc Ulloa
- l'animatrice de l'atelier emploi à 50% : Estelle Rivier
- l'coordinatrice des appuis scolaires à 30%, poste à durée déterminée du 15.03.06 au 29.02.07, financé par des ressources externes : Gabrielle Bonnet.

Equinox

- l'responsable / animatrice à 80% : Rachel Pache
- l'animateur à 70% : Joseph Santacroce
- l'animatrice à 50%,
- puis à 80% dès le 15 septembre 06 pour des raisons organisationnelles : Marie Briguët.
- Stagiaire à 100% : Patrick Masson en stage préalable à une formation en travail social, puis Jasmine Rochat en 2^{ème} année de formation HES - animation socioculturelle.

La déléguée à la jeunesse conseille le personnel, veille au bon fonctionnement du secteur jeunesse (évaluation, coordination, supervision d'Equinox et du travail social de proximité) ; elle assure encore le rôle de praticien-formateur pour les stagiaires, pour lequel elle a suivi et réussi une formation HES postgrade durant l'année 2006.

Animai 2006

Animai s'est déroulé du 12 au 21 mai au Jardin du Rivage.



Organisation

L'organisation est principalement assurée par la déléguée à la jeunesse avec la participation soutenue d'un stagiaire ainsi que du secrétariat de sport et jeunesse. En outre, un coordinateur des soirées musicales est engagé pour gérer le déroulement des concerts (respect des heures, contrôle décibels, accueil des musiciens, etc.) en plus des techniciens du Rocking Chair.

L'équipe d'Equinox participe activement à la gestion des animations pendant la manifestation et se répartit une présence durant les soirées.

Plusieurs services communaux sont également de précieux partenaires pour le bon déroulement de la manifestation (culture, espaces publics, sécurité et finances).

Plus d'une trentaine d'organismes, associations ou entreprises sont également actives pendant la manifestation, soit sous forme de soutiens logistiques variés, soit pour animer des activités particulières.

Bilan

Vu la gratuité de la manifestation, il est toujours difficile de quantifier le nombre de spectateurs. Pour 2006, nous estimons qu'environ trois mille cinq cents personnes se sont rendues aux diverses animations dans une ambiance des plus conviviales.

Par beau temps, les ateliers pour enfants ont été victimes de leur succès puisque la plupart d'entre eux affichaient déjà complets en début d'après-midi.

Il en va de même pour le match d'impro spécial organisé par les jeunes du Groupe Impro Riviera sur le bateau AMJ de la Fondation Art Mobile Jazz. Ce bateau a été mis gracieusement à disposition dans le cadre du projet du service culturel « Vevey prend le large ». Ce match a vu s'opposer deux équipes, chacune composée d'un comédien professionnel, d'un amateur, d'un junior et d'un écolier pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Les importants efforts mis en place (sécurité - prévention) pour l'organisation d'une soirée hip hop ont été récompensés, la soirée s'est déroulée sans problème et dans une ambiance conviviale. La présence des éducateurs de proximité et des animateurs d'Equinox y a fortement contribué.

La présence active de jeunes adultes accompagnés par des professionnels de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et du Centre d'information pour la prévention du tabagisme ont renouvelé leur travail de sensibilisation à la consommation d'alcool et de tabac auprès du public.



Finances

Seul l'organisme Pro Juventute – région Vevey soutient encore financièrement la manifestation. Animai est aussi soutenu sous forme de prêt de matériel, de personnel, de rabais spéciaux par différents fournisseurs de services.

Les dépenses liées à la manifestation se sont élevées à CHF 55'155.95 et les recettes (y c. sponsoring) à CHF 15'647.40. Le coût de la manifestation imputé au service jeunesse s'élève à CHF 39'508.55. A noter qu'au fil des années et malgré une bonne fréquentation de la manifestation, le public ne consomme que très modestement au bar. L'importante implication financière de la Ville est dès lors vitale pour la pérennité de la manifestation qui fête ses 24 printemps en 2006.

Ginkgo – Travail social de proximité

La déléguée a participé activement et supervisé le fonctionnement, le développement et le financement de Ginkgo en 2006.

Des démarches auprès du canton ont permis la reconnaissance de la structure Ginkgo comme mesure d'insertion sociale par le Département de la Santé et de l'Action sociale, ceci avec le soutien actif de la direction des services sociaux.

Animations de quartier « Croque la vie » - Général-Guisan

Fort de son expérience positive en 2005, le service a poursuivi les activités « Croque la vie » dans le quartier et les a déplacées à la rue Blanchoud, comme prévu dans le projet.

Trois après-midi d'animations sur les quatre programmés ont eu lieu, le dernier étant annulé à cause de la pluie. Ils ont été bien fréquentés (entre 20 et 40 enfants de 8 à 12 ans), même si pendant les vacances d'été, les enfants étaient moins nombreux.

Dans cette rue, la visibilité est moins bonne et il aurait été nécessaire de renforcer la communication pour avoir autant d'enfants que sur la place à Midi-Coindet.

Une partie de l'équipe des jeunes femmes – les « paires » (de 18 à 23 ans) a continué l'expérience débutée en 2005 et a été renforcée par l'engagement des trois autres « pairs », dont deux jeunes hommes pour animer ces activités.

Son coût s'est élevé à environ CHF 9'000.--, montant imputé sur un nouveau compte dédié au développement d'animations et de projets dans le quartier Général Guisan.

Le but originel était de mieux connaître les enfants du quartier et de créer des liens avec les adultes afin d'accompagner la démarche plus globale de projet participatif sur le quartier en collaboration avec la direction des services sociaux et d'autres partenaires du réseau social.



« Ateliers découvertes » Vevey - La Tour-de-Peilz

Dans le cadre de la collaboration régionale, les services jeunesse de Vevey et La Tour-de-Peilz ont proposé des « Ateliers découvertes » pour permettre à des petits groupes (5 à 15 participants) d'enfants de 7 à 16 ans de découvrir des activités culturelles et « branchées » à prix modique (entre CHF 5.-- et CHF 10.-- par atelier). En 2006, une seule session d'ateliers a été organisée pendant le 1er semestre, vu une surcharge de travail dans les services jeunesse des deux communes. 25 enfants se sont inscrits à un ou plusieurs des 5 ateliers proposés, dont un a dû être annulé pour cause de manque d'inscriptions.

Ces ateliers sont réalisés en collaboration (monitorat, locaux, etc.) avec le Musée suisse de l'appareil photographique, le Musée suisse du Jeu, la Société d'Astronomie du Haut-Léman.

La participation financière demandée aux parents permet de financer les défraiements et les dépliantes des ateliers à hauteur de 40%. Le solde des charges, soit CHF 1'942.95 est encore divisé à parts égales entre les communes de La Tour-de-Peilz et Vevey.

Tout le secrétariat, le suivi des inscriptions et la coordination des ateliers sont effectués par Vevey.

Comité Culturel

Le CoCu a reçu onze demandes de couverture de déficit dont dix ont été acceptées pour un montant total de CHF 16'050.--. Sur les dix projets acceptés, neuf projets ont été financés par le Comité Culturel pour un montant total de CHF 12'285.90. A la différence de 2005, un seul projet s'est entièrement autofinancé, alors que les autres ont eu besoin de la garantie de déficit.

Espace culturel de la Ferme Menthée – Association de la Ferme Menthée

Les activités de l'Association de la Ferme Menthée répondent aux besoins des jeunes musiciens de Vevey et région : les locaux affichent complets à l'année. Deux nouveaux groupes de jeunes ont pu intégrer des locaux de l'association.

La déléguée à la jeunesse participe ponctuellement à l'avance des différents dossiers et sert de médiateur entre ces associations et les différents services communaux.

L'AFM a profité de remettre à jour ses statuts en début d'année.

En outre, elle a organisé son festival annuel sur deux soirées fin novembre pour promouvoir les groupes répétant en ses murs. De nombreux spectateurs se sont retrouvés au Rocking Chair, plus particulièrement le jeune public veveysan. A souligner encore que l'AFM a autofinancé cet événement.

Incivilités

Un groupe de pilotage coordonné par la déléguée à la jeunesse s'est formé au printemps 2006 autour d'un concept élaboré par la Décennie Vaincre la Violence sur le thème des incivilités. Son but est de promouvoir le dialogue, la rencontre et la discussion entre générations.

Ce projet a permis de créer un riche partenariat entre des services étatiques (éducation, établissements primaires et secondaires, Police Riviera, services sociaux et jeunesse, commission scolaire) et des organismes privés (Associations de parents d'élèves, Eglise évangélique réformée, Décennie Vaincre la Violence).

L'axe central de ce projet était le spectacle interactif « Nouvelle génération et vieux papiers », proposé par la Compagnie Le Caméléon, qui a permis d'ouvrir le débat sur le thème. Le 6 novembre, le public est venu en nombre, environ 180 personnes, âgées de 12 à presque 70 ans, à l'Aula du Clos. Les spectateurs ont été très réceptifs au spectacle interactif qui leur a permis de réfléchir concrètement à leur comportement et d'avoir des pistes pour aborder certaines situations. A souligner une faible représentation des personnes âgées liée d'une part à la non-représentation de Pro Senectute dans le groupe de pilotage et d'autre part à l'horaire trop tardif du spectacle pour ce type de public.

Avant et après le spectacle, le thème a été également abordé dans le cadre des activités spécifiques des organismes partenaires (soirées et ateliers spécifiques dans les associations de parents d'élèves et les paroisses, journal EquinoxNews spécial, etc.).

Après le spectacle, ce sont les groupes de parents d'élèves qui ont proposé des activités spécifiques.

Le coût de cette action de CHF 2'874.35 a été financé par la Décennie Vaincre la Violence, la Commission Prévention Riviera, les services de l'éducation et



Projets

De nombreux jeunes sont venus au service jeunesse pour demander des conseils, de mise à disposition de locaux ou de matériel ainsi que des aides financières pour la réalisation de leurs projets.

Concernant les soutiens financiers, CHF 2'576.-- ont été versés pour :

- un CD de compilation rap par le collectif Vevey s'éveille,
- une comédie musicale « Une part de soi » par la compagnie Sifondubar,
- « Stichus.ch », « streetwear » identitaire pour étudiants

La déléguée à la jeunesse a également suivi d'autres projets en faveur de la jeunesse et réalisés par des adultes, dont les activités de l'association Tremplin (subventionnée par la Ville) et un autre projet de lieu d'accueil extra-scolaire pour les enfants.

Collaborations entre les services jeunesse du district

Les services jeunesse de Vevey et La Tour-de-Peilz se rencontrent et collaborent en fonction des projets communs mis en place, plus régulièrement pour les ateliers découvertes.

Annuaire des associations et sociétés locales

L'édition 2006 de l'annuaire des associations et sociétés locales, réalisé par notre service, est distribué à 2'000 exemplaires par le biais de l'office de la population, des services sociaux, du service culturel et de sport & jeunesse.

Conseil - Accueil - Information

Le service jeunesse est souvent sollicité pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers (recherche de financement, organisation d'animations, etc.);
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes;
- collaboration avec les réseaux professionnels de la région ;
- information à la demande pour des personnes intéressées à une formation de type socioculturel;
- présentation du service à des étudiants, des professionnels de l'animation, des représentants politiques.

Autres activités

- coordination et communication des activités du service;
- gestion du personnel (équipe d'animation, équipe du travail de proximité et secrétariat);
- formation pratique d'une collaboratrice en formation en cours d'emploi et suivi des stagiaires ;
- gestion administrative du secteur jeunesse (budget, correspondance, internet, etc.);
- promotion des activités du service ;
- entretien du matériel (de sonorisation, d'activités, etc.);
- suivi des différends entre Riviera Lodge et Equinox.

Membre :

- du groupe de prévention du Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies au niveau romand;
- du groupe romand des délégués à la jeunesse;
- la commission d'attribution de fonds du Groupe d'Intérêt Jeunesse (canton de Vaud) ;
- la commission Prévention Riviera pour le district;
- du Fonds spécial de la Commission Pro Juventute région Vevey ;
- la commission municipale « jeunesse »;
- la commission municipale « sécurité »;
- du groupe de travail cantonal « Fô K'sa bouge » pour promouvoir des politiques communales de la jeunesse dans le canton de Vaud ;
- différentes associations ou groupes de jeunes : AFM, Animation Jeu-Vevey, etc.

Collaborations :

Le service jeunesse collabore avec des professionnels de différents milieux :

- communal (différents services communaux);
- scolaire du district (chef de service, directions, enseignants, médiateurs, infirmières);
- formation sociale (HES Santé et Social);
- social (Action Communautaire et Toxicomanie, Action Educative en Milieu Ouvert, services jeunesse La Tour-de-Peilz et Montreux, Service de Protection de la Jeunesse, etc.);
- culturel (AFM, délégué culturel de Vevey, Théâtre de Vevey, musées, Rocking Chair, etc.);
- prévention (Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, etc.).

Espace de rencontres et d'animations Equinox**Heures d'ouverture**

- lundi :** Fermé
- mardi :** 15h30-18h00 (Espace Autogéré)
18h00-20h00 (Entraînements de Break et Rap - 1 mardi sur 2)
18h00-20h00 (Repas – 1 mardi sur 2)
- mercredi :** 14h30-18h00 (Espace rencontres-projets ERP)
18h30-22h00 (Répétition Hip-hop sur projet)
- jeudi :** 15h30-16h00 (Permanence école)
18h00-20h00 (Entraînements de Break et Rap)
- vendredi :** 15h30-19h00 (Espace rencontres-projets = ERP)
- samedi :** 14h00-18h00 (Espace rencontres-projets = ERP – 1 semaine sur 2)
20h00-23h00 (Soirées à thème; ex. : discos, repas, etc. – 1 semaine sur 2)
- dimanche :** 9h00 – 17h00 (Sorties sportives ou de découvertes) (1 x par mois)

104/105

En préambule, notons que cette année 2006 a été marquée par la réorganisation du fonctionnement du centre de loisirs pour des raisons d'absence de longue durée avec, pour conséquence, en début d'année, de devoir assumer à deux les ouvertures d'Equinox, puis d'engager un remplaçant temporaire, et ensuite de devoir remanier les temps de travail des différents collaborateurs en fonction.

**Fréquentation du lieu**

Membres inscrits : En 2006, nous relevons une diminution de la fréquentation des jeunes venant à Equinox, avec 61 membres inscrits, soit près de 20% de diminution par rapport à 2005 (31% de filles et 69% de garçons). A noter qu'il faut au moins multiplier par 2 ce chiffre pour avoir une idée plus globale du nombre de jeunes venant à Equinox sur l'ensemble de l'année, puisque les membres représentent les assidus.

Fréquentation moyenne : Selon les activités, la fréquentation se module. Ce sont les ERP, les soirées repas et les soirées RnB qui drainent le plus grand nombre de jeunes, avec quelques rares pics à plus de 40 jeunes.

Moyenne d'âge : La répartition des âges est plutôt équilibrée, puisqu'un tiers des membres a 13-14 ans, un tiers a 15-16 ans et un tiers a 17-18 ans. Très peu de jeunes fréquentant Equinox ont plus de 18 ans : ils profitent ponctuellement de nos infrastructures lorsqu'ils ont des projets en cours tels que le rap.

Provenance : En 2006, 61% des membres habitent Vevey et 38% la Riviera. 67% des membres sont d'origine suisse ou européenne (particulièrement d'Ex-Yougoslavie), 28% d'Afrique (particulièrement de République Démocratique du Congo et d'Angola).

Mis à part les activités habituelles telles que repas, soirées RnB ou visionnage de films, un certain nombre d'animations se sont déroulées au cours de cette année 2006 :

Les jeunes

Bien que la diminution des membres d'Equinox nous préoccupe, relevons que l'ambiance reste très conviviale. Nous ressentons toujours de la part des assidus leur attachement à ce lieu.

Les quelques sondages informels menés lors des permanences à l'école, notamment, ont démontré que certains jeunes ne voulaient pas venir à Equinox, parce que fréquenté par un groupe en particulier. Les jeunes appartenant à ce groupe déterminé sont clairement identifiés par les animateurs. Cependant, il est à relever que ces jeunes ne posent aucun problème de comportement spécifique à Equinox. Par ailleurs, les visites des classes n'ayant pu se dérouler en automne, nous n'avons pu en récolter les fruits en fin d'année.

Des premières mesures ont été prises dès la rentrée scolaire, en écoutant les doléances des jeunes : nous avons arrêté certaines activités qui ne répondaient plus à leurs attentes, tout comme nous en avons proposé d'autres (suppression des soirées filles et garçons du vendredi soir, ouverture hebdomadaire des ERP du vendredi et un mardi soir sur deux organisation de repas).

Les tensions ayant existées entre les communautés africaines et kosovares en 2005 se sont totalement aplanies en 2006.

Activités organisées

Mis à part les activités habituelles telles que repas, soirées RnB ou visionnage de films, un certain nombre d'animations se sont déroulées au cours de cette année 2006 :

Lors du **Mundial 2006**, nous avons tenu un espace EquinoxAir pour quelques matchs au Jardin du Rivage.

Atelier d'écriture rap : en partenariat avec Révélation Prod et l'artiste Kajeem, une dizaine de jeunes ont participé trois jours durant à l'écriture de chansons, puis ont eu la possibilité d'entendre Kajeem en concert au Festival de la Cité, avec la possibilité pour le plus talentueux d'entre eux de partager un morceau sur scène avec lui, ainsi qu'à enregistrer ce même morceau sur le nouveau CD de Kajeem.



Atelier de street-dance pour adolescents en novembre et décembre : mis sur pied à la demande d'un jeune d'Equinox souhaitant donner ces cours. Grand succès très rapidement (plus de 20 participants) avec nécessité de déplacer le cours dans un autre local, le nôtre étant bien trop exigu.

Atelier de création musicale rap mis sur pied en collaboration avec notre stagiaire du moment, un ancien stagiaire et un ancien membre d'Equinox. La démarche étant assez individuelle, seuls 5 jeunes ont pu y participer.

Tournoi intercentres de foot en salle aux Galeries du Rivage : en 2005, le tournoi avait été marqué par des violences, notamment entre des clans africains et kosovars. L'équipe d'animation s'est donné les moyens en 2006 de prévenir toute violence en donnant notamment la responsabilité du coaching des deux équipes représentant Equinox à des « grands frères », en obligeant les deux clans à créer une seule et même équipe, en doublant l'effectif des arbitres et en permettant au groupe de danse de faire une démonstration de leur talent. Mis à part un petit incident, ce tournoi a remporté un vif succès, avec la participation de sept centres de loisirs du canton.



Week-end de ski aux Paccots : une petite dizaine de jeunes a profité des magnifiques conditions de neige au début 2006, avec, comme à son habitude, une ambiance très joyeuse.

Activités d'été : nous avons proposé un certain nombre d'animations durant les deux premières et les deux dernières semaines de vacances scolaires (ex. : sortie au parc aventure, animations « jeux » au Jardin du Rivage, ateliers de break). Malheureusement, ces propositions n'ont eu que très peu d'échos chez nos jeunes.

Autres activités en 2006 :

- Participation au festival Animai : organisation et encadrement de plusieurs animations pour les jeunes, dont la soirée « hip hop » pour laquelle nous avons effectué un gros travail de sensibilisation et de responsabilisation de nos jeunes, afin que la soirée se déroule sous les meilleurs auspices, ce qui fut le cas.
- Participation à la fête multiculturelle : Equinox a participé à la fête multiculturelle de Vevey en collaborant étroitement avec l'association Tremplin pour créer un espace commun d'animations pour les enfants.

Collaboration avec l'éducateur de proximité

- Présence ponctuelle de l'éducateur de proximité pendant les temps d'accueil (ERP) ;
- Participation mensuelle aux colloques d'Equinox ; échanges sur nos différentes pratiques ;
- Collaboration pour divers projets (fête de Général-Guisan et repas de Noël d'Equinox)

Nous continuons à aiguiller les jeunes auprès de Ginkgo lorsque leurs problématiques le nécessitent. Cette interface reste un outil primordial quant à l'aide à la résolution de difficultés individuelles.

Participation aux groupes de travail

- Commission jeunesse.
- Groupe Intercentres de loisirs de l'arc lémanique (6 réunions).
- Plateforme romande de l'animation socioculturelle (AG – 1 fois par année).
- Commission des activités interculturelles.
- Forum Jeunesse Riviera.

Collaborations - contacts

- Les organismes d'animation et de loisirs : service sport et jeunesse de La Tour-de-Peilz (emprunt du bus, particulièrement).
- Divers centres de loisirs vaudois et chablaisiens (tournois de foot et autres formes de collaborations).
- Altmann Sports et Cinérive Vevey (réduction de prix de location et d'entrée).

Services rendus

- **Riviera Lodge (RL)** : utilisation du rez-de-chaussée pour leurs petits-déjeuners ainsi que pour les repas lors d'accueil de groupes. A noter dès l'été, une dégradation des relations avec RL, due notamment au développement d'activités les après-midi et soirées par Equinox et le service jeunesse pour les ateliers découvertes ainsi qu'aux conditions d'exploitation de la terrasse Sud-Est par Riviera Lodge avec vente d'alcool.
- **Location à des tiers** : à noter une diminution constante des locations privées. Il s'agit dès lors de redynamiser la publicité.
- **Prêt de nos locaux à des tiers** : la salle du sous-sol a été prêtée à l'association Passion Solidarité les dimanches après-midi et quelques lundis pour l'élaboration de leur comédie musicale. Ces locaux sont également prêtés les mercredis soir au groupe d'improvisation théâtrale amateur depuis l'automne.

Bilan général

La baisse de fréquentation remarquée depuis la rentrée scolaire, malgré une ambiance toujours au beau fixe fut un des éléments marquants de cette année 2006, tout comme l'absence d'un de nos collaborateurs et la dégradation de nos relations avec Riviera Lodge.

Cependant des projets tels que les cours de streetdance, l'atelier de création musicale et d'écriture rap, le tournoi de foot ou la collaboration avec Tremplin pour la fête multiculturelle sont des événements qui répondent à notre mission d'offrir des activités répondant aux attentes des jeunes.

Nous souhaitons pour 2007 prendre des mesures spécifiques pour augmenter la fréquentation des jeunes et, de fait, continuer à développer des projets participatifs avec les jeunes en parallèle aux moments d'accueil qui nous permettent de développer des liens de confiance avec eux.

Travail social de proximité

Le travail social de proximité, proposé aux jeunes en difficulté de 12 à 25 ans, existe depuis 4 ans ; l'année 2006 a été synonyme de la consolidation des différents projets mis en place pour répondre à ce mandat politique, c'est-à-dire le travail de rue, Ginkgo, les projets communautaires et le travail de réseau.

Le travail de rue

Les éducateurs de proximité ont assumé une présence régulière dans les lieux fréquentés par les jeunes, à savoir : centres commerciaux, gare CFF, Jardin Doret, Jardin du Rivage, ainsi qu'Equinox. Cette approche permet de tisser des liens avec les jeunes en difficultés, voire en rupture professionnelle, dans le but de les aider à retrouver des perspectives.

L'observation des habitudes des jeunes, les discussions informelles avec eux, permettent aux éducateurs de proximité de mieux les comprendre et de mettre en place des projets de prévention adaptés à leurs problématiques.

Le travail de rue ne se limite pas seulement au public cible défini, mais s'adresse à toutes les personnes présentes dans les lieux fréquentés par les jeunes. Cette approche permet d'intervenir à titre préventif. Les éducateurs peuvent, par exemple, proposer des médiations pour atténuer d'éventuelles tensions dans certains lieux.

Ginkgo

Ginkgo représente le tremplin vers la société pour les jeunes en rupture. Après un premier contact dans la rue, les éducateurs les invitent à se rendre à Ginkgo pour un entretien. A partir de là, les éducateurs les accompagnent vers le dispositif d'aide régional ou les accueillent dans un des quatre axes de Ginkgo, à savoir :

- **L'accompagnement individuel** sous forme de permanence sociale pour accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives, les soutenir dans leur processus d'autonomisation. L'accompagnement individuel comprend également une part de travail en réseau avec les institutions concernées par la problématique.
- Les **activités socio-éducatives** favorisent la création de liens entre les usagers de Ginkgo et renforcent le lien de confiance avec les éducateurs de proximité dans un contexte de loisirs (sorties sportives, repas, etc.). Dans ce contexte, un repas tous les jeudis soirs et deux sorties à skis ont été organisés et pendant les vacances d'été, une dizaine de jeunes et les animateurs ont collaboré au rafraîchissement de la peinture dans les locaux de Ginkgo.
- L'**atelier emploi « Coup de pouce emploi jeunes »** est géré par une animatrice à temps partiel. Ouvert aux jeunes en rupture après la scolarité obligatoire, cet atelier n'a pas pour but une insertion professionnelle à court terme, mais permet aux usagers de faire le bilan de leurs compétences et de reprendre confiance en eux afin d'être en mesure de pouvoir intégrer le monde du travail à moyen terme.
- Cet atelier est également ouvert aux élèves de 9^{ème} année à la recherche d'une place d'apprentissage, en collaboration avec l'Orientation scolaire et professionnelle et la direction de l'école secondaire.
- Une collaboration a été renforcée avec le programme STOMP (Stage d'observation en milieu professionnel) mis en place par la direction des services sociaux.
- Des **rattrapages scolaires** sont en outre proposés aux jeunes désirant se préparer à un examen d'entrée en apprentissage et aux écoliers de 9^{ème} année scolaire. Ils sont donnés par un bénévole ou une professionnelle à 30% qui assure la coordination et le contenu de ces rattrapages.

- La **permanence socio-juridique Jet Service Riviera** (antenne de la permanence Jet-Service du Centre social protestant de Lausanne) ouvre ses portes un après-midi par semaine aux jeunes de la Riviera dans les locaux de Ginkgo.

Durant l'année 2006, 191 jeunes (45 dans les ateliers Coup de pouce emploi jeunes et les rattrapages scolaires, 76 dans le cadre de la permanence sociale et 70 dans le cadre de la permanence socio-juridique) ont sollicité l'un des axes de Ginkgo. Ceci représente au total 923 interventions, soit dans le cadre d'entretiens individuels ou dans les ateliers. Le nombre de jeunes fréquentant Ginkgo est en hausse, ce qui montre l'augmentation de la visibilité du programme, ainsi que le bouche-à-oreille positif entre les jeunes. Le réseau des partenaires tend encore à s'élargir, et permet d'utiliser toutes les ressources de la région, afin de faciliter la prise en charge multidisciplinaire des jeunes.

Une évaluation détaillée du programme Ginkgo est disponible sur le site de la Ville de Vevey.

Financement de Ginkgo

Les salaires fixes des deux éducateurs et de l'animatrice de l'atelier emploi sont pris en charge par la Ville de Vevey. Les autres frais liés au démarrage des cinq axes de Ginkgo ont été financés par divers partenaires au cours des trois dernières années. En 2006, la Commission Fédérale pour les Etrangers nous a encouragé avec un montant de CHF 30'000.-- lié à la condition d'ouvrir Ginkgo aux jeunes de la région et de demander des participations à d'autres communes. En collaboration avec le conseiller d'insertion du Centre social intercommunal et avec le soutien de la direction des services sociaux, les prestations de Ginkgo ont été reconnues comme mesures d'insertion pour les jeunes au bénéfice du revenu d'insertion par le Service de prévoyance et d'aide sociale du canton à mi-novembre.

Le financement de la permanence socio-juridique Jet-Service Riviera a été assuré en 2006 à parts égales entre le Centre Social Protestant et un don de la Fondation du Casino Barrière de Montreux.

Projets communautaires

Au mois d'avril, le service jeunesse a été mandaté par les quatre Municipalités des communes du cercle scolaire de Corsier pour réaliser un travail d'étude dans le but de proposer des pistes pour les jeunes de 13 à 18 ans de ces communes. Pour réaliser l'étude, les éducateurs de proximité ont investigué pendant 5 mois sur le terrain auprès des jeunes en difficulté, fait passer un questionnaire dans les écoles et ont réalisé des interviews avec des adultes proches des jeunes. L'étude a démontré un besoin en termes de prévention primaire et secondaire et a permis de proposer un certain nombre de pistes pour y parvenir.

Les éducateurs ont participé en collaboration avec la déléguée à la jeunesse à une soirée hip hop dans le cadre d'Animai.

Le 30 mai, en collaboration avec les services sociaux, l'agenda 21 et d'autres partenaires veveysans, les éducateurs de proximité ont présenté à la population du quartier Général-Guisan les résultats de l'étude réalisée avec le concours de l'institution Le Relais de Morges sur la qualité de vie dans ce quartier. Suite à cette présentation, divers groupes de travail ont été créés afin de réaliser les pistes proposées dans l'étude précitée. Les éducateurs de proximité se sont ensuite engagés à participer et animer le groupe de travail sur l'aménagement du quartier et celui sur les relations communautaires.

Les éducateurs ont collaboré, avec des jeunes, au montage et au démontage de la structure de la fête multiculturelle. Ils ont également participé à un stand pour la Journée des réfugiés lors de cette même fête avec d'autres associations veveysannes afin d'y faire connaître leur travail.

En décembre, en collaboration avec Equinox, l'ensemble de l'équipe de Ginkgo a invité les habitants du quartier, les professionnels du réseau et les jeunes à un apéro de fin d'année. Les jeunes ayant participé au programme de Ginkgo ont eu l'occasion de partager un succulent repas avec les jeunes et les animateurs d'Equinox.

Travail de réseau

De nombreux jeunes sont suivis par les éducateurs de proximité en complémentarité avec d'autres partenaires professionnels, comme le Service de Protection de la Jeunesse, le Centre Social Intercommunal ou encore les Semestres de motivation. Le développement des collaborations avec ces services est essentiel, car les éducateurs de proximité sont souvent un relais indispensable entre le jeune et ces institutions. Certains jeunes rencontrés dans le travail de rue sont accompagnés directement auprès de ces diverses institutions.

Des collaborations sont établies avec les institutions suivantes :

Action communautaire et toxicomanie - Action éducative en milieu ouvert - Service de protection de la jeunesse – Appartenances - Semestre de motivation - Ecole secondaire – Police Riviera - Centre social intercommunal de Vevey et de Montreux – Office régional d'orientation scolaire et professionnelle – Office régional de placement – La Villa Saint-Martin - Tribunal des mineurs – Centre social protestant - Centre d'accueil de la Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile dans le canton de Vaud - Jet-Service - Fondation vaudoise de probation. Le responsable du travail social de proximité a participé avec d'autres institutions à la mise en place du Forum Jeunesse Riviera. Ce forum permet aux professionnels de la région travaillant avec des jeunes et des enfants en difficulté de mieux collaborer autour de situations particulièrement difficiles, d'échanger des pratiques et de travailler plus spécifiquement sur des problématiques émergentes.

Direction de la culture	
Animation sport	
La municipale	Le délégué aux sports
M. Burnier	J.-M. Bryois

Direction de la culture	
Animation jeunesse	
La municipale	La déléguée à la jeunesse
M. Burnier	M. Theytaz Grandjean

108/109

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

Nombre de projets commencés au cours des années précédentes ont évolué de façon positive durant l'année 2006 et de nouvelles initiatives ont pu être mises en œuvre :

- développement encourageant du projet "ville-campagne" dans le cadre de Saveurs de saison et du projet l'Agrihotte
- promotion de la mobilité douce auprès des habitants, entreprises, de l'administration communale;
- concrétisation de mesures du programme énergétique de la Ville;
- collaborations avec les services communaux pour une administration « durable »;
- sensibilisation/ participation de citoyens ou groupes de citoyens (énergie, mobilité, Général-Guisan);
- information auprès de collectivités ou citoyens sur les démarches mises en œuvre à Vevey.

En complément au poste à temps partiel (40%) du coordinateur de l'Agenda 21 local, Marie Kolb, licenciée en Lettres, a effectué un stage d'octobre 2005 à juin 2006 à 80% pour parfaire sa formation. Grâce entre autres à ce stage, elle a été nommée au nouveau poste de « déléguée Agenda 21 » pour la ville d'Yverdon-les-Bains. Mélanie Pitteloud, politologue, a repris la place de stage dès août 2006 également à 80%. La ville de Vevey donne ainsi l'occasion à de jeunes universitaires d'expérimenter différents projets dans le domaine du développement durable, cette pratique facilite grandement l'insertion professionnelle des stagiaires.

Ville-campagne - Saveurs de saison

Par la promotion de l'achat de produits agricoles régionaux, le projet «ville-campagne» contribue au renforcement des liens entre citadins et ruraux. La proximité entre producteurs et consommateurs, qui raccourcit le transport des produits, permet de limiter significativement les atteintes à l'environnement dues au transport et constitue une garantie de fraîcheur et de bonne traçabilité du produit, renforçant ainsi la sécurité alimentaire pour le consommateur. Les circuits courts permettent d'assurer des revenus stables et équitables aux agriculteurs à des prix attractifs. Ils favorisent le maintien du tissu agricole et la préservation des paysages de la région. Coorganisée par la ville de Vevey et l'Association des commerçants du marché, la 3^{ème} édition de Saveurs de saison s'est déroulée le samedi 3 juin sur la Place du Marché de Vevey. Les marchés paysans se sont associés à cette édition. Les producteurs ont offert au public nombreux des dégustations de fruits et légumes produits localement ainsi que diverses spécialités régionales. Plusieurs animations et stands d'information ont agrémenté l'ambiance détendue de cette journée. L'évaluation par les producteurs qui y ont participé est très positive : la plupart d'entre eux ont exprimé leur intérêt à réitérer l'expérience en 2007.

Différentes démarches ont été entreprises pour limiter un risque d'érosion de la pratique de la vente directe au marché par les producteurs, des revendeurs se substituant progressivement à ces derniers.



Panier de l'agriculteur – l'Agrihotte

Suite à l'intérêt manifesté lors d'une soirée de conférences sur le patrimoine culinaire et l'agriculture contractuelle organisée par l'Agenda 21 en 2005, l'association l'Agrihotte (www.lagrihotte.ch) a été fondée. Elle se propose d'encourager la production et la consommation de denrées alimentaires de proximité et de qualité, élaborées dans le respect de la santé et de l'environnement. Elle contribue ainsi activement au maintien de la multifonctionnalité de l'agriculture (production alimentaire et entretien du paysage) et d'emplois dans le secteur primaire. Les conditions de production des prestations écologiques requises sont garanties par les agriculteurs (production intégrée avec un minimum de traitements) qui s'engagent par ailleurs à montrer et expliquer les différentes étapes de la production. Les consommateurs s'engagent à payer des prix équitables, généralement à l'avance par un contrat conclu avant les récoltes.

En 2006, l'offre s'est développée en réponse à la demande des consommateurs. La gamme des produits a été étendue. La « hotte » a pu être commandée en deux variantes (42kg et 21kg), la première plus adaptée aux familles et la deuxième aux personnes seules voire en couple. Pour étaler la consommation des produits sur plusieurs mois, la remise des hottes a eu lieu en deux fois, les 28 octobre 06 et le 27 janvier 07.

Le succès de ce projet est grandissant puisque près de 150 ménages se sont inscrits (100 ménages en 2005).



Tableau des producteurs/détaillants

Après avoir été réédité en 2005, le tableau des producteurs et détaillants qui pratiquent la vente directe dans la région a été largement diffusé en 2006. Il a été distribué aux membres de l'association L'Agrihotte, lors de manifestations auxquelles l'Agenda 21 a pris part, envoyé aux communes du district et alentours, ainsi qu'adressé à de nombreuses personnes intéressées. Facile à lire et à comprendre, ce tableau est très apprécié des utilisateurs pour identifier les producteurs et détaillants locaux qui diffusent des produits régionaux près de leur domicile. A cette occasion, les producteurs du marché de Vevey ont été valorisés.

Programme énergétique de la ville de Vevey

Un suivi de la distribution du dossier "Information aux nouveaux habitants" est effectué. Pour mémoire, ceux-ci trouvent dans une enveloppe un horaire des transports en commun, un répertoire sur les sociétés locales, une plaquette touristique, un calendrier pour la gestion des déchets, une info sur l'Agenda 21 et les abonnements journaliers CFF ainsi qu'un bon pour une visite de la ville.

Afin de favoriser les véhicules propres, une borne d'alimentation électrique a été négociée avec les CFF. Celle-ci a été installée en novembre et permet aux détenteurs de scooters électriques d'effectuer une recharge de leur batterie à la Gare. Suivi des actions du programme impliquant l'Agenda 21 et intégration de critères favorisant des choix.

Management environnemental dans l'administration

Consommation de papier

Malgré une information détaillée à tous les services, il est fort regrettable de constater une augmentation de 25% de la consommation globale de papier (26% papier 100% recyclé, 25 % papier blanc). Deux raisons principales peuvent être évoquées ; l'impression trop fréquente et pas toujours nécessaire de courriels et l'impression de documents uniquement en recto au lieu du recto/verso.

Toutefois, l'usage généralisé du papier recyclé a démontré depuis 2004 qu'il génère des économies aussi bien sur les plans environnementaux que financiers. Un décompte de la consommation de ce papier montre que l'administration a consommé en 2006 une quantité de 1'366'000 feuilles de papier 100% recyclé, ce qui représente 6.8 tonnes de papier recyclé élaboré à partir de 7.5 tonnes de vieux papier. Les économies réalisées par rapport à du papier blanc représentent 13.6 tonnes de bois non utilisé, 341 millions de litres d'eau, 55 MégaWatt-heures d'électricité et plus de CHF 5'500.--.

La ville étant membre de la Communauté d'intérêt écologie et marché, CIEM, le coordinateur de l'Agenda 21 prend part aux échanges du groupe romand, lequel permet de connaître les bonnes pratiques en cours.

Plan de mobilité dans l'administration

Sur la base des données récoltées, différentes villes ont été consultées pour étudier la mise en œuvre du pdm. L'Agenda 21 a soumis en octobre un ensemble de propositions qui pourrait être choisie pour notre administration. Les représentants municipaux ont retenu différentes mesures pouvant constituer le plan de mobilité, à savoir : la mise à disposition de véhicules de service (interne ou externe), la révision de la gratuité des places de stationnement sur le domaine privé, l'incitation à l'usage des transports publics et à la mobilité douce par des bonus, ainsi que la promotion du covoiturage.

La phase de test et d'implémentation devrait se dérouler en 2007.

Mobilité douce

A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, en septembre, plusieurs mesures favorables à la mobilité douce ont pu être annoncées lors d'un point presse. L'objectif des mesures détaillées ci-après est d'encourager d'autres formes de mobilité en réduisant les impacts sur l'environnement tout en favorisant la santé et la qualité de vie des citoyens.

I Promotion du vélo électrique, participation au programme NewRide

De 2006 à 2009, un soutien financier d'un montant de 300.--/vélo est octroyé pour l'achat de vélos électriques par les habitants et entreprises de la commune. Pour la promotion de cette mesure, un dépliant a été créé et largement distribué. En trois mois, 5 veveysans ont acheté un vélo électrique et bénéficié d'un soutien, deux autres sont en attente.

En tant que « Commune NewRide », le secteur Agenda 21 a organisé trois tests de vélos électriques NewRide, le premier à l'occasion de la bourse aux vélos, le second lors de la semaine de la mobilité et le 3^{ème} lors du Lavaux Nordic Walking en novembre. Plusieurs commerçants de cycles de la ville ont développé leur offre de vélos électriques suite à la décision d'un soutien financier.

L'Agenda 21 a également sollicité les communes avoisinantes, en particulier celles du district, afin qu'elles s'impliquent également dans le subventionnement de vélos électriques pour leurs habitants et entreprises. A ce jour, deux communes, Corseaux et Jongny, se sont prononcées favorablement et s'associeront à la démarche dès 2007. Des contacts ont également été pris avec Nestlé dans le même sens.



2 Aménagements cyclables

Afin de stimuler l'utilisation du vélo en ville, en particulier par les enfants, un plan d'itinéraires vélo à Vevey intitulé « roulez futé » a été diffusé sous format papier et internet. Il est, entre autres, diffusé par Police-Riviera dans le cadre des activités de prévention routière et donné à chaque nouvelle famille arrivant à Vevey.

En collaboration avec les autres services communaux, une tournée des aménagements cyclables a été opérée et une planification des mesures encore non réalisées établie.



Le projet « Vevey roule » a été reporté par décision municipale, un complément d'étude est en cours.

3 Zones 30

La réalisation de la zone 30 du quartier Plan-dessous a été achevée, visant à en augmenter la sécurité et la convivialité. Un plan des zones 30 réalisées et à venir a été diffusé sous format papier et sur le site internet de la Ville.

Notre commune a également participé à « l'opération carte grise » du canton en offrant durant toute la semaine de la mobilité, des mesures compensatoires (entrées gratuites à la piscine et aux Musées Historique et de l'Appareil Photographique) aux abonnés des transports publics vaudois.

Manifestations diverses

Pour la deuxième année, l'Agenda 21 a soutenu et accompagné la mise sur pied d'une **bourse aux vélos** le 18 mars sous la Grenette. Cette 2^{ème} édition a remporté un large succès, environ 80 vélos ont changé de main. Des vélos électriques ont également été mis à disposition pour des essais. Ce type de manifestation favorise un usage accru de la petite reine et permet à toutes les bourses d'acquérir une bicyclette.

L'Agenda 21 a par ailleurs renouvelé son soutien à l'organisation de Net'Léman à Vevey. Le 23 septembre, les plongeurs du Club subaquatique de Vevey et plusieurs bénévoles ont participé à un **nettoyage du lac**. Au total, l'opération a permis de tirer de l'eau quelques 24 tonnes de déchets sur tout le pourtour du Léman, dont 700 kg à Vevey.

Sites internet

Le site internet www.vevey.ch/agenda21 est pour l'Agenda 21 un excellent moyen de communiquer sur le développement durable et sur ses différents projets réalisés et en cours. Cette année, en plus du travail d'une régulière mise à jour des différents contenus, une complète restructuration du site a été mise en œuvre pour faciliter la navigation des usagers.

Par ailleurs, le site créé en 2005 pour l'association l'Agrihotte (www.lagrihotte.ch) est actualisé et hébergé par notre commune. Celui-ci permet d'informer les familles intéressées par cette offre et d'augmenter l'impact de ce projet.

Qualité de vie et participation

Dans le domaine social, l'Agenda 21 collabore activement au projet Action communautaire Général-Guisan. A la suite du bilan effectué sur les points forts et faibles du quartier, les habitants ont été invités à participer à une rencontre le 30 mai pour donner leurs avis et prioriser les actions à mettre en œuvre dans leur quartier.

Avec des collaborateurs de différents services, le coordinateur Agenda 21 a animé et pris part à plusieurs rencontres, en particulier dans le cadre du groupe aménagements urbains. Des aménagements tels que bancs publics, place de jeux, passages piétons doivent être étudiés.

Collaboration avec les services communaux et le district

Plusieurs services communaux collaborent régulièrement à la démarche Agenda 21, en particulier la direction de l'Équipement (technique et gestion), des Services Sociaux, de la Sécurité et des Finances. Ils disposent de conseils et d'appui de la coordination pour certains projets. Bénéficiant de nombreuses informations liées au thème du développement durable, le coordinateur diffuse celles-ci dans les services concernés. Les communes du district sont également informées des différentes actions menées dans la ville ou sollicitées pour des partenariats.

Réseaux et communication

Sollicité pour des conseils de la part de communes, collectivités, associations ou individus, l'Agenda 21 suggère à ces interlocuteurs de consulter le site internet www.vevey.ch/agenda21 régulièrement mis à jour. Une priorité est donnée pour de brefs conseils aux communes ou à des projets destinés à la région, ainsi que des participations occasionnelles à des séminaires.

La ville fait partie d'un réseau romand de villes engagées dans des agendas 21, elle y participe dans la mesure de ses moyens. La création d'une association est actuellement à l'ordre du jour. Elle doit permettre, au-delà des échanges d'informations, d'élaborer des projets en commun en valorisant les petits moyens de chacun. Vevey a aussi pris part aux forums organisés par la Confédération.

Développement durable	
Agenda 21 local	
La municipale	Le responsable
M. Burnier	M. Bloch

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Généralités

Il convient de rappeler que c'est le département de la formation et de la jeunesse (DFJ) du canton de Vaud qui dirige les établissements scolaires sur les plans administratif et pédagogique.

Pour sa part, la Municipalité demeure responsable du contrôle de scolarisation, de l'encadrement parascolaire et périscolaire (devoirs surveillés, UAPE, salles à manger, cafétéria, etc.), de la fourniture et de l'entretien de toutes les infrastructures nécessaires (bâtiments, salles de classes et spéciales, salles de gymnastique, mobilier, câblages informatiques, etc.).

Elle conserve également sous son aile le service dentaire, l'école à la montagne, l'organisation et/ou le financement des échanges de classes, des courses et camps, des transports d'élèves, des manifestations telles que fête des écoles et promotions, fête du printemps, spectacles, conférences, expositions, activités de vacances et certaines actions de prévention.

Il appartient principalement à la direction de l'éducation de gérer ces nombreux dossiers dont quelques-uns font l'objet des développements qui suivent.

Comme l'année précédente, un congé maladie de longue durée a provoqué des perturbations dans l'activité du service. L'engagement d'une secrétaire auxiliaire a permis de limiter les retards dans le traitement des demandes de subventions et dans la facturation, notamment.

A la demande de la direction des services sociaux, dans le cadre du projet STOMP « stages d'observation en milieu professionnel », deux stagiaires ont été engagés dans le secteur des équipements scolaires. Dans les deux cas, un manque de motivation évident de la part des jeunes a conduit à la résiliation prématurée du contrat prévu initialement pour une période de trois mois.

Information générale

La brochure d'information générale « L'école vous informe », disponible en huit langues, est remise systématiquement aux nouveaux habitants et lors de chaque nouvelle inscription à l'école. Une version simplifiée, en français, est tenue à jour sur le site "vevey.ch". Le temps a manqué pour effectuer une mise à jour en profondeur, travail reporté à 2007.

Evolution de la population scolaire et des besoins en locaux scolaires 1990 - 2017

Les indications fournies par l'office de la population et le SCRIS permettent de suivre régulièrement l'évolution de la population scolaire veveysanne et de déterminer les besoins en locaux. Entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006, le nombre d'enfants de 0 à 15 ans a diminué de 10 unités (alors qu'on avait enregistré des hausses de 111 enfants en 2004 et de 90 en 2005 sous l'effet de la mise sur le marché de nombreux nouveaux logements).

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre de classes entre 1990 et 2007 (+ 24) et celle qui nous attend vraisemblablement jusqu'en 2016-2017 (+ 7 après un fléchissement attendu entre 2007 et 2010).

Années scolaires	Etablissements			Prévisions s/chiffres fournis par		Evolution annuelle			Cumul > 06-07
	primaire	secondaire	Total	PAI	SCRIS	prim.	sec.	total	
1990-1991	45	47	92						
1991-1992	45	47	92			0	0	0	0
1992-1993	48	47	95			3	0	3	3
1993-1994	48	45	93			0	-2	-2	1
1994-1995	49	44	93			1	-1	0	1
1995-1996	51	45	96			2	1	3	4
1996-1997	54	45	99	97		3	0	3	7
1997-1998	57	44	101	102	102	3	-1	2	9
1998-1999	59	44	103	104	106	2	0	2	11
1999-2000	61	46	107		108	2	2	4	15
2000-2001	62	47	109	118	112	1	1	2	17
2001-2002	63	50	113		114	1	3	4	21
2002-2003	63	51	114		120	0	1	1	22
2003-2004	64	52	116		121	1	1	2	24
2004-2005	63	51	114		123	-1	-1	-2	22
2005-2006	62	54	116	130	123	-1	3	2	24
2006-2007	62	54	116		123	0	0	0	24

Années scolaires	Etablissements			Prévisions s/chiffres fournis par		Evolution annuelle			Cumul dès 07-08
	primaire	secondaire	Total	PAI	SCRIS	prim.	sec.	total	
2007-2008	59	51	110		121	-3	-3	-6	-6
2008-2009	59	53	112		121	0	2	2	-4
2009-2010	59	56	115		120	0	3	3	-1
2010-2011	62	55	117	125	120	3	-1	2	1
2011-2012	65	54	119		121	3	-1	2	3
2012-2013	66	52	118		121	1	-2	-1	2
2013-2014	68	49	117		120	2	-3	-1	1
2014-2015	69	49	118		120	1	0	1	2
2015-2016	70	51	121		120	1	2	3	5
2016-2017	69	54	123		120	-1	3	2	7

L'augmentation globale entre les années scolaires 1990-1991 et 2016-2017 devrait atteindre 31 classes. Il est important de souligner que l'unité classe a une signification très administrative dans les voies secondaires de 7^e à 9^e. Pour de très nombreux cours (langues, sciences, travaux manuels, options spécifiques), les élèves sont répartis en plusieurs groupes, ce qui implique le recours à de nombreux locaux de dégagement. En outre, depuis la rentrée d'août 2002, la classe n'est plus l'unité fondamentale pour la gestion du système. Chaque établissement dispose d'une enveloppe globale de périodes d'enseignement déterminée en fonction du nombre d'élèves et de la répartition de ceux-ci dans les différents cycles.

On peut remarquer que le nombre réel de classes est inférieur aux premières projections qui avaient été faites au début des années nonante, moment à partir duquel la commune a entrepris diverses réalisations importantes telles que l'achat, puis la transformation de l'ancienne école catholique, la construction du collège de Charmontey, la réhabilitation des salles de classe des Galeries du Rivage et la construction du complexe Jean-Kratzer. Les difficultés financières de l'Etat n'y sont pas étrangères car elles ont engendré diverses mesures d'économie, dont une hausse des effectifs moyens par classe qui sont loin de ceux idéalement voulus par la réforme EVM.

Scolarisation

Les établissements scolaires veveysans sont dirigés par MM. Patrick Gavillet, pour le secteur primaire, et Francis de Micheli, pour le secondaire.

L'encadrement des élèves est assuré par 119 enseignant(e)s dans l'établissement primaire et 115 dans le secondaire. Beaucoup sont à temps partiel.

L'évolution des effectifs respectifs au cours des trois dernières années scolaires est la suivante :

		Evolution des effectifs au 1er octobre		
		2004	2005	2006
Cycle initial	CIN	361	348	347
1er cycle primaire	CYP 1	377	366	353
2e cycle primaire	CYP 2	348	369	366
Classes à effectifs réduits primaires	ERP	62	62	62
Total établissement primaire		1148	1145	1128
Cycle de transition secondaire	CYT	333	324	307
Voie secondaire à options	VSO 7-9	165	189	189
Voie secondaire générale	VSG 7-9	145	152	162
Voie secondaire baccalauréat	VSB 7-9	211	200	210
Classes à effectifs réduits secondaires	ERS	99	93	83
Total établissement secondaire		953	958	951
Total général établissements primaire et secondaire		2101	2103	2079

114/115

De nombreux enfants domiciliés à Vevey fréquentent d'autres écoles ou institutions que les établissements officiels. Ils se répartissent comme suit :

	2005	2006
Ecoles privées	172	171
dont Ecole internationale bilingue du Haut-Lac	108	117
Institutions spécialisées	41	36
Etablissements scolaires de la région (équilibrages)	56	70
Autres cantons	3	3
A l'étranger	2	1
Instruit à domicile	1	0
Totaux	275	281

Locaux

La commune de Vevey est tenue de mettre des locaux meublés à la disposition des établissements scolaires et l'on peut affirmer que les besoins sont globalement couverts pour plusieurs années, d'autant plus qu'elle a réservé deux salles de classe supplémentaires dans la future construction du premier îlot des ex-ACMV, parallèlement aux locaux d'une nouvelle UAPE. On ne peut toutefois exclure une surcharge momentanée, dans certains secteurs, nécessitant le déplacement de quelques enfants vers d'autres bâtiments un peu plus éloignés de leur domicile afin d'équilibrer les effectifs. Il faut également savoir qu'au besoin, des mesures d'équilibrage de classes peuvent être prises en collaboration avec les établissements des communes voisines.

La commune continue aussi à fournir et à entretenir les bureaux et le mobilier destinés au centre régional d'orientation scolaire et professionnelle ainsi qu'au centre régional des prestations en psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS), situés à la maison du Conseil.

Les constructions étant achevées, la Municipalité pourra poursuivre le programme de rénovation de salles entamé en 2004. A cet effet, un état des lieux sera établi entre les différents partenaires de manière à planifier et budgétiser les futurs travaux d'entretien.

La direction de l'éducation a également repris la gestion de la fermeture des locaux. L'installation d'une nouvelle mise en passe a débuté en 2005. Elle permet un contrôle électronique des accès aux bâtiments et son extension à l'ensemble des écoles de la ville simplifiera la gestion des clés et la vie des enseignants appelés à travailler dans plusieurs bâtiments. Il est à noter que de nombreux cylindres et verrous sont en bout de course, certaines combinaisons étant fortement sollicitées depuis bientôt 30 ans. La première étape consiste à équiper les entrées de bâtiments. Ensuite, il sera procédé à la pose de nouveaux cylindres sur les portes intérieures.

Locations diverses

La direction de l'éducation gère la mise à disposition de locaux scolaires à des tiers en dehors des périodes d'école, à l'exception des salles de gymnastique qui sont du ressort du délégué au sport. Chaque attribution est faite en respectant le cadre de travail des élèves et des enseignants qui restent les utilisateurs prioritaires. En 2006, les bénéficiaires ont été, notamment, les écoles de langues et de cultures étrangères, le Montreux Choral Festival, le Conservatoire de musique de Vevey-Montreux et plusieurs sociétés locales ou régionales de musique, chant et théâtre.

Des frais de location, parfois des indemnités de conciergerie, ont été facturés.

Nettoyages d'été : engagement de jeunes auxiliaires

Comme de coutume, la direction de l'éducation a engagé une dizaine de jeunes gens et jeunes filles durant les deux premières semaines des vacances d'été et les a mis à la disposition des concierges pour effectuer les grands nettoyages. C'est un petit coup de pouce apprécié à la fois par les jeunes et par les concierges. Pour être engagé(e), un(e) jeune doit avoir au minimum 15 ans révolus et être libéré(e) de la scolarité obligatoire.

Mobilier scolaire

Toutes les classes primaires et secondaires sont maintenant équipées de tables et chaises récentes. Quant aux salles de dégagement, elles sont dotées, dans leur très grande majorité, de tables anciennes mais rénovées et de chaises neuves.

Il reste à acquérir quelques tables pour une salle de dessin, des armoires et étagères. Un état général des tableaux noirs sera établi et il faut s'attendre à des dépenses importantes étant donné que certains d'entre eux ont bientôt 50 ans de service.

Commission scolaire / conseil d'établissement

Le mandat de la commission scolaire a été prolongé jusqu'à fin 2006. Elle s'est réunie à trois reprises, dont une avec des députés de la région afin de les sensibiliser au manque de structures d'accueil spécialisées dans l'Est vaudois pour décharger certaines classes des cas les plus difficiles.

Quant au bureau, qui comprend le municipal-directeur et le chef du service de l'éducation, les directeurs d'établissements et la présidente de la commission scolaire, il s'est réuni à neuf reprises pour liquider diverses affaires courantes.

Les démarches en vue de créer le nouveau conseil d'établissement seront entreprises dans le courant de l'année 2007.

Forum parents-école

Un forum a été organisé le 31 octobre 2006 sur le thème de la communication entre l'école et les parents (moyens à disposition, attentes de chacun, etc.). L'affluence n'a pas été aussi nombreuse qu'espéré (concurrence d'Halloween !), mais la participation et les échanges de vues ont été de bonne qualité. Comme lors de l'édition précédente, la soirée a été animée par le Groupe Impro Riviera.

Jumelages et échanges de classes

La classe de 9VSB/I de M. Danyel Grivel a organisé sa course de fin de scolarité obligatoire à Carpentras du 2 au 6 octobre 2006.

Une classe primaire de Carpentras a séjourné à "la Cheneau" et à Vevey du 2 au 7 octobre 2006.

Faute d'un nombre suffisant d'inscriptions, le stage d'arts visuels, dont une première édition avait eu lieu à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du jumelage Vevey-Carpentras, n'a pas été organisé en 2006.

Enfin, aucun échange n'a eu lieu avec Müllheim.

Ecole à la montagne

Durant l'année 2006, près de 1'200 élèves sont montés à Château-d'Oex pour un camp de ski, un camp polysport « jeunesse et sport » ou un séjour de type « école à la montagne ». La qualité de l'accueil reste d'un haut niveau et les rapports hebdomadaires des enseignants sont très élogieux à ce sujet. La répartition des séjours est la suivante :

Séjours scolaires		Nombre de	Absences + motifs			
			mal.-acc.	famiial	religieux	autre
janv. à mars	Etablissement secondaire	412	8	1	7	0
avril à juin	Etablissement primaire	403	8	1	7	2
août à septembre	Etablissement primaire	202	2	4	2	0
octobre à décembre	Etablissement primaire	167	0	6	3	3
Totaux séjours scolaires		1184	18	12	19	5
Séjours extra-scolaires		Nombre de				
février	Crescecndo	26				
juillet	Colonies de vacances	38				
juillet	Camp sportif	43				
octobre	Classe de Carpentras	22				
Totaux séjours extra-scolaires		129				

116/117

Les élèves qui ne peuvent participer aux séjours à « la Cheneau » sont temporairement scolarisés dans une autre classe à Vevey, si le motif de l'absence ne les oblige pas à rester à la maison, voire à l'hôpital.

Comme chaque année, le chalet a aussi été utilisé en dehors des périodes scolaires pour les colonies de vacances (deux semaines), un camp sportif (une semaine), un stage de musique (une semaine) et quelques week-ends de travail et de détente (Chœur d'enfants, La Lyre, Association des maîtres de la Veveyse, FSG Vevey Ancienne).

Camps et courses

La commune finance dans une large mesure les divers camps et courses organisés tout au long de l'année, de même que les journées à ski du 2^{ème} cycle primaire et du cycle de transition. En plus des courses d'école traditionnelles et des camps à « la Cheneau », se sont déroulés les camps de ski de 8^{ème} année, aux Crosets, à Leysin, à Bruson, à Salvan et à Vers l'Eglise, du 30 janvier au 3 février 2006.

Quant aux classes du cycle de transition, elles ont séjourné successivement à Salvan et dans le Jura, plus précisément aux Emibois et aux Rouges-Terres, entre le 4 et le 29 septembre 2006.

Pour leur dernière course de la scolarité obligatoire, les classes de 9^{ème} se sont réparties entre Carpentras, la Bourgogne, la Corse, l'île d'Yeu et les Haudères du 11 au 15 septembre et du 2 au 6 octobre 2006.

Conseillère sociale école-famille

La conseillère sociale école-famille, engagée par la ville de Vevey, assure une présence régulière dans les différentes écoles et se rend dans les familles aussi souvent que nécessaire. Son travail consiste à offrir :

- une **écoute** aux parents, enseignants, élèves confrontés à des difficultés scolaires, familiales ou sociales. Une évaluation des besoins et des ressources détermine la suite de l'intervention;
- un **relais** entre l'école et la famille, lors de difficultés de dialogue, d'inquiétude par rapport à un enfant et/ou son milieu familial. C'est à travers les entretiens avec les parents, enseignants et éventuellement d'autres personnes concernées (infirmière, psychologue, médiateurs...) que la conseillère sociale fait une évaluation de la situation et propose ensuite différentes possibilités d'intervention. On notera surtout :

- le **soutien** aux familles ou aux enseignants sous différentes formes. Soutien éducatif, relationnel, ou démarches plus pratiques telles que recherches de solutions de garde, d'aide financière, de placement dans des camps de vacances, aide administrative ou contact avec l'administration;
- l'**orientation** vers les instances scolaires, psychologiques, médico-sociales, juridiques existantes. (Conseil et accompagnement, si nécessaire, dans ces démarches).
- la **médiation** entre parents et enseignants afin de diminuer les tensions et favoriser une meilleure communication.

33 nouvelles situations plus ou moins complexes ont été examinées en 2006. Elles proviennent de :

Ecole primaire	19
Ecole secondaire	8
Parents	1
Service PPLS	3
Service dentaire	2
Total	33

Il est évident que la conseillère sociale continue à intervenir dans plusieurs situations connues déjà les années précédentes.

Dans un certain nombre de cas, un travail de **coordination** est indispensable avec les autres partenaires de l'école et aussi avec les services extérieurs tels que SPJ, AEMO, CSI, FAREAS...

Une collaboration étroite s'est instaurée avec la « Villa St-Martin », accueil éducatif de jour. En tant que répondante au niveau scolaire, lorsqu'un enfant lui est signalé, et après évaluation avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire, la conseillère sociale entreprend les démarches auprès de la « villa » en vue d'une admission et participe à différents entretiens avec les éducateurs, le jeune et ses parents durant la période de prise en charge. Ce suivi régulier et des contacts avec les enseignants favorisent une meilleure circulation de l'information et permettent aux différents intervenants de travailler dans une ligne commune.

6 enfants entrés en 2005 ont vu leur prise en charge prolongée durant les premiers mois de 2006. 5 nouveaux enfants veveysans ont été admis en 2006.

Crescendo - formation musicale

A la rentrée d'août 2006, l'école de musique "Crescendo" compte 58 élèves de 8 à 18 ans encadrés par 9 enseignants compétents dans l'instrumentation d'harmonie. L'orchestre compte 25 élèves et le groupe de percussions 5 élèves, dont plusieurs sont déjà intégrés aux activités de l'harmonie municipale « La Lyre ». La répartition des élèves est la suivante :

Classes	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Solfège	12	8	6
Trompettistes	4	4	4
Trombonistes	2	2	2
Saxophonistes	15	15	17
Clarinettistes	5	4	4
Cornistes	2	2	3
Flûtistes	7	8	8
Percussionnistes	15	15	14
Total	62	58	58

En dehors des cours individuels hebdomadaires et des répétitions de l'orchestre, les principales activités de l'année 2006 ont été :

- 21.01 : journée d'évaluation des élèves
- 27.02 au 04.03 : séminaire « musique et ski » au chalet «La Cheneau », à Château-d'Oex
- 29.04 : journée « portes ouvertes »
- 18 au 21.05 : Alice au Pays des Merveilles : comédie musicale produite avec la collaboration du Théâtre de Vevey, de l'Atelier-théâtre pour enfants et adolescents de La Tour-de-Peilz et du chœur « Papimoustache » des écoles de Vevey
- 23.06 : évaluation des classes de solfège
- 14.06 : Prix du pupitre (concours interne)
- 06.07 : réception du corps enseignant
- 07.07 : cérémonie des Promotions scolaires
- 07.07 : concert à la Fête des écoles
- 07.12 : production lors de la remise des Mérites sportifs vaudois, au Théâtre de Vevey
- 09.12 : participation au concert annuel de la Lyre.

118/119

En concurrence avec d'autres manifestations locales et régionales, notamment le cirque Nock et Animai, la comédie musicale n'a pas enregistré une affluence aussi importante que lors des trois éditions précédentes.

Corps des cadets

Les activités du corps des cadets ont été mises en veilleuse durant l'année 2006. Les pourparlers ont été poursuivis avec l'association des anciens cadets en vue d'une reprise.

Service dentaire scolaire

Les contrôles de dépistage obligatoires ont été organisés pour toutes les classes primaires et secondaires avec la collaboration des médecins-dentistes conventionnés. L'activité est restée stable :

Années scolaires	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Nombre de classes (y compris école d'Arcangier)	114	115	116
Effectif total	2068	2081	2109
Elèves absents	19	8	13
Elèves contrôlés	2049	2073	2096

Un constat a été adressé personnellement aux parents de chacun des 2096 élèves contrôlés.

L'évolution de la santé dentaire des enfants au cours des trois dernières années scolaires est résumée dans le tableau suivant telle qu'elle ressort des contrôles obligatoires.

Résultats des contrôles de dépistage		Années scolaires		
		2003-2004	2004-2005	2005-2006
cat. I	sans caries, ni obturations	862 42.07%	889 42.89%	887 42.32%
cat. II	sans caries, avec obturation(s)	555 27.08%	596 28.75%	596 28.44%
cat. III	dentures nécessitant des soins	530 25.87%	514 24.80%	580 27.67%
cat. IV	bouches négligées	102 4.98%	74 3.56%	33 1.57%

La proportion de dentures sans caries (cat. I et II) reste très légèrement supérieure à 70%. Parmi les bouches à soigner, on signale moins de cas de « bouches négligées » que les années précédentes et c'est une évolution heureuse. Il n'en reste pas moins que l'intervention auprès de certaines familles pour les convaincre d'entreprendre un traitement, pour les inciter à remédier à de mauvaises habitudes alimentaires et à adopter une meilleure hygiène buccale, prend un temps considérable, parfois au détriment des cours de prophylaxie que notre assistante dentaire doit donner dans les classes enfantines et primaires.

La Municipalité a accepté de revoir la convention, signée avec les médecins-dentistes en 1995, ces derniers souhaitant appliquer une hausse de la valeur du point qui est passée de CHF 2.80 à CHF 3.10. Cela s'est fait à la condition que les praticiens facturent directement leurs honoraires aux parents et assument le risque, en lieu et place de la commune, de ne pas être intégralement payés. Auparavant, la commune avançait les honoraires aux médecins-dentistes et les refacturerait aux parents, sous déduction d'un subside éventuel.

Le système des subsides communaux n'a pas été aboli, les parents pouvant présenter une demande d'aide que la direction de l'éducation examine sur la base d'un devis ou de la note d'honoraires et en fonction des revenus de la famille. Pour les devis supérieurs à CHF 1'000.-, avant de prendre sa décision, la direction de l'éducation fait établir un comparatif.

L'évolution de la part communale sur les coûts dentaires entre 2003 et 2006 figure dans le tableau suivant :

Evolution des coûts dentaires entre 2003 et 2006	2003	2004	2005	2006
Honoraires pour soins dentaires	CHF 165'182.00	CHF 161'016.00	CHF 152'257.00	CHF 116'219.00
Facturation aux parents	CHF 118'179.00	CHF 111'138.00	CHF 128'309.00	CHF 87'502.00
Différence prise en charge par la commune	CHF 47'003.00	CHF 49'878.00	CHF 23'948.00	CHF 28'717.00
Subsides communaux (dès le 1er août 2006)				CHF 4'832.60
Participation totale de la ville	CHF 47'003.00	CHF 49'878.00	CHF 23'948.00	CHF 33'549.60

Notre service dentaire a également organisé les contrôles de dépistage obligatoires pour les 913 élèves primaires et secondaires des communes de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny. Le travail se déroule dans nos locaux de la maison du Conseil et tous les frais relatifs à cette opération sont facturés aux autorités scolaires du cercle de Corsier. A titre de comparaison, la proportion d'élèves de ces quatre communes présentant une bouche en ordre lors des contrôles est de 80,4 %.

Subsides pour frais de traitements orthodontiques
51 dossiers sont ouverts au 31 décembre 2006; pour 17 d'entre eux, les versements des subsides ne commenceront qu'en 2007.

Les devis en notre possession s'échelonnent de CHF 2'700.- à CHF 11'620.-, la moyenne étant de CHF 7'341.-.

La répartition de la prise en charge communale et l'évolution du montant des subsides versés par la commune entre 2002 et 2006 sont les suivantes :

Subside de 3 à 30%	17 enfants
Subside de 33 à 60%	16 enfants
Subside de 63 à 90%	18 enfants

2002 CHF	2003 CHF	2004 CHF	2005 CHF	2006 CHF
33'555.00	30'711.00	24'141.00	28'480.00	24'520.00

Le fait que de nombreux parents aient souscrit une assurance complémentaire pour les soins dentaires conservateurs et orthodontiques a des effets bénéfiques à la fois sur leur porte-monnaie et sur le montant de la participation communale.

Réception du corps enseignant

La traditionnelle réception du corps enseignant a eu lieu le jeudi 6 juillet 2006, veille des Promotions.

Cette soirée donne l'occasion à la Municipalité de remercier les enseignants de leur engagement et de féliciter de manière tangible ceux d'entre eux qui ont accompli 25, 30, 35, voire 40 ans à la tête de classes veveysannes. Elle maintient le lien indispensable entre les autorités communales et l'école, devenue cantonale. Les établissements scolaires participent au financement du repas.

Promotions et Fête des écoles

Le premier vendredi de juillet marque la fin de l'année scolaire. Il est consacré aux promotions et à la fête des écoles qui se déroulent respectivement au Théâtre de Vevey et dans la cour du collège Jean-Kratzer. Le point fort de la cérémonie des promotions est sans doute la remise des certificats d'études secondaires et des prix aux élèves ayant achevé leur scolarité obligatoire. Elle se termine par un apéritif servi sous la Grenette à tous les participants (autorités municipales et scolaires, enseignants, parents et élèves). Quant à la fête des écoles, elle commence vers 16h00 par un enchaînement de productions sur scène préparées par des classes ou des groupes d'élèves pour un public de parents et d'amis forcément conquis. La soirée se poursuit en musique dans une ambiance familiale. Boissons, grillades et raclette sont proposés à des prix modiques.

La fête foraine, rendue plus attractive en 2006 par la hausse de la participation financière communale, a occupé une bonne partie de la Grande-Place du vendredi 7 au dimanche 9 juillet pour la plus grande joie des amateurs de toute la région.

Subventionnement des études musicales

Peuvent présenter une demande de subside les parents domiciliés à Vevey depuis un an au moins et dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, suivent des cours au conservatoire de musique de Vevey, à l'école de musique Crescendo ou en privé chez un professeur reconnu par la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM) et qui enseigne à Vevey uniquement.

33 enfants ont bénéficié d'une aide pour un montant total de CHF 11'743.- (CHF 17'752.- en 2005).

Colonie de jour

La traditionnelle colonie de jour vient compléter l'offre existante en matière d'encadrement des jeunes durant les vacances d'été (colonies de vacances à la Cheneau, passeport-vacances et camps proposés par l'animation sportive régionale). Elle est organisée dans les locaux de l'UAPE "La Campanule", à l'avenue Levade, mis à notre disposition par l'Association d'entraide familiale.

Ouverte aux enfants de 6 à 11 ans, la colonie de jour s'est déroulée du lundi 17 juillet au vendredi 4 août 2006 avec une participation de 20 enfants la première semaine, 24 la deuxième et 22 la troisième. Placés sous la responsabilité de 4 monitrices adultes engagées par la ville, les enfants ont participé à différentes activités selon un programme adapté aux conditions météorologiques : ateliers de bricolages, jeux, visites de musées avec animations, course au trésor, excursions aux Pléiades, visite du zoo de Servion, piscine, etc.

Rappelons que la formule consiste à prendre les enfants en charge de 7h à 17h30 env., ce qui convient à de nombreuses familles. Le repas de midi est fourni par la Fondation « Beau-Séjour ».

Salle à manger

La salle à manger du Panorama accueille des élèves de toute la scolarité obligatoire. Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, ils peuvent y venir sans réservation préalable pour consommer leur propre pique-nique ou prendre un repas livré par la Fondation « Beau-Séjour ». 3'143 repas ont été servis en 2006 (3'254 en 2005), la fréquentation quotidienne oscillant entre 11 et 40 élèves. Bien centrée, la salle à manger du Panorama complète l'offre des UAPE de "la Pomme d'Or" et de "la Campanule".

Devoirs surveillés / études surveillées

Les moyens financiers supplémentaires octroyés par le Conseil communal dans le cadre du budget 2006 ont permis d'améliorer l'encadrement existant pour les élèves des cycles primaires. En accord avec les surveillantes et la direction de l'établissement, quatre groupes supplémentaires ont été ouverts de manière à obtenir des effectifs proches de 15 élèves permettant de bien travailler.

Pour les élèves secondaires, les deux groupes existants du cycle de transition ont été maintenus. A partir de la rentrée d'août, le développement d'une nouvelle structure d'appui destinée aux élèves de 7^{ème} et 8^{ème}, appelée «coup d pouce», a été lancé. Le projet va prendre forme dès janvier 2007.

Contrairement à ce que craignaient les directions d'établissements et certains enseignants, l'introduction d'un forfait annuel (CHF 20.- pour l'année scolaire 2006-2007) n'a pas fait diminuer le nombre d'inscriptions.

E d u c a t i o n	Groupes n°	Bâtiments	Inscriptions par groupe et par période			
			janvier à juin 2006		août à décembre 2006	
			sans finance d'inscription		avec finance d'inscription	
Primaire 01	Veveyse	20	16			
Primaire 02	Veveyse	20	16			
Primaire 03	Veveyse	20	14			
Primaire 04	Veveyse	15	18			
Primaire 05	Veveyse	-	14			
Primaire 06	Veveyse	-	15			
Primaire 07	Clos	18	16			
Primaire 08	Clos	22	17			
Primaire 09	Clos	-	17			
Primaire 10	Part-Dieu	23	14			
Primaire 11	Part-Dieu	17	14			
Primaire 12	Charmontey	23	12			
Primaire 13	Charmontey	16	13			
Primaire 14	Crossets	21	18			
Primaire 15	Crossets	17	18			
Primaire 16	Crossets	12	10			
Primaire 17	Plan	22	17			
Primaire 18	Plan	23	13			
Primaire 19	Plan	-	16			
Total élèves primaires		289	288			
Secondaire 01	Galleries du Rivage	30	29			
Secondaire 02	Clos	31	32			
Total élèves secondaires		61	61			
Total général		350	349			

Cours de langues et de cultures étrangères

Des locaux sont mis à la disposition de diverses communautés étrangères pour leur permettre d'organiser des cours dans différentes langues d'origine des élèves, le plus souvent avec la collaboration des ambassades ou consulats (portugais, italien, espagnol, albanais, serbe, macédonien, arabe, sri lankais).

Direction de l'éducation
Le municipal Le chef de service

J. Christen A. Bays

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

SERVICE CULTUREL

Généralités

Le service culturel est placé sous la direction de la municipale Madeleine Burnier. L'année 2006 a été la troisième année de fonction de M. Stefano Stoll, nommé comme délégué à la culture en juin 2004. Elle se caractérise par le développement des mesures initiées dès son entrée en fonction (voir rapports 2004 et 2005) et le constat des premiers résultats à échelle de la ville.

Le délégué à la culture s'est fixé comme ligne directrice de consolider les relations entre les milieux culturels, économiques et touristiques de la région, tout en développant le label *Vevey Ville d'Images*. La priorité a été donnée à l'assainissement en profondeur des structures culturelles existantes, pour autant qu'elles présentent un bon potentiel de développement. Les autres objectifs sont de faire rayonner les activités culturelles locales jusqu'à la région lausannoise et de susciter l'intérêt de la population et des médias par une meilleure promotion de l'offre.

Fin 2006 le service culturel se dit satisfait de l'avancement des travaux entamés et très optimiste pour l'avenir. Bien des dossiers se trouvaient dans une situation alarmante en juin 2004. Aujourd'hui la vie culturelle veveysanne a retrouvé une base solide pour se développer ; cette base est constituée par un tissu d'associations assainies financièrement et développant chacune des projets de plus en plus coordonnés. Vevey peut compter aujourd'hui sur un réseau d'acteurs culturels motivés, unis et collaborant ensemble à divers projets.

Pour ne citer que quelques exemples illustrant le chemin parcouru : sous le contrôle du service culturel, le *Rocking Chair* a fini sa longue mue et est reparti en 2006 sur des bases saines ; l'association *Live in Vevey* a été sauvée et a repris ses activités avec un professionnalisme nouveau ; le café littéraire a ouvert ses portes et le déménagement de la bibliothèque a été un grand succès ; Vevey compte deux manifestations supplémentaires – *PictoBello* et la *Fête de la Musique* – qui se développent petit à petit ; la régionalisation suit son cours avec l'arrivée à Vevey d'un important volet du *Festival du Rire* ; la promotion de l'ensemble de l'offre culturelle a été fortement améliorée par la refonte complète de l'*Agenda Riviera culture et loisirs* ; les réflexions se poursuivent pour donner au festival *Images* la visibilité qui convient. Par la constitution d'un fichier d'adresses actualisé et de bons contacts du service avec les journalistes, le rayonnement médiatique de l'offre prend également de l'ampleur : la Vevey culturelle est présente avec une régularité impressionnante dans les médias

(romans (quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, radios, télévision), participant ainsi à l'attractivité de la ville.

Vu l'ampleur des tâches, le service culturel reste en sous-effectif. Le délégué tente de suivre tous ces dossiers simultanément, au prix d'un engagement personnel dépassant les 100%, bien des tâches étant réalisées en sus du cahier des charges officielles. Suite aux vœux de la commission de gestion, un secrétariat a été fort heureusement mis sur pied à mi-temps dès novembre 2006. La situation devrait un peu s'améliorer en 2007.

DELEGUE à la CULTURE **Détails**

Administration	Rapports, motions, propositions municipales, préavis, affaires internes, budgets, mises à jour site web, dossiers municipaux, coordination avec les autres services, suivi du secrétariat, évaluations et personnel (organiste, lego, temples, etc.), facturation mariages,...
Subventions ponctuelles	Traitement des demandes et suivi (correspondances, rendez-vous, etc.)
Subventions annuelles	Versement (selon les échéances), supervision et contacts réguliers avec les bénéficiaires
Agenda Riviera	Gestion de chaque numéro et optimisation du produit
Grosses institutions	Bibliothèque, Temples, Musées, FAS, Images, Coll. Histoire Naturelle
PictoBello et Fêtes de la Musique	Initiateur et chef de projet
Film Location Riviera	Présidence et restructuration
Dossiers généraux	Associations locales (NZD, Tps Mod, Baryte, etc.), RKC, Café litt, EG, Oriental, Live in Vevey, Ballet Romand, Grenette, Jumelages, Arts et Lettres, Nomades, Quai1, Anciennes prisons, Castillo, Inox, etc. + tenue à jour des dossiers
Dossiers ponctuels	Site Internet Agenda Riviera (pilotage), Sienkiewicz, Plaquette Ville d'images, Affichage vert, Projet POP sur la grande place, Projet zoologie (mise en valeur de la collection d'histoire naturelle), Projet salle d'attente CFF, Rire, SeptMus, Montreux Choral, Macadam Cyrano, etc
Affaires courantes et Guichet d'informations	Tout venant quotidien, correspondance + information, conseil, mails, téléphones, sollicitations diverses, etc. + infos financement a jour (taxe de séjour, casino barrière, loterie, formulaires etc.)
Contacts et mise en réseau	Niveau régional, cantonal, national (régionalisation, institutionnels, sponsors, journalistes, OFC, SERAC, PH; séances, discussions, forums)
Tâches de représentations	Conseils de fondation, comités, commissions, spectacles, cérémonies, invitations, articles, vœux, etc.
Secrétariat (Sera assuré par Mme Greaves dès 2007)	Permanence téléphonique, archivage et rangements, gestion du réseau culturel SGA, remboursement des salles, paiements et facturation (temples), cotisations, Agenda Riviera (relectures et relances), mailings, courrier interne, économat, fichiers d'adresses, accusés de réception et courriers divers

Quatre autres collaborateurs à temps partiel sont rattachés au service culturel :

M. Olivier **Glaizot**, conservateur à temps partiel des Collections de sciences naturelles de la Ville de Vevey (10%) ; M. Marc **Dubugnon**, organiste de la Ville de Vevey (100%) ; M. George **Cardis** et son épouse, préposés aux temples (100%) ; Mme Brigitte **Greaves**, secrétaire, depuis novembre 2006 (50%).

Activités 2006 du Service culturel

Service ouvert au public, le service culturel répond dans la mesure de ses disponibilités aux multiples sollicitations, telles que : information sur les manifestations en cours, information sur les lieux culturels, mise à disposition d'adresses utiles, mise en réseau des acteurs culturels, conseils pour l'élaboration de dossiers et la recherche de financement. De plus, le service étudie tous les dossiers qui lui sont transmis par la Municipalité et qui touchent aux affaires culturelles. M. Stoll participe également aux séances de divers conseils de fondation et comités d'associations soutenus par la ville. En 2006 en plus des tâches inhérentes à un responsable de service (affaires courantes, mise en place des budgets, suivi comptable, paiements, affaires administratives, etc.) le délégué à la culture a également assumé les tâches de secrétariat le mieux possible. Ci-dessous se trouve le détail des dossiers les plus importants traités en 2006:

Agenda Riviera – nouvelle formule

Faisant suite au constat d'inadéquation de l'agenda culturel existant, le délégué à la culture a proposé en 2005 à l'éditeur (Fond culturel Riviera) sa refonte complète. L'objectif était d'en faire un véritable outil de promotion, actuel, attractif et bien diffusé. En tant que chef de projet il a établi le nouveau concept et réalisé les 5 premiers numéros en 2006, adaptant en permanence la formule pour l'optimiser. Désormais distribué 6 fois par année à l'intégralité des ménages du district, avec un tirage de 45'000 exemplaires, il a atteint ses premiers objectifs (qualité, exhaustivité, maniabilité, lisibilité). Les lecteurs comme les annonceurs apprécient le développement de cet outil. Ce dossier représente encore un engagement d'environ 15% annuel de la part de M. Stoll, et ce hors cahier des charges usuelles. Ce travail a été mis à disposition de l'ensemble du district et de Montreux-Vevey Tourisme. Un rapport intermédiaire détaillé (daté de février 2007) est à disposition auprès du Service des affaires intercommunales. Un dossier a également été constitué en vue de la participation au concours d'excellence dans l'administration publique organisé par l'IDHEAP. La prochaine étape est la mise en place d'un site web facilitant la saisie d'informations (site de saisie et non site de diffusion de l'information) à l'adresse www.agendariviera.ch. Cette opération a reçu le feu vert du SAI et devra être menée en collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme afin d'assurer la compatibilité et la complémentarité des systèmes.

Café littéraire

Le Service culturel avait assuré en 2005 la coordination et le suivi de l'appel de candidatures pour les exploitants du futur café littéraire sur le quai Perdonnet. Suite au désistement des candidates retenues, c'est M. Jonas Scheubli (Babette's) qui a obtenu l'exploitation du lieu. Les premiers mois d'exploitation s'avèrent encourageants au niveau de la fréquentation, bien que la dimension « littéraire » soit encore à développer. Un cahier des charges devra être établi par le service culturel avec pour objectif de créer une vitrine des activités culturelles de la ville plutôt qu'un lieu culturel supplémentaire.

Affichage culturel

La ville dispose de quatre réseaux d'affichage culturel F4 (SGA) comprenant chacun 20 emplacements. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culturels de la ville par le service culturel qui en gère le calendrier. Le service culturel essaie de satisfaire aussi les demandes émanant de Montreux et des communes voisines (échanges). La gestion équitable de ces emplacements demande un suivi important au vu de la très forte demande ; dès 2007 ce sera une des tâches du secrétariat du service culturel. Il faudrait envisager des négociations avec la SGA pour obtenir un ou deux réseaux supplémentaires ainsi que quelques « clous culturels » en plus pour les hauts de la ville.

Remboursement des salles

Le service culturel gère les remboursements des locations des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (près de CHF 25'000.-/année). Dès 2007 ce sera une des tâches du secrétariat du service culturel. L'incertitude quant à la fermeture de la salle del Castillo reste une préoccupation pour les associations planifiant leurs activités au-delà de 2007. L'agenda des locations et toute la conciergerie est assurée par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS).

PictoBello

Avec l'ambition de faire vivre le label Vevey Ville d'Images à même les rues, le service culturel a inventé une manifestation originale. PictoBello se veut une vitrine pour dessinateurs professionnels ainsi qu'une plateforme de rencontre annuelle autour du dessin et de l'illustration ; simultanément, le Musée Jenschik a créé le centre national du dessin en ses murs.

Edition 2006 : 1 au 30 septembre. Comme prévu, les dessinateurs ont pu utiliser les nouveaux panneaux « politiques » (F12) mis en place par le service en collaboration avec le greffe. Ceci a permis une meilleure concentration de la manifestation et une meilleure visibilité par le public.



PictoBello suscite un enthousiasme très prometteur. Des rapprochements sont en cours avec le festival BD-FIL de Lausanne. Chaque édition est marquée par une petite publication commémorative disponible auprès du service culturel. Edition 2007 : 5 au 30 septembre.

Live in Vevey

Les résidences jazz de l'association LIVE IN VEVEY bénéficient depuis 2004 d'une ligne au budget communal pour CHF 20'000.--. Dès la saison 2004/2005 la gestion n'était plus satisfaisante. Le Service culturel a accompagné la restructuration de cette association tout au long des années 2005 et 2006. Les résultats sont positifs et l'association a recommencé à programmer des résidences de qualité dès la rentrée 2006. La gestion est devenue plus professionnelle et d'autres soutiens financiers ont ainsi pu être trouvés. L'association est devenue le partenaire principal pour l'organisation des Fêtes de la Musique de Vevey.

Fête de la musique

Sur demande de la municipale en charge de culture, le Service culturel a organisé en 2005 la première Fête de la Musique de Vevey. Manifestation d'envergure mais réalisée avec un très petit budget (CHF 15'000.--) elle a pu à nouveau voir le jour en 2006 grâce à la collaboration entre le service culturel et l'association Live in Vevey. Au bénéfice d'horaires particuliers les cafés ont programmé des groupes musicaux et des musiciens ont donné des concerts dans différents lieux privés et publics de la ville. Dès 2007 l'organisation sera confiée à un comité comptant différents membres dont Live in Vevey, épaulé par le Service culturel.

Film Location Riviera

Film Location Riviera est une commission du film soutenue depuis 2003 par la ville à hauteur de CHF 10'000.-- par année. Son but est de constituer une politique d'accueil de tournages de films dans la ville et la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Ce projet alliant l'économique, le touristique et le culturel s'inscrit dans la politique que défend la ville en la matière. Film Location Riviera est membre de Film Location Switzerland (structure nationale faîtière basée à Vevey depuis 2004). L'intervention du service culturel a porté principalement sur la définition du projet, sa réorganisation et sa coordination. En 2005 la commission a intégré des représentants de la PROMOVE, de Montreux-Vevey Tourisme et des communes voisines susceptibles d'être intéressées par les éventuelles retombées. Dès 2006 la commune de Montreux participe au financement de cette structure à hauteur de CHF 10'000.-- par an.

Réalisations 2006 : création de l'association, ratification des statuts, ouverture d'un compte CCP ; création d'un nouveau site Internet dynamique www.filmlocationriviera.ch; élaboration d'un fonds pour les repérages ; élaboration d'un mécanisme de soutien aux courts-métrages tournés en région.

Fondation Vevey Ville d'Images et Festival IMAGES'

En 2006 la Fondation Vevey Ville d'Images a de nouveau été financée à hauteur de CHF 163'000.-- annuels par le Fonds Culturel Riviera pour sa part « création et événement ». Dès 2007 ce soutien passera à CHF 120'000.-- annuels. La ville assure les charges administratives qui ne sont pas couvertes par le fonds régional tout en mettant à disposition un bureau dans les locaux de SwissMédia et un poste de travail entièrement équipé dans les locaux du service culturel. Cette cohabitation a montré ses limites en matière d'espace, de proximité et de répartition des tâches; la formule est à repenser pour 2007/2008.

Depuis 2004 la Fondation bénéficie directement de sa proximité avec le service culturel. Celui-ci s'est chargé d'engager la responsable de l'administration de la Fondation et du festival. En 2006 celle-ci a travaillé à 60% pour le Festival et la Fondation et à 20% pour le service culturel. Ce dernier a versé CHF 12'000.-- annuels supplémentaires de forfait (budget stagiaires) à la Fondation pour acquérir ce 20%.

Le service culturel s'est investi pour restructurer le festival IMAGES après l'édition de 2004 qui s'était soldé par un important déficit, en termes financier et de notoriété. L'édition 2006 s'est terminée sur un bilan positif et les comptes sont équilibrés. Le service culturel a cherché à faire une place pour la production locale dans la programmation du festival par le biais d'événements parallèles, par la mise sur pied d'une séance « Vevey ville de tournages » (réservées aux réalisateurs de films de la région) et en soutenant le projet « Repeat All » de Sigismond de Vajay aux Ateliers mécaniques.

Compagnie Nomades

Suite aux déboires de 2005 (annulation de sa tournée pour raisons financières), la Compagnie Nomades a présenté en 2006 une nouvelle création (Des Taureaux pleins la Tête). Dans le cadre de sa restructuration (assainissement financier), elle a donné mandat à la Société Dreampixies de gérer la production de ses spectacles et ses tournées. Le Délégué a représenté Vevey dans le cadre des discussions à Berne autour du « Projet Danse » mené par l'Office fédéral de la culture et Pro Helvetia, en vue de mieux réglementer l'aide de la Confédération dans ce secteur.

Il a également établi des contacts directs avec le responsable « danse » à Pro Helvetia en vue de défendre les intérêts de la compagnie. Pro Helvetia continuera de soutenir la compagnie si les projets présentés remplissent les critères mais attend qu'elle trouve pour ses créations des dates de tournée également à l'étranger. Le Fonds intercommunal a baissé son soutien 2006 de CHF 100'000.-- à CHF 90'000.--.

Site Internet et Agenda des associations

Après les remaniements de 2005 la page web du service culturel continue à être alimentée. Toutefois sa gestion n'est pas optimale et bien des informations sont incomplètes. Le secrétariat pourra dès 2007 faire un suivi un peu plus adapté. Les informations contenues sous la rubrique culture de l'agenda des associations ont été vérifiées dans le détail et les modifications transmises au service jeunesse pour la remise à jour.

Aides aux tournages (courts métrages)

Dans la logique de Vevey Ville d'Images, le service culturel a apporté son soutien à la réalisation de courts métrages par des équipes locales. Le court-métrage est un exercice délicat et onéreux. Toutefois, soutenir un premier court métrage revient à aider ces réalisateurs, à se faire leur carte de visite en vue de décrocher plus tard de plus importantes subventions cantonales et fédérales pour leurs prochains projets. En 2006 deux films ont bénéficié de soutien : Louise Productions, Résistances et Daniel Bovard, Qu'est ce que j'en sais 2. Le service a également soutenu la mise en place de la première édition du festival « Tourné-Monté » au Bout-du-Monde.

Association ATAC - Rocking Chair

En janvier 2003, le suivi du dossier RKC a été transféré de « Jeunesse » à « Culture ». En juin 2004 la direction du RKC a fait une demande de prêt de CHF 50'000.-- pour couvrir la dette cumulée au fil des années et assainir la trésorerie ; ce crédit n'a pas été accordé dans l'immédiat. Considérant que la situation était trouble au niveau de la vie associative du club (Association ATAC) ainsi que de ses projets d'avenir, le délégué à la culture a piloté un processus de restructuration de l'association. L'association ATAC souffrait d'importants dysfonctionnements dont un certain manque de transparence et une difficulté à renouveler les membres actifs de manière solide (en vue d'assurer la relève). La masse salariale posait régulièrement des problèmes, les liquidités étant insuffisantes pour assurer les salaires. Le délégué a exigé une réflexion de fond dans les 4 domaines suivants : 1 - Organisation interne et vie associative 2 - Gestion et administration 3 - Positionnement et identité du club 4 - Perspectives à moyen et long terme.

Considérant l'importance de conserver une scène de musiques actuelles à Vevey, le service culturel a investi beaucoup de temps et d'énergie dans ce dossier afin de trouver un dénouement qui assure une certaine stabilité. La Municipalité, via les services communaux, a concédé différents efforts afin d'aider le comité actuel à redresser la barre. Aujourd'hui la situation financière est assainie. Une nouvelle équipe préside aux destinées du RKC avec un professionnalisme retrouvé. Le secrétariat général est assuré par M. Joris Rossier, qui a bénéficié en 2006 d'un cours de sensibilisation à la gestion culturelle payé par le service culturel. Sur ces nouvelles bases, le délégué a également pu favoriser divers contacts en matière de sponsoring. La saison 06/07 est encore marquée par la fin des travaux de restructuration ; dès la saison 07/08 le RKC devrait à nouveau tourner à plein régime.

Quail

Suite aux contacts noués entre IMAGES', le CEPV, l'Association pour la photographie contemporaine Baryte et le service culturel en vue de la création d'un espace dédié aux arts visuels, l'espace QUAIL est de plus en plus utilisé par les partenaires. Le CEPV et l'association BARYTE y organisent régulièrement des expositions ou des ateliers avec des élèves. IMAGES '06 en a fait un de ses lieux d'exposition. Il serait judicieux d'établir un programme d'expositions sur l'ensemble de l'année. Il manque un responsable de projet pour mener à bien l'exploitation de ce lieu, ainsi qu'un budget de gardiennage, élément indispensable à la fréquentation du lieu.

Expositions à l'Hôtel de Ville de Vevey

En 2006, comme en 2005, le service culturel n'a pas présenté un programme d'expositions à l'Hôtel de Ville, faute de temps et de moyens humains. Une exposition collective de plusieurs peintres de Carpentras, soutenue par le service a toutefois eu lieu en ces murs dans le cadre du jumelage. L'utilisation de ce lieu pour des expositions rappelle la vocation culturelle de la Ville de Vevey. C'est l'opportunité pour la population, citoyens et artistes, d'investir différemment son Hôtel de ville. Depuis son entrée en fonction, le délégué n'a pas encore eu l'occasion de mettre en place un programme et une ligne d'expositions – ce dossier est en suspens.

Aides et subventions

Le service culturel est chargé de soutenir les multiples projets qui sont développés dans notre ville. Ce soutien passe par du conseil et une disponibilité auprès des nombreux acteurs culturels. L'aide qui leur est donnée n'est pas uniquement financière ; le service les informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les

réseaux de diffusion ou de promotions par exemple. Bien que les services aient une compétence financière jusqu'à CHF 3'000.-- l'attribution des montants est généralement discutée avec la municipale en charge. Le budget comporte une ligne « Aides et subventions » pour un montant de CHF 90'000.-- en 2006. C'est le montant dont dispose le service pour répondre à l'ensemble des demandes de soutien qui lui parviennent durant l'année de la part de structures qui ne sont pas au bénéfice d'une ligne au budget. Le service est sollicité pour une cinquantaine de projets avec une demande moyenne de quelques CHF 5'000.-- par projet (soit un total de demandes de quelques CHF 250'000.-- annuels). Le traitement de ces demandes va finalement pouvoir être systématisé (dès 2007) grâce à la mise en place d'un secrétariat. La gestion de ces demandes sera plus efficace et plus conforme aux us dans ce domaine (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, traitement du dossier, archivage correct). Le secteur du théâtre est celui dont émanent le plus de demandes, que ce soit de la part de compagnies venant jouer à Vevey ou de la part de structures basées à Vevey. Un effort particulier est fait au niveau de l'aide à l'édition (livre, disque, œuvre d'art, etc.) et au soutien au tournage de courts métrages. La musique reçoit également un soutien appuyé.

Budget aides et subventions, 814.3653

Festival du Rire - partenariat	Humour	10'000
Edouard Getaz Virgin Red	Cinéma	435.6
Aide à la tournée des « Quatre jumelles »	Théâtre	2500
Soutien Festival Tourné Monté 2006 – (Bout du Monde)	Cinéma	1500
Jouez La Tour / Festival du Jeu La Tour de Peilz	Autres	5000
Les 12 Chants de la Terre – création - Oriental	Musique	4000
Cie Circéïa – Guinguette - Histoire du soldat – Ramuz	Théâtre	1500
Cie ADN Dialect – Bugs – création à l'Octogone	Danse	5000
AccroProd – Festen – création à l'Oriental	Théâtre	3000
Louise Production – Résistances – Court Métrage	Cinéma	4000
Mundial Foot Goooaalll – soutien pour le Mondial	Evènement	2791.2
Oyemira – postproduction – Histoire d'une Histoire	Cinéma	500
Estaverde – Aide à la réalisation du premier CD	Musique	1000
Sigismond de Vagay / Repeat ALL (IMAGES 06)	Exposition	5600
HYPOCRITE – Association NZD -Anciennes Prisons	Exposition	5500
Livre Association Vaudoise de Danse Contemporaine	Edition	1500
Livre cinémathèque suisse (dictionnaire)	Edition	1000
Disque Thentz – LIVE AT FIVE	Edition	1500
Participation à l'annuaire des sociétés locales	Autres	500
Tournée du groupe OPAK	Musique	2000
MELODIAS – aide au financement d'un DVD	Cinéma	1000
Journée Commémoration Sienkiewicz	Autres	322.8
Création Gran Caldo à la Guinguette	Théâtre	4000
Film Bovard – Qu'est ce que j'en sais no 2	Cinéma	4500
GoAnimal – Festival de musiques électroniques	Musique	2000
AlterEgo – création de musique contemporaine	Musique	1560
Editions Castagniéé / Livre Rodolphe Petit	Edition	2500
Editions Castagniéé / BD Maga	Edition	1000
CH-AU à l'Oriental et / ou à la bibliothèque	Musique	1600
Ensemble Baroque du Léman –création Castillo	Musique	1500
Participation au départ de Monsieur Weiss TMR	Autres	500
Rock N Orge Festival	Musique	800

Projet Télécabines commerçants Vevey	Autres	800
Carte de NOEL	Edition	250
Passion solidarité – Soutien à la création	Théâtre	3500
Marie Claude Sudan – participation aux frais	Exposition	150
Le Bout du Monde – Soutien au premier festival BDM	Musique	2000
Offenbach – Saint Saphorin - participation	Musique	1000
Total		87'809.60

La ligne « Expositions diverses » de CHF 25'000.-- permet en plus de soutenir des projets liés aux arts visuels débouchant sur une exposition ou une publication.

Budget expositions, 814.3653.21

Parcours vitrines Déco donne le ton	Exposition	2383.1
Pictobello 2006	Exposition	7225.1
Expos Bruno Mesrine Bienne / States	Exposition	955
Scholl design place du marché	Exposition	903.8
Baryte 2006 expo printemps	Exposition	3000
Baryte 2006 expo IMAGES	Exposition	2000
Expos peintres de Carpentras Hôtel de Ville	Jumelages	1500
Expo VRAI/MENT – CEPV Nicolas Savary	Exposition	500
Contribution Journée Visual Merchandising	Arts appliqués	1000
Total		19467

Régionalisation

Les activités du service culturel vont autant que faire se peut dans le sens de la régionalisation. En témoignent le rôle clé joué par Vevey dans la mise sur pied d'un outil de promotion efficace des activités sport, culture et loisirs (Agenda Riviera), mais aussi le rapprochement entamé en 2005 entre les théâtres de Vevey et le Festival du Rire de Montreux. Celui-ci proposera, dès 2006, une partie de son programme sur chacune des scènes veveysannes (Théâtre de Vevey, Théâtre de l'Oriental, Grenette et Guinguette). L'objectif est de générer ainsi un événement annuel autour duquel les quatre scènes théâtrales de Vevey collaborent. Dans le cadre de ce projet le Service culturel a joué en plein son rôle de médiateur et de créateur de synergies locales et régionales. Il a attribué un soutien de CHF 10'000.-- en 2006 pour permettre une première édition. En janvier 2008 une analyse permettra de décider si ce projet est bénéfique pour la scène théâtrale veveysanne. Le cas échéant le soutien financier devrait être ajusté.

Les scènes de théâtre

Pour la première fois les quatre scènes de théâtre de la ville ont collaboré autour d'un même projet, soit le volet veveysan du Festival du rire de Montreux (décembre 2006). Cette expérience a permis de souder les liens entre les directions de ces 4 lieux de création et d'accueil. Le bilan de cette première édition a été jugé positif et l'expérience sera renouvelée en 2007.

Théâtre de Vevey : La Fondation des Arts et Spectacles (FAS) continue l'exploitation du Théâtre de Vevey sous le contrôle du Conseil de Fondation. La dette reportée est en voie d'absorption et la fréquentation reste régulière ; les comptes 2006 sont équilibrés. La FAS gère également les locations du Théâtre et de la salle del Castillo. Le rapport détaillé de la FAS est à disposition.

Oriental : La qualité des activités de l'Oriental est unanimement reconnue par les différentes instances de soutien à la culture. Vitrine régionale de la création scénique contemporaine depuis août 2001, l'association est au bénéfice d'une convention avec la ville et d'une subvention annuelle passée de CHF 185'000.-- à CHF 215'000.-- en 2006. Le délégué à la culture, aux côtés du chef du service des finances et d'un municipal (Laurent Ballif en 2006), participe activement au comité de gestion. Les questions relatives à l'état du bâtiment sont régulièrement abordées (façade, chauffage, conduites, isolation, etc.). 2006 a vu l'équipe de direction se réorganiser, l'un des membres ayant quitté ses fonctions. Les salaires seront légèrement augmentés en 2007 tout en restant très bas. Une part importante de bénévolat est nécessaire à la survie de ce lieu. La convention de 3 ans passée entre la Ville de Vevey et le théâtre a été reconduite en 2004 pour 3 ans. Un bilan complet sur l'Oriental-Vevey de 2001 à 2004 est à disposition au service culturel.

128/129

Grenette : Le Théâtre de la Grenette a racheté ses murs en 2005. La ville continue de verser une subvention de CHF 35'000.--, répartis en CHF 20'000 pour les frais administratifs et CHF 15'000 d'aide aux créations. Le service culturel poursuit les discussions relatives à l'avenir de ce lieu de patrimoine, à son mode de fonctionnement ainsi qu'à ses engagements en matière de créations.

Guingette : La scène de l'Espace Guinguette rencontre un succès grandissant. Le service culturel soutient activement l'évolution de ce lieu qui contribue au rayonnement de la culture veveysanne et régionale. Le service a soutenu les démarches en vue de la prolongation du bail de l'association. En 2007 l'association fêtera ses 5 ans ; différents travaux ont été effectués en 2006 par l'association pour rendre le lieu conforme aux normes d'exploitation.

Jumelages

Les associations des jumelages de Carpentras et de Mülheim ont mené diverses activités d'échanges (sport, jeunesse, anciens, gastronomie, etc.). Le service culturel a permis la réalisation d'un concert des enfants de Carpentras à l'Eglise Sainte Claire ainsi qu'une exposition des peintres de Carpentras à l'Hôtel de ville. Le service culturel n'a pas pu mettre sur pied d'autres actions consolidant ces jumelages faute de temps et de ressources.

Activités liées aux temples

Le préposé aux temples et son épouse, M. et Mme Cardis, ont un taux d'occupation de 125% + 5% secrétariat. En plus des travaux de nettoyage, d'entretien et de surveillance, le préposé doit également gérer l'occupation des temples et les locaux annexes pour que tous les utilisateurs puissent organiser leurs activités sans risque de chevauchement. Il organise tous les mariages, services funèbres, concerts et services religieux. Il ouvre et ferme les églises sept jours sur sept, participe à toutes les activités culturelles et cultuelles, organise la mise en place de tout le mobilier annexe (estrades et chaises) et organise les répétitions et les visites.

Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey : L'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de St-Martin, L'église évangélique du réveil qui base ses activités au temple de Gilamont, l'église évangélique de Pentecôte, paroisse africaine, qui se réunit au temple de Gilamont.

2006	St-Martin	Ste-Claire	Gilamont	Total
Cultes	59	16	1	76
Mariages	7			7
Services funèbres	22	2		24
Concerts	16	4		20
Répétitions concerts + répétitions cultes	48	4	3	55
Visites de l'église + cours Alpha + divers	3	1	6	10
Cultes spéciaux	3	1		4
Trompes de Hauteville	3	2 x par semaine		
Réunion prières paroisse africaine			2 x par semaine	
Cultes de l'enfance + prières dans la crypte + groupe de prière	31	8	Cours église du Réveil 15 environ	54
Cultes de Réveil + groupes de louanges			Chaque samedi et chaque dimanche + selon besoins	
Cultes Anciens Fossés + groupes louanges	1	Chaque samedi et chaque dimanche + selon besoins		

La commune peut également compter sur les services d'un organiste titulaire, M. Marc Dubugnon. Pour les cultes, l'organiste a officié lors de quelques 75 cultes publics des dimanches et jours de fêtes religieuses, 6 mariages, 117 services funèbres, 3 concerts. L'organiste a engagé et accompagné des solistes aux cultes importants, notamment le Vendredi Saint, à Pâques, aux deuxième et quatrième Avent et à Noël. Il a terminé l'intégrale sur CD des symphonies pour orgue de Vienne. Grâce à un don généreux la Société des concerts de Saint-Martin a pu faire l'acquisition d'un orgue positif à cinq jeux et pédalier. Monté sur un chariot il peut être déplacé et faciliter ainsi l'accompagnement des chœurs et ensembles de passage. Il a été donné à la ville de Vevey, qui par convention, en assumera les frais d'entretien et d'assurance ; elle pourra également encaisser d'éventuelles locations de l'instrument.

Collection d'histoire naturelle, ville de Vevey: rapport 2006

L'état des collections, ainsi que les conditions de stockage (température et humidité) sont toujours stables et satisfaisants. Le projet de mise en valeur des collections auprès des écoles, par la création de mallettes pédagogiques utilisant le matériel de la collection est abandonné. D'autres projets seront étudiés courant 2007 pour mettre en valeur une partie des collections. Quelques visites des collections et quelques prêts (privés) ont eu lieu en 2006, notamment pour un cours d'enseignement de peinture et les services des parcs et promenade de la ville.

Autres actions du Service Culturel

Accueil Luminis 07 : le service culturel, en collaboration avec la Municipalité et les autres services a favorisé la venue à Vevey de l'édition 2007 du festival Luminis (décembre 2007). L'opération est bonne en soi mais a manqué son public par manque de communication.

Musée Jenisch : le service culturel a activement participé à la recherche de fonds pour l'agrandissement du Musée Jenisch.

Anciennes prisons : en 2006 le service culturel a soutenu un projet d'exposition à l'intérieur du bâtiment des anciennes prisons ; le projet HYPOCRITE a été bien accueilli et suivi par un public intéressé. Un enregistrement de musique contemporaine a également eu lieu dans ces murs.

Collaborations avec Montreux-Vevey Tourisme : en plus de l'Agenda Riviera, le service culturel a eu d'autres collaborations avec MVT, notamment en vue d'améliorer la carte des hôtes célèbres de la ville, toujours très demandée.

Partenariat ARTOS : le service culturel a négocié une convention de soutien avec ARTOS permettant au service d'inscrire une fois par année une personne aux cours de sensibilisation en gestion culturelle organisés par ARTOS. Bénéficiaire 2006 : le RKC.

Plaquette Vevey Ville d'Images : sur demande du Syndic, le Service culturel a piloté la réalisation d'une publicité de 5 pages présentant la ville de Vevey ; ces 5 pages ont été conçues de telle sorte à pouvoir en faire une plaquette présentant la ville le cas échéant.

Henryk Sienkiewicz : commémoration : le 25 novembre 2006 le Service culturel a organisé une journée spéciale pour inaugurer le monument installé dans les jardins de l'Hôtel du Lac. En collaboration avec l'ambassade de Pologne (qui a offert le monument) un vaste programme (musique et officialités) a été mis sur pied.

La déco donne le ton : un parcours de vitrines : le Service culturel a soutenu l'organisation du parcours de vitrines dans la vieille ville de Vevey pour la deuxième année consécutive. Ce concept est appelé à se développer dans l'avenir. Il anime la vieille ville tout en rapprochant les étudiants du CEPV des commerçants de Vevey.

Vevey ville de tournages : pour donner de la visibilité aux films tournés dans notre région entre 2004 et 2006 et/ou ayant reçu un soutien financier du service culturel, ce dernier a mis sur pied un programme de projection intitulé « Vevey ville de tournages » présenté avec succès dans le cadre du festival IMAGES 06.

Vevey prend le large : suite à différents problèmes rencontrés par la Fondation Art Mobile jazz, propriétaire de la barge, ce projet porté depuis 2004 (voir rapports 04 et 05) par le Service culturel a dû être abandonné.

Conclusions

2006 a encore été une année lourde pour le service culturel, année durant laquelle les chantiers entamés depuis 2004 ont été poursuivis et ont révélé leur véritable ampleur. Toutefois c'est avec plaisir que fin 2006 les premiers résultats de cette implication ont pu être mesurés en termes de consolidation de l'offre culturelle de la ville, d'assainissement de ses principales structures et d'un dynamisme retrouvé. Consolider et assainir le tissu culturel veveysan était l'étape préliminaire inévitable avant de construire des programmes culturels sur le moyen et le long terme (dès 2008). L'Agenda Riviera représente le trait d'union entre ces deux aspects : consolider l'existant et préparer l'avenir. Le délégué à la culture a également poursuivi ses contacts avec les associations culturelles locales et avec les autorités régionales, cantonales et fédérales ainsi qu'avec le tissu touristique et commercial du district. La régionalisation reste un enjeu majeur du service.

Le service culturel a aussi poursuivi sa réorganisation entamée dès 2004 avec pour objectif de faire du service culturel un service à part entière, fonctionnel et efficace. La surcharge de travail est restée considérable en 2006 (les dossiers commentés ci-dessus ont pu être traités en renonçant en partie aux vacances depuis 2004 et en accumulant les heures supplémentaires).



Faisant suite aux vœux de la commission de gestion, cette situation devrait pouvoir être améliorée dès 2007 avec la création d'un poste de secrétariat à 50%.

Il ne fait aucun doute que Vevey a raison de miser sur la qualité et la diversité de son offre culturelle. Plus qu'aucune autre ville en Suisse, Vevey peut se targuer d'être un véritable laboratoire de culture. En effet elle dispose, avec intelligence, d'un seul échantillon de chaque type de domaine culturel: musée des beaux arts, Musée historique, compagnie de danse, salle de musique actuelle, théâtre d'accueil, théâtre de création, etc. Cette stratégie est juste et porte déjà ses fruits, en contribuant au dynamisme, au rayonnement et à l'attractivité de la ville.

Ce rapport 2006 montre combien la vie culturelle de Vevey est foisonnante et prometteuse mais aussi combien il reste à faire pour coordonner toutes ces énergies et ces projets en leur donnant l'attention et la visibilité qu'ils requièrent et méritent.

Service culturel

	Service culturel
La municipale	Le délégué à la culture
M. Burnier	S. Stoll

Vœux de la Commission de gestion

La commission de gestion a émis 2 vœux pour son exercice 2005 :

Vœu numéro 1 « La commission de gestion demande à la Municipalité d'étudier les moyens de décharger administrativement le service culturel ». Un poste de secrétariat à 50% a été créé et a débuté en janvier 2007. La personne a été engagée de manière temporaire pour les mois de novembre et décembre 2006.

Vœu numéro 2 « La commission de gestion demande que soit rétablie la commission consultative municipale du RKC. » Une commission sera effective dès 2007.

Expositions

- jusqu'au 08.01.2006 Chefs-d'œuvre du musée de Besançon (avec catalogue).
 Dessins de Rubens, Rembrandt, Carracci, Poussin, Fragonard, Delacroix, Gérault, Courbet, Matisse.....
 Placée sous le haut patronage de l'Ambassade de France, cette exposition réunissait près de 120 feuilles parmi les plus significatives et les plus belles d'un grand musée français considéré comme le petit Louvre. Allant du XVe au XXe siècle, la sélection restituait en condensé l'identité du cabinet de Besançon. Elle témoignait de la qualité exceptionnelle du fonds, de la diversité des écoles, des thèmes, des techniques, aussi bien que des finalités même du dessin.
 Projection en boucle du film « Dessin : la ligne dont tout surgit » réalisé en 2003 par M.-J. et A. Jaubert (26 min.).
- jusqu'au 29.01.2006 Olivier Saudan & Carles Valverde : aux frontières de l'estampe
 Cette double exposition a permis de réunir deux artistes très différents résidant dans le Canton de Vaud.
 Saudan, le peintre, a réalisé de nombreuses lithographies chez Raynald Métraux à Lausanne. Valverde, le sculpteur, a travaillé chez Raymond Meyer à Pully ou sur sa propre presse. Leurs œuvres récentes – pochoirs ou feuilles de plomb et de papier contrecollés – se situent à la limite entre plusieurs techniques.
- 10.03.2006 - 28.05.2006 Alain Huck : Excuse me... (avec catalogue)
 Conçue tout spécialement pour le Musée Jenisch, cette exposition offrait au public un aspect totalement inédit et fascinant du travail d'Alain Huck, un artiste qui décline la technique du dessin à travers différents médiums (dessins au format monumental, installation vidéo, inscription scénique dans l'espace, projection de dessins numérisés). L'événement s'accompagnait d'une publication bilingue éditée par JRP/Ringier ; premier ouvrage monographique, ce catalogue est d'ores et déjà un livre de référence sur l'artiste.
- 18.02.2006 - 06.08.2006 Rembrandt 1606-2006 : Florilège des collections
 A l'occasion du 400e anniversaire de la naissance de Rembrandt, le Cabinet des estampes désirait s'associer aux célébrations par une sélection d'une soixantaine de gravures issues de ses fonds.
 L'exposition a bénéficié de la participation de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, du Fonds Pierre Decker et de l'Association du Musée Alexis Forel, qui ont rassemblé leurs collections au Musée Jenisch.
 Projection en boucle du film « Rembrandt 400 ans », documentaire sur l'artiste.
- 17.06.2006 - 10.09.2006 *Collection d'été 06*
 Troisième volet d'une série d'expositions estivales amorcée en 2004, cet accrochage réunissait des peintres du XXe siècle aussi divers qu'Auberjonois, Balthus, Biéler, Hodler, Morandi, Nicolas de Staël, Picasso, Soutter ou Steinlen, sans oublier Kokoschka, à l'honneur dans plusieurs salles.
- 18.08.2006 - 05.11.2006 *Ambroise Vollard éditeur : Cézanne, Bonnard, Picasso...*
 En adaptant l'exposition présentée au printemps 2006 au Museum Langmatt de Baden, le Cabinet des estampes tenait à dévoiler Vollard davantage comme éditeur d'estampes que marchand d'art. Forte de quelque 115 œuvres issues de ses collections ou prêtées par de grandes institutions suisses publiques et privées, l'exposition montrait non seulement les remarquables développements de la gravure moderne, mais aussi tout le contexte permettant la production et la diffusion de l'art.
- 06.10.2006 - 11.02.2007 François Bocion : Au seuil de l'impressionnisme (avec catalogue)
 Dans la lignée de ses rétrospectives d'artistes suisses (Hodler, Amiet, Giacometti), le Musée Jenisch consacrait ses espaces à François Bocion dont il possède le plus important fonds public après celui du Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne.
 Réalisée par le Musée Jenisch et présentée exclusivement à Vevey, cette rétrospective réunissait quelque 160 œuvres (90 peintures, 70 dessins) provenant de grandes collections publiques et privées.
 Installation dans le hall d'entrée du musée de La Barcarolle, canot de plaisance représentatif des embarcations de canotage prisées au XIXe siècle dans la région lémanique.

Total des visiteurs en 2006 (expositions et hors expositions) : 21'809

Animations

Musée des Beaux-Arts

Dans la lignée des expositions qui marquent sa récente réorientation vers l'art contemporain (Alexander Hahn en 2002, Circuit en 2005), le musée dédiait ses espaces à l'artiste veveysan Alain Huck qui compte aujourd'hui parmi les plus importants de la scène contemporaine suisse. Pour la première fois après deux décennies de création en marge des circuits d'art contemporain, Alain Huck offrait au public une vaste vision de dessins, vidéos et installation d'une grande beauté plastique. Cette exposition qui présentait le travail fascinant de cet artiste en déclinant la technique du dessin à travers différents médiums tels que dessins au format monumental, installation vidéo, inscription scénique dans l'espace, projection de dessins numérisés, a rencontré un grand intérêt auprès de différentes institutions qui se sont financièrement associées à cette manifestation d'envergure au coût très important. Une performance sonore, ainsi qu'une rencontre avec l'artiste ont été données dans le cadre de cette exposition qui s'est terminée par un concert de musique contemporaine dialoguant avec les œuvres de l'artiste. L'exposition figure au palmarès des 10 meilleures expositions d'art contemporain de l'année établi par l'émission Dare-dare (Espace 2).

Troisième exposition d'une plongée dans les fonds du musée, l'exposition *Collection d'été 2006* mettait en valeur les œuvres phares de la collection du musée des beaux-arts, avec un accrochage des peintures de O. Koschka dans plusieurs salles.

A l'automne 2006, le musée dédiait ses espaces à François Bocion, peintre du Léman. Un important ensemble de peintures a été mis en parallèle avec des œuvres d'artistes qui ont nourri son génie et qui l'ont conduit au seuil de l'impressionnisme avec un accent particulier sur le dessin, encore trop méconnu, que Bocion a enseigné et pratiqué toute sa vie. Le catalogue de l'exposition *François Bocion : Au seuil de l'impressionnisme* publié aux éditions 5 Continents de Milan comprend des textes de divers auteurs et spécialistes et propose une réflexion inédite sur un peintre qui, à l'écart de l'impressionnisme, a développé en Suisse le goût de la peinture en plein air. Les trois conférences inscrites dans le cadre de cette exposition (*En bateau avec Bocion...* par Béatrice Aubert-Lecoultré, historienne d'art ; *Eugène Grasset : de Bocion à l'Art nouveau* par Anne Murray-Robertson-Bovard, historienne d'art ; *Bocion et les bateaux du Léman* par Carinne Bertola, sociologue, conservatrice du Musée du Léman à Nyon) ont connu une forte affluence. Une très forte demande de visites commentées a nécessité un engagement important de la part du directeur et de ses conservatrices. L'exposition figure au palmarès des 10 meilleures expositions Suisse et étranger de l'année 2006 publié par le journal *Le Temps*.

Cabinet des estampes

Le programme des expositions de l'année 2006 a été essentiellement focalisé sur la mise en valeur des collections du Cabinet des estampes d'une part, et l'adaptation d'une exposition disponible pour une tournée.

Avec le 400^e anniversaire de la naissance de Rembrandt en 2006, le prétexte était tout trouvé pour montrer les richesses des collections veveysannes en matière de gravures du célèbre Hollandais, la dernière manifestation consacrée à ce peintre-graveur datant de presque dix ans. S'inscrivant dans les nombreux hommages rendus à Rembrandt partout dans le monde, cette exposition a rencontré un très beau succès auprès du public. Elle permettait, outre le plaisir de revoir certains chefs-d'œuvre, de se rendre compte de l'important patrimoine Rembrandt déposé dans un musée public. Outre dix visites guidées dont celles réservées aux Amis du Musée Jenisch et à l'Ecole doctorale en histoire de l'art des Universités de Lausanne et Genève, deux conférences étaient publiques : *Rembrandt aquafortiste* et *De la spiritualité du clair-obscur* chez Rembrandt.

L'exposition consacrée à Ambroise Vollard était le fruit d'une collaboration avec le Museum Langmatt de Baden qui proposait de reprendre l'exposition présentée au printemps 2006 à Baden. Adaptée au domaine de l'estampe, l'exposition veveysanne était placée sous le signe de Vollard éditeur d'estampes et de livres illustrés. Trois visites publiques ainsi que trois visites commentées ont été conduites par la conservatrice.

Concernant les liens avec les diverses fondations dépositaires au Cabinet des estampes, l'année 2006 aura été plus que profitable. *Rembrandt 1606-2006* a été l'occasion de mettre en évidence les richesses de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, du Fonds Pierre Decker et de l'Association du Musée Alexis Forel. Afin de renforcer les liens de collaboration entre les membres de ces trois fondations, une invitation avec visite de l'exposition et collation a été adressée à leur comité respectif. Avec Ambroise Vollard éditeur, c'est à nouveau la Fondation Cuendet, mais aussi la Fondation des Amis du musée, la Fondation pour les Arts et les Lettres et la Collection d'estampes de l'Etat de Vaud qui ont été mises à l'honneur.

Manifestations spéciales

Les expositions importantes de l'année 2006 ont été l'occasion de poursuivre le développement des activités liées au programme des expositions. Des conférences publiques organisées en soirée, ainsi que plusieurs visites commentées ont été conduites par le directeur et les conservatrices pour les expositions *Rembrandt 1606-2006* et *François Boccion : Au seuil de l'impressionnisme*. A l'occasion de la parution du dernier ouvrage *Le Paradoxe Balthus* de Raphaël Aubert, une conférence publique *Balthus l'anti-moderne* a été donnée sous l'égide de l'Association Arts et Lettres.

Dans le cadre du programme de sensibilisation et de l'initiation des enfants aux arts plastiques et aux diverses techniques de la création artistique, une quarantaine de classes primaires de Vevey et environs ont découvert les expositions du Musée Jenisch. Trois groupes d'enfants participant à des activités durant les vacances ont été accueillis par une stagiaire de l'Ecole sociale et pédagogique, engagée en octobre 2005 pour une année de stage.

Autres événements

Le 20 mai se déroulait la 7^{ème} « Nuit des musées de la Riviera vaudoise ». Pour l'occasion, le cabinet fêtait le 400^e anniversaire de la naissance de Rembrandt autour de ses autoportraits gravés et d'une collation façon « Siècle d'or » avec bière et fromages hollandais. Près de 500 visiteurs se sont pressés de 17h à minuit à cette soirée et ont manifesté leur intérêt pour l'exposition.

Le 6^e week-end « En famille aux musées » proposé les 4 et 5 novembre 2006 dans le cadre de l'exposition *Boccion* a connu un succès sans précédent (environ 1800 visiteurs). Les familles participantes étaient invitées à terminer une toile de l'artiste, le but étant d'apprendre à reproduire, par le biais de l'aquarelle, les effets de lumière propres à Boccion, notamment le passage du ciel au lac.

Fondation Oskar Kokoschka

Durant cette année, la Fondation à la mémoire d'Oskar Kokoschka a contribué par un nombre de prêts significatifs à l'exposition *Oskar Kokoschka : Erlebnis des Augenblicks* présentée au Bucerius Kunstforum de Hamburg. Cette exposition qui regroupait un vaste ensemble de dessins, d'aquarelles et d'estampes a connu un succès retentissant (plus de 33'000 visiteurs en deux mois) et a suscité de nombreux articles dans la presse allemande et internationale. Au début de cette année, la grande rétrospective *Oskar Kokoschka : Beziehungen zur Schweiz* présentée au Seedamm Kulturzentrum de Pfäffikon a continué de recevoir de nombreux visiteurs. Rappelons que cette exposition comportait un nombre important d'œuvres de la Fondation Kokoschka.

Par ailleurs, la Fondation a prêté un ensemble d'aquarelles au Nordic Watercolor Museum de Skärhamn en Suède pour une exposition consacrée aux aquarelles de Kokoschka. Pour sa part, le Musée Jenisch a présenté dans cinq de ses salles un choix d'œuvres majeures de Kokoschka durant son accrochage estival. Lors de l'exposition *Boccion*, une sélection de peintures du maître focalisée sur les œuvres de jeunesse et accompagnée de nombreux commentaires, a été exposée.

Durant cette année, la fondation a engagé à temps partiel une conservatrice, titulaire d'un doctorat en histoire de l'art. En plus de sa participation active à la préparation des expositions, elle s'est consacrée à la poursuite du travail d'inventaire de la collection de la fondation. Elle est également chargée, d'entente avec les membres du Conseil de la Fondation, de concevoir les expositions qui seront présentées dans le futur à Vevey et à l'étranger.

Archives et collection Marcel Duchamp

L'arrivée à Vevey de l'intégralité des archives et collection Marcel Duchamp (1887-1968) – artiste de renommée mondiale qui a joué un rôle clé dans l'histoire de l'art –, est un événement exceptionnel.

Les archives et collection Marcel Duchamp ont été réunies par l'Académie de Muséologie Evocatoire à Warelwast en Normandie de 1977 à 1996. Exposé pour la première fois lors de l'exposition inaugurale du Centre Georges Pompidou à Paris en 1977, le fonds a été utilisé en 1993 dans la rétrospective Duchamp au Palazzo Grassi à Venise, puis dans l'exposition Duchamp de Harald Szeemann au Musée Tinguely de Bâle en 2002.

L'importance de cette collection est telle que le Getty à Los Angeles a offert de l'acquérir pour 3,8 millions de dollars. M. Jacques Caumont et Mme Jennifer Gough-Cooper, dépositaires du fonds, lui ont préféré Vevey. L'œuvre de Duchamp est d'ailleurs liée à la région, puisque pour sa dernière pièce (*Etant donné 1*) *La chute d'eau 2*) *le gaz d'éclairage*) l'artiste s'est directement inspiré de la cascade du Forestay à Chexbres.

L'intégralité du fonds se répartit en deux volets. Le premier fait l'objet d'une donation et comprend des documents d'archives concernant Duchamp (lettres, photographies, bandes sons), des œuvres originales de Duchamp (dessins, gravures, Boîte en valise, Boîte Verte) et d'autres artistes (Ben Vautier, Christian Boltanski, Marcel Broodthaers, Balthasar Burkhard, James Lee Byars, Christo, Robert Filliou, Jean Le Gac, Man Ray, Daniel Spoerri, Markus Raetz, Jacques Villon), une bibliothèque duchampienne idéale.

Le deuxième volet fait l'objet d'un dépôt à long terme et comprend des œuvres de Duchamp (*Roulette de Monte-Carlo*, dessins) et d'autres artistes d'envergure (Elsa von Freitag-Loringhoven, Francis Picabia, Josef Beuys, Gilbert & George).

Cette donation / dépôt a été négociée en plusieurs étapes par le directeur du musée. Elle vient combler une lacune importante du musée, très pauvre en art contemporain. Non contente de contribuer de manière substantielle à l'enrichissement du patrimoine muséal, elle encourage encore l'ouverture du musée aux pratiques artistiques récentes. La centralisation à Vevey de tous les documents associés à Duchamp confère au musée et à la ville un rayonnement international.

L'essentiel du fonds est arrivé au musée dans le courant du mois de novembre. Dans l'attente des travaux de transformation du musée, les œuvres d'art seront conservées dans les dépôts sécurisés existants. Les archives seront déposées dans les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale, dans des armoires métalliques prévues à cet effet. L'aide financière inscrite au budget 2007 permettra de procéder à la première étape de la gestion du fonds : classement, numérisation des archives et création du portail internet.

Collections

Achats du musée des beaux-arts

- Gustave Courbet (Ornans 1819 – La Tour-de-Peilz 1877), *Vague du Léman*, 1877,
- huile sur toile;
- une documentation Courbet constituée de lithographies originales, photographies anciennes, livres, catalogues.

Dons, legs au musée

- Pierre Alechinsky, 15 dessins de 1960 à 1972, donnés par l'artiste.
- Alain Huck, *Les films d'une vie*, 2005-2006, installation vidéo à un canal et écran peint. Don d'Alain Huck et Catherine Monney à l'issue de l'exposition *Alain Huck : Excuse me...* au musée.
- Arpad Szenes, eau-forte, don de Catherine de Goumoëns-Clerc.
- Casimir Reymond, *Buste d'Armand Borel*, ciment teinté, don de G. Borel.
- Lot de six dessins donnés par Christiane Busi Cuérel (France) :
- Geneviève Assé, une pointe sèche
- Sonia Delaunay, une lithographie.

Achats de la Collection Nestlé au Musée Jenisch

- Tony Cragg, *Snake*, 1990, encre et lavis de gouache sur papier;
- Alberto Giacometti, *Figure debout*, crayon sur papier.

Collection d'estampes de l'Etat de Vaud en dépôt au Cabinet cantonal des estampes

Achats grâce aux fonds alloués par l'Etat de Vaud

- François Burland (VD), *Jardin*, monotype, 2006;
- Nicolas Delémont (VD), *Métamorphose*, aquatinte ;
- Erik Desmazières (F), *Registre de boulanger*, aquatinte et eau-forte, 2002 et
- *Registre et coquillages*, aquatinte et eau-forte, 2002 ;
- Stéphane Fretz (VD), *Chiron répertoire*, suite de trois estampes, eau-forte, pointe sèche et roulette, 2005;
- Alexandre Lunois (F), *Looking at prints (affichette publicitaire pour Sagot)*, lithographie en couleurs, 1894;
- François Pont (VS-GB), *La flamme*, lavis d'acide, 2005 ;
- Odilon Redon (F), [Menu pour le dîner des lithographes français], lithographie, 1886 ;
- Carles Valverde (VD-E), [Sans titre], suite de huit estampes, gaufrage et application de papier coréen et d'une feuille de plomb, 2005 ;
- Olivier Saudan (VD), *Oran. Le port et Ekmul*, suite de huit estampes, monotype en couleurs, aquatinte et eau-forte, 1997 ; *Coupe de champagne*, lithographie monotypée, 1992-2004 et *Vase à la fenêtre*, suite de quatre états, zincographies.

Dons, legs à l'Etat de Vaud, 87 estampes parmi lesquelles

- François Burland (19), *Big Soul Music*, suite de treize estampes, gravure sur bois, 2004, (don de l'artiste) ; *Jardin*, série de six estampes, monotype, 2006, (don du fonds cantonal des activités culturelles) ;
- Arthur Jobin (I), [Sans titre], sérigraphie, 1989, (don de Donald Vallotton) ;
- Richard-Paul Lohse (I), *Kontrastierende Farbgruppen*, sérigraphie, 1982, (don de Donald Vallotton) ;
- Olivier Saudan (10), *Le petit déjeuner*, série de trois estampes, lithographie rehaussée, 1984-2004; *Les chaises*, série de quatre estampes, lithographie rehaussée, 1987-2004 ; *Oran. Le port et Ekmul*, lithographie au crayon et au lavis, 1997 ; *Chaise*, suite de deux estampes, zincographie, (dons de l'artiste) ;
- Uwe Wittwer (I), *Stadt*, aquatinte et sucre, 1995, (don des éditions Franz Mäder) ;
- des gravures sur bois pour les éditions Xylon (dons du groupe Kylon) ;

- ensemble de 43 estampes éditées par la Société suisse de gravure dues à Artschwager, Bruhin, Camesi, Chilli-da, Disler, Eggenschwiler, Evrard, Francis, Gerber, Hauenstein, Iseli, Klotz, Lecoultré, Luginbühl, Lutz, Mar-clay, Moser, Mosset, Oldenburg, Oppenheim, Penck, Quinche, Raetz, Roth, Sandoz, Sarto, Sartoris, Stein, Thomkins, Tinguely, Tschumi, Wiggli, Winnewisser, Wittwer, Wulliman, Wyss et Yersin (don de Donald Vallotton, Lausanne).

Collection de la Fondation William Cuendet & Atelier de St-Prex en dépôt au Cabinet cantonal des estampes

- Gary Auerbach : un portfolio « We walk in Beauty » de cinq héliogravures et une plaque
- Henry Bischoff : un bois gravé
- Byron Brunchli : une héliogravure
- Massimo Cavalli : trois lithographies
- Michel Duplain : un burin
- Poretti : quatre eaux-fortes
- Aimé Montandon : une eau-forte
- Paul Strand : quatre héliogravures du « Mexican portfolio » et trois héliogravures du « Southwest »
- Lorenzo Tiepolo : deux eaux-fortes

Collection privée en dépôt au Centre national du dessin

- vingt dessins (Jean Bardin, Jean Bucquet, Jean-Charles Delafosse, Louis-Félix De La Rue, Duché de Vancy, Henri-Antoine de Favanne, Pierre Lélou, Jean Baptiste Mallet, Alphonse Michel Mandevare, Amélie Munier-Romilly, Charles Joseph Natoire, Nicolas de Poilly, Jean de Saint-Igny, Jean-Baptiste Antoine Tierce, George Vanière, Pierre-Alexandre Wille, Giuseppe Cades, Tomaso Minardi et de l'Ecole française néo-classique)

Fondation Oskar Kokoschka en dépôt au musée

- divers œuvres et objets provenant de la villa d'Oskar Kokoschka.

Fondation Léo Fiaux en dépôt au musée

- un carnet de sept aquarelles (technique mixte), non daté.

Fondation Wilhelm Gimmi en dépôt au musée

- sept huiles sur toile, deux huiles sur papier, deux aquarelles, dix-huit dessins et quatre lithographies.

Collaboration extérieure, mouvement des collections

- Fréquemment sollicité, le musée a participé à de nombreuses expositions organisées en Suisse et à l'étranger, par le prêt d'œuvres des collections, soit :
- une peinture de Gustave Courbet, *Coucher de soleil sur le Léman*, exposé au J. Paul Getty Museum, Los Angeles ; quatre dessins, soit *Paysage de Monte Calvello* de Balthus, *Paysage montagneux* de Hendrick Golzius, *Vue du Mont de la Verna où Saint François reçut les stigmates* de Federico Zuccari, *Montagne à Maloja* de Alberto

- deux peintures de Charles Gleyre, *Portrait de Louis Ormond* et *Portrait de Madame Ormond* exposées au Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne ;

- une peinture de Gustave Courbet, *Terrasse de Bon Port*, exposée au Musée Gustave Courbet, Ornans et à la Pinacothèque nationale, Athènes ;

- un dessin de Jean-Auguste-Dominique Ingres, *Double portrait d'Otto Magnus von Stackelberg et Jacob Lynchk*, exposé au Musée d'Arles antique ;

- une peinture de Balthus, *Le roi des chats* (dépôt de la Fondation Balthus au Musée Jenisch) exposée au Japon ;

- un dessin de Pierre Bonnard, *Nu au miroir*, (dépôt de la Fondation Wilhelm Gimmi au Musée Jenisch), exposé au Musée d'art Moderne de la Ville de Paris ;

- deux peintures de Wilhelm Gimmi, *Pont-Marie* et *Nu au tub* et une peinture de Marius Borgeaud, *L'attente*, exposées au Musée de Pully ;
- de nombreuses œuvres d'Oskar Kokoschka au Bucerius Kunst Forum de Hambourg, au Kulturzentrum Seedam à Pfäffikon (Zh), au Musée historique de Montreux ;

- deux burins de Dürer, *Melencolia I* et *Saint Jérôme dans sa cellule* pour le Grand Palais, Paris, exposition *Génie et folie en Occident : une histoire de la mélancolie* ;

- trois lithographies en couleurs de Pierre Bonnard, *La Petite Blanchisseuse*, *Coin de rue*, *Coin de rue vue d'en haut*, deux lithographies en couleur de Kerr-Xavier Roussel, *Paysage avec deux femmes* et *Femme au parapluie dans un paysage*, un autoportrait lithographié de Paul Cézanne et une pointe-sèche de Pablo Picasso, *Les Saltimbanques* pour le Musée Langmatt à Baden, exposition *Renoir, Cézanne, Picasso und ihr Galerist Ambroise Vollard* ;

- deux matrices originales à la Fondation Marc Jurt, Vaumarcus pour l'exposition Yersin ;

- quarante-huit estampes de Jean Lecoultré pour le Castello della Lucertola, Apricale, exposition *Lecoultré* ;

- deux burins de Dürer, *Melencolia I* et *Saint Jérôme dans sa cellule* pour le Grand Palais, Paris, exposition *Génie et folie en Occident : une histoire de la mélancolie*.

Inventaire

A la demande de la Conseillère d'Etat Mme Lyon, un important travail d'inventaire a été mené au cours de l'année, le but étant d'opérer un contrôle des pièces provenant du musée de l'Elysée et du musée cantonal des beaux-arts qui avaient été confiées à la Ville de Vevey.

Cet inventaire a mis en évidence l'impressionnante augmentation des collections grâce au budget d'acquisition mis à disposition par l'Etat, mais aussi grâce à la générosité de donateurs : plus de 6'700 œuvres de 1987 à 2006. Cet inventaire a débouché sur une prise en considération du statut même du cabinet, dont la vocation cantonale a été soulignée dans le cadre de la convention de dépôt entre l'Etat de Vaud et la Municipalité, établie en automne 2006.

Presse et communication

De nombreux articles dans les médias écrits (24Heures, Le Temps, Le Matin, L'Hebdo), suisses (Le Courrier, Tribune de Genève), ainsi qu'une bonne couverture par des interviews radiophoniques et TV, des actions publicitaires et campagnes d'affichage ont fait état des expositions présentées durant l'année.

L'échange promotionnel (rubrique *A voir également...* sur les dépliants du musée) s'est poursuivi avec succès avec la Fondation de l'Hermitage et la Fondation Pierre Gianadda.

Personnel

En raison de l'augmentation des tâches inhérentes au secrétariat du musée, le taux d'activité du poste de secrétaire a été augmenté de 60% à 100%, le 40% que la titulaire effectuait parallèlement à la Direction de l'éducation ayant été transféré au musée.

L'enrichissement des collections qui donne lieu à une charge de travail importante effectuée en atelier, l'évolution incessante des exigences en matière de conservation des œuvres et le développement des activités du musée ont nécessité l'engagement d'un technicien des collections à un taux d'activité de 35%.

Julie Enckell Juillard, conservatrice adjointe pour la section « dessin et art contemporain » a bénéficié d'un congé maternité de mars à juillet 2006. Durant son absence, l'équipe du musée a été complétée par une conservatrice remplaçante.

Afin de suppléer la conservatrice des beaux-arts dans son travail de sensibilisation des enfants aux arts plastiques, une stagiaire a été engagée à 50% pour un stage d'une année en médiation culturelle.

La conservatrice du Cabinet des estampes a annoncé son départ au mois de juin pour reprendre la direction du Musée national suisse – Château de Prangins au 1^{er} novembre. Nommée conservatrice en 1988 pour diriger le futur Cabinet cantonal des estampes dont l'ouverture devait coïncider avec la réouverture en 1989 du musée suite aux travaux de transformation du bâtiment Jenisch, Nicole Minder aura accompli durant plus de 18 ans de carrière veveysanne, une soixantaine d'expositions de la Renaissance à l'art contemporain. Afin de marquer dignement son départ, une prise de congé officielle a eu lieu le 21 septembre en présence des autorités communales et cantonales, des représentants des différentes fondations/associations, des amis proches du cabinet des estampes et de l'ensemble du personnel du musée.

La mise au concours du poste de conservateur-trice du Cabinet des estampes du Musée Jenisch a débouché sur quelque 30 candidatures dont une douzaine auditionnées par un jury composé de Madeleine Burnier, Municipale de la culture, Dominique Radrizzani, directeur du Musée Jenisch, Florian Rodari, représentant des Fondations et Sophie Donche-Gay, attachée au Service culturel du canton de Vaud. La nouvelle conservatrice a été choisie en la personne de Lauren Laz. Terminant une thèse de doctorat à l'Université de Poitiers, spécialisée dans la gravure du XVII^e siècle, Lauren Laz a travaillé au département des estampes de la Bibliothèque nationale de France et a été chargée du cours d'histoire de la gravure à l'Ecole du Louvre. Elle a fait l'unanimité du jury, qui n'a émis aucune réserve sur son élection. Selon ses disponibilités, elle n'entrera en fonction qu'au début de l'année 2007.

Bâtiment et équipement

Problèmes techniques

Lors du week-end Familles (1800 visiteurs), les toilettes ont débordé le 5 novembre à l'étage du sous-sol (ancienne bibliothèque communale, réaffectée en dépôt d'œuvres). L'inondation a été maîtrisée par les pompiers qui ont déployé un important effectif.

Une panne du système d'alarme a contraint de placer le musée pendant la nuit du 7 au 8 novembre sous la surveillance d'un Securitas.

Les appareils de climatisation (tant les nouvelles machines que les anciennes) des étages 0 et 2 ont nécessité de nombreuses interventions de la maison Axair (filtres manquants, changement de position de la sonde, changement de divers éléments ayant surchauffé, etc.).

Réaménagements internes

Février-mars : le palier à mi-hauteur de l'escalier principal (sous les grandes fenêtres Nord) a été libéré de la moquette et des panneaux de tissus qui revêtaient les structures originelles. Les murs ont été repeints dans la cage d'escalier. Le palier a été doté d'une arrivée électrique.

Juin : après l'exposition *Alain Huck*, le faux-plafond en velum de la salle Est installé pour l'exposition *Circuit* en 2005 a été enlevé et la salle entièrement repeinte en blanc lissé. Installation d'une nouvelle sono, en remplacement de l'ancienne défec-tueuse.

L'étage du sous-sol, libéré en été par la Bibliothèque communale, a été très sommairement équipé et transformé en dépôt temporaire, notamment en prévision du stockage des Archives et collection Marcel Duchamp, arrivées en novembre.

Décembre : Suite au départ de Nicole Minder et dans un but de rationalisation de l'espace administratif, le bureau de la conservatrice des estampes a été déplacé au 2^e étage (avec la conservation du musée) et D. Radrizzani a repris le bureau de l'ancien directeur.

Nouveau musée

Sur la base d'un cahier des charges établi par le musée (directeur, conservatrices et techniciens des collections) et qui hiérarchise les besoins du musée et le degré d'obsolescence des structures et installations, Ivan Kolecek (architecte désigné par la Commune) a présenté son projet de transformation du musée et procédé à une évaluation des coûts.

Musée Jenisch	
La municipale	Le directeur
M. Burnier	D. Radrizzani

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

MUSÉE HISTORIQUE DE VEVEY

En 2006, le musée a connu une bonne fréquentation, parmi les meilleures de son histoire, puisque 4950 visiteurs ont été décomptés. Ce succès est dû avant tout à l'exposition « Entre pinceau et aiguille », pour laquelle des efforts particuliers de communication ont été faits, ainsi qu'à la conjonction d'événements réalisés avec des partenaires, comme « la Nuit des musées », « En famille aux musées » ou le Festival Images 06.

Dons et dépôts

Comme chaque année, les collections du musée se sont enrichies de dons, parmi lesquels il convient de citer :

- un choix d'objets et de photographies de la fanfare ouvrière L'Amicale, dont les locaux ont été vidés en janvier 2006. On relèvera spécialement le beau drapeau datant de 1928 et les diverses coupes d'amitiés entre musiques ouvrières suisses et françaises des années 1930 ;
- le drapeau du club sportif d'haltérophilie « Olympia » de Vevey, 1920 – 1928 ;
- une sculpture de bronze de l'artiste français J.B. Germain (1841-1910), intitulée « Le Forgeron de la Paix », challenge de la Société de Tir au Fusil de Vevey ;
- une huile sur bois d'Henri-Edouard Bercher (1877 –1970) représentant l'église Saint-Martin et la villa du même nom ;
- une huile sur toile d'Edmond de Palézieux (navire et barque en mer), datée de 1887 et dédiée par l'artiste « A la société de Sauvetage de Vevey » (dépôt de la société de sauvetage Vevey-Vétérans) ;
- un important lot de négatifs sur plaques de verre concernant des constructions et travaux réalisés à Vevey entre 1920 et 1950 (transfert de la direction de l'Équipement) ;
- un ensemble de photographies relatives à Bernard Chavannes (1924-1989), syndic de Vevey de 1976 à 1989, ainsi que des médailles lui ayant appartenu.

A noter enfin le transfert des ossements de la momie égyptienne Gem-toues (incinérée en 1948) de la Collection d'histoire naturelle de Vevey au Musée historique, qui conserve son sarcophage.

Achats

Le musée a acquis auprès de maisons de vente et de privés les objets suivants :

- une bonbonnière en argent du 18^e siècle, dont le bol est poinçonné par l'orfèvre Charles Falck (établi à Corsier, près du pont de la Veveyse, dès 1737) et le couvercle par l'orfèvre André Rossier (établi à Vevey dès 1742) ;
- 4 affiches originales anciennes (Concours de ski des Pléïades par Baer, 1925 – Quai de Vevey, par Henchoz v.1945 – Vevey et ses activités par Artigas, 1957 – Vevey, Fêtes du Rhône de 1951), en vue d'une future exposition temporaire ;
- une lithographie coloriée représentant la porte de Bottonnens, 19^e siècle ;
- un plat souvenir illustré de la Fête cantonale vaudoise de 1901 à Vevey.

Conservation

Inventaires

Mme Luciana Galati a poursuivi son travail de longue haleine consistant à établir le fichier informatisé du fonds iconographique du musée (peintures et estampes). Près de 1600 fiches ont déjà été introduites dans ce fichier, qui est aujourd'hui fonctionnel, même s'il est encore incomplet.

Mme Maria-Elena Grandio, photographe, a été mandatée, comme chaque année, pour le rangement et l'inventaire des photographies et cartes postales nouvellement acquises. Elle s'est occupée particulièrement des négatifs sur verre provenant de la direction de l'Équipement. Des tirages positifs ont été faits à partir des négatifs les plus intéressants, et l'ensemble des plaques de verre 18 x 24 a pu être entreposé dans de bonnes conditions de conservation.

Ouvrant bénévolement pour le musée depuis de nombreuses années, Mme Michélette Rossier a poursuivi la mise à jour de la bibliothèque, alors que Mme Madeleine Rivollet se chargeait d'entrer dans l'inventaire les nouvelles acquisitions.

Restauration

La principale opération de restauration a porté sur les panneaux didactiques du cimetière celtique, réalisés par l'archéologue Albert Naef en 1904. Chaque objet archéologique a été retiré de son panneau, nettoyé, restauré, puis réintégré à sa place d'origine, mais avec de nouveaux systèmes de fixation. Les panneaux et photographies ont été eux aussi nettoyés, puis recouverts de plaques de plexiglas anti-UV. Cette restauration, commencée en 2005, a été effectuée par les restaurateurs du laboratoire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, propriétaire des objets.

Le musée ayant acquis ces trois dernières années plusieurs affiches anciennes, afin d'en constituer un ensemble cohérent, il a fallu songer à leur conservation. La plupart des pièces ont été encadrées, ce qui assure à la fois une bonne protection et une préparation à une future exposition.

Exposition temporaire



« Entre pinceau et aiguille »,
exposition présentée du
28 avril au 5 novembre
2006

Le musée a présenté du 28 avril au 5 novembre 2006 l'exposition : « Entre pinceau et aiguille. Tableaux peints et brodés autour de 1800. Collections romandes ».

Dans le cadre historique du salon du 18^e siècle, l'exposition a réuni un ensemble de 35 tableaux peints et brodés sur soie, réalisés entre 1790 et 1820 environ, provenant de divers musées de Suisse romande. Rares et quelque peu disséminés dans les collections, souvent méconnus, ces ouvrages de jeunes filles sont très étonnants par leur minutie et leur aspect technique associant peinture et broderie de fils de soie.

Le musée y a présenté les neuf pièces de sa collection, alors que les autres tableaux étaient empruntés auprès du Musée d'art et d'histoire de Genève, du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, du Musée historique de Lausanne, du Château de La Sarraz, du Château de Prangins / Musée national suisse, du Musée Alexis-Forel à Morges, du Château de Nyon et de la Galerie de Loès, à Genève. Sans avoir un caractère exhaustif, cette exposition proposait, pour la première fois en Suisse, une vue d'ensemble de cet artisanat féminin, qui a connu un réel essor au début du 19^e siècle, surtout dans la région lémanique. Un catalogue, sous forme d'une plaquette, a été imprimé pour l'occasion.

Cette exposition temporaire a connu un bon succès, sans doute dû à une campagne de communication plus large que d'habitude, notamment par un affichage SGA dans les principales villes de Suisse romande. Pour ce genre d'action, qui prend du temps et demande un suivi rigoureux, le poste récemment établi d'une collaboratrice à 30% s'est révélé indispensable.

Animations

Réalisés dans le cadre de l'Association des Musées de la Riviera, « La Nuit des musées » et « En famille aux musées » ont, comme d'habitude, animé avec succès l'ensemble du Château. Le 20 mai, « La Nuit des musées » a accueilli la chanteuse Valérie Lou et ses musiciens dans l'espace des combles. 400 personnes ont assisté aux concerts ou se sont promenées librement dans les salles.

Les 4 et 5 novembre, « En famille aux musées » proposait des ateliers aux enfants et à leurs parents sur le thème de la broderie. En dehors de la participation à cette activité intitulée « Sortez vos mouchoirs » les visiteurs pouvaient profiter de l'entrée libre à l'exposition « Entre pinceau et aiguille ». Au total 325 personnes ont été décomptées.

Notons encore la participation du musée au festival Images'06 par la présentation d'une exposition de photographies contemporaines dans les combles du Château du 14 au 24 septembre, vue par 790 visiteurs, une fréquentation réjouissante.

Ces trois événements, réalisés en étroite collaboration avec la Confrérie des Vignerons en la personne de Mme Sabine Carruzzo ont amené au Château plus de 1500 personnes. Il faut néanmoins noter que ces visiteurs n'entraînent pas de recettes pour le musée, car soit l'entrée y est libre, soit les finances d'entrées reviennent aux instances organisatrices, comme dans le cas d'Images.

Collaborations extérieures - publications

Le musée, comme chaque année, a répondu à de nombreuses demandes de documents iconographiques pour des publications. Il a également été sollicité par des institutions pour le prêt d'objets de ses collections.

C'est ainsi que le musée a eu la chance de collaborer, par le prêt d'un de ses antiphonaires du 15e siècle, à la magnifique exposition « Corti e Città – Arte del Quattrocento nelle Alpi occidentali », réalisée à Turin, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver 2006. Par ailleurs, l'antiphonaire de Vevey figure en bonne place dans le catalogue, une publication de référence.

Nous citerons enfin le prêt de dessins et de lithographies de François Bocion au Musée Jenisch pour son exposition sur ce peintre. Les dessins originaux conservés au musée n'ayant jusqu'alors jamais été exposés, ni fait l'objet d'une publication, la participation à cette exposition a contribué à leur mise en valeur.

Musée historique de Vevey
La municipale La conservatrice

M. Burnier F. Lambert

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

MUSÉE SUISSE DE L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

PREAMBULE

Le musée a bénéficié cette année encore de diverses aides financières bienvenues, fruit d'un travail intensif de recherche de fonds mené avec notre fondation, afin de poursuivre l'essor de l'institution.

- La Fondation Brentano a versé CHF 7000.- pour l'Atelier Pic-Sel, la même somme sera encore versée en 2007.
- L'Office fédéral de la culture nous a alloué la somme de CHF 108'000.- destinés via la fondation du musée à financer 50% d'un poste auxiliaire de conservateur (trice) adjoint(e) sur 47 mois pour la mise en ordre et l'inventaire des collections iconographiques ainsi que leur numérisation.

CONSERVATION

Inventaire

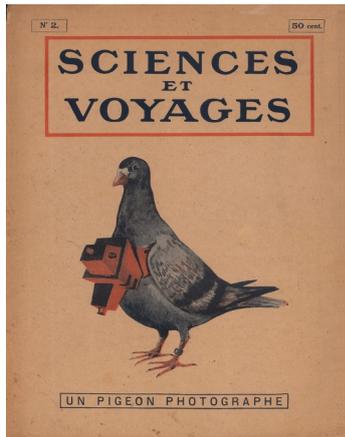
Les subventions de la section de la protection des biens culturels de la Protection civile tant fédérale que cantonale dont nous bénéficions depuis l'année 2000 ont permis de poursuivre le travail d'inventaire des collections du musée, toujours confié au même collaborateur auxiliaire en collaboration avec les co-directeurs. Ce sont donc 2512 nouveaux objets dont un lot important de films qui ont été traités et à ce jour, plus de 12'000 fiches d'inventaire ont été réalisées dont certaines nécessitent encore une recherche de l'origine de l'objet.

Restaurations

Un daguerréotype du Genevois Jean-Gabriel Eynard a été restauré. L'ensemble pour pigeons voyageurs déposé au Musée en 2003 par l'entreprise argovienne qui les fabriquait dans les années 1930 est en cours de traitement. La restauration des photographies a pu se faire grâce au soutien (de l'ordre de CHF 40'000.-) de Memoriav, association pour la conservation de la mémoire audiovisuelle suisse. Des mesures de conservation ont été entreprises sur les appareils dont les matériaux posent problème.



Appareil pour pigeons voyageurs conçu par l'entreprise Michel à la fin des années 1930, pour du film 16 mm



couverture du magazine Sciences et Voyages, 1919, le pigeon est équipé d'un appareil inventé par Neubronner (archives du musée)

Compactus du musée

Les chambres de voyage ont été déménagées au dépôt de Sainte-Claire afin de récupérer de la place pour les collections iconographiques et les plaques de lanterne magique de la collection Honegger qui a été rapatriée au musée depuis le Toggenburg au début de l'été.

Dépôt de Sainte-Claire

L'ensemble des objets entreposés dans ce dépôt est inventorié, rangé et protégé.

Le classement des archives du journaliste et historien de la photographie Urs Tillmanns a bien avancé ; le fusionnement des périodiques avec notre propre fonds documentaire a été entièrement effectué. La mise en ordre et l'inventaire des archives et des éléments de la bibliothèque se sont poursuivis, avec l'aide d'une nouvelle subvention de la section de la protection des biens culturels de la Protection civile. 2247 fiches ont été effectuées en 2006, l'inventaire de cet ensemble se monte à plus de 7000 positions.

Nous avons installé un chauffage et procédé à l'aménagement d'une étagère de rangement supplémentaire pour les objets, nous permettant de libérer une partie du compactus pour les archives. La surcharge de ce compactus a nécessité un déménagement en urgence des périodiques qui occupent maintenant le compactus de la salle des mariages à l'Hôtel de Ville.

Abri PC sous le Centre Doret

Ce dépôt est toujours régulièrement surveillé. Les objets entreposés seront traités aussitôt les divers autres travaux bien avancés, soit en principe courant de l'été 2007.



Le dépôt de Sainte-Claire

DONS ET ACQUISITIONS

Dons

Plus de 200 objets ont été donnés au musée et intégrés dans les collections, parmi lesquels un fonds fort intéressant de matériel et d'appareils Minolta offert par la représentation suisse de l'entreprise au moment de sa fermeture. Sinar et Nikon ont également fait des dons remarquables au musée, tandis que Canon a procédé à un dépôt de sa collection d'entreprise d'une centaine d'appareils. Ces divers dons dont l'inventaire est à terminer nous permettent de constituer des séries de plus en plus complètes des productions de ces marques, particulièrement en matériel numérique.

Acquisitions

29 objets ont été acquis au cours de l'année 2006, dont 16 par l'association des amis et 13 par la fondation du musée. Il s'agit entre autres d'un très bel ensemble d'enseignes émaillées – dernier achat à Urs Tillmanns – qui a été aussitôt installé dans l'exposition permanente. Quelques appareils qui manquaient encore dans les collections les ont rejointes, ainsi que le prototype d'une chambre Arca Swiss pour un format de 6x9 cm accompagnée de divers optiques et accessoires.

Deux rares daguerréotypes (vers 1850) dus à l'un des tout premiers photographes suisses, Carl Durheim, qui avait son atelier à Berne ont été acquis pour les collections iconographiques.

Photographies de photographes

Le musée poursuit sa quête pour la collection iconographique représentant la vie des photographes afin de garder la mémoire de leurs gestes. Cette collection unique en son genre constituera une excellente source d'information pour la compréhension de l'histoire de la photographie. Elle sera présentée comme exposition temporaire au printemps 2008. Nous avons acheté cette année 2 ensembles d'images aux photographes Luc Chessex et Bernard Dubuis.

Raymond Depardon et son appareil Alpa, ©Alpa Capaul & Weber

EXPOSITION PERMANENTE

L'ensemble des vitrines a fait l'objet d'un entretien qui permet également de vérifier l'état des objets et documents exposés. Une vitrine consacrée aux nouvelles acquisitions permet de les montrer au public en tournus en attendant leur présentation dans l'exposition permanente que nous prévoyons de remanier par étapes dès 2008, avec pour commencer l'évocation du développement fulgurant de la photographie numérique durant cette dernière décennie.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Micha Auer photographe (octobre 2005 jusqu'au 6 mars 2006)

Etonnante série de portraits de photographes, réalisée par le collectionneur et photographe genevois Micha Auer, avec qui nous entretenons d'excellentes et fort anciennes relations puisqu'en 1971, Vevey accueillait une grande exposition rétrospective de l'histoire de la photographie autour de sa collection qui est à l'origine de l'idée de la création de notre institution.

OUMMAH, images d'un islam pluriel - Luis Monreal (du 16 mars au 10 septembre 2006)

Avec ses photographies d'un islam pluriel, Luis Monreal nous emmène loin des images dictées ou « formatées » par l'événement en nous parlant de vie, d'enfance, d'humanité, de foi. Pourtant, la réalité est bien présente, que ce soit dans la rudesse des rues de Kaboul ou l'aridité du Sahel, pas d'images volées, mais des photographies de rencontres, des regards complices, des images très justement composées, des lumières subtilement restituées par le noir-blanc. Les images de Luis Monreal participent pleinement de la grande tradition de la photographie humaniste.

Cette exposition est partie en octobre à Barcelone, ville d'origine du photographe, et sera encore présentée à Madrid.

Raymond Depardon – La ferme du Garet - Dans le cadre d'IMAGES'06 (du 14 septembre 2006 au 11 février 2007).

Les nombreuses photographies de la ferme du Garet prises à maintes reprises par le photographe français bien connu Raymond Depardon en ont rendu l'image célèbre. La ferme de son enfance est le lieu qui l'a sans doute le plus profondément marqué, le lieu vers lequel il est toujours revenu. Lieu témoignant de la fin annoncée d'une certaine paysannerie, il est aussi une source d'inspiration inépuisable pour le photographe de Magnum.



Les enseignes émaillées témoignent de marques bien connues, parfois aujourd'hui disparues comme Agfa

FREQUENTATION

Visiteurs

12'462 visiteurs (soit 2316 visiteurs de plus qu'en 2005, et une hausse de 7% sur la moyenne des fréquentations des 5 dernières années) ont fréquenté le musée, dont environ 2500 enfants. Nous avons reçu 68 classes (17 de plus qu'en 2005) dans le cadre de visites libres ou accompagnées. 153 séances ont été proposées par les ateliers. Une vingtaine de groupes de toute nature ont été accueillis, parmi lesquels les Photographes professionnels suisses qui organisent des conférences au musée, un séminaire en histoire de la photographie de l'UNIL, ou encore un institut financier anglais en journées d'études à Lausanne, venu pour un cocktail culturel et récréatif.

Evolution de la fréquentation			
	visites	% moyenne	différences
2002	11'330	-2.25%	-261
2003	11'758	1.44%	167
2004	12'259	5.76%	668
2005	10'146	-12.47%	-1445
2006	12'462	6.99%	871
moyenne	11'591		

JEUNE PUBLIC

L'Atelier Clic-clac...

L'Atelier Clic-clac... a bénéficié pour la dernière année du soutien de Kodak qui lui fournit papier et chimiques (pour une valeur de CHF 5000.-). En 2006, il a proposé aux jeunes comme aux adultes divers ateliers basés sur l'expérimentation personnelle permettent la compréhension de l'ensemble du processus photographique, tant traditionnel que numérique.

Face à la considérable importance prise par l'image numérique, les ateliers d'initiation à la photographie digitale sont de plus en plus fréquentés au détriment de l'initiation à la photographie traditionnelle.

Plusieurs ateliers ont été proposés pendant les vacances. Nous avons également reçu des jeunes des passeports-vacances de Vevey, Gruyère, Oron et Riddes.

Les valises photographiques mises à disposition des enseignants pour la préparation de la visite du musée en classe, le dossier pédagogique édité à leur intention et téléchargeable sur le site du musée ainsi que les diverses visites et animations proposées aux écoles ont connu un succès certain.

142/143

ACTIVITES DIVERSES

Durant la première semaine des vacances d'octobre, le musée a participé à la semaine olympique au Musée olympique à Lausanne avec un atelier de photographie numérique.

Le musée a prêté des objets de ses collections pour des expositions organisées par le musée du Val Maggia au Tessin, le Dorfmuseum de Jegenstorf ainsi que quelques daguerréotypes à la Fondation suisse pour la photographie à Winterthur qui a monté en fin d'année une magnifique exposition consacrée à la daguerréotypie en Suisse.

En collaboration avec le CEPV, une exposition de Bogdan Konopka, gagnant du Grand Prix de la Ville de Vevey en 1998, a été montée en automne au Quai I. Rappelons que ce très beau travail est conservé dans nos collections avec l'ensemble des images primées lors des éditions du Festival Images de 1995, 1998 et 2000.



Un magnifique daguerréotype de nos collections (Paris, Notre Dame) exposé à la Fondation suisse pour la photographie à Winterthur

Les musées de la Riviera

L'Association des musées de la Riviera vaudoise qui bénéficie du soutien du Fonds culturel Riviera a organisé ses deux événements annuels destinés au public régional, soit la Nuit des musées le samedi 20 mai, durant laquelle nous avons accueilli le groupe de musiciens africains Samana Mana, suivie de la Journée internationale des musées le 21 mai, et le week-end En famille aux musées les 4 et 5 novembre qui a fait découvrir aux visiteurs les joies de la photographie panoramique. L'association a obtenu un soutien du Canton de Vaud ainsi que de la taxe de séjour exclusivement destiné à l'organisation de ces événements à raison de 2000.- par musée.

Foires

Comme chaque année le musée a été présent à des marchés d'occasions et d'antiquités photographiques, tant à Vevey lors de Photobourse en mai qu'à la Foire suisse de Lichtensteig en septembre. De plus, nous avons tenu un stand de promotion devant le musée lors de la foire de la Saint Martin.

PROMOTION

Le contrat de collaboration promotionnelle signé avec le journal AGEFI mettant annuellement CHF 20'000.- d'espaces publicitaires à disposition du musée a bien fonctionné et nous avons bénéficié à plusieurs reprises durant l'année d'annonces tant pour les expositions temporaires que pour le musée de manière globale avec quelques pleines pages. La promotion des expositions temporaires s'est faite comme d'habitude par affiches, affichettes, cartons d'invitation et papillons. La promotion par mail prend de l'importance, bien gérée, elle permet de toucher bien du monde à moindre frais. La promotion par voie de presse reste tributaire des articles que veulent bien publier les divers media à propos de nos activités dont ils sont systématiquement tenus au courant.

Le musée a élaboré un nouveau dépliant dans lequel figurent également les expositions temporaires et les ateliers, qui se prépare à l'automne et qui est réédité chaque année. Celui-ci a fait l'objet de plusieurs distributions durant l'année auprès des Offices de tourisme et des hôtels. Ce dépliant s'avère très efficace dans notre communication régionale.

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE ET FONDATION

L'association des amis du musée

Le bureau exécutif s'est réuni à plusieurs reprises en 2005 et le bulletin d'information « Le Petit Révélateur » dont Laurent Ballif assume toujours la rédaction, a paru à deux reprises.

L'assemblée générale a tenu ses assises le 1er avril à Vevey. A l'automne, l'association organisait une excursion à Lyon avec visite du Musée Lumière, suivie avec grand intérêt par une vingtaine de membres.

L'association a édité un DVD réunissant les vidéos tournées par Daniel Bovard et Laurent Cochet à propos des anciens procédés photographiques. La vente par souscription a fort bien marché, tout comme l'ensemble de la boutique que gère également l'association.

La fondation du musée

Prévue dès 2009, la refonte complète de l'exposition permanente « L'œil de la photographie » explorera les mutations de l'image numérique et renforcera dans chaque époque la présence des photographes et des images qu'ils ont produites. Afin de soutenir cette démarche, nous continuons de solliciter l'aide de diverses marques de matériel photographique, appelées à mettre à disposition du musée des objets significatifs de ces dernières décennies. Dès 2007, la fondation se mettra en quête de moyens pour la muséographie de la nouvelle exposition permanente.

Elle a également mené des recherches de fonds pour des actions particulières telle l'installation d'une webcam panoramique Seitz produite en Suisse dont une partie du financement est déjà trouvée.

Musée suisse de l'appareil photographique
La municipale Les directeurs

M. Burnier P. Bonnard Yersin
J.-M. Yersin

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

BIBLIOTHEQUE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Après plus de 100 ans de présence quasi ininterrompue dans le Musée Jenisch, la bibliothèque a emménagé dans ses nouveaux locaux au quai Perdonnet 33 durant l'été. Une période de fermeture estivale de 9 semaines, au lieu des 4 semaines traditionnelles a permis de mener à bien cette opération. Le 21 août à 14 heures, la bibliothèque a rouvert ses portes au public dans ses locaux flambant neufs.



Déménagement

L'entreprise "Habitat et Espaces" a été mandatée pour effectuer le déménagement de la bibliothèque (démontage, transport et montage du mobilier et transport des cartons de livres). La mise en carton et le rangement des documents a été faite par le personnel de la bibliothèque renforcé par un groupe de neuf étudiants engagés à cette occasion. En moins de 4 semaines, le plus gros de l'opération était terminée et les préparatifs pour la réouverture ont pu se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Le secteur jeunesse est le secteur qui a le plus bénéficié du changement de locaux : l'espace à disposition a quasiment doublé, le mobilier est neuf et permet d'envisager l'accroissement des collections avec sérénité.

Le gain d'espace dans le secteur adulte a été utilisé pour aérer les collections, notamment les romans, les ouvrages en langue étrangère, et la médiathèque, qui jouit désormais d'une meilleure visibilité. Le secteur des documentaires est le moins bien loti et se trouve déjà à pleine capacité. Une politique de désherbage systématique des documents obsolètes s'avère nécessaire pour intégrer les nouveautés dans les collections documentaires.

La nouvelle salle de lecture dispose désormais d'un panorama unique et ses usagers ont grandement apprécié le passage d'une salle borgne à une salle vitrée et lumineuse. L'accès internet gratuit par réseau sans fil (Wi-Fi) attire également un nouveau public.

Fréquentation

Nouvel espace, meilleure visibilité de la bibliothèque, curiosité pour la nouveauté et le cadre idyllique expliquent en partie l'affluence massive du public depuis la réouverture au quai Perdonnet : 1239 nouvelles inscriptions (799 en 2005) soit une hausse de 55% de nouveaux lecteurs. Les inscriptions en jeunesse se montent à 488 (407 en 2005) et les inscriptions des adultes à 751 (392 en 2005). Il semblerait que le public adulte a été particulièrement attiré par le nouvel emplacement.

L'ouverture du Café littéraire en octobre 2006 a sûrement influencé la composition du public de la bibliothèque. Mais en l'absence d'outil statistique fiable, il est difficile de mesurer cet impact. La zone des revues contiguë au café semble être appréciée tant par les usagers de la bibliothèque que ceux du café. Si l'ouverture entre les deux espaces pose parfois problème lors de forte affluence au café et nécessite la fermeture de la paroi pour maintenir un certain calme dans la bibliothèque, les échos du public sont toutefois globalement positifs et montrent une satisfaction certaine de disposer d'un lieu de détente et de restauration à proximité immédiate de la bibliothèque.

Prêt

127238 prêts en 2006, soit une baisse de 3% par rapport à l'année record que fut 2005 (131178 prêts). En tenant compte du fait que la bibliothèque a été fermée 9 semaines soit 5 semaines de plus que les autres années, on peut affirmer que la progression des prêts enregistrée ces dernières années est toujours d'actualité. Les mois d'octobre et novembre ont été particulièrement mouvementés, le nombre des prêts a dépassé la barre des 13'000 prêts mensuels mettant certains jours le personnel de la bibliothèque à rude épreuve.

Acquisitions

1498 documents ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. En raison de la rentrée mouvementée et du déménagement une partie des dons et des achats n'ont pas été encore catalogués et seront traités en 2007. Outre la collection de disques vinyles, 3002 documents ont été retirés des collections durant l'année (775 en section jeunesse et 2227 en section adulte) en raison de leur obsolescence.

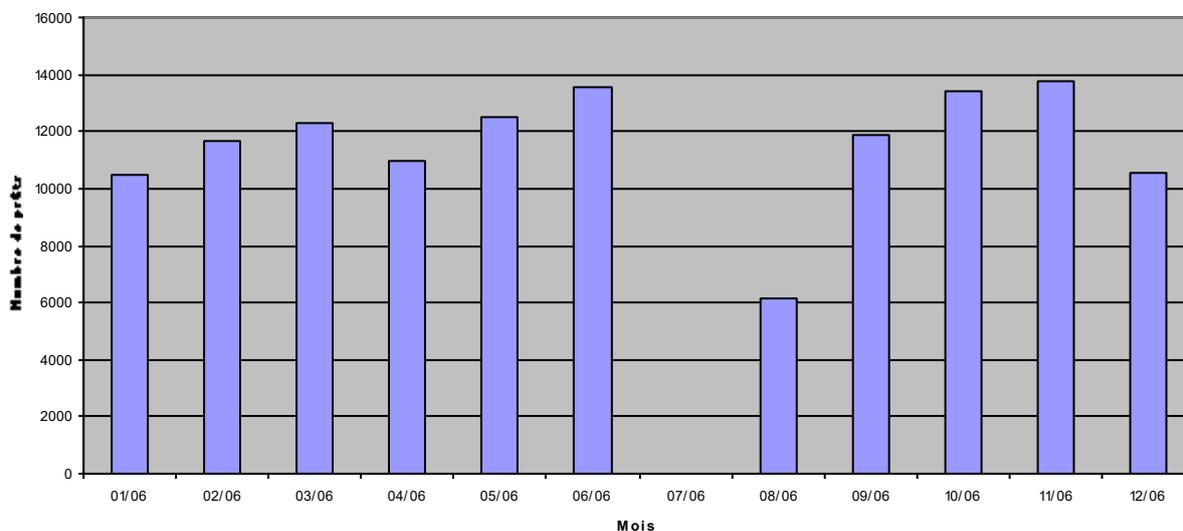
Disques et multimédia	131
Fictions adultes	587
Documentaires adultes	184
Fictions jeunesse	530
Documentaires jeunesse	66
Total	1498

Activités

Comme les années précédentes la bibliothèque a incité ses jeunes lecteurs à participer aux concours «Prix Chronos», proposé par Pro Seneclute et «Prix Fantaisie», proposé par la Ville de Genève et qui soumettent chacun une sélection de livres et d'albums parmi lesquels les enfants désignent leur favori. Les auteurs choisis sont récompensés au salon du livre de Genève.

La section jeunesse a accueilli près de 60 classes et garderies. Ce qui représente près de 190 visites durant l'année. Durant l'année scolaire

Prêt 2006



2006-2007, elle accueillera l'ensemble des classes enfantines et des classes primaires de l'ère à la 4ème de Vevey pour une visite de présentation de la bibliothèque jeunesse.

Les collections en langues étrangères de Bibliomedia sont toujours très appréciées par les lecteurs non francophones et leur offrent un choix de nouveautés renouvelé tous les 6 mois. La mise en place plus aérée des collections en langues étrangères a eu un effet bénéfique sur leur attractivité puisque les emprunts sont en hausse en 2006.

En fin d'année, le logiciel Aloès a été mis à jour et l'ensemble du personnel a suivi un cours pour s'initier aux nouveautés du programme.

Animations

17 mars : soirée de contes animée par Claire-Anne Magnollay

22 avril : journée mondiale du livre. Pour la deuxième année consécutive, des lecteurs bénévoles ont animé les trois bibliothèques durant toute la journée du samedi. Des lecteurs de tout âge ont lu les textes de leur choix. Cette journée commune des trois bibliothèques de la Riviera a rencontré un bon accueil, même si à certaines heures de la journée, la fréquentation du public n'était pas très forte.

19 mai au 19 juin : le déménagement de la bibliothèque a été désigné comme thème pour les élèves terminant leur formation en section Décoration à l'École d'Arts Appliqués de Vevey. Ils se sont lancés dans la création et la réalisation de 31 vitrines. De la BD aux fables de la Fontaine, les étudiants ont développé un concept de décor pour célébrer l'ouverture de la nouvelle bibliothèque communale et de son café littéraire.

17 juin : pour fêter la fermeture de la bibliothèque, une soirée d'adieu avec animation musicale et buffet canadien a permis une dernière fois aux usagers de se retrouver dans une ambiance fort conviviale.

6 octobre : Rencontre interculturelle entre Diangitukwa Fweley et Charles Piguet à l'occasion de la parution de leurs ouvrages : "Géopolitique, intégration régionale et mondialisation" et "Guerres sans violence : exemples de résilience intercommunautaire". Cette soirée était animée par Andrew Stallybrass, responsable des éditions Caux Editions.

11 octobre : présentation de "Le mystère Chlomo-vitch" de Momo Kapor paru aux toutes nouvelles Editions Xenia de Vevey par Slobodan Despot, éditeur.

25 octobre : lectures "Au bord de l'eau" de Janine Massard et Pierre Yves Lador. Les deux auteurs ont lu des extraits de leur roman : "Le jardin face à la France" et "Nénuphars".

9 novembre: inauguration officielle de la bibliothèque médiathèque municipale et du café littéraire. Cette cérémonie a été ponctuée d'animations musicales de Laurent Estoppey.

10 novembre : 4^e édition de la Nuit suisse du conte à la bibliothèque. Une dizaine de conteuses et conteurs ont participé à cette soirée. Le buffet canadien organisé à cette occasion a de nouveau rencontré un grand

succès.

17 novembre: "La musique des mots" de Laurent Estoppey . Cette soirée a inauguré un cycle de six rendez-vous avec Laurent Estoppey, saxophoniste. Six invités avec lesquels le musicien a collaboré à plusieurs reprises participeront à des duos dans le cadre de la bibliothèque. Le premier rendez-vous a permis à Gil Pidoux d'interpréter des textes de August Strindberg, sur un accompagnement musical de Laurent Estoppey.

15 décembre : Le second rendez-vous, avec comme invité Dragos Tara à la contrebasse et instrument électronique, était intitulé "Du discours au bruit" avec des textes d'Antonin Artaud et Winston Churchill. Le duo a exploré avec audace la musique des mots qui peut se trouver dans un discours.

Personnel

Neuf personnes ont été engagées durant l'été pour le déménagement.

Mlle Alice Ebbutt a été engagée à titre provisoire depuis mi-octobre pour secondier le personnel les samedis matins, une personne seule par section ne suffisant plus pour assurer un service efficace.

8 stagiaires ont été accueillis 2 jours chacun pour des stages d'orientation professionnelle.

Statistiques

Nombre de prêts :	2006	2005
Adultes	54789	60365
Enfants	66637	65438
Disques et DVD	5812	5375
Totaux	127238	131178
Acquisitions		
Adultes	771	1770
Enfants	596	898
CD et DVD	131	97
Livres en anglais	4	39
Livres en allemand	4	41
Autres langues	8	5
Prêts entre bibliothèques	23	27

Bibliothèque médiathèque municipale
La municipale Le conservateur

M. Burnier

Ch. Graf

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

146/147

Points forts 2006

L'année 2006 restera un exercice marqué par le changement. En effet, aussi bien pour le Centre Social Intercommunal (CSI) que pour la direction des services sociaux (DSS), de nombreux paramètres ont permis de réorganiser le service.

Pour le CSI, nous avons dû intégrer l'introduction de la LASV (Loi sur l'Action Sociale Vaudoise) et son régime d'aide, le RI (Revenu d'Insertion), au 1er janvier 2006. Nous en avons profité pour revoir l'entier de notre mode de fonctionnement.

Au niveau du personnel, nous avons dû prendre note du départ de Mme Nathalie Debrunner, adjointe sociale qui, après 13 années de bons et loyaux services, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière. C'est ainsi qu'au 1er août 2006, Mme Antoinette Haas-Borer, jusqu'alors assistante sociale dans notre service, a été nommée pour la remplacer. De nouvelles fonctions sont également apparues tout au long de l'année : celle de conseiller en insertion et celle d'enquêteur social.

En ce qui concerne la DSS, nous pouvons noter la mise en place de notre nouvelle organisation au sein des garderies, suite à l'étude que nous avons menée avec notre consultant, Habilis conseils. Des processus de travail visant une rationalisation du travail administratif et une meilleure coordination entre les garderies ont vu le jour.

Comme déjà mentionné dans nos précédents rapports, notre service est à l'étroit dans ses bureaux sis à la rue du Simplon 14-16. Forts de ce constat, nous avons trouvé de nouveaux locaux dans les bâtiments de l'ex EPA à la rue d'Italie. Un déménagement devait avoir lieu en fin d'année 2007. Ce dernier devrait cependant être retardé, du moment qu'un recours au Tribunal administratif est pendant (un riverain opposé à la construction d'un parking sous ces locaux).

De nombreux chantiers ont démarré en 2006 et ne manqueront pas d'alimenter la vie de notre service en 2007. Notons entre autres : la mise en place de réseaux d'accueil de la petite enfance suite à l'entrée en vigueur de la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants), le développement de projets de logements subventionnés, la poursuite de l'étude Général-Guisan, la poursuite de projets d'implantation de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance, l'étude d'une aide individuelle en matière de logement.

Enfin, nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble de nos collaborateurs pour tout leur travail effectué en 2006.

I. Marché de l'emploi

I.1 Situation du chômage

En Suisse et dans le canton de Vaud

L'année 2006 s'est caractérisée dans l'ensemble par un net recul du chômage. De 154'204 en janvier, le nombre de chômeurs est tombé à 121'725 à fin juillet. Les effets positifs d'une bonne conjoncture persistante ont continué à se faire ressentir sur le marché du travail, maintenant le chômage à un faible niveau pendant le second semestre, de sorte que le taux de chômage a stagné au même niveau pendant six mois, soit de juin à fin novembre. L'augmentation du nombre de chômeurs enregistrée en novembre fut même la plus faible augmentation observée à la même période depuis 1989. Si le chômage accuse un recul important au premier semestre (quelques 32'500 personnes de moins). Il ne progresse que de 7'000 personnes environ au deuxième semestre. L'augmentation notée à la fin de l'année est due exclusivement aux facteurs saisonniers.

Le taux de chômage a évolué à la baisse entre janvier et juin, passant de 3,9% à 3,1%, avant de stagner pendant plus de six mois, soit jusqu'à fin novembre, pour remonter ensuite légèrement à 3,3% sous l'effet des facteurs saisonniers. A fin décembre, le taux de chômage, qui avait reculé des 0,6 point de pourcentage au cours de l'année, était nettement plus bas qu'au début de l'année.

Le nombre de chômeurs inscrits s'est élevé en 2006 à 131'532 en moyenne annuelle, soit 17'005 ou 11,4 % de moins que l'année précédente. Quant au taux de chômage, il était de 3,3 % en moyenne annuelle (-0,5 point de pourcentage par rapport à 2005).

L'effectif total des demandeurs d'emploi (chômeurs inscrits plus demandeurs d'emploi non chômeurs inscrits) a chuté rapidement de février à juin, passant de 218'394 à 189'892 personnes. Il est reparti à la hausse en automne sous l'influence des facteurs saisonniers, cette hausse s'accélérait légèrement en décembre. Au final, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits atteint 197'414 en moyenne annuelle (19'740 de moins que l'année précédente).

Au 31 décembre 2006, les groupes professionnels les plus touchés par le chômage étaient les suivants:

	<u>Suisse</u>	<u>Vaud</u>
Administration et bureau	9.52%	19.68%
Hôtels, restaurants, économie domestique	13.64%	11.88%
Industrie des métaux et machines	2.22%	2.92%
Bâtiment	8.90%	6.64%
Profession de la vente	10.04%	7.68%

Au 31 décembre 2006, notre canton comptait 15'259 chômeurs, soit le 4,6% (5,2%) de la population active.

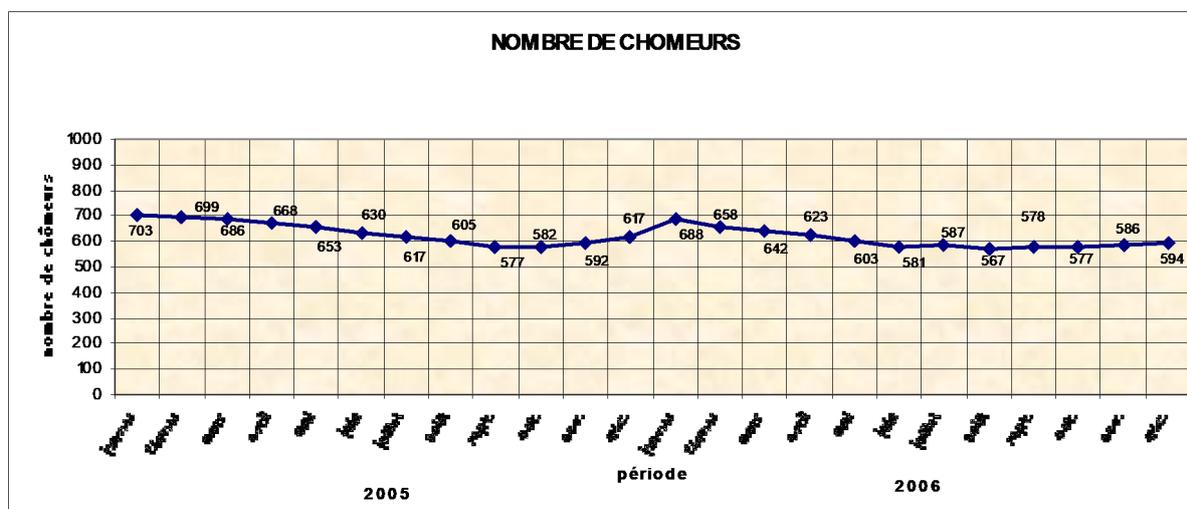
A Vevey

594 chômeurs étaient recensés au 31 décembre 2006; le taux de chômage à Vevey s'élevait à 7,0 %. Il atteignait 9,6 % si l'on prend en compte tous les demandeurs d'emploi.

Demandeurs d'emploi à Vevey selon l'âge et le sexe au 31 décembre 2006 :

	DEMANDEURS D'EMPLOI			CHOMEURS			DEMANDEURS D'EMPLOI NON CHOMEURS		
	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES
TOTAL	812	439	373	594	330	264	218	109	109
Moins de 20 ans	41	23	18	25	15	10	16	8	8
20-24 ans	104	51	53	87	43	44	17	8	9
25-29 ans	124	62	62	92	50	42	32	12	20
30-34 ans	115	59	56	93	47	46	22	12	10
35-39 ans	108	62	46	77	43	34	31	19	12
40-44 ans	97	53	44	62	35	27	35	18	17
45-49 ans	74	38	36	50	28	22	24	10	14
50-54 ans	55	35	20	37	23	14	18	12	6
55-59 ans	54	33	21	42	28	14	12	5	7
60 ans et plus	40	23	17	29	18	11	11	5	6

148/149



1.2. Statistiques emplois

Recensement des entreprises et des places de travail

Les données récoltées par l'OFS/SCRIS sont utilisées pour informer la Municipalité et le Conseil communal de l'évolution de l'activité économique et de l'emploi dans notre ville. Elles sont effectuées tous les 4 ans.

Sur la base des données fournies par l'office fédéral des statistiques (OFS), le nombre des entreprises et des postes de travail pour notre commune entre 1995 et 2005 a évolué comme suit:

	Entreprises				Emplois			
	1991	1995	2001	2005	1991	1995	2001	2005
Secteur secondaire	169	174	146	138	4'447	2'409	1'583	1'299
Secteur tertiaire	951	933	938	917	7'466	8'769	9'155	10'036
Total	1'120	1'107	1'084	1'055	11'913	11'178	10'738	11'335

Chaque mois, nous renseignons la Municipalité du nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi pour la population du canton de Vaud et de Vevey.

2. STOMP (Stages d'observation en milieu professionnel)

Depuis l'automne 2005, la direction des services sociaux offre, en collaboration avec les autres directions des services communaux, des stages d'insertion à l'adresse des jeunes sans emploi et sans formation. Cette mesure vise à offrir à des jeunes en situation de rupture professionnelle une possibilité de découvrir le milieu professionnel au travers d'un stage dans différents services de la ville, à savoir la voirie, parcs et jardins, économat des écoles, garage, signalisation, cuisine des Cèdres. Pour un stagiaire, nous avons également pu collaborer avec le responsable de la galère « La Liberté » qui a accueilli un jeune dans leurs locaux administratifs à Morges durant un mois et demi.

Une très bonne collaboration avec Ginkgo s'est installée en proposant d'abord un premier suivi par ce service, afin de constituer le dossier de candidature (CV et lettre de motivation) avant de commencer le stage dans le service concerné. La complémentarité est aussi recherchée avec les autres mesures existantes dans la région (SEMO, entreprise d'insertion, OPTI) et des contacts existent pour améliorer la collaboration et faciliter le passage des jeunes d'une mesure à l'autre. A ce jour, 11 jeunes ont été accueillis pour un stage STOMP, et leur présence sur le lieu de stage va de 4 jours à 5 mois. Un suivi « post-stage » sur les 12 mois qui suivent le stage nous permet d'observer l'évolution des situations des jeunes ayant passé par ces stages. L'énumération ci-dessous donne un résumé de ce suivi. Il démontre aussi que les stages STOMP ont représenté pour plus d'un des stagiaires accueillis l'occasion de rebondir dans leur vie professionnelle :

- 7 stagiaires ont fait 3 mois ou plus,
- 3 interruptions avant la fin des 3 premiers mois,
- 1 stage probatoire non concluant,
- 2 personnes travaillent avec un contrat à durée indéterminé (CDI),
- 2 personnes sont en formation CFC (horticulteur, employée de commerce),
- 2 personnes sans nouvelles directes, mais l'une semble avoir trouvé du travail et l'autre est en contact avec l'OSEO pour une mesure B.I.O (Bilan Information-Orientation),
- 3 personnes bénéficient du Revenu d'insertion (RI), dont une suivie par Ginkgo,
- 1 personne au bénéfice d'une rente, sous tutelle,
- 1 personne en stage à l'économat des écoles.

Les stages STOMP ont été reconnus comme l'un des projets pilotes, avec deux autres mesures proposées par le Relais et par Caritas, dans le cadre des mesures « Forjad » (formation pour jeunes adultes en difficulté) mis en place par le canton, via le service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS). Cet organisme prend en charge les frais d'encadrement des stagiaires au bénéfice du Revenu d'insertion (RI) à hauteur de CHF 853.55 par mois (CHF 628.55 pour l'encadrement par le coordinateur, CHF 225.- pour le suivi Ginkgo). Pour 2006, un montant total de CHF 7'656.90 a été facturé au SPAS pour les trois bénéficiaires RI suivis par STOMP, dont CHF 2'000.- ont été reversés à Ginkgo. Restent à charge de la ville de Vevey le salaire de CHF 500.- brut/mois que nous versons aux stagiaires, et une part du salaire du coordinateur.

Après avoir connu un premier pic durant l'hiver 05/06 avec jusqu'à 5 stagiaires en même temps, nous constatons ces derniers mois que seul un ou deux jeunes ont profité de cette opportunité.

L'absence de candidats plus nombreux sur la deuxième moitié de 2006 est à mettre en lien avec l'engagement d'un conseiller en insertion par le Centre social intercommunal (CSI) en avril 2006. Le canton ayant mis l'accent sur les jeunes de 18 à 25 ans au bénéfice du RI, tous les bénéficiaires de cette tranche d'âge ont été dirigés en priorité vers les conseillers en insertion. A l'issue de ce bilan, les jeunes sont dirigés vers les mesures les plus appropriées à leur situation. Suite à la reconnaissance par le canton de la mesure proposée par Ginkgo, plusieurs jeunes participent actuellement à cette activité et pourront certainement continuer leur insertion par un stage STOMP, soit pour poursuivre leur recherches, soit pour combler une période entre la fin de leur mesure Ginkgo et le début d'un apprentissage.

Au mois de décembre 2006 une équipe de chercheurs a été chargée par le SPAS d'évaluer les trois mesures pilotes sur leur pertinence par rapport à la situation des jeunes en rupture. Leur rapport sera rendu au printemps 2007.

3. Agence d'assurances sociales (AAS) et Aînés

3.1 AAS

Pour rappel, sur la Riviera, le regroupement des agences d'assurances sociales (AAS) a conduit à la création, au 1^{er} janvier 2005, de 3 agences intercommunales d'assurances sociales, soit :

L'agence de Blonay desservant les communes de :

- Blonay
- St-Légier–La Chiésaz

L'agence de Montreux desservant les communes de :

- Montreux
- Veytaux

L'agence de La Tour-de-Peilz desservant :

- Les communes de La Tour-de-Peilz et de Vevey
- Les communes du Cercle de Corsier, soit Chardonne, Corseaux, Corsier et Jongny
- Les communes du Cercle de St-Saphorin, soit Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin, avec antenne à Chexbres.

150/151

3.1.1 Rôle de l'agence d'assurances sociales

Les agences d'assurances sociales ont pour mission d'appliquer les diverses législations fédérales et cantonales en matière d'assurances sociales, notamment ce qui relève de l'assurance vieillesse et survivants (AVS), l'assurance invalidité (AI), les prestations complémentaires AVS/AI (PC), les allocations pour perte de gain en faveur des personnes astreintes au service militaire ou à la protection civile (APG), de l'allocation maternité et les allocations familiales (AF). Elles agissent en tant qu'organe de liaison entre les administrés et les institutions appliquant les assurances et régimes sociaux, en particulier la caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Clarens, l'office AI du canton de Vaud à Vevey, l'organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents à Lausanne.

3.1.2 Chiffres et statistiques

Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2006

Habitants de Vevey	
Personnes de condition indépendante (PCI)	631
Personnes sans activité lucrative (PSA)	1'258
Employeurs n'appartenant pas à l'agriculture	428
Employeurs agricoles	4
Ayants droit aux allocations familiales (AF)	220
Ayants droit aux rentes AVS/AI	1'861
Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	1'046
Total des dossiers d'affiliés et d'ayants droit	5'548
Bénéficiaires de subside à l'assurance maladie	5'461
Nombre total d'affiliés, ayants droit et bénéficiaires	10'909

En 2006, l'AAS de la Tour-de-Peilz a traité 964 demandes de prestations pour les habitants de Vevey et a procédé pour notre commune à 1'628 contrôles d'affiliation.

3.2 Aide complémentaire et extraordinaire veveysanne

Le secrétariat des garderies de Vevey continue de gérer les prestations spécifiques de la commune pour les habitants de Vevey. Un 0,1 EPT est dévolu à cette activité.

Il s'agit de l'aide complémentaire veveysanne aux bénéficiaires de PC AVS/AI et du remboursement des cartes de bus.

L'aide communale veveysanne est versée trimestriellement aux personnes bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS ou à l'AI et répondant aux conditions prévues par le règlement communal. Elle est complétée, en fin d'année, par une allocation spéciale. En 2006, 350 (344 pour 2005) ayants droit en ont bénéficié. La dépense totale s'est élevée à CHF 446'598. -- (447'105. --).

Le 6 décembre, 664 (646) paquets de Noël ont été préparés par nos services et distribués aux bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI par l'association des 4 roues de secours.

Ventes à prix réduit de cartes de bus

En 2006, 382 subventions de CHF 7.-- ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV.

3.3 Nonagénaires et centenaires

Le service continue à organiser pour chaque anniversaire significatif une visite d'un représentant de la Municipalité, en principe pour toute personne fêtant ses 90 ans ainsi que, en coordination avec la Préfecture, pour les anniversaires de 100 ans et chacune des années suivantes.

Durant l'année 2006, la plupart des visites ont été assurées par le municipal en charge du service, M. Laurent Ballif, qui a souhaité poursuivre cette activité lorsqu'il a accédé au milieu de l'année aux fonctions de Syndic. Il a été remplacé à 5 reprises par MM. Pierre-Alain Dupont et Marcel Martin.

Durant cette année, c'est un peu plus d'une trentaine de visites qui ont été effectuées (L. Ballif 26 nonagénaires et 2 centenaires, PA. Dupont 1 nonagénaire et 2 centenaires, M. Martin 2 nonagénaires). Sachant le plaisir qu'elles procurent aux bénéficiaires ainsi que



l'intérêt qu'il y a à maintenir le contact avec cette partie spécifique de la population, le municipal a l'intention de poursuivre cette activité ces prochaines années et n'envisage pas de modification de la manière de célébrer ces anniversaires.

3.4 Aînés divers

Le 27 septembre 2006, s'est déroulée la traditionnelle croisière CGN offerte aux Aînés veveysans. 194 personnes y ont participé. Cette action est subventionnée par la Fondation Haefeli-Meylan à Corseaux.

De plus, nous soutenons le groupement de gymnastique « Les Vaillants » en prenant en charge les frais de location de la salle paroissiale Ste Claire pour un montant de CHF 1620.-

4. Activités interculturelles

Après avoir changé de nom, l'ancienne «Commission pour l'intégration des étrangers» devenue «Commission des activités interculturelles» a également commencé à modifier son regard sur la mission qui lui a été confiée. Avec l'intégration avérée dont peut se flatter la ville de Vevey, l'intérêt se porte maintenant sur des problématiques plus générales comme l'accueil des nouveaux habitants quelques qu'ils soient, la promotion de la conscience civique (naturalisation et participation aux votations), l'ouverture culturelle, l'aménagement urbain et la réduction des tensions sociales dans les quartiers. C'est dans ce sens qu'elle est certainement appelée à s'orienter de plus en plus ces prochaines années.

4.1. Commission municipale

En 2006, la commission des activités interculturelles s'est réunie à deux reprises sous l'ancienne législature. La première rencontre avait pour objet principal l'évaluation de l'action du bus d'information avant les élections communales, et, lors de la deuxième rencontre, qui s'est tenue dans les locaux du Musée suisse de l'appareil photographique, le directeur de cette institution nous a présenté son projet d'ouvrir ce musée aux communautés étrangères vivant en Suisse par le biais de médiateurs culturels issus de ces communautés. Une première rencontre de la commission pour la législature 2006/2011 a permis une prise de contact entre les membres et laisse augurer une collaboration tout aussi fructueuse pour ces prochaines années.

Général Guisan

L'action communautaire pour ce quartier, initiée en 2005 par les éducateurs de proximité de l'animation jeunesse et de l'Action communautaire et

toxicomanie (ACT), a donné lieu à une « photographie » du quartier, menée par les différents intervenants (animation jeunesse, services sociaux, ACT, Fareas, Appartenances) sous la conduite de l'équipe du Rel'Aids (Morges). Le rapport qui en est résulté réunit des données statistiques sur le quartier de l'avenue Général Guisan et synthétise les informations collectées lors des interviews dans des points forts regroupant des projets à développer, à savoir l'aménagement urbain, la rénovation des bâtiments, l'intervention étatique et les relations communautaires.

Ces différents projets ont été présentés à la population pour validation fin mai dernier, à l'occasion d'une première amorce de fête de quartier dans le cadre de l'action internationale « Fête des Voisins ».

Dès septembre 2006, deux groupes de travail se



sont mis en place pour travailler sur les projets des relations communautaires et de l'aménagement urbain. Pour le GT « relations communautaires », la priorité était de créer des possibilités de rencontres entre les habitants du quartier par la mise sur pied d'une fête de quartier. Cette fête s'est déroulée en janvier 2007, avec des activités pour les enfants durant l'après-midi, un cortège aux lampions de raves et un « buffet multiculturel » en soirée.

Cette première étape devrait donner lieu à la création d'une association de quartier dans le courant de l'année 2007. Il appartiendra ensuite à cette association de mettre en route les différents projets avec l'appui des services communaux ou extérieurs concernés.

Une des grandes attentes des habitants reste la création d'un centre de quartier, ouvert à toute la population. Malheureusement, les locaux disponibles dans le quartier ne sont pas très nombreux.

Le GT « aménagement urbain/rénovation des bâtiments » a fait l'inventaire des besoins et attentes des habitants, dont notamment une place de jeu accessible à tous les enfants du quartier, et, après avoir discuté des options avec les responsables des services de l'urbanisme et des espaces publics, un rapport sera déposé à l'attention de la Municipalité.

4.3. Projets CFE

Bus d'information électorale

Sous le thème « Nous vivons ensemble, nous votons ensemble », un bus, aménagé en bureau de vote fictif, a sillonné les routes et places de la ville de Vevey durant trois semaines du 23 janvier au 12 février 2006. Son objectif : informer les nouveaux électeurs sur leurs droits et les procédures de vote pour les élections communales.

Cette action d'information, préparée par la commission des activités interculturelles, a été menée par la cheffe de projet, Mme A. Parente, en collaboration avec un groupe d'élèves du centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV), section Visual Merchandising, en ce qui concerne la réalisation de la décoration du bus, et les membres de la commission, issues de différentes communautés étrangères, pour la présence lors des différents arrêts en ville.

L'intention de la commission des activités interculturelles au moment de proposer cette action était de s'adresser à toute la population votante, soit 11'000 électeurs potentiels sur Vevey, pour les informer sur les procédures de vote et de l'application de l'art. 142 de la constitution vaudoise qui accorde, sous certaines conditions de durée de séjour sur le territoire suisse et vaudois, le droit de vote aux résidents étrangers pour les scrutins et élections communales.

Durant les trois semaines d'action, 1'500 brochures explicatives, tenant compte de la situation veveysanne et préparées avec le greffe municipal, 700 brochures du canton et 1000 badges reprenant le logo de la campagne ont été distribués. Ceci représente autant de contacts individuels qui ont permis une explication détaillée de la procédure à l'aide des brochures, du matériel de vote fictif et d'une présentation informatique créée pour l'occasion. En 16 arrêts dans des lieux stratégiques de la ville, à savoir devant les grandes surfaces, écoles, lieux de culte, quartiers à haute densité de population étrangère, les groupes cibles de l'action - les nouveaux électeurs non suisses et la population votante suisse - ont pu être touchés. L'obligation faite à chaque intervenant de signer une charte, par laquelle il s'abstenait de toute propagande partisane sur les lieux de l'action, a permis un déroulement serein de celle-ci.

Le projet a été mené avec enthousiasme par tous les participants. Les représentants des communautés étrangères se sont fortement engagés dans le projet pour mobiliser leurs compatriotes et les amener à voter. De ce fait, Vevey a été une des villes du canton avec le taux le plus élevé de participants étrangers aux élections, soit 28,01 % !

Cours de français « Gilamont »

Ces cours de français, s'adressant prioritairement aux femmes d'origine musulmane, se poursuivent sous l'égide de l'association « Français en jeu » et rencontrent toujours un écho favorable auprès de



la population cible. La CFE nous a attribué un subside de CHF 10'000.- pour 2006/2007, et une nouvelle demande de subvention a été déposée pour 2007/2008.

Autres projets soutenus par la CFE

D'autres projets communaux sont également au bénéfice d'une contribution financière de la commission fédérale des étrangers : Ginkgo, avec ses ateliers « coup de pouce emploi » et d'appuis scolaires en faveur des jeunes en rupture, et les activités multiculturelles de la bibliothèque municipale.

Ces deux activités sont présentées dans les pages de leurs services respectifs, l'animation jeunesse et le service culturel.

4.4. Réseau activités interculturelles

Nous avons également participé à la journée de la commission fédérale des étrangers (CFE) ainsi qu'à la rencontre des différentes commissions s'occupant de l'intégration des étrangers en Suisse au niveau cantonal ou communal. A chaque fois ce sont des moments riches en échanges et découvertes d'approches diversifiées de la question.

Nous avons également été invités à une rencontre de la « Chambre cantonale consultative des immigrés » (CCCI) pour un échange entre les commissions existantes dans le canton.

Des contacts réguliers avec Appartenances, Français en jeu, les différentes communautés étrangères, nous permettent de rester proches des préoccupations des personnes migrantes.

En collaboration avec le service de lutte contre le racisme, nous avons organisé une séance d'information sur les moyens que ce service peut mettre à disposition pour une action de sensibilisation à cette question et nous avons participé à l'organisation d'un spectacle interactif « Nouvelle génération et vieux papiers », s'adressant aux jeunes et aux adultes. Ce spectacle, proposé par la troupe de théâtre « Le Caméléon », traite de la violence qui peut se rencontrer dans beaucoup de situations quotidiennes. Cet événement, organisé en lien avec la « Décennie Vaincre la Violence » du Conseil œcuménique des Eglises (COE), a réuni plusieurs services de la commune (animation jeunesse, éducation, Police Riviera et services sociaux), les associations de parents d'élèves (APE) et « Parents contacts Riviera », ainsi que le service de formation de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

Depuis cette année, la direction des services sociaux, par le poste budgétaire « intégration des étrangers », prend également en charge les frais de location des salles de classes mises à disposition pour les cours de langues organisés par les communautés étrangères.

5. RAS Riviera (Région d'Action Sociale)

La RAS est composée de 14 Communes et a à sa disposition 3 outils, à savoir les Centres Sociaux Intercommunaux (CSI) de Montreux et Vevey, et l'AAS (Agence d'assurances sociales) de La Tour-de-Peilz.

Le CSI de Vevey dessert 12 Communes :

- Blonay
- Chexbres
- Corsier
- Corseaux
- Chardonne
- Jongny
- La Tour-de-Peilz
- Puidoux
- Rivaz
- Saint-Légier
- Saint-Saphorin
- Vevey

5.1 Composition des Autorités politiques avec nouvelle législature

5.1.1 Ancienne législature

Conseil intercommunal ; Présidente : Mme Sylviane Balsiger (Blonay)

Membres : Mme Ruth Ducret-Wyler (Chexbres),

M. Roger Köhli (St-Légier), M. Frédéric Grognoz (La Tour-de-Peilz), M. Alain Volet (Corseaux), Mme Marianne Quartenoud Bofetti (Corsier), M. Serge Jacquin (Chardonne), Mme Fabienne Curchod (Jongny), M. Pierre-Alain Dupont (Vevey), Mme Claudine Nicollier (Veytaux), M. Claude Delessert (Puidoux), Mme Marianne Mühlethaler (St-Saphorin), Mme Sylvia Friedli (Rivaz).

Comité de direction : Président : M. Laurent Wehrli (Montreux)

Membres : M. Laurent Ballif (Vevey), Mme Nicole Rimella (La Tour-de-Peilz), Mme Christine Chevalley (Veytaux), M. Bernard Degex (Blonay/St-Légier), M. Claude-André Ducret (Cercle de Corsier), M. Samuel Bovy (Cercle de St-Saphorin).

Commission de gestion: M. Pierre-Alain Dupont (Vevey), Mme Marianne Quartenoud Bofetti (Cercle de Corsier), Mme Claudine Nicollier (Veytaux), M. Roger Köhli (St-Légier), Mme Sylvia Friedli (Cercle de St-Saphorin).

5.1.2 Législature 2006-2011

Conseil intercommunal ; Président : Monsieur Frédéric Grognoz (La Tour-de-Peilz)

Membres : Mme Sylviane Balsiger (Blonay), M.

Serge Jacquin (Chardonne), Mme Ruth Ducret-Wyler (Chexbres), Mme Martine Ecoeur (Corseaux), Mme Ursula Bucher (Corsier) M. Jacques Delaporte (Montreux), M. Jean-Paul Favre (Puidoux), Mme Sylvia Friedli (Rivaz), M. Niklaus Schuler (St-Légier – La Chiésaz), Mme Marianne Mühlethaler (St-Saphorin), Mme Madeleine Burnier (Vevey), M. Pierre-Louis Henchoz (Vevey)

Comité de direction - Président : M. Laurent Wehrli (Montreux)

Membres : M. Jean-Daniel Delay (Cercle de St-Saphorin), Mme Fabienne Curchod (Cercle de Corsier), M. Bernard Degex (Blonay – St-Légier), Mme Christine Chevalley (Vevey), M. Laurent Baillif (Vevey), Mme Nicole Rimella (La Tour-de-Peilz).

5.2 Personnel

Comme relevé dans les points forts en tête de chapitre, suite au départ de Mme Nathalie Debrunner en tant qu'adjointe sociale, nous avons promu en date du 1^{er} août 2006 à l'interne Mme Antoinette Haas-Borer, jusqu'alors assistante sociale, à cette fonction.

Au 31 décembre 2006, les effectifs du CSI sont les suivants :

- Direction : 2.5 EPT
- Assistants sociaux : 10.2 EPT
- Administratifs : 9.4 EPT
- Enquêteur : 0.4 EPT
- Conseiller en insertion : 0.6 EPT

Durant l'année 2006 nous avons rédigé nos processus de travail qui décrivent précisément les responsabilités et les tâches de chaque collaborateur. Ces processus ont été mis à chaque fois en consultation auprès des assistants sociaux et des administratifs afin que ces derniers puissent aussi se les approprier.

L'organisation des équipes a été revue ; c'est ainsi qu'aujourd'hui le CSI fonctionne en 3 « teams » de 3 administratifs. Chaque assistant social travaille donc en tandem avec un administratif. Lors des évaluations du personnel sur l'exercice 2006, nous avons pu mesurer le degré de satisfaction des collaborateurs suite à ces différents changements.

5.3 Introduction RI

Avec l'introduction de la LASV (Loi sur l'Action Sociale Vaudoise) au 1^{er} janvier 2006, les anciens régimes d'aide « RMR » (Revenu minimum de réinsertion) et « ASV » (Aide sociale vaudoise) ont laissé la place au RI (Revenu d'Insertion).

Les 6 premiers mois de l'année ont été très difficiles pour l'ensemble des collaborateurs du CSI, comme pour tous ceux des autres centres sociaux du canton. En effet, le transfert des données informatiques, la mise à jour des dossiers des clients en conformité de la nouvelle loi, l'apprentissage d'un nouveau régime d'aide ont fortement pesé au sein

des autorités d'application du canton.

5.3.1 Le Revenu d'Insertion - Généralités

Le Revenu d'Insertion (RI) garantit l'existence aux personnes dans le besoin, favorise leur indépendance économique et personnelle et assure leur intégration sociale et professionnelle. cantonales. Le RI est subsidiaire aux autres assurances sociales. Il est calculé selon la situation spécifique de chaque personne et évalué par les professionnels du CSI, selon des normes.

Il est donc destiné à toute personne :

- dont le revenu financier se situe au-dessous du minimum vital défini par des barèmes cantonaux
- qui souhaite, en cas de besoin, bénéficier d'une aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle et qui s'engage à tout mettre en œuvre pour retrouver son autonomie.

5.3.2 Appui social

L'offre du CSI ne se limite pas aux seules prestations financières. Elle comprend également un soutien personnalisé, destiné à aider la personne à retrouver ses capacités à être autonome lui permettant de favoriser sa réinsertion sociale ou professionnelle.

5.3.3 Mesures d'insertion

Une fois le droit au RI reconnu, des mesures d'insertion sociales et/ou professionnelles sont proposées, en collaboration avec l'office régional de placement (ORP) de Vevey. Auparavant, seuls les bénéficiaires du RMR pouvaient y avoir accès.

5.3.4 Prestations financières

Une aide financière est déterminée par des normes cantonales. Elle prend en compte les membres de la famille vivant dans le même ménage. Le requérant, pour avoir droit à des prestations financières, ne doit pas avoir une fortune dépassant CHF 4'000.- pour une personne seule, CHF 8'000.- pour un couple + CHF 2'000.- par enfant, mais ne peut dépasser CHF 10'000.- par famille.

5.4 Statistiques Centre Social Intercommunal

5.4.1 Nombre de dossiers RI en 2006

En 2006, nous avons ouvert 1147 dossiers de Revenu d'Insertion (RI), ce qui représente une hausse de 4.9% par rapport à 2005 (ASV et RMR confondus, en tenant compte que pour 98 dossiers, nous sommes intervenus par les deux régimes). La répartition des bénéficiaires RI selon leurs origines est la suivante :

CSI VEVEY, nombre de dossiers RI en 2006

âge	Nombre	Proportion		
18 à 21 ans 11 mois*	81	7.06%		
22 à 25 ans 11 mois	121	10.55%	202	17.61%
de 26 à 30 ans 11 m.	127	11.07%		
de 31 à 35 ans 11 m.	137	11.94%		
de 36 à 40 ans 11 m.	168	14.65%		
de 41 à 45 ans 11 m.	176	15.34%		
de 46 à 50 ans 11 m.	133	11.60%		
de 51 à 55 ans 11 m.	81	7.06%		
de 56 à 60 ans 11 m.	84	7.32%		
de 61 à 65 ans 11 m.	34	2.96%		
66 ans et plus	5	0.44%		
	1147			
* y. c. 7 dossiers dont le requérant principal est âgé de moins de 18 ans				
nationalité				
Suisse	584	50.92%		
Europe UE (15)	260	22.67%		
Europe UE (+10)	3	0.26%		
Autre Europe	119	10.37%		
Autre nationalité	181	15.78%		
Total dossier	1147	100%		

Le montant alloué pour ces 1147 dossiers RI s'élève à CHF 15'994'192.90. (en 2005 : CHF 14'002'343.05). Les encaissements se montent à CHF 3'556'688.45 et correspondent pour une grande part à des restitutions d'indemnités chômage et des rétroactifs de l'Assurance Invalidité.

5.4.2 Conseiller en insertion et Mesures d'insertion sociale (MIS)

En 2006, nous avons octroyé 98 MIS aux bénéficiaires du RI suivis par notre centre social. Elles ont coûté CHF 302'561.- (financement cantonal).

Le conseiller en insertion (CI) travaille pour les 2 CSI de la Riviera et est en fonction depuis le 1er mai 2006 à un taux de 60 % à Vevey et 40 % à Montreux. Il a rencontré 107 personnes entre mai et décembre 2006 (67 à Vevey et 30 à Montreux), dont 49 hommes et 58 femmes.

Notre conseiller en insertion appuie les assistants sociaux dans leurs recherches de MIS pour les bénéficiaires. En 2006, l'accent a été fortement mis sur les

JAD (Jeunes Adultes en Difficulté).

5 jeunes sont entrés en août 2006 dans le projet Forjad (Formation pour jeunes adultes en difficulté). Ils ont soit trouvé eux-mêmes leur apprentissage ou avec l'aide de Ginkgo. Au 31.12.06, 4 jeunes poursuivent leur formation, suivis par des entretiens réguliers et des appuis scolaires dispensés par TEM (Transition Ecole-Métier) qui en a reçu le mandat au niveau du canton (à noter qu'au niveau du canton, 113 jeunes sont entrés dans le programme Forjad en août 2006). Une évaluation de ce programme aura lieu en février 2007 et les modalités en seront réajustées.

Le CI constate que le ¾ de son temps de travail est consacré au JAD et au programme FORJAD.

5.4.3 Enquêteur

Notre enquêteur a commencé son activité à Vevey le 1er juillet 2006.

De juillet à décembre 2006, 11 enquêtes ont été déclenchées par la direction du CSI à l'encontre

de bénéficiaires du RI dont :

- 6 pour activité non déclarée
- 2 pour co-location/sous-location
- 1 pour recherche de lieu de vie
- 1 pour co-location/sous-location & recherche de lieu de vie
- 1 pour activité non déclarée et recherche de lieu de vie.

Les 8 enquêtes terminées à ce jour ont permis dans 4 situations de vérifier nos suspicions. Sur ces 4, toutes ont abouti à l'identification de prestations financières indûment touchées.

A ce jour, 3 enquêtes 2006 sont toujours en cours pour recherche « d'activité éventuelle non déclarée ».

Il est utile de préciser que nous sommes très satisfaits des services de notre enquêteur qui permet de vérifier, sur le terrain et en prenant contact avec divers organismes, les doutes que nous pouvons parfois avoir dans l'octroi du RI.

5.4.4 Dossiers généraux et gestions financières

Le terme de dossiers généraux correspond aux dossiers que nous avons ouverts sans qu'ils soient des dossiers RI, donc sans prestations financières. En 2006, nous avons ouvert 330 dossiers généraux (en 2005 : 279).

En ce qui concerne les gestions financières, elles s'élèvent à 7 en 2006 (2005 : 9). Elles consistent à accompagner des clients à retrouver une autonomie dans la gestion de leurs budgets. Pour ces 7 situations, les mouvements financiers se sont élevés à CHF 328'539.25.

5.4.5 Fonds de secours communal

Dans de nombreuses situations, il n'est pas possible de couvrir certains frais de nos bénéficiaires RI par ce régime. Pour les Veveysans, nous faisons régulièrement appel au fonds de secours communal. En 2006, ce fut le cas dans 48 situations pour un montant total de CHF 42'297.95. De nombreux fonds privés non communaux ont également été sollicités.

5.5 Services privés

La DSS met à disposition des institutions ci-après des locaux, une ligne téléphonique et un soutien pour la prise de rendez-vous :

- Consultation juridique du Centre Social Protestant (CSP)
- USE (Unité Socio Educative, ex office cantonal anti-alcoolique)
- Bureau de Recouvrement de Pensions Alimentaires (BRAPA)
- Médiation familiale
- Permanence juridique de l'ordre des Avocats Vaudois (OAV)
- Et depuis avril 2006, l'INCA (Bureau d'assistance aux émigrés italiens).

5.6 Réseaux

L'année 2006 a été riche en relations avec les partenaires du réseau social régional. Que ce soit avec la démarche participative pour le projet « Général-Guisan » ou dans l'accompagnement des bénéficiaires du RI, la collaboration peut être qualifiée de très bonne.

Avec Caritas, nous avons mis sur pied un programme de cours visant à prévenir le surendettement. Ce projet fait partie d'un programme impulsé par le conseil de politique sociale du canton de Vaud et dont seules 4 régions font partie à fin 2006. En 2007, un projet sur l'échelle du canton verra le jour.

5.7 Démarche MAMAC

En automne 2006, le CSI de Vevey a été choisi comme zone pilote afin d'expérimenter la mise en place d'un projet MAMAC sur le Canton de Vaud, sous l'impulsion de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales).

Ce projet vise une collaboration inter-institutionnelle (CII) entre l'Office AI, les ORP (offices régionaux de placement) et les centres sociaux. Il a pour objectif de traiter au plus vite des demandes AI afin de permettre une réorientation professionnelle rapidement en cas de refus d'octroi d'une rente.

Il est aujourd'hui trop tôt pour évaluer ce projet, nous y reviendrons l'année prochaine.

6. Accueil de la petite enfance

6.1. Structures communales

La modélisation de l'activité de nos garderies communales commencée en 2005 a débouché sur un rapport, présenté à la Municipalité début février 2006. Une première étape des mesures préconisées dans ce rapport a pu être mise en application dans le courant de l'année. Il s'agissait notamment : d'augmenter le poste de coordinatrice de 50 à 80%; de diminuer les postes de directrice des Sapins de 80 à 50% et de la Barcarolle de 100 à 80%; d'adjoindre une aide administrative de 40% à la direction des Marionnettes, garderie accueillant le plus grand nombre d'enfants des quatre lieux d'accueil, et de renforcer le poste de secrétaire des garderies d'un 10%.

Mme Gressot, jusque-là directrice de la Barcarolle et coordinatrice, a pris le poste de coordinatrice des garderies à 80%, et Mme Vienne, éducatrice de la petite enfance faisant partie de l'équipe de la Barcarolle dès son ouverture en 1995 et suppléante de Mme Gressot, a repris la fonction de directrice de cette structure.

Conjointement à la mise en place de ce nouveau fonctionnement, différentes démarches administratives, inhérentes à la gestion des garderies et le suivi des enfants accueillis, ont été modélisées sous forme de processus, appliqués dans chaque garderie et facilitant le traitement des dossiers.

Ces différents changements ont donné pleine satisfaction et la collaboration très fructueuse entre la coordinatrice et les directrices permet de définir une ligne pédagogique commune aux quatre lieux d'accueils.

L'étape suivante sera l'introduction pour les éducatrices d'un « temps hors-présence enfants » en 2007, suite à l'entrée en vigueur de la « Loi sur l'accueil de jour des enfants » (LAJE) au 1er septembre 2006, qui impose de nouveaux cadres de référence pour les lieux d'accueil de la petite enfance, avec notamment une dotation supplémentaire de 10% pour ce « temps hors enfants », consacré aux colloques, entretiens avec les parents, préparation des activités, rangements, etc.

Formation

Dans un souci constant d'offrir un accompagnement de qualité aux enfants accueillis, les éducatrices suivent des formations de plus ou moins longue durée. Ainsi, en 2006, 4 éducatrices ont terminé leur « formation complémentaire des professionnelles de l'accueil collectif de jour de la petite enfance » (CEFOC), formation de 2 ans, 4 autres éducatrices ont commencé la leur en 2006, 1 éducatrice a terminé la sienne en cours d'emploi d'éducatrice de la petite enfance à l'Ecole d'études sociales et pédagogique (EESP) de Lausanne. D'autres éducatrices suivent encore une formation de 4 ans sur « l'analyse transactionnelle en éducation » (CAFATE).

Avec toujours cette même volonté d'offrir des possibilités de formation, nous avons ouvert deux places d'apprentissage pour le nouveau CFC d'assistante socio-éducative à la rentrée d'août 2006, et deux autres apprenties vont commencer leur formation en août 2007.

Chaque garderie accueille également des stagiaires pour des stages de quelques semaines à plusieurs mois, soit en cours de formation dans les différentes écoles, soit d'observation ou préalables à une formation. A cet effet, nous avons également signé une convention avec la haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), dont fait partie désormais l'EESP, en vue d'accueillir des stagiaires venant de ces lieux de formation. Après des années plus difficiles, les différentes équipes ont pu trouver une stabilité qui amène aussi une plus grande qualité dans l'accueil des enfants. Ceci permet alors un travail de réflexion de fond et la construction d'un projet commun à toute l'équipe de chaque garderie. La modélisation des processus et la ligne pédagogique commune à toutes les structures ne sont certainement pas étrangères à cela.

Néanmoins, ayant été confrontés au besoin de trouver des remplaçantes pour pallier aux absences en raison de maladies ou de congés « maternité », nous constatons une difficulté croissante de trouver du personnel qualifié, qu'il s'agisse d'auxiliaires ou de personnel fixe.

Difficulté qui n'ira qu'en grandissant ces prochains temps avec l'obligation pour tous les lieux d'accueil du canton de prévoir du temps hors enfants pour leurs éducatrices et l'augmentation du nombre de structures d'accueil dans tout le canton (obligation LAJE).

6.1.1 Les Marionnettes

Après avoir pu compléter l'équipe éducative en 2005, ce lieu d'accueil tourne désormais à pleine capacité et offre ses 100 places d'accueil à la population. Jusqu'à ce jour, les Marionnettes prenaient le relais des unités d'accueil pour écoliers (UAPE) durant la fermeture de celles-ci lors des vacances scolaires. Or, cet accueil « de dépannage », coûteux en temps d'organisation, rendait plus difficile l'organisation de la rentrée avec les adaptations nécessaires pour les enfants qui débutent à la garderie. Un accord a été trouvé avec les partenaires concernés (l'association de l'entraide familiale, gérante des UAPE, et la direction de l'éducation, organisatrice des colonies de jour en été) afin de pouvoir offrir aux enfants fréquentant les UAPE un accueil sur les lieux habituels dès l'été 2007.

Des activités « hors-cadre » comme la sortie du groupe des grands à la cabane des « Petits oiseaux » à Rathvel, des activités dans un EMS de la région, organisées par une éducatrice dans le cadre de sa formation, ou encore des fêtes qui marquent le rythme des saisons et ponctuent l'année, représentent autant de possibilités de



découvertes de la vie pour chaque enfant.



espace ont été entrepris et un nouvel ensemble de jeux de grimpes sera implanté au printemps 2007.

6.1.2 La Barcarolle

Pour la garderie de la Barcarolle, l'année 2006 fut surtout marquée par le changement de directrice suite à la restructuration de l'organisation des garderies (cf. plus haut). Le fait que la nouvelle directrice connaisse déjà bien la maison en y travaillant depuis le début a permis une transition en douceur, tout en permettant à Mme Vienne de donner de nouvelles impulsions et de relancer une dynamique propre à la nouvelle équipe. Les quelques départs dans l'équipe éducative ont pu être remplacés par de nouvelles personnes, toutes au bénéfice d'une formation d'éducatrices de la petite enfance et apportant également un regard neuf dans l'équipe.

6.1.3 Les Sapins

La diminution du temps de travail de la directrice (cf. plus haut) a responsabilisé l'équipe éducative dans l'organisation des activités quotidiennes de la garderie par la délégation de certaines tâches à l'une ou l'autre des éducatrices.

Une équipe éducative moins importante par le nombre de places d'accueil limité permet aussi une collaboration différente et des activités formatrices en commun. Ainsi, toute l'équipe a suivi des journées de formation sur la « bientraitance » et, afin d'améliorer le fonctionnement et créer la polyvalence dans l'équipe permettant le passage des éducatrices d'un groupe à l'autre, une supervision d'équipe a été mise en place en automne 2006. Cette supervision se poursuivra durant le premier semestre 2007.

En 2005 ont été entreprises les démarches en vue d'obtenir le label « Fourchette verte » : suivi des séances d'information, mise en conformité des menus et goûters, adaptation des locaux par le déménagement de la buanderie de la cuisine au sous-sol, inter-

Ce fut également l'occasion de séparer la grande buanderie par un grillage afin d'y créer un lieu pour les poussettes, qui désormais n'engorgent plus les corridors. Suite à un contrôle des places de jeux, il s'est avéré que certains jeux étaient obsolètes et représentaient un danger pour les enfants. En collaboration avec la direction des espaces publics, les travaux nécessaires à l'assainissement de cet

ventions ponctuelles de diététiciennes. A fin février 2006, Mmes Tosato et Terranova, cuisinière, chevilles ouvrières de cette action, ont eu la satisfaction de recevoir le label « Fourchette verte des tout-petits » pour la garderie des Sapins. Ce label garantit des menus et des collations sains et équilibrés et un environnement respecté par l'hygiène et le tri des déchets.

6.1.4 Les Cèdres

Dans la nuit du 1er au 2 mars 2006, un habitant du quartier remarque des flammes sur le toit de la garderie des Cèdres et avertit les pompiers. L'intervention de ceux-ci a permis de circonscrire rapidement le feu et de limiter les dégâts aux combles. Néanmoins, au lever du jour, il fallait prendre les dispositions nécessaires à l'accueil des enfants dans les autres garderies pour ceux dont les parents n'avaient pas de solution, en attendant la remise en état des locaux qui avaient tout de même souffert des dégâts d'eau et de fumée. L'équipe de cuisine a dû prendre provisoirement ses quartiers aux Marionnettes le temps que l'installation électrique soit remise en état. La ventilation ayant subi des dégâts importants au niveau du toit, le cuisinier a dû travailler pendant quelques semaines avec une ventilation de fortune très bruyante et fort peu pratique. Malheureusement, l'enquête n'a pas permis de déterminer la cause du sinistre.

Néanmoins, toute l'équipe, solidaire dans ces moments difficiles, mais aussi dans l'organisation du quotidien, s'est efforcée de proposer un accueil empreint d'attention envers l'enfant et les parents, avec professionnalisme durant toute l'année.

Une sortie de 2 jours aux Pléiades, avec la nuit dans un chalet, a permis de prendre congé des enfants qui allaient quitter la garderie pour entrer dans le monde « des grands qui vont à l'école ».

Les fêtes de l'été et de fin d'année sont aussi toujours l'occasion d'un contact privilégié avec les parents et permettent l'expression de la créativité des personnes composant les équipes éducatives de nos garderies.



6.1.5 Nos Partenaires

Les communes du cercle de Corsier et la commune de La Tour-de-Peilz ont signé un accord de collaboration avec notre commune en matière d'accueil de la petite enfance. Un protocole précise la contribution de celles-ci au déficit de nos garderies.

En 2006, le nombre de journées de placement des enfants domiciliés dans les communes partenaires a été le suivant:

Corseaux	1'049
Corsier	1'062
Chardonne	1'044
Jongny	326
La Tour-de-Peilz	2'832
Total	6'313 (2005 : 6'529)

Nestec SA couvre le déficit de nos structures d'accueil, au prorata du nombre d'enfants/journée placés au cours de l'année, que ses collaborateurs soient domiciliés à Vevey ou dans une autre commune. En 2006, 77 (2005 : 70) enfants des collaborateurs de Nestec SA ont été placés dans les garderies veveysannes, dont 33 (34) domiciliés hors Vevey, pour un total de 8'540 (7'630) journées.

Les contributions de nos partenaires pour 2006 seront versées en 2007.

6.1.6 Comptes garderies

Accueil de la petite enfance à Vevey												
GARDERIES COMMUNALES												
	Places	Familles	dont a) fam. m- p.	enfants par jour		nombre de journées		Charges, y compris admi- nistration	contribu- tions des familles	b) contribu- tions des partenaires	Subven- tions SPJ / OFAS	A charge de Vevey
				2005	2006	2005	2006					
Les Marionnettes	100	157	43	93	101	20'243.30	20'793.40	2'241'457.85	634'780.40	312'524.55	90'215.00	1'203'937.05
La Barcarolle	49	76	15	43	42	9'480.20	9'158.40	1'042'615.40	439'387.95	159'640.65	52'345.00	391'241.80
Les Sapins	25	42	5	23	24	5'362.10	5'684.40	748'543.80	251'801.00	94'901.60	31'473.00	370'368.20
Les Cèdres	56	86	17	47	45	10'012.20	10'311.20	1'467'869.55	402'171.05	169'204.40	83'694.00	812'800.10
Total garderies communales												2'778'347.15
Subventionnement des enfants placés dans les garderies de La Tour-de-Peilz												25'289.10
a) fam. m-p = familles monoparentales												
b) Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Nestec S.A.												
Association d'entraide familiale												
UAPE	Places	Enfants	fréquentation en moyenne sur l'année				Charges	contributions des familles	contributions des partenaires	Subventions SPJ		
			trajet	matin	midi	après-midi						
La Campanule	24	68	3	10	27	17	260'563.35	114'964.45	608.30	17'243.00	127'747.60	
La Pomme d'Or	30	88	4	7	36	21	377'534.30	140'967.60	1'453.85	15'940.00	219'172.85	
			Familles d'accueil		Parents placeurs		Enfants placés					
			Réseau	Vevey	Réseau	Vevey	Réseau	Vevey				
R. Mamans de Jour		67	21	207	74	268	80			c) 36900.95	8'540.00	22'396.80
c) Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz												
Structures privées subventionnées												
Les Galopins	15							subventionnement de 5 places réservées aux veveysans			50'000.00	
Point du Jour	12							prise en charge du loyer			8'400.00	
Total subventionnement structures privées												427'717.25
Dépense totale pour l'accueil de la petite enfance, après déduction des participations des parents et des apports cantonaux et privés:												3'231'353.50

6.1.7 Projet ACMV

La Direction des services sociaux avait pris contact avec les promoteurs et l'architecte en charge du projet prévu sur la friche industrielle des ACMV dès qu'elle a eu connaissance de celui-ci.

Très vite, nous avons pu développer le projet d'une garderie prévue au centre du premier îlot à construire, proposant 66 places en garderie et 24 places en UAPE. Cette garderie se trouvera à proximité de classes d'école enfantine, de logements subventionnés et d'appartements protégés pour personnes âgées, prévus dans les immeubles voisins. Les habitants du quartier pourront venir se restaurer dans la cafétéria attenante à la garderie. Un réel projet communautaire, dont nous espérons l'ouverture fin 2008 début 2009 en fonction de l'octroi du permis de construire, verra donc le jour sur cette parcelle.

Ces 100 places supplémentaires permettront de répondre partiellement à une demande toujours croissante de places d'accueil. En ce début 2007, plus de 180 demandes de placement figurent sur notre liste d'attente !

Accueil privé subventionné

6.2.1 Unités d'accueil pour écoliers (UAPE)

Ces dernières années, l'offre disponible en places d'accueil pour les écoliers a toujours permis de répondre aux demandes de placement en unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Les premières projections à fin 2006, et des demandes très importantes de parents dont les enfants passeront de la garderie à l'école obligatoire à la rentrée 2007 nous ont amenés à rechercher des places supplémentaires en collaboration avec l'AEF et la direction de l'éducation. Des solutions provisoires se dessinent à l'horizon en attendant l'ouverture de la garderie des Moulins et d'une éventuelle UAPE dans le projet de l'immeuble qui est appelé à remplacer le restaurant du Rivage.

Les données concernant l'accueil aux UAPE sont rapportées dans le tableau « Accueil de la petite enfance à Vevey ».

6.2.2 Réseau « Mamans de Jour »

Les informations concernant le réseau des mamans de jour, géré également par l'AEF, se trouvent également dans le tableau sur l'accueil de la petite enfance (voir 6.1.6).

6.2.3 Les Galopins

La ville de Vevey verse une subvention de CHF 50'000.- par année aux Galopins en contrepartie de 5 places réservées aux habitants de la commune et facturées au tarif en vigueur dans les garderies communales. Répondant à une demande toujours plus importante de parents veveysans et disposant de places libres, les responsables accueillent plus d'enfants de notre commune que les 5 places réservées.

160/161

6.3 Etude LAJE RAS

La LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) est entrée en vigueur, pour le plan organisationnel, le 1er septembre 2006. En ce qui concerne le financement des réseaux, elle rentre en force au 1er janvier 2007. Cette loi oblige les structures d'accueil vaudoises de se regrouper et s'organiser en réseaux.

Afin d'étudier plusieurs scénarios régionaux, le Comité de direction de la RAS (Région d'Action Sociale) Riviera a mandaté Mme Gabriela Chaves afin de réaliser une étude sur la taille d'un ou de plusieurs réseaux pour la Riviera.

Les résultats ne sont pas encore connus ; en effet, le Conseil de Fondation de la LAJE doit encore édicter des normes qui nous permettront d'aller de l'avant.

La Fondation cantonale pour l'accueil de jour des enfants est constituée dudit Conseil de Fondation (11 membres) et de la Chambre consultative (21 membres) où notre Commune de Vevey est représentée.

6.4 Commission municipale sur la famille

Lors de ses deux séances de 2006, la commission municipale sur la famille s'est intéressée à la situation dans les garderies communales, au projet de la nouvelle "loi sur l'accueil de jour des enfants" (LAJE), à l'étude menée sur le quartier Général-Guisan, aux mesures visant l'insertion des jeunes.



Office du logement

7.1 Prestations de l'Office

7.1.1 Logements subventionnés

Les logements subventionnés que notre commune a permis de mettre sur le marché ne peuvent, de loin pas, suffire aux besoins, d'autant plus qu'ils ne se libèrent guère. L'Office du logement instruit les demandes de location et détermine le droit d'occuper un logement construit avec l'aide des pouvoirs publics. Il procède à des contrôles réguliers.

Notre commune "dispose" actuellement des logements suivants:

Av. de Gilamont 57-59	46 appartements
Rue des Jardins 1-3	44 appartements
Av. de Rolliez 7-9-11 « En Subriez »	34 appartements
Rue du Torrent 4-6	24 appartements
Av. de Gilamont 62-64-66	
« Gilamont-Village »	60 appartements
Bd de Charmontey 41-47	32 appartements
Rue d'Italie 5-13	24 appartements
Rue d'Italie 15-17	6 appartements
Total	270 appartements

En 2006, l'Office communal du logement a procédé au contrôle de la situation des locataires des immeubles de l'avenue de Gilamont 62 – 64 et 66.

Au 31.12.2005 (derniers chiffres connus à ce jour), les logements subventionnés représentent le 2,69% du parc immobilier.

Les charges communales liées à l'abaissement des loyers, pour l'ensemble des logements actuellement subventionnés, ont évolué comme suit:

1996	CHF 560'301.—	2001	CHF 601'056.—
1997	CHF 616'653.—	2002	CHF 617'451.—
1998	CHF 769'885.—	2003	CHF 570'084.—
1999	CHF 685'332.—	2004	CHF 497'044.—
2000	CHF 568'338.—	2005	CHF 397'994.—
		2006	CHF 356'893.—

7.1.2 Projets subventionnés

Afin de répondre à la motion Martin demandant « une réactualisation de la politique communale du logement subventionné, pour la fixation d'un objectif comparable à celui consenti lors de la dernière décennie », le Conseil communal a accepté en décembre 2006, le subventionnement de 34 appartements qui verront le jour dans le quartier « En Subriez ».

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude et feront l'objet de dépôts de préavis en temps voulu:

Adresse	NB logements	Prévision réalisation
Marronniers 6	15	2008
Moulins Veveyse, îlot A	15	2008
Nord 12/Tilleuls	25	2008
Moulins Veveyse, îlots B à D	45	2010

7.1.3 LAAL – LDTR

Au 1^{er} juin 2006, le taux de vacance d'appartements libres s'élevait à 0.64 (en 2005 : 0.61). Précisons qu'il y a situation de pénurie quand celui-ci se situe en dessous de 1.5.

Demandes d'autorisation de démolition, de transformation, de rénovation ou de changement d'affectation de maisons d'habitation ou de logements

L'Office communal du logement est chargé de la préparation des préavis municipaux en matière d'autorisation de démolition, transformation et rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR du 4 mars 1985). En 2006, 7 (12 en 2005) demandes d'autorisation ont été traitées.

Demandes d'aliénation d'appartements loués

L'Office du logement a également mandat de préparer les préavis municipaux en matière d'aliénation d'appartements loués (LAAL du 11 décembre 1989). En 2006, 12 (10 en 2005) demandes ont été traitées.

7.2 Commission municipale du logement

En 2006, la commission s'est réunie à deux reprises. Elle a été tenue au courant de l'évolution du marché immobilier local et des différents chantiers en cours. Elle s'est penchée sur les nouveaux projets de constructions de logements subventionnés et a été tenue au courant des objectifs de la Municipalité en la matière, de la gestion des immeubles communaux ainsi que des débats sur la mise en place de la nouvelle loi cantonale sur le logement.

Divers

8.1. Groupe experts Casino

La DSS de Vevey a été approchée par la Direction du Casino Barrière afin de participer à un groupe d'experts des mesures sociales. En effet, la Commission fédérale des jeux impose à chaque casino la mise sur pied de mesures sociales afin de prévenir des comportements risquant au surendettement des clients. Le chef de service a représenté la Commune à 4 séances de travail.

8.2. Activités du municipal

Le municipal en charge des Services sociaux, M. Laurent Ballif, a poursuivi durant les six premiers mois de l'année 2006 ses activités comme par le passé. Il représente en particulier la commune de Vevey au sein du comité de la RAS et dans toutes les associations et sociétés directement concernées par l'action sociale: maintien à domicile (ASMADO et OMSV), coordination santé-social régionale (ASCOR, fondations d'EMS), préparation à la retraite (ARPR), famille (consultation conjugale, planning familial, Profaf), le chômage (fondation d'aide aux chômeurs), le logement (membre du comité de six coopératives) ainsi que l'intégration des étrangers et le multiculturel (Théâtre de l'Oriental).

Dans le même ordre d'idée, il a présidé les commissions municipales de la Famille, du Logement et des Activités interculturelles

Durant cette même période, il a également poursuivi ses activités dans d'autres domaines, en particulier l'informatique (SwissMedia, site Vevey.ch), les structures intercommunales (SIGE, SEPHL) et la culture (Quartier Valsainte, Musée suisse de l'appareil photographique). Il a également présidé la commission du site internet.

A partir du mois de juillet, lors de son entrée en fonction en qualité de Syndic, il a conservé l'essentiel de ses représentations antérieures hormis certaines d'entre elles qui ont été déléguées à d'autres membres de la Municipalité, notamment dans le domaine de la culture et de la santé. Il a, de ce fait, pu s'investir dans un certain nombre de nouvelles structures communales et régionales en qualité de Syndic. A l'avenir, en raison notamment du poids croissant du fonctionnement intercommunal dans notre district, il est prévisible que M. Ballif soit contraint de remettre certaines représentations qu'il occupe actuellement à ses collègues de la Municipalité.

8.3. Noël du cœur

Pour la 2^{ème} année consécutive nous avons soutenu un groupement de personnes, sous la direction de Mme Isabelle Napoli, qui a organisé un Noël du Cœur le 25 décembre 2006, offrant ainsi un repas de fête aux personnes esseulées. Environ 70 personnes ont participé à ce Noël du cœur.

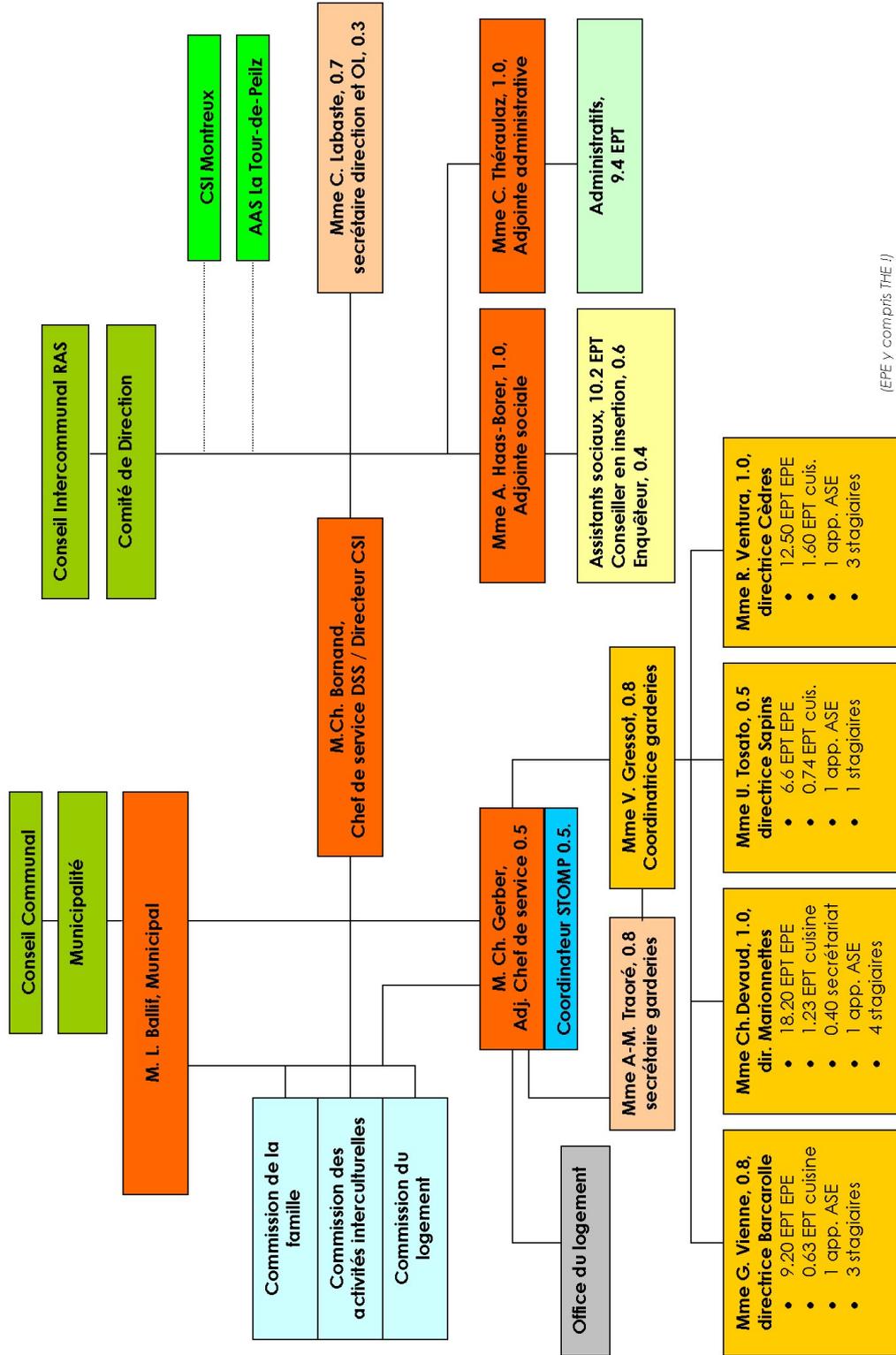
Direction des services sociaux	
Le municipal	Le chef de service
L. Ballif, Syndic	C. Bornand

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2005

- Néant

162/163

ORGANIGRAMME AU 01.01.2007
DIRECTION DES SERVICES SOCIAUX – CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL



(EPE y compris THE I)

Glossaire Services Sociaux

AAS	Agence d'assurances sociales
ACMV	Ateliers de constructions métalliques Vevey
ACT	Action communautaire et toxicomanie
AEF	Association d'entraide familiale
AF	Allocations familiales
AI	Assurance invalidité
APE	Association des parents d'élèves
APG	Allocations pour perte de gain
ARPR	Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite
ASCOR	Association de soins coordonnés de la Riviera et du Pays d'Enhaut
ASMADO	Association pour la santé, la prévention, le maintien à domicile et l'aide à la famille
ASE	Assistante socio-éducative
ASV	Aide sociale vaudoise
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BIO	"Bilan-Information-Orientation", mesure en faveur des jeunes
BRAPA	Bureau de recouvrement de pensions alimentaires
CCCI	Chambre cantonale consultative des immigrés
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEFOC	Centre de formation continue
CEPV	Centre d'enseignement professionnel Vevey
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFE	Commission fédérale des étrangers
CI	Conseiller en insertion
CII	Collaboration inter-institutionnelle
COE	Conseil oecuménique des Eglises
CSI	Centre social intercommunal
CSP	Centre social protestant
CSR	Centre social régional
DSS	Direction des services sociaux
EESP	Ecole d'études sociales et pédagogiques
EMS	Etablissement médico-social
EPE	Educatrice de la petite enfance
EPT	Emploi plein temps
FORJAD	Formation pour jeunes adultes en difficulté
GT	Groupe de travail
HES-SO	Haute Ecole Spécialisée Suisse occidentale
JAD	Jeunes adultes en difficulté
LAAL	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LDTR	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maison d'habitation
MAMAC	(de l'allemand: Medizinisch-ArbeitsMarktliche Assessments mit Case Management)
MIS	Mesure d'insertion sociale



OAV	Ordre des avocats vaudois
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral des statistiques
OL	Office du logement
OMSV	Organisme médico-social vaudois
OPTI	Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion
ORP	Office régional de placement
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PC	Prestations complémentaires
PCI	Personnes de condition indépendante
PSA	Personnes sans activité lucrative
RAS	Région d'action sociale
RI	Revenu d'insertion
RMR	Revenu minimum d'insertion
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SEMO	Semestre de motivation
SEPHL	Société d'équipements publics du Haut-Léman
SIGE	Service intercommunal de gestion
SPAS	Service de prévoyance et d'aide sociales
STOMP	Stages d'observation en milieu professionnel
TEM	Transition Ecole-Métier
THE	Temps hors enfants
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
USE	Unité socio-éducative